SENATE SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

Proceedings of the Standing Senate Committee on

NATIONAL FINANCE

Chair:
The Honourable LARRY W. SMITH

Tuesday, June 7, 2016
Wednesday, June 8, 2016

Issue No. 11

Fourth, fifth, sixth and seventh meetings:
The subject matter of all of Bill C-15,
An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures

APPEARING:
The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P.,
Minister of Finance

WITNESSES:
(*See back cover*)

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

FINANCES NATIONALES

Président :
L'honorable LARRY W. SMITH

Le mardi 7 juin 2016
Le mercredi 8 juin 2016

Fascicule nº 11

Quatrième, cinquième, sixième et septième réunions :
La teneur complète du projet de loi C-15,
Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures

COMPARAÎT :
L'honorable Bill Morneau, C.P., député,
ministre des Finances

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

52670-52672-52678-52684

STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Larry Smith, *Chair*

The Honourable Larry W. Campbell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Marshall
Ataullahjan	Mitchell
* Carignan, P.C. (or Martin)	Mockler
Eaton	Neufeld
* Harder, P.C. (or Bellemare)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ataullahjan was added to the membership (*June 8, 2016*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Lang (*June 7, 2016*).

The Honourable Senator Mitchell was added to the membership (*June 7, 2016*).

The Honourable Senator Andreychuk replaced the Honourable Senator Manning (*June 6, 2016*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Neufeld (*June 6, 2016*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Larry Smith

Vice-président : L'honorable Larry W. Campbell

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Marshall
Ataullahjan	Mitchell
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Mockler
Eaton	Neufeld
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Ataullahjan a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 8 juin 2016*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 7 juin 2016*).

L'honorable sénateur Mitchell a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 7 juin 2016*).

L'honorable sénatrice Andreychuk a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 6 juin 2016*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 6 juin 2016*).

Published by the Senate of Canada
Available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada
Disponible sur internet : http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 7, 2016
(31)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry W. Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Campbell, Eaton, Lang, Marshall, Mitchell, Mockler and Smith (8).

Other senator present: The Honourable Senator Patterson (1).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 3, 2016, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:

C.D. Howe Institute:

Alexandre Laurin, Director of Research.

As individuals:

Douglas Cumming, Professor, Schulich School of Business, York University; and

The Honourable Darrell Pasloski, Premier of Yukon (by video conference).

Canadian Federation of Independent Business:

Monique Moreau, Director, National Affairs.

Mr. Laurin and Mr. Cumming each made an opening statement and answered questions.

At 10:21 a.m., the committee suspended.

At 10:22 a.m., the committee resumed.

Mr. Pasloski made an opening statement and answered questions.

At 10:45 a.m., the committee suspended.

At 10:47 a.m., the committee resumed.

Ms. Moreau made an opening statement and answered questions.

At 11:33 a.m., it was agreed that the committee stand adjourned until 11:45 a.m.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 7 juin 2016
(31)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Campbell, Eaton, Lang, Marshall, Mitchell, Mockler et Smith (8).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Patterson (1).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 3 mai 2016, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Institut C.D. Howe :

Alexandre Laurin, directeur de la recherche.

À titre personnel :

Douglas Cumming, professeur, Schulich School of Business, Université York;

L'honorable Darrell Pasloski, premier ministre du Yukon (par vidéoconférence).

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales.

MM. Laurin et Cumming font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 10 h 21, la séance est suspendue.

À 10 h 22, la séance reprend.

M. Pasloski fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 45, la séance est suspendue.

À 10 h 47, la séance reprend.

Mme Moreau fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 33, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à 11 h 45 aujourd'hui.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, June 7, 2016}
(32)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 11:48 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry W. Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Eaton, Lang, Marshall, Mitchell, Mockler and Smith (6).

Other senators present: The Honourable Senators Bellemare and Patterson (2).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 3, 2016, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

APPEARING:

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Miodrag Jovanovic, Director General, Analysis, Tax Policy Branch;

Nicholas Leswick, Assistant Deputy Minister, Economic and Fiscal Policy Branch;

Rob Stewart, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch; and

Tom McGirr, Chief, Equalization and TFF Policy, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

The minister made an opening statement and, along with Mr. McGirr and Mr. Stewart, answered questions.

At 1 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 7 juin 2016
(32)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 11 h 48, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Eaton, Lang, Marshall, Mitchell, Mockler et Smith (6).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Bellemare et Patterson (2).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 3 mai 2016, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 9 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Miodrag Jovanovic, directeur général, Analyse, Direction de la politique de l'impôt;

Nicholas Leswick, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économique et budgétaire;

Rob Stewart, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier;

Tom McGirr, chef, Péréquation et politique de la FFT, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Le ministre fait une déclaration et, avec MM. McGirr et Stewart, répond aux questions.

À 13 heures, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, June 8, 2016
(33)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:10 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Larry W. Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Eaton, Marshall, Mockler and Smith (5).

Other senator present: The Honourable Senator Lang (1).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 3, 2016, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:

Canadians for Tax Fairness:

Dennis Howlett, Executive Director.

Imagine Canada:

Bruce MacDonald, President and CEO.

Sport Matters Group:

Bob Elliott, Senior Leader.

Office of the Chief Actuary:

Jean-Claude Ménard, Chief Actuary.

Office of the Privacy Commissioner:

Patricia Kosseim, Senior General Counsel and Director General, Legal Services, Policy and Research Branch;

Miguel Bernal-Castillero, Strategic and Research Policy Analyst.

Mr. Howlett and Mr. MacDonald each made opening statements and answered questions.

At 3:21 p.m., the committee suspended.

At 3:26 p.m., the committee resumed.

Mr. Ménard and Ms. Kosseim each made opening statements and answered questions.

At 4:06 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 8 juin 2016
(33)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 10, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Eaton, Marshall, Mockler et Smith (5).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Lang (1).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 3 mai 2016, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Canadiens pour une fiscalité équitable :

Dennis Howlett, directeur exécutif.

Imagine Canada :

Bruce MacDonald, président et directeur général.

Le Groupe le Sport est Important :

Bob Elliott, chef senior.

Bureau de l'actuaire en chef :

Jean-Claude Ménard, actuaire en chef.

Commissariat à la protection de la vie privée :

Patricia Kosseim, avocate générale principale et directrice générale, Direction des services juridiques, des politiques et de la recherche;

Miguel Bernal-Castillero, analyste stratégique des politiques et de la recherche.

MM. Howlett, MacDonald et Elliott font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 21, la séance est suspendue.

À 15 h 26, la séance reprend.

M. Ménard et Mme Kosseim font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 16 h 6, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, June 8, 2016
(34)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:54 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Larry W. Smith, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Marshall, Mockler and Smith (4).

In attendance: Alex Smith and Sylvain Fleury, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, May 3, 2016, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:

Canadian Taxpayers Federation:

Aaron Wudrick, Federal Director (by video conference).

Office of the Parliamentary Budget Officer:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer;

Jason Jacques, Director, Fiscal Analysis;

Carleigh Malanik, Financial Analyst;

Duncan MacDonald, Financial Analyst; and

Chris Matier, Senior Director, Economic and Fiscal Analysis and Forecasting.

At 6:57 p.m., Mr. Wudrick made an opening statement and answered questions.

At 7:20 p.m., Mr. Fréchette made an opening statement and, along with Ms. Malanik, Mr. Askari, Mr. Matier and Mr. Jacques, answered questions.

At 7:59 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mercredi 8 juin 2016
(34)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 54, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Larry W. Smith (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Marshall, Mockler et Smith (4).

Également présents : Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 3 mai 2016, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule nº 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fédération canadienne des contribuables :

Aaron Wudrick, directeur fédéral (par vidéoconférence).

Bureau du directeur parlementaire du budget :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget;

Jason Jacques, directeur, Analyse financière;

Carleigh Malanik, analyste financière;

Duncan MacDonald, analyste financier;

Chris Matier, directeur principal, Analyse économique et financière et prévisions.

À 18 h 57, M. Wudrick fait une déclaration et répond aux questions.

À 19 h 20, M. Fréchette fait une déclaration et, avec Mme Malanik, M. Askari, M. Matier et M. Jacques, répond aux questions.

À 19 h 59, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 7, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016, and other measures.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Colleagues and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates generally as well as government finance.

My name is Larry Smith, a senator from Quebec, and I chair the committee. Let me introduce the other members of our panel.

To my left, from Alberta, Senator Mitchell; to my extreme left from Galiano Island, deputy chair of the committee and former Mayor of Vancouver, Larry Campbell.

To my right, from the Yukon, is Senator Lang.

From Toronto, Ontario, Senator Eaton. I met people at the D-Day conference in Hudson, Quebec, who spoke very highly of you.

Senator Eaton: My relatives?

The Chair: Well, some of them were close to being in another world.

To my extreme right is Senator Beth Marshall from Newfoundland.

Today we resume our consideration of the subject matter of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures. We sometimes call this bill the "BIA," for budget implementation bill.

[*Translation*]

This morning, we are continuing our study on the subject matter of Bill C-15. We are pleased to welcome Alexandre Laurin, the director of research for the C.D. Howe Institute, and Douglas Cumming, a professor at the Schulich School of Business at York University.

[*English*]

We'll spend the first 45 minutes meeting with our two panelists. The Premier of Yukon, the Honourable Darrell Pasloski, will join us by video conference for a short appearance between 10:20 and 10:40.

From the Canadian Federation of Independent Business we will hear from Monique Moreau, Director, National Affairs.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 7 juin 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour examiner la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Chers collègues et membres de l'assistance, nous avons pour mandat d'examiner des questions relatives au budget fédéral en général de même qu'aux finances publiques.

Je suis Larry Smith, sénateur du Québec et président du comité. Permettez-moi de présenter les autres membres de notre comité.

À ma gauche se trouve le sénateur Mitchell, de l'Alberta; plus loin à gauche, vous avez Larry Campbell, de l'île Galiano, qui est vice-président du comité et ancien maire de Vancouver.

À ma droite, vous avez le sénateur Lang, du Yukon.

La sénatrice Eaton vient de Toronto, en Ontario. J'ai rencontré des gens à l'occasion de la conférence sur le jour J à Hudson, au Québec, qui ne tarissaient pas d'éloges à votre sujet.

La sénatrice Eaton : Mes proches?

Le président : Eh bien, certains d'entre eux étaient pratiquement dans un autre monde.

Plus loin à ma droite se trouve la sénatrice Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve.

Nous poursuivons aujourd'hui notre examen de la teneur du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures. Nous l'appelons parfois le projet de loi d'exécution du budget.

[*Français*]

Ce matin, nous poursuivons notre étude de la teneur du projet de loi C-15. C'est avec plaisir que nous accueillons Alexandre Laurin, directeur de la recherche de l'Institut C.D. Howe, et Douglas Cumming, professeur à la Schulich School of Business de l'Université York.

[*Traduction*]

Nous allons consacrer les 45 premières minutes de la séance à nos deux témoins. L'honorable Darrell Pasloski, premier ministre du Yukon, nous rejoindra brièvement par vidéoconférence entre 10 h 20 et 10 h 40.

Nous recevrons ensuite Monique Moreau, directrice des affaires nationales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Mr. Laurin, we will start with your opening remarks.

Alexandre Laurin, Director of Research, C.D. Howe Institute: Thank you, Mr. Chair, and members of the committee. It is a pleasure to be here this morning. The clerk highlighted five or six budget measures that you would like me to address today. I don't think I have time in five minutes to talk on each of these measures, but I'll start one by one, and stop me when my five minutes is up and we can have a discussion afterwards.

Let's start with the age of eligibility going from 67 to 65. In my view, this is a broad response to a targeted problem. What is the targeted problem? The decision was made to cancel the increase in the retirement age to protect a minority of low-income seniors from poverty while they have had to wait an additional two years before being eligible for the Old Age Security.

The decision, however, fails to recognize a broader reality of longer life expectancy and the current trend toward later retirement. By 2030, about 40 per cent of 65-year-old seniors will likely be working and collecting the OAS pension.

The normal age of retirement plays an important symbolic role. It sends a signal to workers planning their retirement. What is considered normal is naturally subjective, I recognize that, but the eligibility age for OAS contributes to entrench our cultural belief over normal retirement length, influencing our current retirement planning.

The beneficial economic and fiscal impacts of working longer are clear. By reducing the stress of demography on the labour market and on the pension system, a higher retirement age could play a major role in our future ability to bear the fiscal and social cost of an aging population.

Let me move to what can be good news, increasing the maximum GIS top-up for single pensioners by $947 annually. This will be good financial help to single seniors who, unlike couples, do not benefit from scaled economies of living together. The incidence of poverty among single seniors is higher than among couples.

A single senior with no other source of income would currently receive about $16,000 in OAS and GIS combined. Add in provincial GIS top-ups, because the provincial governments also top up these amounts, and other fiscal benefits, and a senior couple in Nova Scotia with no other sources of income would receive about $17,000, up to about $20,000 in Saskatchewan and Alberta.

Monsieur Laurin, nous allons commencer par vos remarques liminaires.

Alexandre Laurin, directeur de la recherche, Institut C.D. Howe : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie. C'est un plaisir d'être ici ce matin. La greffière a mis en évidence cinq ou six mesures budgétaires que vous voulez que j'aborde aujourd'hui. Je ne pense pas avoir le temps en cinq minutes de parler de chacune des mesures, mais je vais commencer, et arrêtez-moi quand le temps sera écoulé. Nous pourrons ensuite en discuter.

Commençons par l'âge d'admissibilité, qui passe de 67 à 65 ans. Je suis d'avis qu'il s'agit d'une réponse globale à un problème ciblé. Quel est ce problème? On a décidé d'annuler l'augmentation de l'âge de la retraite pour protéger de la pauvreté une minorité de personnes âgées à faible revenu, étant donné qu'ils devaient attendre deux années de plus avant d'être admissibles à la Sécurité de la vieillesse, ou SV.

Or, la décision ne tient pas compte de la réalité globale voulant que l'espérance de vie soit plus longue, et de la tendance actuelle visant à prendre sa retraite plus tard. D'ici 2030, il est probable qu'environ 40 p. 100 des personnes âgées de 65 ans travailleront tout en recevant la pension de la SV.

L'âge normal de la retraite joue un rôle symbolique important, et envoie un signal aux travailleurs qui planifient leur retraite. Je reconnais que ce qui est considéré comme normal est tout à fait subjectif, mais l'âge d'admissibilité à la SV contribue à enraciner notre croyance culturelle quant à la durée normale de la retraite, ce qui influence notre planification.

Les bienfaits économiques et fiscaux du fait de travailler plus longtemps sont clairs. En allégeant le fardeau démographique du marché du travail et du régime de retraite, un âge plus élevé de départ à la retraite pourrait jouer un rôle majeur dans notre capacité future à supporter le coût fiscal et social de la population vieillissante.

Permettez-moi de passer à une mesure qui pourrait être une bonne nouvelle, soit l'augmentation de la prestation complémentaire maximale du Supplément de revenu garanti, ou SRG, de 947 $ par année pour les pensionnés célibataires. Il s'agira d'une bonne aide financière pour les aînés seuls qui, contrairement à ceux qui sont en couples, ne bénéficient pas d'économies d'échelle relatives à la vie à deux. La pauvreté chez les aînés qui vivent seuls est plus fréquente que chez ceux qui sont en couples.

Une personne âgée célibataire sans autre source de revenus devrait actuellement recevoir environ 16 000 $ de la SV et du SRG ensemble. Si on ajoute à ce montant les prestations complémentaires provinciales du SRG, étant donné que les gouvernements provinciaux rajoutent eux aussi des montants, ainsi que d'autres avantages fiscaux, un couple d'aînés de la Nouvelle-Écosse sans autre source de revenus reçoit quelque

With the proposed GIS top-up increase, a single senior would receive an additional $947. This amounts to about a 5 per cent increase in his or her disposable income. It's a sizeable increase.

The flip side of the coin, however, is that the top-up amount will be clawed back at a rate of 25 cents per dollar of other taxable income, which includes CPP, pensions, work income, whatever. This clawback is on top of the 50 cents withdrawn on regular GIS benefits; so the total clawback rate will be 75 per cent, going from taxable income of $2,000 up to $8,500.

This means that a single senior receiving the average amount of CPP benefits, about $6,500 currently, would lose two thirds of this income in withdrawn benefits in provinces east of Ontario, and more than 80 per cent in Ontario, Alberta and Saskatchewan because these provinces have seniors programs.

To make the story short, the system will be excellent at combatting senior poverty, which is the objective, but at the expense of greater disincentives to save on a tax-deferred basis for average income earners, including savings in the proposed ORPP in Ontario and a potential CPP expansion.

Next is maintaining the small business tax rate at 10.5 per cent. The economic motivation for a lower tax rate on small business is to help young and small businesses to invest and grow. However, there is evidence that the small business rate may have some unintended consequences, rendering it uneconomical. I would recommend a better regime.

The larger the gap between the general corporate tax rate and the small business rate, the more incentivized are firms to stay small, undermining the original intent of the tax preference.

A large gap may also encourage self-employed individuals to incorporate, to gain access to the lower tax rate purely for tax-planning reasons, a concern that the recent rise in the personal income tax rate to 33 per cent just reinforced.

This makes the small business tax preference more costly, which has to be financed through a higher tax rate on other corporations which may be more productive, so it has a negative impact on the economy.

17 000 $, et s'il vient de la Saskatchewan ou de l'Alberta, il touchera jusqu'à environ 20 000 $.

Grâce à l'augmentation proposée de la prestation complémentaire du SRG, un aîné célibataire recevrait 947 $ de plus, ce qui équivaut à une augmentation de 5 p. 100 de son revenu disponible. C'est donc une augmentation notable.

En revanche, le montant complémentaire sera réduit d'un taux de 25 cents pour chaque dollar d'autre revenu imposable, dont le Régime de pensions du Canada, ou RPC, le régime de retraite, le revenu de travail ou quoi que ce soit d'autre. Cette récupération fiscale s'ajoute aux 50 cents qui sont retirés des prestations ordinaires du SRG. Par conséquent, le taux de récupération total sera de 75 p. 100, et le revenu imposable passera de 2 000 à 8 500 $.

Ainsi, un aîné célibataire qui reçoit une prestation moyenne du RPC, qui est d'environ 6 500 $ à l'heure actuelle, se ferait retirer les deux tiers de ce revenu dans les provinces à l'est de l'Ontario, et plus de 80 p. 100 en Ontario, en Alberta et en Saskatchewan, étant donné que ces provinces offrent des programmes pour les aînés.

Bref, la mesure sera excellente pour lutter contre la pauvreté chez les aînés, ce qui est l'objectif. Or, elle dissuadera davantage les gens à revenu moyen d'économiser avec report d'impôt, y compris au moyen du RRPO proposé, qui est le régime de retraite de la province de l'Ontario, ou de l'éventuelle bonification du RPC.

La prochaine mesure consiste à maintenir le taux d'imposition des petites entreprises à 10,5 p. 100. L'argument économique invoqué pour maintenir un taux d'imposition inférieur pour les petites entreprises est d'aider les jeunes et les petites entreprises à investir et à croître. Cependant, on constate que le taux d'imposition des petites entreprises peut avoir des conséquences inattendues, de sorte qu'il est peu rentable. Je recommande donc la mise en place d'un meilleur régime.

Plus l'écart est important entre le taux général d'imposition des sociétés et le taux d'imposition des petites entreprises, plus on incite les entreprises à rester petites, ce qui va à l'encontre du but initial de l'avantage fiscal.

Un écart important peut également encourager les travailleurs autonomes à se constituer en personne morale pour des raisons purement fiscales, dans le but d'avoir accès au taux d'imposition réduit. Cette crainte vient d'ailleurs d'être renforcée par la hausse récente du taux d'imposition du revenu des particuliers à 33 p. 100.

Voilà qui augmente le coût du taux préférentiel des petites entreprises, ce qui doit être financé en augmentant le taux d'imposition des autres sociétés plus productives. La mesure a donc un effet néfaste sur l'économie.

It would be better to have a regime that would distinguish between young, growth-oriented enterprises and the small businesses whose owners have limited or no growth ambitions, the lifestyle businesses.

I will now talk about replacing the Canada Child Tax Benefit, the Universal Child Care Benefit and the Family Tax Cut with a new Canada Child Benefit.

This new program would be very good news for low- and modest-income families with children because it would increase the value of their benefits substantially. It's a substantial increase.

Another advantage is that it would reduce the benefit clawback rates at the lower end of family income, which are currently very high. For low-income families, a typical family of four — two parents and two children — the effective tax rate, which is an implicit tax rate — I can go into detail later on if you want more details on this — the effective tax rate for the secondary earner of that family can currently be easily up to 70 per cent in specific income ranges. It goes up to 80 per cent in Quebec, in some income ranges; and in some other provinces it goes up to 65 per cent. It can be very high at low income levels.

This new Canada Child Benefit will reduce these effective rates on families, making it more advantageous for the secondary earner of a family to integrate into the workforce and work. So there is a beneficial economic impact as well. There is a cost associated with that policy, but there is also a beneficial economic impact.

The Chair: Why don't we stop there and we'll ask more questions as we move forward.

Mr. Cumming, do you have a statement you would like to open with?

Douglas Cumming, Professor, Schulich School of Business, York University, as an individual: Thank you as well for the opportunity to be here today. I will start on different items. Alexandre and I didn't coordinate, but it's useful that he went first so that I can focus on some things that he hasn't had the opportunity to speak about yet.

Il serait préférable de privilégier un régime qui établirait une distinction entre les entreprises jeunes et axées sur la croissance et les petites entreprises dont le désir de croissance des propriétaires est limité ou inexistant, qu'on appelle des entreprises liées au mode de vie.

Je vais maintenant parler du remplacement de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, de la Prestation universelle pour la garde d'enfants et du crédit relatif à la baisse d'impôt pour les familles par la nouvelle Allocation canadienne pour enfants.

Ce nouveau programme serait une très bonne nouvelle pour les familles à revenu faible ou moyen qui ont des enfants, étant donné qu'il augmenterait sensiblement la valeur de leurs prestations. C'est une augmentation substantielle.

Un autre avantage, c'est que cette mesure permettrait de réduire les taux de récupération des prestations chez les familles à plus faible revenu, des taux qui sont actuellement très élevés. Pour une famille typique de quatre à faible revenu — deux parents et deux enfants —, le taux d'imposition réel, qui est un taux d'imposition implicite — je pourrai vous donner plus de détails plus tard si vous voulez en savoir plus... Le taux d'imposition réel du salarié secondaire de cette famille peut facilement atteindre à l'heure actuelle jusqu'à 70 p. 100 pour certaines fourchettes de revenu. Le taux va jusqu'à 80 p. 100 au Québec pour certains revenus, alors qu'il va jusqu'à 65 p. 100 dans d'autres provinces. Ce peut être très élevé pour les revenus faibles.

Cette nouvelle Allocation canadienne pour enfants permettra de réduire les taux d'imposition réels des familles, de sorte qu'il soit plus avantageux pour le salarié secondaire de la famille d'intégrer la population active et le marché du travail. La mesure a donc également une incidence économique bénéfique. La politique entraînera un coût, mais des retombées économiques avantageuses aussi.

Le président : Nous pouvons nous arrêter ici, et nous poserons plus de questions tout à l'heure.

Monsieur Cumming, avez-vous une déclaration liminaire avec laquelle vous souhaitez commencer?

Douglas Cumming, professeur, Schulich School of Business, Université York, à titre personnel : Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui. Je vais commencer par aborder d'autres mesures. Alexandre et moi n'avons pas coordonné nos présentations, mais je suis ravi qu'il ait eu la parole avant moi puisque cela me permet de m'attarder à des éléments dont il n'a pas encore eu l'occasion de parler.

I'm going to begin by saying that those who know me, know me as an empirical-based person, and I very much believe in empirical-based policy-making. I'm going to talk about a few of these programs in reference to data written by people that don't have a vested interest in the outcome of the policy change.

The first place to start is with the Labour-Sponsored Venture Capital Corporations Tax Credit. Everything that's been written about this program, not just by myself but by other academics, without exception, indicates that it's an extremely inefficient program that is very expensive. The direct tax cost in foregone revenue, depending on a particular year involved, is typically in the range of half a billion dollars, and in some years it has been more than that.

This tax program subsidizes managers who are running venture capital funds that have inefficient investment structures with inappropriate covenants set out by statute. It gives rise to funds that make a large number of investments without incentives to do proper due diligence, producing a massive adverse selection problem in respect of which investments get made.

These funds have amongst the largest MERs, management expense ratios, in the world, not just in Canada, charging over 5 per cent, where a normal mutual fund would be well under half of that for an actively managed fund. These funds generate rates of return, on average, since their inception, that work out to be roughly around zero. So there's no economic benefit, on average, and there's no outlier fund as well that makes these structures worthwhile.

The other problem here is that these investment structures crowd out otherwise private venture capital investment by bidding up prices, lowering rates of return, and nevertheless still attract massive amounts of capital each year through the tax subsidy. So investors simply allocate money to these funds without thinking of the economic rates of return, which exacerbates the economic inefficiencies. This is a very expensive program, which the data indicates has not merely not generated economic returns but has damaged the economic rate of return and efficiency of the Canadian venture capital industry. In fact, it makes our venture capital industry a laughingstock relative to what exists in other countries. Quite literally, when I say "laughing," in talking about this program with policy-makers in other countries, it tends to generate laughter.

The second one I want to talk about is the Mineral Exploration Tax Credit. There's a great paper by Vijay Jog at Carleton University, published by the University of Calgary's policy institute, which talks about very similar economic inefficiencies with these flow-through share tax credits. On average, these

Pour commencer, ceux qui me connaissent savent que je suis une personne axée sur les données empiriques, et que je crois beaucoup à l'élaboration de politiques à partir de données semblables. Je vais aborder quelques-unes des mesures en faisant référence aux données qui ont été rédigées par des gens qui n'ont aucun intérêt direct dans l'issue du changement de politique.

Je vais commencer par le crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs. Tout ce qui a été écrit sur ce programme — et pas seulement par moi, mais par d'autres chercheurs aussi — indique sans exception qu'il s'agit d'un programme extrêmement inefficace qui coûte très cher. Selon l'année dont il est question, le coût fiscal direct des pertes de revenu est normalement de l'ordre du demi-milliard de dollars et même plus pour certaines années.

Ce programme de crédit d'impôt finance les gestionnaires de fonds de capital-risque dont les structures d'investissement sont inefficaces et les engagements prévus à la loi, inappropriés. Le programme fait en sorte que les fonds réalisent un grand nombre d'investissements sans les encourager à faire preuve de diligence raisonnable, et donne lieu à un grave problème d'antisélection quant au choix des investissements qui vont de l'avant.

Les ratios des frais de gestion, ou RFG, de ces fonds sont parmi les plus élevés au monde, et pas seulement au Canada. En effet, plus de 5 p. 100 sont exigés, alors qu'un fonds commun de placement normal qui est géré activement demanderait beaucoup moins que la moitié de ce taux. À partir de leur création, ces fonds obtiennent en moyenne un taux de rendement à peu près nul. Ils n'offrent donc généralement aucun avantage économique, et il n'existe aucun cas particulier de fonds qui rendrait ces structures valables.

L'autre problème, c'est que ces structures d'investissement supplantent les placements privés de capital de risque en faisant monter les prix et baisser les taux de rendement, tout en continuant d'attirer un volume impressionnant de capitaux chaque année au moyen du crédit d'impôt. Les investisseurs se contentent donc de verser de l'argent dans ces fonds sans penser au rendement économique, ce qui aggrave les inefficacités économiques. Le programme est très coûteux, et d'après les données, non seulement il n'a entraîné aucune retombée économique, mais en plus, il a nui au rendement économique et à l'efficacité du secteur canadien du capital de risque. À vrai dire, notre secteur est une risée par rapport à ce qui se fait ailleurs en raison du programme. Si je dis « risée », c'est parce que les décideurs d'autres pays rient parfois littéralement lorsque je discute du programme avec eux.

La deuxième mesure dont je veux parler est le crédit d'impôt pour exploration minière. Un excellent article de Vijay Jog, de l'Université Carleton, qui a été publié par l'Institut des politiques de l'Université de Calgary, parle d'inefficacités économiques très similaires entourant ce genre de crédits d'impôt pour les actions

programs generate rates of return that cost investors about 50 per cent, so it loses about half its money.

The reason for this is extremely similar to the labour-sponsored venture capital programs in that there's an adverse selection problem with these generous tax subsidies that gives rise to inefficient investments that get made in a completely improper allocation of capital. It is likewise a very expensive scheme, also costing taxpayers roughly half a billion dollars per year.

So these are very expensive programs, generating, as the data would indicate, very little and quite arguably negative economic returns to Canadians. We're not just foregoing tax money; we're actually causing harm as a result of these tax policies.

Because it's related in principle, I'm going to echo some things that Alexandre said with respect to the small business tax rate.

A recent paper from the International Monetary Fund, put out this year, looks at these small business tax rates. It's extremely critical of countries, which includes Canada but not just Canada. Canada is one of a few outliers that have a differential tax rate based on size. The tax system is just like any other economic system where you're allocating incentives to different people, and it's bizarre to allocate an incentive to someone to stay small. In fact, the data indicate that there is a clustering of firms lying just below the threshold.

Why would you encourage someone to stay small? It's baffling to people that, in 2016, tax policy hasn't yet figured that out. To have a proposal to reduce this small business tax rate from 11 per cent down to 10.5 — and there's talk of reducing it to 9 per cent if they can afford this — is a shocker.

Normally, we would want to encourage the things that are driving economic wealth and growth, like entrepreneurship, and encourage people to grow and not stay small. There are much better ways of doing that than having a tax policy that's based on size. It could be based on, for example, age or investment in R&D through some of the other things that are done in Canada and other places around the world.

We mentioned the labour fund program and the flow-through share program costing investors in direct foregone tax revenues about half a billion a year. Add that up to about a billion a year, not counting the inefficiencies of the capital allocation, which probably doubles the amount of the economic harm caused there.

accréditives. En moyenne, le taux de rendement de ces programmes coûte environ 50 p. 100 aux détenteurs, qui perdent donc approximativement la moitié de leur argent.

L'explication du phénomène ressemble beaucoup à celle entourant les programmes de capital de risque de travailleurs. En effet, un problème d'antisélection accompagne ces généreuses subventions à caractère fiscal et donne lieu à des investissements inefficaces qui découlent d'une répartition des capitaux loin d'être judicieuse. De la même façon, c'est un régime très cher qui coûte également un demi-milliard de dollars par année aux contribuables.

Comme les données l'indiquent, ce sont donc des programmes très coûteux qui génèrent très peu de retombées, et qui ont sans doute même des répercussions économiques négatives pour les Canadiens. En plus de perdre l'argent des contribuables avec ces politiques fiscales, nous leur causons du tort.

Étant donné que le sujet est connexe, en principe, je vais faire écho à certaines remarques d'Alexandre en ce qui concerne le taux d'imposition des petites entreprises.

Un article récent publié cette année par le Fonds monétaire international s'attarde aux taux d'imposition des petites entreprises. L'article critique sévèrement les pays qui ont de telles politiques, y compris le Canada, mais sans s'y limiter. Le Canada est l'un des rares cas particuliers de pays qui proposent un traitement fiscal différent en fonction de la taille de l'entreprise. Le régime fiscal est comme tout autre système économique qui offre des incitatifs fiscaux à différentes personnes; il est toutefois étrange d'inciter une personne ou une entité à garder ses activités modestes. À vrai dire, les données démontrent qu'un groupe d'entreprises se trouvent juste sous le seuil.

Pourquoi voudriez-vous encourager une entreprise à rester petite? Il est déconcertant de constater qu'en 2016, les responsables de la politique fiscale n'ont pas encore compris ce principe. Il est stupéfiant qu'on propose de réduire le taux d'imposition des petites entreprises pour qu'il passe de 11 à 10,5 p. 100 — et certains envisagent même de le réduire à 9 p. 100, s'ils peuvent se le permettre.

Nous devrions normalement encourager les mesures qui stimulent la richesse et la croissance économique, comme l'entrepreneuriat, et inciter les gens à faire croître leur entreprise plutôt qu'à garder les opérations modestes. Il y a de bien meilleures façons d'y arriver, plutôt que de proposer une politique fiscale fondée sur la taille. Par exemple, la mesure pourrait reposer sur l'âge, sur l'investissement en recherche et développement, ou sur d'autres choses qui sont faites au Canada et ailleurs.

Nous avons dit que les programmes de fonds de travailleurs et d'actions accréditives coûtent environ un demi-milliard de dollars par année aux investisseurs, en pertes directes de recettes fiscales. Voilà qui totalise environ un milliard de dollars par année, sans compter les inefficacités relatives à la répartition des capitaux, ce

If you go to the small business tax cost, it's estimated to cost taxpayers about $3.5 billion in foregone revenues per year. So they are very expensive programs that we have to take a sober look at and ask ourselves, "What are we doing?" It just makes no sense whatever. It's not rocket science to figure this out; it's very obvious that these things shouldn't be done.

I could keep going on, but I see my time is up.

The Chair: I would like to welcome Senator Andreychuk, from Saskatchewan, to our meeting today. Thank you very much for participating. Also with us, Senator Percy Mockler from New Brunswick, from our steering committee. We have everybody represented. We had people flinching as you people went through some of the areas that were most affected with some of the negative elements of what comes out in the budget.

You both raised two parallel issues in terms of the business tax for small businesses, and the mineral tax. Could you suggest any improvements to be made to those two particular subjects? We criticized them for their strengths and weaknesses. The cost you mentioned of half a billion for each of them a year, so there's a billion dollars a year. You mentioned $3 billion. Is there anything that can be done to improve these two instruments?

Mr. Cumming: A few years ago, the federal labour sponsored tax credit was announced as being phased out. The Province of Ontario was the first to do this phase-out of their provincial program, and they effectively did that and got rid of it in 2011. The announcement of the phase-out started in 2005.

They replaced that program with a few other programs, one of which is an Ontario venture capital fund where the government effectively acted as a limited partner in a limited partnership structure where they invest in other privately managed funds that operate in the same way private venture capital does.

Those types of program structures have been very successful in other countries around the world. Some examples include Israel and Australia, and they work in a much better way, in the way that venture capital markets should work.

I would applaud Ontario for that change of taking a stance and getting rid of that program. I was very excited when I saw that the federal government was going to do the same phase-out as Ontario had done, and I was completely shocked when they announced they are bringing back this tax credit. I was just baffled.

Again, I'm speaking from the data. I'm not offering any opinions. This is based on empirical evidence from people who have absolutely no financial stake in the outcome of where this ends up, other than wanting to see good public policy. This is not

qui double probablement la valeur du préjudice économique causé.

Pour ce qui est du taux d'imposition des petites entreprises, on estime que la mesure coûte environ 3,5 milliards de dollars par année aux contribuables en pertes de revenus. Il s'agit donc de programmes très coûteux que nous devons examiner avec lucidité en nous demandant ce que nous sommes en train de faire. Cela n'a pas la moindre logique. Ce n'est pas sorcier à comprendre; il est évident que ces mesures doivent disparaître.

Je pourrais continuer, mais je vois que mon temps est écoulé.

Le président : Je tiens à souhaiter la bienvenue à la sénatrice Andreychuk, de la Saskatchewan, qui participe à la séance d'aujourd'hui. Je vous remercie infiniment de votre présence. Nous sommes aussi en présence du sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick, qui siège à notre comité de direction. Tout le monde est représenté. Certains ont bronché tandis que vous parliez des secteurs les plus touchés par les éléments négatifs qui découlent du budget.

Vous avez tous les deux soulevé des enjeux parallèles en ce qui concerne le taux d'imposition des petites entreprises et le crédit d'impôt pour exploration minière. Pourriez-vous nous proposer des améliorations à apporter à ces deux mesures? Nous leur reprochons leurs forces et leurs faiblesses. Vous avez dit que chaque mesure coûte un demi-milliard de dollars par année, ce qui totalise un milliard de dollars annuellement. Vous avez mentionné 3 milliards. Pouvons-nous faire quoi que ce soit pour améliorer ces deux programmes?

M. Cumming : Il y a quelques années, on avait annoncé le retrait progressif du crédit d'impôt fédéral relatif aux travailleurs. L'Ontario a été la première province à l'éliminer progressivement de son programme provincial, et elle s'en est débarrassé en 2011. L'annonce du retrait progressif remonte à 2005.

Ils ont remplacé le programme par quelques autres programmes, dont le Fonds ontarien de capital-risque pour lequel le gouvernement a joué le rôle de commanditaire dans une structure de société en commandite où l'on investit dans d'autres fonds gérés par le secteur privé qui fonctionnent de la même façon que les fonds de capital de risque.

Les structures de programme de ce genre ont connu beaucoup de succès dans d'autres pays, dont Israël et l'Australie, et elles fonctionnent beaucoup mieux, de la façon dont devraient fonctionner les marchés du capital de risque.

Je félicite l'Ontario d'avoir cette fois-ci pris position en se débarrassant de ce programme. J'étais très heureux de voir que le gouvernement fédéral allait procéder à la même élimination progressive que l'Ontario, et l'annonce du rétablissement de ce crédit d'impôt m'a donc profondément consternée. Je n'y comprends strictement rien.

Je m'appuie encore une fois sur les données. Je ne donne pas d'opinions. Mes propos s'appuient sur les données empiriques de personnes qui n'ont absolument aucun intérêt financier lié à ce qui sera fait à cet égard; ils veulent seulement qu'une bonne politique

just one or two people writing about this; many people are writing about this. These are well-accepted principles. This program should not be brought back in. It has caused immeasurable economic harm to Canadians since it was first introduced in the early eighties in Quebec, late eighties and early nineties in the other provinces. Alberta and Newfoundland are the only two provinces who haven't brought this in.

The Chair: Do you have anything you want to add to what Mr. Cumming has stated?

Mr. Laurin: I also favour eliminating the LSVCC tax credit. Right now they are mostly found in Quebec, Fonds de solidarité FTQ and Fondaction CSN, two very big labour sponsor funds. However, this is for venture capital, and venture capital should be to promote innovation, promote technological change, and high growth small businesses.

But that's not the mandate of Fonds de solidarité. The mandate is to create and keep jobs. That's a worthy mandate from a political perspective, but that's not what venture capital should be primarily used for.

Secondly, if you look at these two funds, about half of the investment is in publicly tradable investments, not the equity of private firms. Only 30 per cent is in private firms. They do that because there are redemptions. There are people reaching the threshold where they can take their money out. It's a retail product, so you have to keep some liquidity in it to ensure that you can meet those obligations. It's an operational constraint, but that money is not going to venture capital.

Thirdly, we've published, at the C.D. Howe Institute, Mr. Cumming's study on labour-sponsored venture capital funds. We published another study on venture capital, asking which fund is the best at promoting innovation with respect to patents. When innovation is measured in terms of patent creation, LSVCCs come last. They have no effect on patent creation, whereas venture capital in general has a lot of effect especially on private funds and institutional funds. Venture capital is very effective, but not the LSVCCs. This is probably for the reasons I have stated. For that reason, we supported it when Ontario eliminated the credit. We also supported it when the federal government gradually eliminated the credit. I understand why we're bringing it back now, but it's not really for venture capital and promoting the innovation and growth of high-risk technological firms. It's a job program.

publique soit adoptée. On ne parle pas d'une ou deux personnes qui écrivent là-dessus; il y en a beaucoup. Ce sont des principes bien acceptés. Ce programme ne devrait pas être rétabli. Sur le plan économique, il a causé un tort immense aux Canadiens depuis qu'il a été mis en place pour la première fois au début des années 1980 au Québec ainsi qu'à la fin des années 1980 et au début des années 1990 dans les autres provinces. L'Alberta et Terre-Neuve sont les deux seules provinces à ne pas l'avoir adopté.

Le président : Avez-vous quelque chose à ajouter à ce qu'a dit M. Cumming?

M. Laurin : Je suis également favorable à l'élimination du crédit d'impôt relatif aux SCRT. À l'heure actuelle, c'est surtout au Québec, où il y a le Fonds de solidarité de la FTQ et le Fondaction CSN, deux importants fonds de travailleurs, que l'on trouve ce genre de crédits d'impôt. Or, il est question de capital de risque, ce qui devrait servir à promouvoir l'innovation et les changements technologiques ainsi qu'à appuyer les petites entreprises à forte croissance.

Mais ce n'est pas le mandat du Fonds de solidarité, qui est plutôt de créer et de garder des emplois. C'est un mandat louable d'un point de vue politique, mais ce n'est pas à cela que devrait principalement servir le capital de risque.

Deuxièmement, en regardant ces deux fonds, vous constaterez qu'environ la moitié des investissements sont publiquement négociables et ne sont pas dans des instruments de capitaux propres d'entreprises privées, ce qui ne représente que 30 p. 100 des investissements. Ces fonds investissent ainsi parce qu'il y a des droits de rachat. Des personnes arrivent au point où elles peuvent retirer leur argent. C'est un produit destiné à la vente au détail, et il faut donc conserver des liquidités pour pouvoir satisfaire à ses obligations. C'est une contrainte opérationnelle, mais l'argent n'est pas investi dans du capital de risque.

Troisièmement, nous avons publié, à l'Institut C.D. Howe, l'étude de M. Cumming sur les fonds de capital de risque de travailleurs. Nous avons publié une autre étude sur le capital de risque qui cherche à déterminer quel est le meilleur fonds pour promouvoir l'innovation en matière de brevets. Lorsque l'innovation est mesurée en fonction de la création d'innovations brevetées, les SCRT occupent le dernier rang. Ces sociétés n'influencent pas la création d'innovations brevetées, contrairement au capital de risque qui a généralement une grande influence, surtout sur les fonds privés et les fonds institutionnels. Le capital de risque est très efficace, mais pas les SCRT, ce qui s'explique probablement par les raisons que j'ai mentionnées. C'est pourquoi nous avons appuyé l'Ontario lorsque la province a éliminé le crédit d'impôt et le gouvernement fédéral lorsqu'il l'a progressivement éliminé

Senator Eaton: You're distressed by some things. I remember last year sitting in the Senate Finance Committee discussing the move for pensions from age 65 to 67. The Dominion Institute told us that when pensions first came into being, the average Canadian lived to 66, so he stopped work, collected his pension and died, very conveniently.

Now the average age is well into their seventies, close to eighties. They were saying that it shouldn't be moved to 67 but should probably go to 74.

When you look at other OAC countries such as Germany, Australia, the United States and France all moving to 67, isn't that a terrible mistake that we're moving back to 65?

Mr. Laurin: I think it's a mistake. It's a mistake because when you think about the OAS, it's what people consider normal retirement age. If the OAS is at 65, then we will all plan our retirement to retire at 65 because it's a signal.

The office of the chief actuary said in its report that $8 billion a year would be saved by moving the retirement age to 67. So there are cost savings, obviously. But there is something even more important here. Retirement is expensive. If everyone plans to retire at 65 instead of 67, retirement becomes much more expensive to fund for everyone.

That's not the reality. What we're seeing now is that it's already starting. The average retirement age of Canadians has moved up tremendously. It's now about four years older than it was in the 1990s, and it's going to keep moving up, so we need to adjust the pension system to that reality.

If there is a problem with senior poverty, it could be addressed in a more targeted way.

Senator Eaton: Can you give us an example of a targeted way?

Mr. Laurin: It may be easier access to the welfare system or something different on the welfare system side. I don't know. Policymakers are really brilliant when it comes to finding solutions to targeted problems.

Senator Eaton: I agree. I was going off on a tangent.

Je comprends pourquoi nous le rétablissons maintenant, mais ce n'est pas vraiment pour favoriser le capital de risque et promouvoir l'innovation dans les entreprises de technologie à haut risque ainsi que leur croissance. C'est un programme d'emplois.

La sénatrice Eaton : Vous êtes préoccupé par certaines choses. Je me rappelle, alors que je siégeais au comité sénatorial des finances l'année dernière, avoir discuté de la hausse de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. L'Institut du Dominion nous a dit que lorsque la pension a été créée, le Canadien moyen vivait jusqu'à l'âge de 66 ans. Il arrêtait donc de travailler, touchait sa pension et décédait, ce qui était bien commode.

De nos jours, les gens décèdent en moyenne dans la soixante-dizaine avancée, près de la quatre-vingtaine. On disait que l'âge ne devait pas passer à 67 ans, mais probablement à 74 ans.

Si l'on tient compte de ce qui se fait dans d'autres pays, comme l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis et la France, qui font tous passer l'âge d'admissibilité à une pension à 67 ans, ne commettons-nous pas une terrible erreur en revenant à 65 ans?

M. Laurin : Je pense que c'est une erreur. C'est une erreur parce que les gens considèrent l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse comme l'âge normal de la retraite. Si l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse est de 65 ans, nous allons alors tous nous préparer à prendre notre retraite à l'âge de 65 ans; c'est un signal.

Dans son rapport, le Bureau de l'actuaire en chef affirme que 8 milliards de dollars pourraient être économisés chaque année en faisant passer l'âge de la retraite à 67 ans. De toute évidence, des économies sont réalisées, mais il y a quelque chose d'encore plus important à retenir. La retraite coûte cher. Si tout le monde prévoit prendre sa retraite à l'âge de 65 ans plutôt qu'à l'âge de 67 ans, elle devient beaucoup plus difficile à financer.

Or, ce n'est pas la réalité. Ce que nous voyons maintenant, c'est que cela commence déjà. L'âge moyen de la retraite au Canada a énormément augmenté. Les gens prennent maintenant leur retraite quatre ans plus tard qu'ils le faisaient dans les années 1990, et cette tendance se poursuivra. Nous devons donc adapter le régime de pension à cette réalité.

S'il y a un problème de pauvreté chez les aînés, il pourrait être réglé de manière beaucoup plus ciblée.

La sénatrice Eaton : Pouvez-vous nous donner un exemple de mesure ciblée?

M. Laurin : On pourrait faciliter l'accès au système d'aide sociale ou faire quelque chose de différent à cet égard. Je ne sais pas. Les décideurs sont vraiment brillants quand il s'agit de trouver des solutions à des problèmes ciblés.

La sénatrice Eaton : Je suis d'accord. Je digressais.

May I ask you a question on income splitting? You made the remark that if there are two family workers in a lower income bracket, the secondary worker gets taxed at a very high rate. Was it a mistake to kill the income-splitting tax or the possibility that people had?

Mr. Laurin: That's a politically charged question.

Senator Eaton: Just give me the facts.

Mr. Laurin: I'll give you the facts.

I published a study with Professor Kesselman in 2011 on income splitting. It was on the original proposal in the election platform of the Conservatives in 2011.

Senator Eaton: So you're telling us you have a conflict of interest?

Mr. Laurin: It was about pure income splitting, and we came out against it for a number of reasons. One reason was that it was a disincentive for the secondary earner to join the workforce. Another reason was the concentration of benefits to very wealthy families because of the structure of the credit.

To make a long story short, the new proposal was very different. The Family Tax Cut is not pure income splitting. That's because it is now a tax credit and not a deduction and it's limited to $2,000. This addressed most of the criticisms we had in our original proposal. The disincentive to work for the secondary earner pretty much disappeared because the secondary earner could earn up to $25,000 before being affected. The high concentration at the highest level of income was much less of a problem because it was now limited to $2,000.

It's much harder to criticize the new Family Tax Cut on the same basis that we criticized the original proposal, but there are still problems associated with it. It's a complex tax expenditure. We may not agree with the purpose, which is to equalize the tax burden among different types of families. Some people believe there's a horizontal inequality. Others believe there isn't. This is more subjective.

So in a way, what's left is a very subjective purpose, the horizontal equity of the ability to pay, and people disagree. The fact that it's been eliminated is mostly because it was very costly and the government needed money to implement the Canada Child Benefit.

Senator Lang: I would just like to follow up on Senator Eaton's question, going back to moving the retirement age from 65 to 67. I think I heard you correctly when you said that the demographics are changing dramatically and that the retirement age of Canadians has gone up by four years. Are you saying that most

Puis-je vous poser une question concernant le fractionnement du revenu? Vous avez dit que lorsqu'une famille compte deux travailleurs à faible revenu, le deuxième travailleur est imposé à un taux très élevé. Était-ce une erreur de mettre fin au fractionnement du revenu ou à la possibilité que les gens y aient recours?

M. Laurin : C'est une question politisée.

La sénatrice Eaton : Donnez-moi tout simplement les faits.

M. Laurin : Je vais donner les faits.

En 2011, j'ai publié avec le professeur Kesselman une étude sur le fractionnement du revenu. Elle portait sur la proposition initiale du programme électoral des conservateurs de 2011.

La sénatrice Eaton : Donc, vous nous dites être en situation de conflit d'intérêts, n'est-ce pas?

M. Laurin : L'étude portait sur le fractionnement pur du revenu, et nous nous y sommes opposés pour un certain nombre de raisons. L'une des raisons était que cela incitait le second titulaire de revenus à ne pas intégrer le marché du travail. Une autre raison était que la structure du crédit d'impôt avantageait surtout les familles très bien nanties.

Pour résumer, la nouvelle proposition était très différente. L'allégement fiscal pour les familles n'est pas un fractionnement pur du revenu, car il s'agit maintenant d'un crédit et pas d'une déduction d'impôt, et c'est limité à 2 000 $. Ces changements règlent en majeure partie ce que nous reprochions à la proposition initiale. L'effet dissuasif qui incitait le second titulaire de revenus à ne pas travailler a pratiquement disparu étant donné qu'il peut dorénavant gagner jusqu'à 25 000 $ avant d'être imposé à un taux élevé. La forte concentration des avantages chez les gens qui gagnent le plus cher n'est plus aussi problématique compte tenu de la nouvelle limite de 2 000 $.

Il est beaucoup plus difficile de critiquer le nouvel allégement fiscal pour les familles de la même façon que nous avons critiqué la proposition initiale, mais il y a encore des problèmes qui y sont associés. C'est une dépense fiscale complexe. Nous ne souscrivons peut-être pas à l'objectif, qui est d'égaliser le fardeau fiscal des différents types de familles. Certains croient qu'il y a une inégalité horizontale. D'autres ne sont pas de cet avis. C'est plus subjectif.

Donc, d'une façon, ce qui reste, c'est un objectif très subjectif, à savoir l'équité horizontale en ce qui a trait à la capacité de payer, et les gens ne s'entendent pas là-dessus. Dans les faits, le crédit a surtout été éliminé parce qu'il coûtait très cher et que le gouvernement avait besoin d'argent pour mettre en œuvre l'Allocation canadienne aux enfants.

Le sénateur Lang : J'aimerais juste donner suite à la question de la sénatrice Eaton à propos de faire marche arrière en faisant passer l'âge de la retraite de 67 à 65 ans. Je pense que je vous ai bien entendu quand vous avez dit que les données démographiques changent radicalement et que l'âge de la retraite

Canadians are retiring at 69 as opposed to 65? Is that what you said?

Mr. Laurin: No, because the average retirement age was closer to the 61 or 62 mark, and now it's closer to 65. But the projections have it going up.

Senator Lang: That's what I thought.

I would now ike to go to the area of equalization and transfer payments to the provinces and territories. We talk about the child credit and the various other tax incentives that have been put in place. Have you ever done a study in respect to how these affect the equalization payments for the territories and the provinces? My understanding is that when you make these adjustments, in some cases it affects the various formulas with the provinces. Sometimes they'll be affected due to an unintended consequence because the money is going somewhere else as opposed to the provinces. Perhaps you could comment on that.

Mr. Laurin: If I understand your question, you are asking about transfers to persons?

Senator Lang: What I'm asking is when you take the dollars and direct them to individuals, that has an indirect unintended consequence on the equalization formulas for the provinces and the territories and a shortfall that occurs because of that. Is that correct?

Mr. Laurin: No, I wasn't aware of that. The equalization formula is based on the differences in the tax base of each province. It's just equalizing to the average of the tax base. Those transfers are not taxable income anyway. I wasn't aware of that.

The Chair: It may be because of the fact that Senator Lang is related to the northern territories, which received a reduction. The reduction came through StatsCan and how they addressed the formula for the equalization payments. I think that's the issue. The government has made some adjustment, but the issue is specifically what caused the problem. What did StatsCan change in terms of the formula to change the amount of money that went to the territories?

Mr. Laurin: I'm not an expert on the territorial transfers. I couldn't really answer your question.

Senator Lang: Just to clarify, we're going to have the Premier of Yukon here on a video conference call later. I have been made aware that the Child Tax Benefit has affected, for whatever reason — I don't fully understand these formulas. I really don't know who does. At any rate, there's going to be a substantial financial shortfall of some kind in the transfers, and same with the northern resident deduction. There's an unintended consequence to the transfers to the territories as well.

des Canadiens a augmenté de quatre ans. Dites-vous que la plupart des Canadiens prennent leur retraite à 69 ans plutôt qu'à 65 ans? Est-ce bien ce que vous avez affirmé?

M. Laurin : Non, car l'âge moyen de la retraite était plus près de 61 ou 62 ans, et il se rapproche maintenant de 65 ans, mais il augmente selon les projections.

Le sénateur Lang : C'est ce que je pensais.

J'aimerais maintenant aborder le sujet de la péréquation et des paiements de transfert aux provinces et aux territoires. Nous parlons du crédit pour enfants et des divers autres incitatifs fiscaux qui ont été mis en place. Avez-vous déjà fait une étude sur la façon dont cela a une incidence sur les paiements de péréquation aux territoires et aux provinces? Je crois comprendre que lorsqu'on fait ce genre de rajustements, ils ont dans certains cas une incidence sur les différentes formules employées pour les provinces. Il arrive parfois que ce soit attribuable à une conséquence inattendue du fait que l'argent ne soit pas versé aux provinces et se retrouve ailleurs. Vous pourriez peut-être formuler des observations à ce sujet.

M. Laurin : Si je comprends votre question, vous parlez de transferts aux personnes?

Le sénateur Lang : Ce que je demande, c'est s'il y a une conséquence imprévue indirecte sur les formules de péréquation utilisées pour les provinces et les territoires, et, par conséquent, un manque à gagner lorsqu'on prend l'argent et qu'on le remet à des personnes. Est-ce bien le cas?

M. Laurin : Non, je n'en étais pas conscient. La formule de péréquation s'appuie sur les différentes assiettes fiscales des provinces. Il est tout simplement question de répartir les paiements en fonction de la moyenne des assiettes fiscales. De toute façon, ces transferts ne sont pas des revenus imposables. Je n'étais pas conscient de cette conséquence.

Le président : C'est peut-être parce que le sénateur Lang a des liens avec les territoires du Nord, qui ont reçu un montant réduit. La réduction provient de Statistique Canada et de la façon dont le ministère s'est penché sur la formule des paiements de péréquation. Je pense que c'est cela le problème. Le gouvernement a effectué des rajustements, mais la question est précisément ce qui est à l'origine du problème. Quels changements Statistique Canada a-t-il apportés à la formule pour changer le montant d'argent remis aux territoires?

M. Laurin : Je ne suis pas un expert des transferts aux territoires. Je ne pourrais pas vraiment répondre à votre question.

Le sénateur Lang : Je tiens à préciser que le premier ministre du Yukon comparaîtra plus tard par vidéoconférence. On m'a dit que la prestation fiscale pour enfants a eu, pour une raison ou une autre, une incidence sur — je ne comprends pas parfaitement ces formules... Je ne sais pas vraiment qui les comprend. De toute façon, il y aura une sorte de manque à gagner considérable dans les transferts, et c'est la même chose pour ce qui est de la déduction pour habitants de régions éloignées. Il y a également une conséquence imprévue sur les transferts aux territoires.

Then the transfer payments were affected, and in a five-year period there's going to be a $100 million shortfall to the territories if it stays in effect. I was wondering how that affected the provinces, because there's only so much money in the coffers. When you take money from here, there's got to be an effect over there somewhere, and it may be referred to as unintended consequences. This might be an area that you will want to look at.

The Chair: Moving ahead, Senator Mitchell.

Senator Mitchell: I'd like to ask a variety of questions, actually. I'm interested in your comments on venture capital markets, and I get the issue of the labour funds. You both focused on R&D. It seems to me it should be the emphasis in promoting business. Why is that it? Not all businesses are in the business of developing technology, certainly not in my province of Alberta where we develop certain kinds of technology for sure, but not all small businesses do that.

Second, don't small businesses have problems that big businesses don't have? I get that you want to make them bigger, but they have capital and market access problems, and capacity problems to attract the kind of quality people they need to develop to a bigger scale, marketing problems, all kinds of things.

Mr. Cumming: Yes, I agree that those are issues faced by small businesses, but the fix for those is certainly not through these investment schemes that misallocate capital and don't help. When you look at any of the economic metrics in terms of what happens to a small business when it receives venture capital or what happens to one of these exploration schemes that's through a tax flow-through benefit, the results are drastically worse on average relative to not being in those schemes.

So if you take specifically the context of venture capital, the investors are supposed to be value-added active investors that are providing not merely their due diligence before investment but providing financial, strategic and human resource advice, putting in company stock option plans and doing things that are going to help them go from being small to large. Often that's in the case of technology industries, but venture capital and private equity funds sometimes invest in other industries as well.

If you have a labour sponsor setup, the typical fund manager has a huge portfolio per person, so they simply don't have the time to allocate the attention needed to grow the business that they invest in from small to large. So portfolio sizes, depending on the particular fund you look at, could be anywhere from double,

Les paiements de transfert ont donc été touchés, et, dans une période de cinq ans, il y aura un manque à gagner de 100 millions de dollars pour les territoires si ces mesures restent en vigueur. Je me demandais de quelle façon les provinces étaient touchées, car le montant d'argent qui se trouve dans les coffres n'est pas inépuisable. Quand on y prend de l'argent, cela a une incidence ailleurs, ce qu'on pourrait qualifier de conséquence imprévue. C'est peut-être une question sur laquelle vous voudrez vous pencher.

Le président : Nous allons poursuivre avec le sénateur Mitchell.

Le sénateur Mitchell : En fait, j'aimerais poser une multitude de questions. Je m'intéresse à vos observations sur les marchés du capital de risque, et je comprends la question des fonds de travailleurs. Vous avez tous les deux mis l'accent sur la recherche et le développement. Il me semble que c'est là-dessus que devrait être axée la promotion des entreprises. Pourquoi devrait-il en être ainsi? Ce ne sont pas toutes les entreprises qui se consacrent à la mise au point de technologies, certainement pas dans ma province, l'Alberta, où nous mettons évidemment au point certains types de technologie, mais pas dans toutes les petites entreprises.

Deuxièmement, les petites entreprises n'ont-elles pas des problèmes que les grandes entreprises n'ont pas? Je comprends que vous vouliez qu'elles prennent de l'expansion, mais elles ont des problèmes de financement et d'accès aux marchés, de la difficulté à attirer le genre de personnes qualifiées dont elles ont besoin pour mener des activités à plus grande échelle, ainsi que des problèmes de mise en marché, ce genre de choses.

M. Cumming : Oui, je conviens que les petites entreprises sont aux prises avec ces problèmes, mais la solution à ces problèmes ne passe certainement pas par ces stratagèmes qui font en sorte que l'argent est mal investi et qui n'aident pas. Lorsqu'on regarde les différents indicateurs économiques qui portent sur les petites entreprises qui, par l'entremise d'un de ces stratagèmes exploratoires, se procurent du capital de risque sous forme de transferts fiscaux, on constate que les résultats sont bien pires en moyenne que si l'entreprise n'avait pas recouru à ces stratagèmes.

Donc, dans le cas précis du capital de risque, les investisseurs sont censés être des investisseurs actifs à valeur ajoutée qui non seulement exercent une diligence raisonnable avant d'investir, mais qui offrent aussi des conseils financiers et stratégiques ainsi que des conseils en matière de ressources humaines. Ils proposent des régimes d'options d'achat d'actions et font des choses qui aident les petites entreprises à prendre de l'expansion. C'est souvent ainsi dans les industries de haute technologie, mais il arrive parfois que les fonds de capital de risque et les fonds de capital-investissement investissent aussi dans d'autres industries.

Le gestionnaire de fonds de travailleurs type a un énorme portefeuille, et il n'a donc tout simplement pas le temps d'accorder l'attention nécessaire à la croissance des entreprises dans lesquelles il investit, des petites aux grandes. La taille du portefeuille, selon le fonds concerné, peut être deux, trois ou

triple, sometimes ten times the size of a regular venture capital fund, which means the allocation of intention is totally distorted, and that's a direct effect of the tax scheme. There's no proper time allocation.

The results are extremely inefficient and low. The results, not just in terms of patent creation, but other things that investors care about, like generating companies that are eventually going to be acquired or go public on a stock exchange, they are much less likely to happen through one of these tax schemes. It's unfortunate that we would spend money on that.

Alberta did a good thing by not bringing in this scheme in the first place, one of two provinces — Newfoundland is the other one — and it's unfortunate that bringing it back federally is being contemplated.

Senator Mitchell: Alberta and Newfoundland now have pretty serious economic trouble, extraneous to this.

What would you do? You're not saying that you would give tax credits to bigger businesses to encourage people to get big. Are you saying there should be no tax scheme or lower taxes generally? Should everyone have lower taxes? I get your argument that the labour-sponsored funds don't work.

Mr. Cumming: If you're going to set up other investment schemes, you could do it in the way that Ontario did, for example, through a limited partnership scheme, which has been shown to work in other countries.

If you want to do it through the tax system, having tax incentives to stay small isn't the right way to go. We know this from the IMF study done recently, amongst others, but you could set up other programs for being young, for instance, or starting up.

More generally, we know that start-up rates are much lower when tax rates generally are higher, but there are other ways to incentivize people to grow through the tax system and not encourage them to stay small through the tax system.

It's odd that the flow-through share issue and the LSVCC is on our list, because the one not on the list that hasn't been talked about, perhaps because it's such a politically charged one, is the higher marginal tax rates at the top level.

Without saying anything other than this, it is strictly from the studies done by academics that have no vested interest in this. For example, a recent paper published in the *American Economic Review* by some professors at Harvard estimate that when you increase the top marginal tax rates, the subsequent reduction in real GDP is commensurate. So a 1 per cent increase in tax rates at

parfois dix fois plus grande que la taille du portefeuille d'un fonds ordinaire de capital de risque, ce qui signifie que la répartition de l'intention est complètement faussée, ce qui est un effet direct du stratagème fiscal. Le temps dont on dispose n'est pas bien réparti.

Les résultats sont extrêmement inefficaces et insuffisants, non seulement pour ce qui est de la création d'innovations brevetées, mais aussi pour autres choses qui tiennent à cœur aux investisseurs, comme la création d'entreprises qui finiront par être achetées ou cotées en bourse, ce qui est beaucoup moins susceptible de se produire à l'aide d'un de ces stratagèmes fiscaux. Il est regrettable de dépenser de l'argent là-dessus.

L'Alberta a bien fait de ne pas avoir eu recours à ce stratagème, comme une seule autre province — Terre-Neuve —, et il est regrettable que l'on envisage de le rétablir à l'échelle fédérale.

Le sénateur Mitchell : L'Alberta et Terre-Neuve éprouvent maintenant des difficultés économiques plutôt graves, qui ne sont pas liées à cela.

Que feriez-vous? Vous ne dites pas que vous accorderiez des crédits d'impôt aux grandes entreprises pour inciter les gens à leur faire prendre de l'expansion. Dites-vous qu'il devrait n'y avoir aucun stratagème ou que nous devrions réduire les impôts de manière générale? Est-ce que tout le monde devrait bénéficier d'impôts moins élevés? Je comprends ce que vous dites au sujet des fonds de travailleurs qui ne fonctionnent pas.

M. Cumming : Si vous voulez mettre en place d'autres programmes d'investissement, vous pourriez procéder comme l'a fait l'Ontario, par exemple, au moyen d'une société en commandite, ce qui a fonctionné dans d'autres pays.

Si vous voulez passer par le régime fiscal, les incitatifs fiscaux qui encouragent les entreprises à demeurer petites ne sont pas la bonne façon de procéder. C'est ce que nous a appris l'étude menée dernièrement par le FMI — pour ne nommer que celle-là —, mais vous pourriez mettre sur pied d'autres programmes destinés aux jeunes entreprises ou aux entreprises en démarrage.

De façon plus générale, nous savons que le taux des entreprises en démarrage est beaucoup plus faible lorsque les taux sont généralement plus élevés, mais le régime fiscal offre d'autres moyens d'encourager les gens à faire croître leurs entreprises plutôt qu'à maintenir leur petite taille.

Il est étrange que les actions accréditives et le crédit d'impôt relatif aux SCRT figurent sur notre liste, car il y a une mesure qui n'y figure pas et dont on n'a pas parlé — peut-être parce qu'elle est très politisée —, à savoir les taux marginaux d'imposition plus élevés des fourchettes supérieures.

Je me contenterai de dire strictement ce que l'on trouve dans les études menées par des universitaires qui ne sont aucunement concernés. À titre d'exemple, dans un article récent publié dans l'*American Economic Review* par des professeurs de l'Université Harvard, il est estimé que la hausse des taux marginaux d'imposition les plus élevés est proportionnelle à la réduction

the top marginal level gives rise to conservatively a 1 per cent reduction in real GDP in future years. That multiplier, depending on what you look at, could even be higher at 2 to 3 per cent.

There is a Brookings Institution paper on this as well. Why is that? Well, these things directly affect savings, investment and the labour supply. If you couple that policy with these other directed policies through labour funds and flow-through shares, that's harm on top of harm; so you're paying for those expensive policies with another policy that isn't necessarily efficient.

Oddly enough, that also ties into other things to do with financing retirement and the old age benefit up to 65. These things are quite closely related to one another.

Senator Marshall: I wanted to talk about the small business tax rate. Over the past number of years, people say small businesses are the engine of the economy, and it seems like the big businesses got a bad name.

I was very interested in what you had to say about tax rates. It sounds like by not further decreasing the tax rate for small businesses that the government is doing something right. Is that the right conclusion?

Mr. Cumming: The trouble with these small business tax rates is if you look at the differential, simply a 4 per cent differential for $500,000 in income, that's $20,000. The benefit to any single firm isn't that large, and as Alexandre pointed out, it may be directed to people that don't necessarily need that type of benefit, such as a professional corporation that's intended to stay small.

It's an expensive program that's perhaps over-inclusive in its scope as to who you're trying to help and has a built-in disincentive to grow large, so you have an artificial incentive to stay below that barrier.

If you want to encourage things like R&D or people starting businesses, you can do that through other tax programs. Some of these are highlighted in this recent International Monetary Fund paper where they look at these programs around the world and which ones are good and bad. The one that comes out highlighting Canada in this study is that the small business tax credit makes absolutely no sense.

subséquente du PIB réel. Donc, une hausse d'un point de pourcentage des taux marginaux d'imposition les plus élevés donne lieu, au bas mot, à une réduction d'un point de pourcentage du PIB réel dans les années à venir. Ce multiplicateur, selon ce qui est pris en considération, peut parfois même être plus élevé et atteindre deux ou trois points de pourcentage.

La Brookings Institution a également publié un article à ce sujet. Elle s'est penchée sur la question parce que ces choses ont une incidence directe sur les économies, les investissements et la main-d'œuvre. Si nous combinons cette politique aux autres politiques exécutées par l'entremise de fonds de travailleurs et d'actions accréditives, cela revient à multiplier le tort causé; vous payez donc ces politiques coûteuses au moyen d'une autre politique qui n'est pas nécessairement efficace.

Curieusement, c'est également lié à d'autres questions associées à l'épargne en vue de la retraite et à l'âge de 65 ans pour être admissible à la Sécurité de la vieillesse. Ces questions sont étroitement liées.

La sénatrice Marshall : Je voulais parler du taux d'imposition des petites entreprises. Depuis quelques années, les gens disent que les petites entreprises sont le moteur de l'économie, et il semble que les grandes entreprises aient mauvaise réputation.

Ce que vous aviez à dire à propos des taux d'imposition m'a beaucoup intéressée. Il semble que le gouvernement fasse une bonne chose en ne diminuant pas davantage le taux d'imposition des petites entreprises. Est-ce la conclusion qu'il faut tirer?

M. Cumming : Le problème avec le taux d'imposition des petites entreprises, c'est qu'un simple écart de quatre points de pourcentage par tranche de 500 000 $ de revenu donne un montant de 20 000 $. L'avantage offert à une entreprise n'est pas si considérable, et, comme Alexandre l'a souligné, les organisations qui en profitent, comme les ordres professionnels qui sont destinés à demeurer petits, n'ont peut-être pas nécessairement besoin de ce genre d'avantage.

C'est un programme coûteux dont la portée peut être jugée trop inclusive lorsqu'on connaît les organisations que vous voulez aider et que l'on constate que cela encourage certaines de ces organisations à ne pas prendre d'expansion. Il y a donc un incitatif artificiel à demeurer en deçà du seuil.

Si vous voulez encourager des choses comme la recherche et le développement ou les gens qui démarrent des entreprises, vous pouvez recourir à d'autres programmes fiscaux. L'article récent du Fonds monétaire international, dans lequel sont examinés les programmes de ce genre partout dans le monde pour déterminer lesquels sont bons et lesquels sont mauvais, souligne certains de ces programmes. Dans cette étude, ce qu'on retient du Canada, c'est que le crédit d'impôt pour les petites entreprises n'a absolument aucun sens.

It's not that we don't want to help small businesses; we want to help them with a program that's going to be less expensive to taxpayers and will generate the economic result that we're trying to get at.

Senator Marshall: Is it true that small businesses are the engine of the economy? What's the data showing?

Mr. Cumming: Certainly every large business was at one time small. Google or Apple, all these famous companies, started out small. What we're hoping is these companies that were small are going to become large and successful. We don't want any impediments along the way that might discourage that, and one such impediment here is built into the tax system. Instead, we want to encourage these businesses to become large and successful.

There's a lot of innovation and "intrapreneurship" amongst large organizations. Again, the basic idea is that the tax system should be encouraging growth and not encouraging folks to stay small.

Senator Andreychuk: I sit on another committee where we're looking at encouraging small- or medium-sized businesses to go more than national. They never bring up the tax rate either as a positive or negative. What they're saying is there are too many impediments to growth. It's different if you're manufacturing a widget and all of a sudden it takes off in the world. That's growth.

They particularly made a comment about lifestyle small businesses aren't really growing. Well, that's where women are, and they do grow. There are jewelry and yoga businesses, things that are unique and innovative, and they're telling us they can't grow because they've got too many impediments, such as regulations. They cannot take their small business and spend the time because they don't have the resources. They have to find other resources to grow.

Everyone talks innovation, and they're saying, "You're not helping us innovate." They're not saying much about the tax rate.

Mr. Laurin: The small business tax rate is an extremely broad measure. It's not targeted at all. It's targeted to all businesses that are small. We know that some businesses are small and they don't have growth ambitions; we know that. Some people even use a small business tax rate as a tax planning device; we also know that.

It's a very expensive tax credit. We also know that large businesses are more productive. To the extent that this large, expensive program leads to higher tax rates on other corporations that are more productive, our recent studies have shown that it's actually an economically inefficient program because there is

Ce n'est pas comme si nous ne voulions pas aider les petites entreprises; nous voulons les aider avec un programme qui coûtera moins cher aux contribuables et qui donnera les résultats économiques que nous essayons d'obtenir.

La sénatrice Marshall : Est-il vrai que les petites entreprises sont le moteur de l'économie? Qu'en est-il selon les données?

M. Cumming : Toutes les grandes entreprises ont déjà été petites. Des entreprises comme Google ou Apple, toutes ces entreprises célèbres, étaient petites au départ. Ce que nous espérons, c'est que les petites entreprises deviennent grandes et prospères. Nous ne voulons pas d'obstacles qui pourraient nuire à leur croissance, et l'un de ces obstacles au pays fait partie intégrante du régime fiscal. Nous voulons plutôt encourager ces entreprises à devenir grandes et prospères.

Il y a beaucoup d'innovation et d'« intrapreneuriat » au sein des grandes organisations. Une fois de plus, l'idée de base est que le régime fiscal devrait encourager la croissance et décourager les entreprises de petite taille à demeurer ainsi.

La sénatrice Andreychuk : Je siège à un autre comité qui examine des moyens d'encourager les PME à mener des activités à l'échelle internationale. Leurs représentants ne parlent jamais du régime fiscal comme étant positif ou négatif. Ce qu'ils disent, c'est qu'il y a trop d'obstacles à la croissance. C'est différent lorsqu'on fabrique un gadget que l'on s'arrache soudainement dans le monde entier. C'est ce que j'entends par croissance.

Ils ont notamment dit que les petites entreprises qui cherchent à soutenir un mode de vie ne prennent pas vraiment d'expansion. Eh bien, c'est là que se trouvent les femmes, et leurs activités gagnent en importance. Il s'agit de bijouteries et de centres de yoga, de choses uniques et innovatrices, et les propriétaires de ces entreprises nous disent qu'ils ne peuvent pas prendre d'expansion compte tenu du nombre trop élevé d'obstacles, notamment en matière de réglementation. Ils ne peuvent pas consacrer suffisamment de temps à leurs petites entreprises à défaut d'avoir les ressources nécessaires. Ils doivent trouver d'autres ressources pour prendre de l'expansion.

Tout le monde parle d'innovation, et ils nous disent que nous ne les aidons pas à innover. Ils ne disent pas grand-chose au sujet du taux d'imposition.

M. Laurin : Le taux d'imposition des petites entreprises est une mesure extrêmement vaste. Elle n'est aucunement ciblée et vise toutes les petites entreprises. Nous savons que certaines entreprises de petite taille ne cherchent pas à prendre de l'expansion; nous le savons. Certaines personnes utilisent même le taux d'imposition des petites entreprises comme un instrument de planification fiscale; nous sommes également au courant de cette pratique.

C'est un crédit d'impôt très coûteux. Nous savons également que les grandes entreprises produisent davantage. Nos dernières études ont montré que cette mesure vaste et coûteuse est inefficace sur le plan économique, car l'avantage fiscal qu'elle procure — dont la portée est beaucoup trop vaste — cause plus de tort que de

more damage created by having a higher tax rate on other businesses to pay for that tax preference because the preference is overly broad. So it should be more targeted to those businesses that really want to grow.

The Chair: Thank you. I hate to cut this short, because there are lots of questions that we want to continue to ask you, but we thank you, gentlemen, for your participation today. It's very kind of you, and we look forward to seeing you again.

I'd like to welcome the Premier of the Yukon, the Honourable Darrell Pasloski.

Good morning, sir. How are you?

Hon. Darrell Pasloski, Premier of Yukon: Good morning, senator. It's a pleasure to be listening to you. I don't have you on the screen, but I've got the audio very clearly.

The Chair: We've had an interesting morning so far, and we have spent the last few weeks looking at various elements of the budget. It was brought to our attention, not only through the media but by Senator Dan Lang, some of the challenges that you've faced.

Would you like to start with an opening comment? How much time, sir, can you give us?

Mr. Pasloski: About 20 minutes.

The Chair: Is that okay? Perfect. If you would like to start, please go ahead.

Mr. Pasloski: Good morning, everyone. Thank you, Senator Smith, for the introduction and for the opportunity, senators, to speak with you today. It certainly is a great pleasure to be with you all this morning, and a delight to be in front of the Senate Finance Committee.

As you are all aware, Yukon and each of the Northern territories are in a unique position amongst our provincial neighbours, especially economically.

As premier and as finance minister, I am proud of how our government has invested in our citizens and our territory despite our challenges. Today Yukoners enjoy truly an incredible quality of life. Obviously, the hard work of Yukoners is the biggest factor when it comes to this, but our government also has a role to play.

In April, I had the pleasure of presenting our budget. I'd like to quickly note a few big-picture achievements, and then I'm happy to speak to any of them in detail during the Q&A that will follow.

Our government has been supporting Yukoners by investing in the sectors that need it the most, to the benefit of our economy as a whole. Our budget showed a commitment to the personal well-being of each and every Yukoner through investments in

bien en étant financé par la hausse du taux d'imposition d'autres entreprises qui produisent davantage. Le crédit d'impôt devrait donc cibler davantage les entreprises qui veulent vraiment prendre de l'expansion.

Le président : Merci. Je regrette de devoir mettre un terme à la discussion, car il y a beaucoup d'autres questions que nous voudrions vous poser. Nous vous remercions de votre participation, messieurs. C'est très aimable de votre part, et nous avons hâte de vous revoir.

Je souhaite la bienvenue au premier ministre du Yukon, l'honorable Darrell Pasloski.

Bonjour, monsieur. Comment allez-vous?

L'honorable Darrell Pasloski, premier ministre du Yukon : Bonjour, monsieur le sénateur. C'est un plaisir de vous entendre. Je ne vous vois pas à l'écran, mais je vous entends très bien.

Le président : L'avant-midi a été intéressant jusqu'à maintenant, et nous avons passé les dernières semaines à examiner différents éléments du budget. Nous avons pris connaissance, non seulement par l'entremise des médias, mais aussi grâce au sénateur Dan Lang, de difficultés auxquelles vous êtes confronté.

Voulez-vous commencer par une déclaration liminaire? Combien de temps pouvez-vous nous donner, monsieur?

M. Pasloski : Environ 20 minutes.

Le président : Est-ce bien? Parfait. Si vous voulez commencer, je vous prie de prendre la parole.

M. Pasloski : Bonjour à tous. Je vous remercie de m'avoir présenté, sénateur Smith, et je remercie tous les sénateurs de me donner l'occasion de témoigner. C'est avec beaucoup de plaisir que je me joins à vous ce matin; je suis ravi de comparaître devant le comité sénatorial des finances.

Comme vous le savez tous, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont dans une position unique par rapport à leurs voisins provinciaux, notamment sur le plan économique.

En tant que premier ministre et ministre des Finances, je suis fier de la façon dont notre gouvernement a investi dans nos citoyens et notre territoire malgré les difficultés auxquelles nous faisons face. De nos jours, les Yukonais jouissent vraiment d'une qualité de vie exceptionnelle. De toute évidence, c'est surtout attribuable à leur travail acharné, mais notre gouvernement a également un rôle à jouer.

En avril, j'ai eu le plaisir de présenter notre budget. J'aimerais vous présenter brièvement quelques-unes de nos réussites, et je serai heureux d'en discuter plus en détail pendant les séries de questions qui suivront.

Notre gouvernement appuie les Yukonnais en investissant dans les secteurs où les besoins sont les plus criants, ce qui est avantageux pour l'ensemble de notre économie. Notre budget témoigne de notre engagement à l'égard du bien-être personnel de

health care, education and infrastructure, while supporting local businesses. We've invested in the environment and clean energy. We've reduced Yukon's environmental footprint while also supporting job creation through investments such as major energy efficiency retrofits.

We're proud to not only present a surplus in 2016-17 but also maintain absolutely no net debt. Perhaps most importantly, we did this while we continue to hold taxes low for Yukoners.

The theme that runs through each of these accomplishments is fiscal accountability. With fiscal accountability we have fiscal stability, which allows us as a government to make better policy decisions and financial investments.

One of the reasons we can point to these accomplishments and enjoy economic stability year after year is because of the ongoing partnership we have with the federal government. The Northern residents deduction and Yukon's Territorial Formula Financing transfer, or the TFF, are some of the arrangements that have helped us better serve Yukoners.

We rely on the stability and cooperation between the federal and territorial governments to make informed and principled decisions. This stability allows our government to plan and to make informed budgeting decisions for the benefit of Yukoners, and this is where I'd like to focus the remainder of my time.

I'd like to start with the Northern residents deduction. The federal budget raised the Northern resident deduction amount quite significantly, from $8.25 to $11 per day. That number jumps even higher, from $16.50 to $22 a day, when no other member of the household claims the deduction.

We are, of course, very supportive of these changes, as it puts money back into the pockets of hard-working Yukoners, and it shows that the federal government recognizes the unique challenges that we face in the North. This adjustment is estimated to save Yukoners in the neighbourhood of $6.3 million annually. However, it's easy to overlook the fine print, which is that it becomes a change to what is referred to as the common tax base.

The federal changes to the common tax base, specifically to what may be considered taxable income, directly impact every province and territory.

chaque habitant du Yukon; nous avons investi dans les soins de santé, l'éducation et les infrastructures, en plus d'appuyer les entreprises locales. Nous avons investi dans le secteur de l'environnement et des énergies propres. Nous avons réduit l'empreinte environnementale du Yukon tout en appuyant la création d'emplois grâce à divers investissements, comme ceux consentis pour d'importantes modernisations écoénergétiques.

En ce qui concerne l'exercice 2016-2017, nous sommes fiers de dire que non seulement nous aurons un surplus, mais que nous n'aurons absolument aucune dette nette. Plus important encore, peut-être, nous l'avons fait tout en maintenant des impôts bas pour les contribuables du Yukon.

Ces réalisations ont un fil conducteur : la responsabilité financière. Cette responsabilité financière favorise la stabilité financière, ce qui permet au gouvernement de prendre de meilleures décisions en matière de politiques et d'investissements financiers.

Ces réussites ainsi que la stabilité économique dont nous profitons année après année découlent notamment de notre partenariat continu avec le gouvernement fédéral. La déduction pour les habitants de régions éloignées et les transferts de la formule de financement des territoires — la FFT — versés au Yukon comptent parmi les arrangements qui nous ont aidés à mieux servir les Yukonnais.

Nous misons sur la stabilité et la coopération entre le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux pour prendre des décisions éclairées et réfléchies. Cette stabilité permet au gouvernement du Yukon de planifier et de prendre des décisions budgétaires éclairées avantageuses pour les Yukonnais, et c'est là-dessus que je vais me concentrer pendant le temps qui me reste.

J'aimerais d'abord parler de la déduction pour les habitants de régions éloignées. Dans le budget fédéral, la déduction pour les habitants de régions éloignées a été augmentée de façon importante, passant de 8,25 $ à 11 $ par jour. La déduction offerte lorsqu'une seule personne d'un ménage en fait la demande est plus élevée; elle est passée de 16,50 $ à 22 $ par jour.

Nous sommes évidemment très favorables à ces changements, car on permet aux Yukonnais de conserver une plus grande partie de l'argent qu'ils ont durement gagné. De plus, ces changements démontrent que le gouvernement reconnaît les difficultés propres aux régions nordiques. On estime que cet ajustement permettra aux contribuables yukonnais d'économiser environ 6,3 millions de dollars annuellement. Il est toutefois facile de négliger certaines subtilités; dans les faits, ces changements se traduisent par un passage à ce qu'on appelle l'assiette fiscale commune.

Les changements apportés par le fédéral à l'assiette fiscale commune, en particulier par rapport à ce qu'on pourrait considérer comme des revenus imposables, ont un effet direct sur toutes les provinces et tous les territoires.

In our case, of the $6.3 million to be saved by Yukoners through the Northern residents deduction, nearly $2 million will come out of the Yukon treasury. Because of the direct impact on Yukon's bottom line, federal consultation and dialogue with their territorial partner would not only have been welcomed but I believe would have been the appropriate thing to do. Dialogue is the cornerstone of cooperation, and cooperation is how we get results for citizens, and good results obviously contribute to the high quality of life for the people that we serve.

We find the same issue with the Territorial Formula Financing changes. Our government makes a principled effort to ensure there is stability and services provided to our citizens year after year. Federal transfers play a role in helping us provide that stability.

As you're aware, changes to the Territorial Formula Financing calculations occurred this year. It was disappointing that after our concerns about the scale of the changes had been raised with Minister Morneau, only partial concessions were made to soften the blow. While it was an abrupt break from the usual cooperation that we experience with the federal government, we understand that this is a reality, and we adapted to accommodate it.

Because our government has worked hard to be in a position of financial strength, we were able to absorb these unilateral changes and still manage our finances in a way to be in a surplus. But it's fair to say that this approach is certainly less than ideal. With that in mind, a big reason our government has been able to make stable economic decisions is because of the commitment to cooperation with our federal partner, and of course we certainly remain committed to that.

We believe that the dialogue we're having right now with the federal government regarding potential infrastructure investments is a chance to collaborate even better and to get important results for Yukoners.

I know we share a belief with the federal government that infrastructure can have a positive impact on the environment, the economy and the daily lives of real people. I'm confident that we will learn from these past experiences and work together to make solid infrastructure investments. It's to the benefit not only of our citizens but Canadians from coast to coast to coast.

With that, I'd like to turn it over to the honourable members, if you have any questions.

Dans notre cas, près de 2 millions de dollars des 6,3 millions de dollars économisés par l'intermédiaire de la déduction pour les habitants de régions éloignées offertes aux contribuables yukonnais proviendront du trésor public du Yukon. Étant donné l'incidence directe de ces changements sur la situation financière du Yukon, le fédéral aurait dû entreprendre une consultation et un dialogue avec son partenaire territorial. Non seulement cela aurait été bien accueilli, mais c'était la chose à faire, à mon avis. Le dialogue est la pierre angulaire de la collaboration, et c'est grâce à cette collaboration qu'on obtient des résultats pour les citoyens. Et, évidemment, les bons résultats contribuent à la grande qualité de vie des personnes que nous servons.

Le même problème se pose dans le cas des changements apportés à la formule de financement des territoires. Notre gouvernement se fait un devoir d'offrir aux habitants du territoire une stabilité et des services, année après année. Les transferts fédéraux nous aident à offrir cette stabilité.

Comme vous le savez, les changements apportés pour le calcul de la formule de financement des territoires ont eu lieu cette année. Nous avons fait part de nos préoccupations au sujet de l'ampleur des changements au ministre Morneau, et il a été décevant de constater que malgré cela, on n'a fait que des concessions partielles pour atténuer les répercussions. Bien qu'il s'agisse d'une rupture fondamentale par rapport à la collaboration que nous avions habituellement avec le gouvernement fédéral, nous comprenons que c'est la réalité. Nous nous sommes adaptés en conséquence.

Notre gouvernement a fait des efforts considérables pour assainir ses finances, ce qui nous a permis d'absorber les répercussions de ces changements unilatéraux et de gérer les finances du territoire de façon à avoir un surplus. Il est toutefois juste de dire que cette approche est loin d'être idéale. Cela dit, une des principales raisons pour lesquelles notre gouvernement a su prendre des décisions économiques cohérentes, c'est son engagement à collaborer avec son partenaire fédéral. Nous sommes évidemment déterminés à maintenir cette collaboration.

Nous considérons que les discussions actuelles que nous avons avec le gouvernement fédéral concernant de possibles investissements en infrastructures représentent une occasion d'améliorer cette collaboration et d'obtenir des résultats importants pour la population du Yukon.

Je sais pertinemment que le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral conviennent que les infrastructures peuvent avoir une incidence positive sur l'environnement et l'économie, et sur la vie de monsieur et madame Tout-le-monde. Je suis convaincu que nous tirerons des leçons de nos expériences passées et que nous pourrons travailler ensemble pour investir de façon importante dans les infrastructures. Ce sera avantageux non seulement pour les citoyens du Yukon, mais pour tous les Canadiens d'un océan à l'autre.

Je suis maintenant prêt à répondre aux questions des membres du comité.

The Chair: Thank you, Mr. Premier.

Senator Lang: Thank you. I should welcome you here. I know you are travelling and you are making the time to be here.

A number of weeks ago witnesses appeared before this committee in respect to questions on the transfer of payments to the territories. I want to quote a Mr. McGirr who said, "Essentially the feedback we've been getting has been positive," even though there was a very significant cuts in the transfer payments. He continued:

> . . . the Premier of Yukon seemed to be a little upset the day of the announcement, but since that time we have not heard any sort of grumblings or complaints. I'm taking that to mean that the territories have been positive to the change.

I'd like you to comment in respect to that particular statement, Mr. Premier. Also, how much of a shortfall will Yukon experience this year with the changes that have been made? Would you like to comment on the other two territories as well? If this change stays in effect, how much of a shortfall will we see in the next five years?

Mr. Pasloski: Thank you, senator. I'd have to say that the statement made by the official a few weeks ago was incorrect. Certainly as soon as we found out about this change to the TFF, we began dialogue with the federal government, specifically with the federal minister. It was through those conversations we saw the amount of the reduction go from $23 million annually down to a shortfall of $6.5 million.

Am I satisfied with that? No. I do believe in the principles of the TFF. Two of those principles are stability and predictability. I know that when we've had technical changes to the TFF in the past, historically what the federal government has done is ensure that they made us whole with those changes.

I believe that while there was a $6.5 million shortfall, because of the financial strength that we've had, we've been able to continue to run with the surplus. However, we feel that that statement was incorrect. In fact, I continue today to advocate for the reinstatement of the full amount as per agreement on the TFF.

What we're looking at potentially on a go-forward basis over the next five years is between a $30 million and $35 million impact to the territorial government, and that is a significant amount of money for a small territory.

I can't really comment on the other two territories. I know that they, too, didn't have full restoration of their TFF. I have heard some of the conversations occurring right now in the Northwest Territories. I believe that they currently have a wage freeze in place with their government and have looked at some reduction in programming as well in their situation, but I can't really comment any further on that.

Le président : Merci, monsieur le premier ministre.

Le sénateur Lang : Merci. Soyez le bienvenu. Je sais que vous êtes en déplacement et que vous avez pris le temps de témoigner au comité malgré votre horaire chargé.

Il y a quelques semaines, le comité a accueilli divers témoins qui ont répondu à des questions sur les paiements de transfert aux territoires. J'aimerais citer M. McGirr, qui a dit ceci au sujet des réactions aux modifications, malgré les compressions importantes des paiements de transfert : « En gros, elles sont positives. » Puis, il a ajouté ce qui suit :

> [...] le premier ministre du Yukon semblait un peu contrarié le jour de l'annonce, mais depuis, nous n'avons entendu aucune plainte. J'en conclus que les territoires voient les modifications de façon positive.

Monsieur le premier ministre, j'aimerais avoir vos commentaires sur cette affirmation. J'aimerais aussi savoir quel sera le manque à gagner pour le Yukon cette année en raison des changements qui ont été apportés. Aimeriez-vous également faire des commentaires dans les deux autres territoires? Si ces modifications demeurent en vigueur, quel sera le manque à gagner pour les cinq prochaines années?

M. Pasloski : Merci, sénateur. Je dois dire que la déclaration faite par le fonctionnaire il y a quelques semaines était inexacte. Dès que nous avons pris connaissance des modifications à la FFT, nous avons entrepris un dialogue avec le gouvernement fédéral, en particulier avec le ministre fédéral. C'est à ce moment-là que nous avons appris que les transferts annuels de 23 millions de dollars étaient réduits de 6,5 millions de dollars.

Suis-je heureux de la situation? Non. Je crois fermement aux principes de la FFT, parmi lesquels on trouve notamment la stabilité et la prévisibilité. Je sais que lorsque des modifications techniques ont été apportées à la FFT dans le passé, le gouvernement fédéral avait l'habitude de nous consulter au préalable.

À mon avis, nous avons réussi à maintenir un surplus en raison de la solidité des finances publiques du territoire, malgré le manque à gagner de 6,5 millions de dollars. Nous considérons toutefois que cette affirmation était inexacte. En fait, je réclame toujours le rétablissement de financement initial, conformément à l'entente sur la FFT.

On estime que cela pourrait représenter une perte se situant entre 30 et 35 millions de dollars pour le gouvernement pour les cinq prochaines années, ce qui est une somme importante pour un petit territoire comme le nôtre.

Je ne peux pas vraiment faire de commentaires au sujet des deux autres territoires. Je sais qu'ils n'ont pas réussi non plus à obtenir le plein rétablissement du financement de la FFT. J'ai pris connaissance de certaines discussions qui ont lieu actuellement dans les Territoires du Nord-Ouest, où un gel salarial a été imposé à la fonction publique, je crois. On envisage aussi des réductions liées aux programmes en raison de la situation, mais je ne peux en dire plus à ce sujet.

Senator Lang: There are some other aspects that are affecting the transfer payments. Perhaps you could comment on the question of the new child care deductions and how that is going to affect the transfers to the Government of Yukon. Also please comment on the amount of money with the Northern resident tax deduction. Thirdly, would you be supportive of an observation coming out of this committee to request the government to go back to negotiations and to reinstate the shortfall that the Government of Yukon and other Northern territories are experiencing?

The Chair: Mr. Premier, you look like you played contact sports because you wanted to write those questions down. Were you hit in the head a lot when you were young? We caught you.

Mr. Pasloski: I would have loved the opportunity to play more football. Physically, I probably had the right body shape to play; I just never had the opportunity. It would have been a lot of fun to do that.

To your last question, yes, I would support a recommendation to have the federal government re-engage with the territories. We had a five-year arrangement. We are now into year three of the five-year arrangement. I had suggested previously to the minister that the time to look at changes would have been when those discussions on a new five-year arrangement were going to begin.

As I mentioned, historically when there have been changes as a result of technical modifications to the TFF, the federal government in the past has always made us whole.

When it comes to the Canada Child Benefit, there is an impact because if we are now providing more money that is not taxable to individuals, we'll lower their net income. In the case of people who are receiving social services or on the edge of it, it will have an impact in terms of what those costs could be potentially to the territorial government.

At this point we are working closely with federal officials and working towards fully understanding the entire impact of the Canada Child Benefit. The federal government has provided us with some time to engage with the officials on that. We look forward to having those discussions with them.

Senator Eaton: Thank you very much.

Do you feel the loss of the TFF has been made up by more money being given to Northern residents, and the fact you have gone from $11 to $16, $16 to $20? In other words, do you think putting more money directly into peoples' pockets has offset your loss to your territorial government?

Mr. Pasloski: I would disagree.

Le sénateur Lang : D'autres aspects ont une incidence sur les paiements de transfert. Vous pourriez peut-être présenter vos observations sur les nouvelles déductions de frais de garde d'enfants et nous dire quel effet cela aura sur les transferts au gouvernement du Yukon. J'aimerais aussi avoir vos commentaires, s'il vous plaît, sur le montant de la déduction pour les habitants de régions éloignées. Troisièmement, seriez-vous favorables à ce que le comité recommande que le gouvernement reprenne les négociations et qu'il redonne aux gouvernements du Yukon et des autres territoires les sommes qu'ils ont perdues?

Le président : Monsieur le premier ministre, nous vous avons démasqué; on dirait que vous avez été un adepte de sports de contact, car vous vouliez prendre en note toutes ces questions. Avez-vous reçu beaucoup de coups à la tête lorsque vous étiez jeune?

M. Pasloski : J'aurais aimé avoir l'occasion de jouer plus souvent au football. J'avais probablement le physique de l'emploi, mais je n'en ai jamais eu l'occasion. Cela aurait été très amusant.

En ce qui concerne votre dernière question, je suis certainement favorable à une recommandation visant à inviter le gouvernement fédéral à reprendre les discussions avec les territoires. Nous avons un accord de cinq ans, nous en sommes actuellement à la troisième année. J'ai déjà indiqué au ministre que ces modifications auraient dû être étudiées avant d'entreprendre les discussions sur un nouvel accord de cinq ans.

Comme je l'ai indiqué, le gouvernement fédéral avait l'habitude, dans le passé, de regrouper les territoires pour tout changement découlant de modifications techniques à la FFT.

Quant à l'Allocation canadienne pour enfants, elle aura certes une incidence, car si nous offrons désormais aux particuliers des prestations non imposables plus élevées, cela entraînera une baisse de leur revenu net. Dans le cas des gens qui reçoivent des prestations d'aide sociale ou qui pourraient en recevoir, cela pourrait avoir une incidence sur les coûts potentiels pour le gouvernement territorial.

Nous travaillons actuellement en étroite collaboration avec les fonctionnaires fédéraux afin d'avoir une compréhension exhaustive de l'incidence de l'Allocation canadienne pour enfants. Le gouvernement fédéral nous a accordé du temps pour examiner ces questions avec les fonctionnaires. Nous avons hâte de participer à ces discussions.

La sénatrice Eaton : Merci beaucoup.

Selon vous, les pertes associées à la FFT sont-elles compensées par l'augmentation des sommes versées aux habitants du Nord et par les augmentations successives de 11 $ à 16 $, puis de 16 $ à 20 $? Autrement dit, croyez-vous que donner plus d'argent directement aux contribuables compense les pertes du gouvernement territorial?

M. Pasloski : Non.

Senator Eaton: I'm just asking you the question. I don't agree or disagree.

Mr. Pasloski: I would point to examples such as health care. Providing money directly to the pockets of Yukoners, which we do support, doesn't do anything to help us advance our priorities or Yukoners' priorities around health care and around education as well.

As a government we have not raised taxes, but giving the money directly to Yukoners is an acknowledgment of the higher costs and challenges that exist in the North. However, we do have an agreement which has been in place for a number of years, the TFF, that has a formula which articulates predictability and stability. Being shorted on that results in increased challenges for the government to provide the programs and services Yukoners expect and should be able to receive.

Senator Eaton: I understand that. Our books say that it is the result of a revision to the public sector data within Statistics Canada microeconomic accounts. Would that have anything to do with your demographics? Is there a change in demographics? Has the population fallen somewhat in the North?

Mr. Pasloski: No, we've had population growth for a number of years. My understanding is this methodological change in data is a result of data that occurred nationally and is impacting the territories. I would reiterate that when these technical changes have occurred to TFF in the past, the government has always ensured that they made the territories whole and that there wasn't a financial penalty for that.

Senator Eaton: Thank you, Mr. Premier.

Senator Lang: They've taken $6 million out of the transfer payments and perhaps made adjustments for the Northern tax credit of $6 million. It wasn't the understanding of the negotiations with the Government of Yukon that they were going to take money out of the transfer payments to pay for another federal program. I don't think that is a fair assessment to make. Maybe the Premier wants to further comment on that.

Mr. Pasloski: I would agree with that, senator. As I mentioned in my opening comments, part of the challenge with this was the notification. When it came to changes in the TFF, we were notified in the early part of December that there was going to be a change coming forward effective April 1 of the 2016-17 fiscal year, that we would in fact receive $23 million less than what was anticipated through the TFF.

La sénatrice Eaton : Je pose simplement la question. Je ne suis ni d'accord ni en désaccord.

M. Pasloski : Je pourrais vous donner des exemples, comme les soins de santé. Redonner de l'argent directement aux Yukonnais — une mesure à laquelle nous sommes favorables — ne nous aide aucunement pour l'avancement de nos priorités ou celles de la population en matière de soins de santé et d'éducation.

Le gouvernement du Yukon n'a pas augmenté les taxes et impôts, mais redonner de l'argent directement à la population constitue une reconnaissance des coûts plus élevés et des difficultés propres aux régions nordiques. Nous avons cependant un accord qui est en place depuis de nombreuses années, la FFT, qui est fondée sur les principes de prévisibilité et de stabilité. La réduction de ces transferts complique la tâche du gouvernement pour la prestation de programmes et de services auxquels les Yukonnais s'attendent et auxquels ils devraient avoir accès.

La sénatrice Eaton : Je comprends. Selon nos documents, cela découle d'une révision des données du secteur public dans les Comptes macroéconomiques de Statistique Canada. Serait-ce lié d'une façon ou d'une autre à des questions démographiques? Y a-t-il eu des changements démographiques? La population du Nord a-t-elle diminué?

M. Pasloski : Non; la population est en croissance depuis un certain nombre d'années. Je crois comprendre que le changement de méthodologie pour ces données découle de l'utilisation de données nationales ce qui a une incidence sur les territoires. Je répète que lorsque des modifications techniques ont été apportées à la FFT dans le passé, le gouvernement s'assurait toujours de regrouper les territoires, et cela n'entraînait aucune sanction financière.

La sénatrice Eaton : Merci, monsieur le premier ministre.

Le sénateur Lang : Le montant des transferts a été réduit de 6 millions de dollars, et il y a peut-être un ajustement de 6 millions de dollars relativement à la déduction pour les habitants de régions éloignées. Dans les négociations avec le gouvernement du Yukon, on n'avait pas laissé entendre qu'on réduirait les paiements de transfert pour financer un autre programme du gouvernement fédéral. Je ne crois pas qu'il soit juste d'y aller d'une telle affirmation. Monsieur le premier ministre, vous avez peut-être un commentaire à faire à ce sujet.

M. Pasloski : Je suis d'accord avec vous sur ce point, sénateur. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, le problème est partiellement lié à la façon dont on a pris connaissance des changements. Nous avons été avisés des modifications à la FFT au début du mois de décembre, et on nous a indiqué que les modifications entreraient en vigueur à compter du 1er avril pour l'exercice de 2016-2017, et que nous recevrions 23 millions de dollars de moins que prévu dans le cadre de la FFT.

I think that speaks to the financial management of our government. I appreciate the work that was done by Minister Morneau when it came to reducing that decrease from a $23 million reduction in anticipated revenues down to only a $6.5 million reduction.

As I've also said, I am encouraged about some of the programs that are going forward that both the Yukon government and the federal government know are important to Canada but specifically to the North, and those are infrastructure investments. I'm very supportive of the infrastructure investments. They will create jobs in the short term, which I'm very supportive of, but we're also going to create the necessary infrastructure that we need over the long-term horizon to help us, in terms of my vision, see this territory become a net contributor to this country one day.

The Chair: Do you have time for one more question, sir?

Mr. Pasloski: One question.

The Chair: After the answer, could you give us a 30-second summary: What message do you want to leave us with today? That will be after Senator Marshall asks you a question.

Senator Marshall: What's the budget of the Yukon? Did you say that you're projecting a surplus this year?

Mr. Pasloski: Our total budget is between $1.3 billion and $1.4 billion for the current fiscal year. We have tabled a budget with an approximately $9.5 million surplus.

Each of our budgets during this current mandate has been tabled with a modest surplus, and we have ended each year with a surplus. We're also in the very fortunate position at this time to have net financial resources. In fact, we have a small amount of money in the bank.

Senator Marshall: So I would say that the cuts related to your fiscal position probably compare to other provinces and territories. That's what it sounds like to me.

Mr. Pasloski: I think $6.5 million to a province may not be as significant as it is to a territory with a much smaller budget. You're correct there. Because of our financial position, I think we were able to absorb that and still come forward with a modest surplus. However, it did require us to make some tough decisions to be able to get to a position of surplus for the current fiscal year.

Senator Marshall: But $6.5 million is still a lot of money, regardless of what your budget is.

Mr. Pasloski: Agreed.

Senator Marshall: Thank you.

Je pense que cela reflète l'excellente gestion financière de notre gouvernement. Je suis très reconnaissant du travail effectué par le ministre Morneau pour réduire de 23 millions de dollars à 6,5 millions de dollars la baisse des transferts prévus.

Comme je l'ai aussi indiqué, je suis encouragé par la mise en œuvre de programmes d'investissements dans les infrastructures, auxquels je suis très favorable. Le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral en reconnaissent l'importance pour le Canada et en particulier pour le Nord. Ces emplois favoriseront la création d'emplois à court terme, ce à quoi je suis très favorable, et nous permettront également de mettre en place les infrastructures essentielles dont nous avons besoin à long terme pour que ce territoire devienne un jour, selon la vision que j'en ai, un contributeur net à l'économie canadienne.

Le président : A-t-on le temps de vous poser une dernière question, monsieur?

M. Pasloski : Oui.

Le président : Après la réponse, pourriez-vous nous donner un résumé, en 30 secondes? Quel message voulez-vous que nous retenions aujourd'hui? Vous pourriez le faire après la question de la sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : Quel est le budget du Yukon? Vous avez indiqué que vous prévoyez un surplus cette année; ai-je bien compris?

M. Pasloski : Notre budget total pour l'exercice actuel se situe entre 1,3 milliard et 1,4 milliard de dollars. Dans le budget que nous avons déposé, nous prévoyons un surplus d'environ 9,5 millions de dollars.

Nous avons prévu un surplus modeste dans chacun des budgets que nous avons présentés au cours de notre mandat actuel, et nous avons enregistré un surplus à la fin de chaque exercice. Nous sommes aussi en position avantageuse actuellement, car nous avons des ressources financières nettes. En fait, nous avons des réserves modestes.

La sénatrice Marshall : Je dirais donc que les compressions auxquelles vous êtes aux prises sont probablement comparables à celles des autres provinces et territoires. C'est du moins l'impression que cela me donne.

M. Pasloski : Je pense que pour une province, un montant de 6,5 millions de dollars n'a pas autant d'importance que cela peut avoir pour les territoires ayant un budget beaucoup plus petit. Vous avez raison. Je pense que notre situation financière nous a permis d'absorber cette réduction et d'enregistrer malgré tout un modeste surplus. Nous avons toutefois été obligés de prendre des décisions difficiles pour obtenir un surplus pour l'exercice en cours.

La sénatrice Marshall : Peu importe le budget, 6,5 millions de dollars représentent quand même une grosse somme.

M. Pasloski : Je suis d'accord.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie.

The Chair: Could you give us a 30-second summary of the message you want to leave us with today?

Mr. Pasloski: First off, senator, thank you for the opportunity to have a conversation with the committee.

As a wrap-up, I would say that collaboration and coordination between our governments is very important. There are many areas where our governments have the same focus; as I've mentioned, infrastructure is certainly one of those opportunities.

However, my message would be that we have an agreement that has been in place with the federal government for a number of years, and that is the TFF. I would encourage the committee to urge the government to return to the table to ensure that when we do make changes to the TFF, they don't result in impacting the amount of money we should get based on the formula. Two of the fundamental principles of the Territorial Formula Financing agreement are stability and predictability. Certainly, without them it becomes very difficult for a government of our size to be able to react to unpredictability and still be able to provide those programs and services that are very important to the citizens of Yukon.

The Chair: Thank you very much, Mr. Premier, for your time. Most appreciated. Have a great day.

Mr. Pasloski: It's been a pleasure. Thank you very much.

The Chair: Colleagues, I'd like to welcome our third witness today, from the Canadian Federation of Independent Business, Monique Moreau, Director, National Affairs.

Do you have an opening statement to make?

Monique Moreau, Director, National Affairs, Canadian Federation of Independent Business: I do. Thank you, senator.

Thank you for the opportunity to be here today to share CFIBs perspective on the budget implementation act, Bill C-15. You should have a slide presentation in front of you that I would like to walk you through in the next few minutes. It should be a full-page colour presentation. If you have the one with the words, it might not be the most up to date, so we'll make that note with the chair.

CFIB is a not-for-profit, non-partisan organization representing more than 109,000 small- and medium-sized businesses across Canada that collectively employ more than 1.25 million Canadians and account for $75 billion, or nearly half, of Canada's GDP. Our members represent all sectors of the economy and are found in every region of the country.

Le président : Pouvez-vous résumer en 30 secondes le message que vous voulez que nous retenions aujourd'hui?

M. Pasloski : Tout d'abord, monsieur le président, je tiens à vous remercier de m'avoir donné la possibilité de discuter avec les membres du comité.

En conclusion, je dirais que la collaboration et la coordination entre nos gouvernements sont essentielles. Nous avons les mêmes priorités dans de nombreux secteurs, notamment pour ce qui est des infrastructures, comme je l'ai mentionné.

Cependant, ce que j'aimerais que vous reteniez, c'est que la formule de financement des territoires, ou FFT, est une entente avec le gouvernement fédéral qui existe depuis plusieurs années. J'invite le comité à exhorter le gouvernement à reprendre les négociations pour s'assurer que les changements apportés à la FFT n'aient pas d'incidence sur les sommes d'argent que nous devons obtenir en fonction de cette formule. La stabilité et la prévisibilité sont deux principes fondamentaux de l'entente sur la FFT. Sans elles, un petit gouvernement comme le nôtre peut difficilement faire face à des situations imprévisibles tout en continuant à offrir les programmes et les services auxquels les habitants du Yukon accordent une grande importance.

Le président : Nous vous remercions du temps que vous nous avez consacré, monsieur le premier ministre. Nous vous en sommes reconnaissants et vous souhaitons une excellente journée.

M. Pasloski : Tout le plaisir a été pour moi. Merci beaucoup.

Le président : Chers collègues, je voudrais souhaiter la bienvenue à notre troisième témoin de la journée. Il s'agit de Monique Moreau, directrice des Affaires nationales à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

Souhaitez-vous faire une déclaration préliminaire?

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante : Oui. Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous faire part du point de vue de la FCEI sur la loi d'exécution du budget, le projet de loi C-15. Vous devriez avoir devant vous une présentation que j'aimerais passer en revue au cours des prochaines minutes. Si vous avez la présentation qui contient les commentaires et non celle en couleur qui occupe toute la page, vous n'avez probablement pas la version la plus récente. Je tiens à le signaler au président.

La FCEI est un organisme non partisan sans but lucratif qui représente plus de 109 000 petites et moyennes entreprises de tout le Canada. Ensemble, elles emploient plus de 1,25 million de Canadiens et contribuent au PIB à hauteur de 75 milliards de dollars, soit près de la moitié de celui-ci. Nos membres sont présents dans tous les secteurs de l'économie et toutes les régions du pays.

Collectively, Canada's SMEs employ 70 per cent of Canadians working in the private sector and are responsible for the bulk of new job creation. Addressing issues of importance to them can have widespread impact on job creation and the economy.

We are a survey research-based organization, and one of these surveys is the "Business Barometer," which you should also have in the package provided. Our latest barometer shows that small business confidence remained cool in May, sitting at 58.2 or dropping one point from our previous barometer in April. Ideally we want to see this index somewhere between 65 and 70 when the economy is growing at its full potential. Measures that can help boost small business confidence are critical right now to help kick-start the economy.

One thing I'd like to address right off the top on slide 4 is there seems to be a myth circulating that small business owners are quite rich and are stuffing money under their mattresses. Anyone with a small business background will tell you how hard it is, especially in the early years, to survive as a small business.

To unpack this notion, you have data from the latest household census which shows how much money employees make compared to the incorporated businesses or their employers. You'll see that I have drawn a line around the $80,000 to $99,000 mark. If you look left of that line, you'll see that the vast majority of employees make more money than their employers. We're using this chart to remind policymakers that small business owners themselves are also part of the middle class.

If the government wants to kick-start the economy, it needs to help inspire business confidence. How do you build that confidence? You address the issues of highest importance to small business. As you can see on slide 5, the top issues of concern are the total tax burden, followed by government debt and deficit. The cost of employment insurance is also a concern for nearly half of our members.

We also ask our members how government can best help them grow their business. On slide 6 you will see that the vast majority, or 83 per cent of our members, have identified reducing the small business corporate income tax rate as helping their business performance the most, followed by a reduction in EI rates and CPP rates, which I will address in a few moments. We believe there are good reasons to have a lower small business tax rate, as it helps to offset some of the increased costs borne by smaller companies.

Les PME canadiennes emploient globalement 70 p. 100 des Canadiens qui travaillent dans le secteur privé et ce sont elles qui créent la majeure partie des nouveaux emplois. Aborder les enjeux qui sont importants pour elles peut avoir un effet généralisé sur la création d'emploi et sur l'économie.

Notre organisme effectue des recherches par sondages. L'un de ces sondages, qui est intitulé « Baromètre des affaires », devrait se trouver dans la trousse que vous avez reçue. Notre dernier baromètre, qui date du mois de mai, a révélé une confiance modérée des petites entreprises, qui se situe à 58,2 p. 100 ou a baissé d'un point par rapport au baromètre du mois d'avril. Idéalement, quand l'économie est en période de croissance optimale, ce pourcentage se situe entre 65 et 70 p. 100. Il est essentiel de mettre en place dès maintenant des mesures qui peuvent contribuer à renforcer la confiance des petites entreprises pour donner un coup de fouet à l'économie.

En ce qui concerne la diapositive 4, je voudrais parler dès le départ du mythe qui représente les propriétaires de petites entreprises comme des gens très riches qui cachent de l'argent sous leur matelas. Tous ceux qui ont de l'expérience dans de petites entreprises vous diront à quel point il est difficile de survivre, surtout pendant les premières années.

Pour réfuter cette idée, nous présentons les données du dernier recensement des ménages qui montrent le salaire des employés par rapport au revenu des entreprises constituées en société ou des employeurs. Vous remarquerez que j'ai tracé une ligne à la hauteur de 80 000 $ à 99 000 $. À gauche de cette ligne, vous constaterez que la grande majorité des employés gagnent plus que leur employeur. Ce graphique nous permet de rappeler aux décideurs que les propriétaires de petites entreprises font eux aussi partie de la classe moyenne.

Pour donner un coup de fouet à l'économie, le gouvernement doit contribuer à donner confiance aux entreprises. Comment fait-on pour inspirer cette confiance? Il faut aborder les enjeux auxquels les petites entreprises accordent le plus d'importance. Comme le montre la diapositive 5, leurs principales préoccupations sont le fardeau fiscal global, suivi par la dette et le déficit publics. Près de la moitié de nos membres s'inquiètent également du coût de l'assurance-emploi.

Nous demandons aussi à nos membres quels sont les meilleurs moyens que pourrait utiliser le gouvernement pour les aider à prendre de l'expansion. À la diapositive 6, vous constaterez que la grande majorité de nos membres, soit 83 p. 100 d'entre eux, ont indiqué que le meilleur moyen d'améliorer le rendement de leur entreprise serait de réduire le taux d'imposition du revenu des petites entreprises, suivi par la diminution du taux de cotisations à l'AE et au RPC, dont je parlerai dans quelques instants. Nous estimons qu'il existe de bonnes raisons pour réduire le taux d'imposition des petites entreprises, car cela contribue à éponger certains coûts accrus que doivent assumer les petites compagnies.

Given that the total tax burden was a concern for over three quarters of our members, and 82 per cent identified a reduction in the small business tax rate as helping their business, it should come as no surprise to senators that the small business community was very disappointed when the reduction of the small business rate was deferred in Budget 2016.

Our number one ask today is that you ensure that the scheduled reduction of the small business tax rate remains intact. This was an election promise made by the Prime Minister and, in fact, all party leaders prior to the election.

One of the criticisms of decreasing the small business tax rate is that the $500,000 threshold acts as a barrier to growth. If you look at the chart on slide 8, which contains data from the Department of Finance, you'll see that there are very few businesses that hover around that mark, and in fact some do jump over it.

Another announcement in Budget 2016 that came as a surprise to our members was the conclusion of the passive versus active review as you see on slide 9. This is an issue for our small business members who operate campgrounds and self-storage facilities. The legislation is designed to capture someone who works full time, maybe rents a few apartments on the side, and to ensure that that rental or passive income is properly taxed.

However, there are legitimate businesses getting caught in this outdated legislation simply because they have five or fewer employees; a family-run business where the spouse and their partner are working together, for example. As a result they are getting audited occasionally to the tune of tens of thousands of dollars, and as a result these businesses have to close.

Earlier I mentioned that our members identified taxes as a priority issue. On slide 10 we asked them to break this total tax burden down, and you'll see that payroll taxes are the most burdensome for 74 per cent, or nearly three quarters of our members. I am going to focus on employment insurance.

I'd like to turn your attention to slide 11. You will see a chart showing the rates employers have paid for last year and this year. If you look at the column for 2016, employees are paying $1.88 per $100 of EI assessable payroll; big businesses are paying $2.63, or essentially 1.4 times that amount; and smaller businesses are paying $2.24, or approximately 1.2 times the amount. This is because the Small Business Job Credit is still in effect, which our business owner members were very supportive of.

We know Budget 2016 reduced the employee rate substantially by 27 cents, as you see in the 2017 column. The rate big businesses pay is also going to come down by 38 cents. But because there was

Étant donné que plus des trois quarts de nos membres ont désigné le fardeau fiscal global comme une préoccupation et que 82 p. 100 d'entre eux ont déclaré qu'une diminution du taux d'imposition des petites entreprises les aiderait, les sénateurs ne doivent pas s'étonner que le milieu des PME soit très déçu de la décision prise dans le budget de 2016 de reporter la réduction du taux d'imposition des petites entreprises.

Aujourd'hui, notre grande priorité consiste à vous demander de veiller à ce que la réduction prévue du taux d'imposition des petites entreprises demeure en place. C'était l'une des promesses électorales du premier ministre et, par ailleurs, de tous les chefs de parti avant les élections.

Ceux qui s'opposent à une réduction du taux d'imposition des petites entreprises soutiennent que le seuil des 500 000 $ est un obstacle à la croissance. Dans le graphique qui figure à la diapositive 8, qui est fondé sur des données du ministère des Finances, vous verrez que très peu d'entreprises gravitent autour de ce seuil et même que certaines le franchissent.

Nos membres ont également été surpris par l'annonce, dans le budget de 2016, de l'annulation de l'examen du revenu tiré d'une entreprise exploitée activement par rapport au passif, tel qu'indiqué à la diapositive 9. Cela constitue un problème pour nos petits entrepreneurs qui exploitent des terrains de camping ou des installations d'entreposage libre-service. La loi est conçue de façon à ce qu'une personne qui travaille à temps plein, et qui loue peut-être quelques appartements en parallèle, paie sa juste part d'impôt sur le revenu passif tiré de la location.

Il y a toutefois des entreprises légitimes qui se trouvent prises dans les filets de cette loi désuète tout simplement parce qu'elles ont cinq employés ou moins. Il peut s'agir par exemple d'une entreprise familiale où les deux conjoints travaillent ensemble. Par conséquent, ces entreprises font l'objet de vérifications occasionnelles qui leur coûtent des dizaines de milliers de dollars, ce qui les oblige à mettre fin à leurs activités.

J'ai dit plus tôt que la fiscalité est un enjeu prioritaire pour nos membres. Nous leur avons demandé de décomposer le fardeau fiscal global, et vous constaterez à la diapositive 10 que les charges sociales représentent le fardeau le plus lourd pour 74 p. 100 de nos membres, soit près des trois quarts d'entre eux. Je vais maintenant m'attarder à l'assurance-emploi.

J'aimerais attirer votre attention sur la diapositive 11. Le tableau montre les taux payés par les employeurs l'année dernière et cette année. Dans la colonne pour 2016, les employés paient 1,88 $ par tranche de 100 $ de rémunération cotisable; les grandes entreprises paient 2,63 $, soit 1,4 fois ce montant; et les petites entreprises paient 2,24 $, ou environ 1,2 fois ce montant. Il en est ainsi parce que le Crédit pour l'emploi visant les petites entreprises, une mesure que nos membres propriétaires d'entreprise appuyaient sans réserve, est encore en vigueur.

Nous savons que le budget de 2016 a réduit sensiblement le taux de cotisation des employés de 27 cents, comme on le voit dans la colonne 2017. Le taux payé par les grandes entreprises

no announcement regarding the renewal of or perhaps the introduction of a similar rate for small businesses, their rate actually going up.

Another element that employers are counting on was the youth hires credit. It was a 12-month break on employment premiums for employers who hire a youth between the ages of 18 to 24. This EI holiday was also cancelled in Budget 2016.

In addition to EI rates increasing next year, our members are concerned with the potential risk for an increase in CPP premiums. We know that the finance minister is personally committed, as you see on slide 13, where we've excerpted a segment of his budget speech. This is the largest payroll tax that business owners pay, so we ask them what the impact of a CPP premium increase would be on their business.

The answer is on the next slide. If you look on slide 14, 67 per cent of our members indicated that a CPP increase would put pressure on them to freeze or cut salaries, while nearly half said they would have to reduce investments in their business. Over a third said they'd have to decrease their number of employees.

Lastly, an issue I'd like to raise that we are spending a lot of time on as an organization is succession. As you see on slide 15, two thirds of small business owners are planning to exit their business in the next 10 years. This is an area where government can help, by allowing small business owners to pass the business on to their children. The sale of a business not only helps small business owners with financing their own retirement, but it has become an important tool to help finance the next generation of entrepreneurs.

Succession planning is even harder for those looking to pass their business to their children. Right now it is more expensive in Canada to sell a business to your children than it is to a third party. This is why we support Bill C-274, which hopes to address this issue.

This concludes my remarks, and I look forward to answering your questions.

The Chair: Thank you very much.

Senator Mitchell: My first question addresses your last comment. Why is it more expensive to pass a business to the next generation than to sell to a stranger?

Ms. Moreau: It's the way the legislation is designed. In the 1980s, there was this option for farmers, fishers and small business owners, but there were some issues around fraud at that time so they closed that off.

diminue quant à lui de 38 cents. Toutefois, rien n'a été annoncé par rapport à la reconduction du taux pour les petites entreprises ou à l'introduction d'un taux semblable, et on constate une augmentation de leur taux.

Les employeurs comptaient également sur le crédit d'impôt à l'embauche de jeunes employés. On accordait aux employeurs qui engageaient des jeunes de 18 à 24 ans un congé de cotisations à l'assurance-emploi d'un an. Ce congé a été aboli lui aussi dans le budget de 2016.

Au-delà de la hausse des cotisations à l'assurance-emploi annoncée pour l'année prochaine, nos membres s'inquiètent de l'augmentation possible des cotisations au RPC. Nous savons que le ministre des Finances s'est engagé personnellement à bonifier le RPC, comme l'indique l'extrait de son discours du budget présenté à la diapositive 13. Les cotisations au RPC sont les charges sociales les plus lourdes déboursées par les propriétaires d'entreprise. Nous leur avons donc demandé quel serait l'effet d'une hausse de ces cotisations sur leur entreprise.

Leur réponse figure à la diapositive suivante, la diapositive 14, où l'on peut voir que 67 p. 100 de nos membres ont dit qu'une hausse des cotisations au RPC les obligerait à geler ou à réduire les salaires, et que près de la moitié d'entre eux ont déclaré qu'ils se verraient forcés de réduire les investissements dans leur entreprise. Plus du tiers ont affirmé qu'ils seraient obligés de diminuer leurs effectifs.

En dernier lieu, je tiens à signaler que notre organisme consacre beaucoup de temps au dossier de la relève. Comme l'indique la diapositive 15, les deux tiers des propriétaires de petites entreprises envisagent de quitter leur entreprise d'ici 10 ans. Le gouvernement peut les aider en leur permettant de transférer leur entreprise à leurs enfants. La vente d'une entreprise aide son propriétaire à financer sa retraite, mais elle est aussi devenue un outil important pour financer la nouvelle génération d'entrepreneurs.

La planification de la relève est encore plus difficile pour ceux qui envisagent de transmettre leur entreprise à leurs enfants. En ce moment, au Canada, vendre une entreprise à ses enfants coûte plus cher que la vendre à une tierce partie. C'est pour cette raison que nous appuyons le projet de loi C-274, qui vise à régler ce problème.

Voilà qui conclut mes remarques. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Mitchell : Ma première question porte sur votre dernier commentaire. Pourquoi est-il plus coûteux de transférer une entreprise à ses enfants que de la vendre à un étranger?

Mme Moreau : C'est à cause de la façon dont la loi a été conçue. Les agriculteurs, les pêcheurs et les propriétaires de petites entreprises pouvaient le faire dans les années 1980, mais il y a eu des fraudes à cette époque et c'est pourquoi cette possibilité leur a été retirée.

There has been a lot of excellent research done by the Canadian association of life underwriters and others in this area who closed those loopholes, and we think there are some good suggestions that can be given to the Department of Finance to try and address that issue.

Senator Mitchell: Do you have a document where could we find those suggestions?

Ms. Moreau: I can certainly forward that to the chair after my presentation.

Senator Mitchell: That would be great.

Earlier today we heard from two economist-type business professors from the C.D. Howe Institute and from the Schulich School of Business. You know the argument. I'm giving you the chance to answer it because I'm sympathetic to your predicament. They would argue that a lower small business tax rate encourages small rather than large. How do you answer that?

Ms. Moreau: That's why I included the slide with the long tail. I'll point members to it now, on chart 8. If that premise were true, presumably with this chart you would see the reverse of what's happening. You would see tons of businesses hovering at that $450,000 to $480,000 mark, not encouraging themselves to grow because that $500,000 barrier is there.

This is Department of Finance information. It's clearly not true. There is a good chunk of businesses worth $200,000 and less in Canada. That decreases. There is a blip around the $500,000 mark, but that's about 10,000 businesses in Canada. That's not a reason to make a big policy change.

The second piece is there are important reasons for having a lower rate for smaller businesses. That is because running a small business is just more labour intensive. Business owners don't have access to the same financing options, tax credits. They don't have the expertise or person power in their office to do that. They're often looking at their books at the end of the night, and that's not the time when they're going to start applying for tax credits, grants and programs that may apply to them.

Senator Lang: I don't know if you're comfortable commenting on this, and if you're not, that's fine. In a general sense, looking at the country and the ramifications of what's taken place over the last year, the devastating fire in Fort McMurray, obviously, is of significant concern to those that live there and Albertans, but it's a very significant concern to the country as a whole. I don't know the numbers, but we're going to be affected from the government revenue point of view both to the Government of Canada,

Nombre d'excellentes études sur le sujet ont été réalisées par l'Association canadienne des assureurs-vie et par d'autres intervenants afin de combler ces lacunes. Selon nous, elles contiennent de bonnes suggestions qui pourraient être transmises au ministère des Finances pour tenter de régler ce problème.

Le sénateur Mitchell : Avez-vous un document dans lequel se trouveraient ces suggestions?

Mme Moreau : Je peux certainement le transmettre au président après ma présentation.

Le sénateur Mitchell : Ce serait formidable.

Plus tôt aujourd'hui, nous avons entendu les témoignages de deux professeurs de commerce du genre économistes, l'un de l'Institut C.D. Howe et l'autre de la Schulich School of Business. Vous connaissez leur opinion. Je vous donne l'occasion d'y répondre parce que je suis sensible à votre situation. Selon eux, un faible taux d'imposition des petites entreprises incite celles-ci à demeurer petites et non à croître. Qu'avez-vous à répondre à cela?

Mme Moreau : C'est pour cela que j'ai inclus le graphique où il y a une longue traîne. Je vais le montrer aux sénateurs, il est dans la diapositive 8. Si cette prémisse était fondée, ce graphique serait vraisemblablement à l'opposé de ce que vous voyez ici. Une multitude d'entreprises se situeraient autour de 450 000 $ à 480 000 $ et ne tenteraient pas de croître à cause de la barrière des 500 000 $.

Ce graphique est fondé sur des données du ministère des Finances. Manifestement, cette hypothèse est fausse. Au Canada, une grande proportion des entreprises ont un chiffre d'affaires qui ne dépasse pas 200 000 $. Au-delà, leur nombre diminue. Il y a une petite pointe autour des 500 000 $, mais cela représente environ 10 000 entreprises. Cela ne justifie pas un changement de politique majeur.

La deuxième chose, c'est qu'il y a de bonnes raisons pour que le taux d'imposition des petites entreprises soit peu élevé. En effet, l'exploitation d'une petite entreprise nécessite tout simplement plus de travail. Les propriétaires n'ont pas les mêmes options en matière de financement et de crédits d'impôt que ceux des grandes entreprises. Leur bureau ne dispose ni de l'expertise ni des ressources humaines nécessaires pour y accéder. Ils font souvent leurs comptes en fin de soirée et ce n'est pas à ce moment-là qu'ils vont commencer à faire des demandes de crédits d'impôt, de subventions et de programmes qui pourraient s'appliquer à leur situation.

Le sénateur Lang : Je ne sais pas si vous vous sentirez à l'aise de parler de ceci et, si vous ne l'êtes pas, il n'y a pas de problème. De façon générale, quand on pense à l'ensemble du pays et aux ramifications des événements qui se sont produits au cours de la dernière année, comme l'incendie dévastateur à Fort McMurray évidemment, il y a lieu de s'inquiéter des répercussions sur la vie des habitants de cette région, sur celle des Albertains, mais aussi sur tout le pays. Je n'ai pas de chiffres sous la main, mais c'est un

obviously, and to the Government of Alberta, along with those 80,000 people who are out of work, which is really a substantial hit to the economy.

I was looking at your business barometer, and you are fairly optimistic in respect to looking ahead. Do you have any idea how much revenue we are foregoing because of the Fort McMurray situation and what the ramifications are to the Government of Canada and small business across the country?

Ms. Moreau: You're asking about the lost income as a result of that?

Senator Lang: Yes.

Ms. Moreau: As an Albertan born and raised, my heart breaks for the individuals there. It was a difficult thing to watch and will be. I don't have the figure for that, but I can tell you that if you look at the Alberta optimism in the small business barometer, amazingly their optimism went up after the fires. We think that's in part due to the rebuilding that's going to happen. There will be opportunities there. In terms of the timing and how quickly that will occur and when the revenue generating will happen, I can't speak to that, but I know that's a big chunk of industry that has been affected, and I think that they're going to be extremely motivated to get back on their feet as quickly as they can.

Senator Marshall: Thank you for being here.

What kind of information do you have on small businesses? Is the number of small businesses in Canada increasing? Is the number of employees employed by small businesses increasing? Is the income tax increasing? What kind of data would you have that would indicate the health of the small business sector?

Ms. Moreau: The "Business Barometer" included with your package will give you that feedback. We do that every month, so that's the most recent data for this month, but I can certainly give you the last year or so.

Senator Marshall: Could you give us an overview?

Ms. Moreau: Certainly, yes.

The first chart on the barometer, the same chart in the slide deck, the blue line is us. We ask our members, "How do you feel your business is going to do in the next 12 months: better, worse or stay the same? They may not be able to predict how the economy as a whole will do, but they sure know their own business.

Senator Marshall: That's the future.

Ms. Moreau: That's right.

Senator Marshall: How about the past?

coup dur pour l'économie en raison de l'incidence sur les recettes publiques, tant pour le gouvernement du Canada que pour celui de l'Alberta, et parce que 80 000 personnes sont au chômage.

Je regardais votre baromètre des affaires et vous êtes assez optimistes en ce qui concerne l'avenir. Avez-vous une idée du montant des revenus dont nous serons privés à cause de la situation à Fort McMurray et de ses répercussions sur le gouvernement du Canada et sur les petites entreprises de tout le pays?

Mme Moreau : Vous voulez savoir quel sera le manque à gagner découlant de cette situation?

Le sénateur Lang : Oui.

Mme Moreau : Je suis née et j'ai grandi en Alberta. Cela me fend le cœur pour les gens qui sont là-bas. Les images étaient difficiles à regarder et elles le resteront. Je ne dispose pas de chiffres à ce sujet, mais je peux vous dire que, étonnamment, l'optimisme des petites entreprises de l'Alberta a connu une hausse sur le baromètre des affaires après les incendies. Nous pensons que cela s'explique en partie par la reconstruction qui aura lieu. Il y aura des occasions à cet égard. Pour ce qui est du déroulement des choses, des délais d'exécution et du moment où des revenus seront générés, je ne peux pas me prononcer là-dessus. Je sais toutefois qu'un large pan de l'industrie a été touché et je pense que les entreprises seront extrêmement motivées à se relever le plus rapidement possible.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie de votre présence.

Quel genre d'information avez-vous à propos des petites entreprises? Savez-vous si le nombre de petites entreprises augmente au Canada? Savez-vous si le nombre d'employés des petites entreprises augmente? Est-ce que l'impôt prélevé sur le revenu augmente? Quelles sont les données dont vous disposez qui peuvent témoigner de l'état de ce secteur?

Mme Moreau : Le « Baromètre des affaires » qui se trouve dans la trousse que vous avez reçue vous permettra d'obtenir ces renseignements. Nous produisons le baromètre chaque mois et celui-ci s'appuie donc sur les données les plus récentes. Je peux toutefois vous faire parvenir ceux de la dernière année.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous nous donner un aperçu?

Mme Moreau : Oui, bien sûr.

Dans le premier graphique du baromètre, qui se trouve d'ailleurs dans les diapositives, la ligne bleue représente nos membres. Nous demandons à nos membres s'ils estiment que la situation de leur entreprise sera meilleure, pire ou identique dans 12 mois. Ils ne sont peut-être pas en mesure de prédire la performance de l'ensemble de l'économie, mais ils connaissent très bien leur entreprise.

La sénatrice Marshall : C'est l'avenir.

Mme Moreau : Oui.

La sénatrice Marshall : Et le passé?

Ms. Moreau: In the past we know that the barometer was at its lowest point last June. We've crept up a bit and come down a bit, as you see, in the first part of 2016. So if you look at the last three or four bars, those are the years on the barometer. You have a sense of where we've been at.

We tend to track to GDP overall. We think that there have been businesses growing. There's always a bit of churn. Of course you lose a few every year, but overall employer optimism has increased.

Senator Marshall: Okay.

Ms. Moreau: Except for the last month.

Senator Marshall: What about the hard data? Is the actual number of businesses increasing? That's the business barometer, but does that indicate the number of small businesses in Canada? Is that the actual number of small businesses in Canada?

Ms. Moreau: No, those are the answers from our membership in response to that question.

We know that we capture about 10 per cent of the small business community in Canada. Depending on whose figures you use — Statistics Canada or Industry Canada — there are anywhere between 2 million or 3 million businesses in Canada.

Senator Marshall: Would that be growing? I'm trying to get a handle on the health of the small business community because we had two panellists here this morning saying that the lower tax rate for small businesses is probably not a good idea.

Is the number of small businesses in Canada growing? If that's true, then it would seem that the tax rate and other factors are pretty good and would allow the number of businesses to grow. Then if the number of individuals employed is growing, that would also indicate that it's a healthy sector.

Ms. Moreau: Yes, I understand your question.

I don't have the hard numbers in terms of whether more businesses have been created, but we know things like the job credit with EI have actually been in place for five years and very heavily used by our members. That might give you some sense that they get those credits when they had an increase in EI payroll for the first three years, and the last two years it was automatic for small businesses.

Those kinds of credits, we think, are a good sign that employers are hiring. We do have job hiring information right now, and it's down for the third quarter, which is right now. I know it doesn't answer your last question, but I can certainly get you information for the last two quarters in terms of job availability.

Mme Moreau : Pour le passé, nous savons que le baromètre était à son plus bas en juin dernier. Comme vous pouvez le voir, nous avons monté un peu et descendu un peu au début de 2016. Les trois ou quatre dernières colonnes représentent les années du baromètre. Cela donne un aperçu de la situation dans le passé.

Habituellement, nous suivons l'évolution en fonction du PIB. Nous pensons que des entreprises ont pris de l'expansion. Il y a toujours un peu de roulement. Bien sûr, il y a quelques pertes chaque année, mais globalement, les employeurs sont de plus en plus optimistes.

La sénatrice Marshall : D'accord.

Mme Moreau : À part au cours du dernier mois.

La sénatrice Marshall : Qu'en est-il des données concrètes? Est-ce que le nombre réel d'entreprises augmente? Le baromètre des affaires indique-t-il le nombre de petites entreprises qu'il y a au Canada? S'agit-il du nombre réel de petites entreprises au Canada?

Mme Moreau : Non, il s'agit des réponses de nos membres à la question.

Nous savons que nous représentons environ 10 p. 100 des petites entreprises au Canada. Selon les différentes sources de données — Statistique Canada et Industrie Canada —, il y aurait entre 2 et 3 millions d'entreprises au Canada.

La sénatrice Marshall : Ce nombre augmente-t-il? J'essaie d'évaluer l'état de santé du milieu des petites entreprises parce que deux témoins nous ont dit ce matin que la réduction du taux d'imposition pour les petites entreprises n'est probablement pas une bonne idée.

Le nombre de petites entreprises au Canada augmente-t-il? Si c'est le cas, il semblerait que le taux d'imposition et d'autres facteurs sont acceptables et qu'ils permettent au secteur de croître. Aussi, l'augmentation du nombre d'employés serait un autre indicateur que le secteur se porte bien.

Mme Moreau : Oui, je comprends votre question.

Je n'ai pas les données concrètes concernant la création de nouvelles entreprises, mais nous savons que des mesures comme le crédit pour l'emploi relatif à l'assurance-emploi ont été instaurées il y a cinq ans et qu'elles sont très utilisées par nos membres. Cela peut vous donner une idée : durant les trois premières années, les entreprises obtenaient ce crédit quand leurs cotisations à l'assurance-emploi augmentaient, et pendant les deux dernières années, le crédit était accordé automatiquement aux petites entreprises.

Nous pensons que les crédits de ce genre sont un bon indicateur que les employeurs embauchent. Nous avons des données actuelles sur l'embauche : elle a diminué au cours du troisième trimestre, qui est en cours. Je sais que cela ne répond pas à votre dernière question, mais je peux certainement vous transmettre l'information sur les emplois disponibles pour les deux derniers trimestres.

Senator Marshall: Would you know whether the amount of federal taxes paid has increased in relation to small business? Has that increased over the last number of years?

Ms. Moreau: I'm not sure. I'm sure the Department of Finance would have that information in terms of the revenues the small business community is contributing overall to that. I don't have the answer to that one. We could do some digging on our end, but the minister might be able to answer.

Senator Marshall: In your presentation you were talking about the Canada Revenue Agency aggressively auditing two sectors, campgrounds and self-storage. I heard about the issue of campgrounds somewhere else. What's the detail surrounding that issue?

Ms. Moreau: Thanks for the question. I'm happy to expand a bit on that.

When the legislation was designed to capture passive income — for example, someone working who rents out a couple of apartments — it's to ensure that that income wasn't taxed at the lower small business rate, essentially, as if it were a business.

When that legislation was created, campgrounds and self-storage facilities, in particular, didn't exist, so they fell into the passive rental income that the legislation was trying to get at. But they have a bunch of tests that don't necessarily help a small family-run business, for example. If you have fewer than five employees, and many campground owners and motels were exempted from that, but self-storage facilities do, then you are captured by that. As a result, you don't get access to the small business tax rate because you're deemed to be a passive business, and then all of your income is taxed at the personal rate and you don't get any of the benefits that you would as a business owner.

Senator Marshall: In Newfoundland a number of years ago a lot of the provincial campgrounds were privatized. I would think that some would probably fall into that category. I think I heard about it in relation to that.

Senator Eaton: Ms. Moreau, I noticed on your slide of serious concerns that the availability of financing falls to the bottom. It's not difficult to grow a small business or to innovate or to get market share? That's not of concern?

Ms. Moreau: Oh, I think it very much is. I think that particular question is relative to the others, firstly. Those are the options given to the member in this survey in particular, so they have to rank amongst those.

We have heard from our members that it is difficult to get financing occasionally. Largely this is a knowledge thing. They don't know about other programs like the BDC or EDC

La sénatrice Marshall : Savez-vous si les impôts fédéraux payés par les petites entreprises ont augmenté au cours des dernières années?

Mme Moreau : Je ne suis pas certaine. Le ministère des Finances a sûrement l'information sur la contribution des petites entreprises à l'ensemble des recettes. Je ne sais pas. Nous pourrions faire des recherches, mais le ministre connaît peut-être la réponse.

La sénatrice Marshall : Durant votre exposé, vous avez dit que l'Agence du revenu du Canada s'attaquait à deux secteurs pour ses vérifications : les terrains de camping et les entrepôts libre-service. J'ai entendu parler du dossier des terrains de camping dans un autre contexte. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mme Moreau : Merci pour la question. Je suis heureuse de vous en dire plus là-dessus.

Quand la mesure législative a été conçue pour toucher le revenu passif — par exemple, un travailleur qui donne en location quelques appartements —, le but était de faire en sorte qu'on n'applique pas à ce revenu le taux d'imposition inférieur consenti aux petites entreprises; en gros, qu'on ne le traite pas comme un revenu d'entreprise.

Au moment de la création de la mesure législative, les terrains de camping et les entrepôts libre-service, surtout, n'existaient pas; ils sont donc tombés dans la catégorie du revenu de location passif ciblé par la mesure. Or, il y a plusieurs critères qui n'aident pas nécessairement une petite entreprise familiale, par exemple. Si l'entreprise compte moins de cinq employés, elle est placée dans cette catégorie; de nombreux propriétaires de terrains de camping et de motels sont exemptés, mais pas les entrepôts libre-service. Le résultat est que ces entreprises n'ont pas droit au taux d'imposition des petites entreprises parce qu'elles sont considérées comme des entreprises passives; le taux d'imposition personnel est donc appliqué à l'ensemble de leurs revenus et elles n'ont droit à aucun des avantages accordés aux petites entreprises.

La sénatrice Marshall : Il y a quelques années, à Terre-Neuve, un grand nombre de terrains de camping provinciaux ont été privatisés. Je présume que certains appartiennent à cette catégorie. Je pense que j'ai entendu parler de la question dans ce contexte.

La sénatrice Eaton : Madame Moreau, j'ai remarqué que sur votre diapositive concernant les préoccupations graves, l'accès au financement tombe au bas de la liste. Ce n'est pas difficile de faire prospérer une entreprise, d'innover ou d'obtenir une part du marché? Ce ne sont pas des préoccupations?

Mme Moreau : Je crois que ce sont certainement des préoccupations. Je pense que cette question précise est relative aux autres, d'abord. Ce sont les réponses possibles données aux membres dans ce sondage; ils devaient les classer.

Nos membres nous disent qu'il est parfois difficile d'obtenir du financement. C'est principalement une question d'accès à l'information. Ils ne connaissent pas les autres programmes,

that might be able to assist with that. Even though those organizations are there and available, members just don't know. They're just too small. They're not getting that advertising or information generated to them.

We do have some banking research coming out in the next month or two that I can send to you once it's published that gets at whether our members are getting access to small business loans, for example.

Senator Eaton: Do EDC and BDC not approach them or market to them specifically?

Ms. Moreau: I think they try, but there's a disconnect because very few of our members know that those options are available to them.

Senator Eaton: I remember sitting with Senator Mockler on the Agriculture Committee and hearing about how many small businesses and food processing or innovative initiatives could never get financing.

Ms. Moreau: It's a two-part problem. Part of it is if you're brand new, you don't have a track record to show to the banks, in particular, that you're going to be successful. The other half of it is that there are grants, but business owners don't know about them or they don't qualify for whatever small reasons. That's where the issue is.

Our members have told us they prefer tax credits over grants and subsidies. In fact, we have coined a term at CFIB for "grantrepreneurs," people who master the application of the grant but they're not necessarily able to stand on their own two feet without it. That's not something available to all small businesses, so we could encourage tax credits like the Small Business Job Credit, for example, over something like SR&ED, which is a very difficult credit to get for innovation.

Senator Eaton: Do you have data showing how many small businesses graduate to being large businesses on a yearly basis? What's the cut-off?

Ms. Moreau: Slide 8 will give you an idea. That's not the number of businesses necessarily. That's from 2013, so I could get you the ones probably from a bit more recently.

Senator Eaton: It's if you make a net profit of $500,000.

Ms. Moreau: Correct.

Let's draw the line at $150,000. Most Canadian businesses are valued under that. The premise from the witnesses you heard this morning is that the $500,000 cap keeps businesses small. If that were true, we would see a big spike around $450,000 to $480,000 in this chart, and we don't. There is a small one around

comme ceux de la BDC ou d'EDC, qui pourraient les aider sur ce plan. Ces organismes ont beau exister et leur être accessibles, les entreprises ne le savent tout simplement pas. Elles sont trop petites. Elles ne reçoivent pas de publicité ou d'information de leur part.

Nous allons publier, dans un mois ou deux, des recherches qui portent sur les banques et sur l'accès de nos membres aux prêts aux petites entreprises, par exemple. Je pourrai vous en envoyer un exemplaire.

La sénatrice Eaton : EDC et la BDC ne les ciblent pas précisément et n'entrent pas en contact avec elles?

Mme Moreau : Je pense qu'ils essaient, mais ils n'y arrivent pas, car très peu de nos membres savent qu'ils ont accès à ces ressources.

La sénatrice Eaton : Je me rappelle avoir siégé au comité de l'agriculture avec le sénateur Mockler et avoir entendu dire que de nombreuses petites entreprises, le secteur de transformation des aliments et des projets innovateurs ne recevaient jamais de financement.

Mme Moreau : Il y a deux parties au problème. Premièrement, une toute nouvelle entreprise n'a pas de bilan pour montrer aux banques, surtout, qu'elle prospérera. Deuxièmement, il existe des subventions, mais les propriétaires d'entreprises ne le savent pas ou ils n'y sont pas admissibles pour de petites raisons quelconques. Voilà où réside le problème.

Nos membres nous ont dit qu'ils préfèrent les crédits d'impôt aux subventions. De fait, à la FCEI, nous avons inventé un terme, en anglais, pour désigner les personnes qui maîtrisent les demandes de subvention, mais qui ne peuvent pas nécessairement survivre sans ces subventions : ce terme anglais est « *grantrepreneur* ». Ce ne sont pas toutes les petites entreprises qui ont accès à cela; nous pourrions donc favoriser des crédits d'impôt comme le crédit pour l'emploi visant les petites entreprises, par exemple, plutôt que des mesures comme le crédit pour la RS&DE, qui est très difficile à obtenir pour l'innovation.

La sénatrice Eaton : Avez-vous des données qui montrent combien de petites entreprises deviennent de grandes entreprises par année? Quel est le seuil?

Mme Moreau : La diapositive 8 donne un aperçu. Ce n'est pas nécessairement le nombre d'entreprises. Ces données datent de 2013; je pourrais sûrement vous en envoyer des plus récentes.

La sénatrice Eaton : C'est si le profit net est de 500 000 $.

Mme Moreau : C'est exact.

Tirons la ligne à 150 000 $. La plupart des entreprises canadiennes ont une valeur estimée à moins que cela. Ce matin, les témoins ont dit que le plafond de 500 000 $ maintient les entreprises à une petite taille. Si c'était vrai, nous observerions une pointe importante autour de 450 000 à 480 000 $ dans ce

500, right there, but that, as I mentioned, is 10,000 businesses compared to 115 or so at the first bar.

Does that answer your question?

Senator Eaton: Yes.

The Chair: In terms of the definition of "small business" versus the definition of "medium-sized business," could you walk us through that? I think there's a misconception that small business owners have $250,000 worth of income, but what about all the equipment and assets that are part of that? How does that fall into the valuation of a small business? What is the cut-off line between a small and a medium-sized business so we can get a perspective?

Ms. Moreau: That's a question that government and all kinds of departments have been trying to answer and put definitions around. In order to be a member of CFIB, you just need to be Canadian owned and operated. We don't distinguish between number of employees or size of revenue. The Industry Canada definition differs from the StatsCan definition. I don't have that information at my fingertips, but I'm sure we could get it to you. I can't tell you specifically when the crossover from small to medium occurs.

If we take someone like a plumber, for example, a sole proprietor, once they've paid for their tools and maybe they have no employees, it's very likely they could be making $250,000 if they have been working very hard that year. You may have a small convenience store which hits that approximate amount too if they're very successful in a downtown urban centre with four or five employees. A small family farm will have assets valued in the millions for their equipment.

What is the value of a business? This is part of the reason it's so hard to sell a business to another party. Everything must be evaluated at fair market value at that point in time. Assets and their depreciation at that point must also be taken into account. That's why you have to hire accountants and lawyers. So it's a tricky question to answer.

We at CFIB don't discriminate. We have a handful of members at that 500 employee level. The vast majority are small. They have 11 employees or fewer.

The Chair: You have 109,000 members; is that correct?

Ms. Moreau: Correct.

The Chair: How would you classify the number of folks who qualify differently than being a small business?

Ms. Moreau: I would say less than 2 per cent, probably. Of the small to medium businesses, the vast majority of our members have 11 or fewer employees. They would be the beginning of this tail I've been referring to on chart 8.

The Chair: Okay.

graphique, ce qui n'est pas le cas. Il y a un petit maximum vers 500, exactement là, mais, comme je l'ai mentionné, cela concerne 10 000 entreprises contre 115 000, à peu près, à la première barre.

Est-ce que cela répond à votre question?

La sénatrice Eaton : Oui.

Le président : Pourriez-vous nous aider à nous y retrouver dans la définition de « petite entreprise » par rapport à celle de « moyenne entreprise »? Je pense qu'on croit, à tort, que les propriétaires de petites entreprises ont un revenu de 250 000 $, mais qu'en est-il de tout l'équipement et de tous les actifs de l'entreprise? Comment entrent-ils dans la détermination de la valeur d'une petite entreprise? Où se situe la séparation entre la petite et la moyenne entreprise, pour nous aider à relativiser ces notions?

Mme Moreau : Le gouvernement et toutes sortes de ministères ont essayé de répondre à la question et de définir les notions. Pour être membre de notre fédération, l'entreprise doit appartenir à un Canadien et être exploitée par un Canadien. Le nombre d'employés ou la valeur des revenus n'ont pas d'importance. La définition d'Industrie Canada diffère de celle de Statistique Canada. Je ne la connais pas sur le bout des doigts, mais je suis sûre que nous pourrons l'obtenir pour vous. Je ne peux pas vous dire précisément où se situe la séparation entre la petite et la moyenne entreprise.

Un plombier propriétaire unique, par exemple, sans employés, dès qu'il a payé ses outils, peut très bien faire 250 000 $ au bout d'une année très occupée. Le même montant pourrait être réalisé par un petit dépanneur très fréquenté d'un centre-ville avec quatre ou cinq employés. Une petite exploitation agricole familiale aura des actifs qui se chiffrent dans les millions de dollars du fait de son équipement.

Que vaut une entreprise? Cela explique en partie la si grande difficulté de la vendre à un tiers. Il faut alors estimer à sa juste valeur marchande tout ce qu'elle possède, tous ses actifs, compte tenu de l'amortissement. Voilà pourquoi il faut embaucher des comptables et des avocats. C'est une question difficile.

Notre fédération ne fait pas de discrimination. Une poignée de nos membres a 500 employés. L'immense majorité est constituée de petites entreprises, 11 employés ou moins.

Le président : Vous avez 109 000 membres, n'est-ce pas?

Mme Moreau : Oui.

Le président : Quelle serait la proportion de ceux qu'on ne peut pas considérer comme petites entreprises?

Mme Moreau : Je dirais qu'ils sont peut-être moins de 2 p. 100. L'immense majorité de nos PME ont 11 employés ou moins. Ils se situeraient au début de cette queue à laquelle nous avons fait allusion pour le graphique 8.

Le président : D'accord.

I'm just thinking about how things are looked at. How does that differentiate between a consulting business with two or three employees and they're grossing maybe $600,000 of revenue, but their actual net is after they paying themselves?

One of the things that came out during the campaign, of course, is that small business owners make all sorts of money. I can tell you that being a partner in a small business for the last 13 years, I have not received one dividend cheque. Our business is doing okay, but how do you qualify small- and medium-sized businesses, the true definition, so that Canadians can really understand the nuances and differences?

It's tough owning a small business. When the bank calls, you have to sign a guarantee. When your personal money is on the line, that's a different concept. I'm trying to understand whether the information you provided will totally answer the questions in terms of differences and nuances. This seems to be more of a general overview of your members, which is good, but how deep are you digging to analyze your members?

Ms. Moreau: We have an enormous database. I didn't walk you through profile in detail given the constraints of today's presentation, but I can certainly provide more detailed profile information to the committee if that's of interest.

The vast majority of members are in small businesses. I can certainly prepare something by employee size or by annual revenue. We can tell you where every voting member of CFIB lives, how many years they've been in business, how many employees they have. We have a lot of that data at our fingertips. If that granular level is of interest, I can provide it.

The Chair: If you could give us an overview cross-section that would help with our understanding. Some of this information may seem infinitesimal or immaterial, but you have so many different types of people and organizations within that 109,000, it could give us an education.

Senator Marshall, did you have a question?

Senator Marshall: I was looking at the handouts. Why is there a little blip at the $500,000 mark?

Ms. Moreau: I think it's a material question. I'm not sure, to be honest with you. Maybe you would argue that there are businesses sitting there.

Senator Marshall: Pushing it down?

Ms. Moreau: That could be.

Je réfléchis seulement à la perception des faits. Quelle est la différence avec une firme-conseil de deux ou trois employés, dont le revenu brut est peut-être de 600 000 $, mais dont le revenu net est calculé après qu'ils se sont rémunérés?

L'un des faits qui sont ressortis pendant la campagne, bien sûr, est que les propriétaires de petites entreprises empochent toutes sortes de revenus. Je peux vous dire que, après avoir été partenaire dans une petite entreprise, ces 13 dernières années, je n'ai reçu aucun chèque pour dividendes. Notre entreprise va bien, mais comment qualifiez-vous les PME, selon leur vraie définition, pour que les Canadiens puissent vraiment comprendre toutes les nuances et toutes les différences?

Être propriétaire d'une petite entreprise, c'est difficile. À l'appel de la banque, il faut signer une garantie. Quand son argent personnel est en jeu, c'est différent. J'essaie de comprendre si les renseignements que vous avez fournis répondront entièrement aux questions concernant les différences et les nuances. Il me semble qu'ils donnent un aperçu général de vos membres, ce qui est bien, mais à quel point poussez-vous l'analyse de vos membres?

Mme Moreau : Notre base de données est gigantesque. J'ai effleuré le profil plutôt que d'aller dans les détails, vu les contraintes de mon exposé, mais je peux sûrement vous fournir des renseignements plus détaillés sur le profil si cela vous intéresse.

L'immense majorité de nos membres sont de petites entreprises. Je peux certainement présenter des renseignements en fonction du nombre d'employés ou du revenu annuel. Nous pouvons vous dire où vit chaque membre votant de la fédération, depuis combien d'années il est dans les affaires, combien d'employés il a. Beaucoup de nos données sont facilement accessibles. Si ce niveau de détail vous intéresse, nous pouvons vous renseigner.

Le président : Si vous pouviez nous renseigner sur un échantillon représentatif qui nous aiderait à comprendre. Certains de ces renseignements peuvent sembler d'une importance infime ou même ne présenter aucun intérêt, mais votre fédération rassemble tant de types de personnes et d'organisations dans ce nombre de 109 000. Cela pourrait nous renseigner.

Vous aviez une question, madame Marshall?

La sénatrice Marshall : Je regardais les documents qui ont été distribués. Pourquoi ce petit changement à 500 000 $?

Mme Moreau : La question est pertinente. Franchement, je ne sais pas. On dirait que des entreprises se sont arrêtées là.

La sénatrice Marshall : Elles auraient mis les freins?

Mme Moreau : Possible.

If we call the blip 10,000 businesses, then the one right after it to the right is 5,000, and then there are further ones. There are obviously businesses that decided to keep going past that $500,000 threshold.

Any business owner who says they are going to turn down an extra $100,000 because the advantages are so great, it's a pretty tough sell. No one's really going to want to do that, and that's been our argument, and this data shows that.

Senator Marshall: But it looks suspicious.

The Chair: It does.

We're trying to dig deeper with various groups. We're not being critical, but we want to ensure that we learn the actual reality of what people are faced with. When we share information, we want to have qualified information to demonstrate that we have done research to position ourselves to be authentic in terms of feedback.

Senator Eaton: On your "Business Barometer" sheet, is there something which makes one province more attractive to small business than another? For instance, British Columbia seems to be very high. I can understand Prince Edward Island being a very small population, that that would be easier. Alberta is at 34 per cent, British Columbia at 67 per cent and Ontario at 65 per cent. Are there factors that make those provinces more attractive for small businesses than others?

Ms. Moreau: I'll pick on P.E.I. to start because it's only very recently that they have been leading the pack. Our director of provincial affairs in P.E.I. spent years being at the bottom of the pack, but tourism season and the low U.S. dollar has actually helped P.E.I. Their proximity to the U.S. states and tourism has brought an influx of optimism and money into the province.

If you look at Alberta where there have been constant layoffs for the last year or 18 months or so, and including the devastation of the fires, it makes sense that they would be in a place where they're not optimistic right now.

Senator Eaton: Yes, but that doesn't reflect the numbers of small businesses. Is that a percentage of optimism?

Ms. Moreau: Correct. It's each business saying, "How optimistic am I that I'm going to do well in the next 12 months?" So in P.E.I., 75 per cent of business owners are saying the next year is going to be a good one, whereas in Alberta 30 per cent or so of members are saying the next year is probably going to be bad.

Senator Eaton: So they feel reasonably optimistic in Ontario and Quebec, and that has more to do with the provincial economy, not taxes or incentives or anything else.

Ms. Moreau: It's the global everything. It's their total tax burden. It's their optimism for hiring.

Si nous chiffrons cette barre à 10 000 entreprises, alors celle de droite en représente 5 000, et il y en a d'autres encore. Visiblement, ces entreprises ont décidé de dépasser ce seuil de 500 000 $.

Il est assez difficile de croire le propriétaire d'entreprise qui dira qu'il refusera de faire 100 000 $ de plus, parce que les avantages sont si extraordinaires. Personne, vraiment, ne voudra le faire, et c'est ce que nous disons et c'est ce que montrent ces données.

La sénatrice Marshall : Mais cela semble suspect.

Le président : Effectivement.

Nous essayons de mieux connaître divers groupes. Nous ne faisons pas de critique, mais nous tenons à nous assurer de bien connaître la réalité qu'ils affrontent. Nous voulons que les renseignements que nous communiquons soient nuancés, qu'ils prouvent que notre recherche nous permet, à notre tour, de livrer des renseignements authentiques.

La sénatrice Eaton : Dans votre graphique-baromètre, distingue-t-on ce qui rendrait une province plus attrayante pour la petite entreprise qu'une autre? Par exemple, la Colombie-Britannique semble très élevée. Je peux comprendre que la très petite population de l'Île-du-Prince-Édouard rendrait la tâche plus facile. L'Alberta est à 34 p. 100, la Colombie-Britannique à 67 p. 100 et l'Ontario à 65 p. 100. Des facteurs rendent-ils ces provinces plus attrayantes que les autres pour les petites entreprises?

Mme Moreau : Pour commencer, je parlerai de l'Île-du-Prince-Édouard, qui ne se trouve que depuis très peu au premier rang. Notre directeur des affaires provinciales y a passé des années à la queue du peloton, mais la saison touristique et la faible valeur du dollar américain ont aidé la province. La proximité des États-Unis et le tourisme ont apporté un afflux d'optimisme et d'argent dans la province.

Il faut comprendre le pessimisme actuel, en Alberta, où depuis 12 ou 18 mois les mises à pied ne se relâchent pas et où les incendies ont été dévastateurs.

La sénatrice Eaton : Oui, mais cela ne reflète pas le nombre de petites entreprises. Est-ce un pourcentage d'optimisme?

Mme Moreau : Oui. C'est la proportion d'entreprises entrevoyant pour elles-mêmes les 12 mois à venir avec confiance. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, 75 p. 100 des propriétaires entrevoient pour eux une bonne année, tandis que, en Alberta, 30 p. 100, à peu près, des membres la pressentent peut-être mauvaise.

La sénatrice Eaton : Donc ils se sentent assez optimistes en Ontario et au Québec, et c'est davantage relié à l'économie de la province et non à la fiscalité, aux incitations ou à rien d'autre.

Mme Moreau : C'est tout en même temps. L'ensemble des charges fiscales, l'optimisme pour l'embauche.

We have this information. The barometer total is by province as well. If you flip over to the other side of that page, other indicators may be of interest. For example chart 4 at the top left, that's their hiring plans for the next three months for full-time employees. I believe that 21 per cent of members have plans to hire in the next three months and 12 per cent plan layoffs. I have that data per province as well. So in Alberta those numbers are crossed right now of course because people aren't hiring.

Senator Eaton: Ontario is in a huge deficit hole.

Ms. Moreau: Yes.

Senator Eaton: If Premier Wynne called you in and asked how to grow more small businesses in Ontario, would you have specific suggestions for her?

Ms. Moreau: I absolutely would. The first would be to not implement the Ontario Registered Pension Plan. That's a huge payroll tax that's coming, along with CPP increases. I don't think anyone anticipated we would be here. Ontarians are looking at a situation where there may be an increase in CPP and an increase to their payroll tax base with the introduction of the ORPP. EI rates may be going up, and in 2017 there may be a carbon tax. How is that going to filter down? So 2017 is looking like a tough year for most Canadian businesses, but particularly in Ontario.

Senator Eaton: Have you been consulted?

Ms. Moreau: In Ontario?

Senator Eaton: Yes.

Ms. Moreau: Yes, and we've been loudly and clearly opposing — 92 per cent of our members oppose the ORPP.

Senator Mitchell: I met with a group of dentists recently who said that they're quite keen on keeping the small business tax relevant to their businesses. Do you have a position on that?

Ms. Moreau: In terms of access to professionals?

Senator Mitchell: Yes.

Nous avons ces renseignements. Le total du baromètre a été établi par province aussi. À la page suivante, vous trouverez peut-être d'autres indicateurs intéressants. Par exemple, dans la partie supérieure gauche du graphique 4, on trouve leurs plans d'embauche d'employés à temps plein pour les trois mois à venir. Je pense que 21 p. 100 des membres prévoient d'en embaucher, tandis que 12 p. 100 prévoient des mises à pied. J'ai aussi ces données par province. En Alberta, ces chiffres sont actuellement rayés, bien sûr, parce que personne n'embauche.

La sénatrice Eaton : L'Ontario se trouve dans un déficit important.

Mme Moreau : Oui.

La sénatrice Eaton : Si la première ministre Wynne vous demandait conseil pour développer plus de petites entreprises en Ontario, en auriez-vous des précis pour elle?

Mme Moreau : Absolument. Le premier serait de ne pas mettre en œuvre le régime de retraite agréé de l'Ontario. Il s'annonce une déduction très importante à la source, en même temps que des augmentations des cotisations au Régime de pensions du Canada. Je ne crois pas que personne aurait pu le prévoir. Les Ontariens sont exposés à une augmentation de leurs cotisations au Régime de pensions du Canada et à des prélèvements fiscaux à la source avec l'entrée en vigueur du régime de retraite agréé de l'Ontario. Les cotisations à l'assurance-emploi risquent d'augmenter et, en 2017, on instaurera une taxe sur le carbone. Comment la refilera-t-on au contribuable? L'année 2017 s'annonce difficile pour la plupart des entreprises canadiennes, particulièrement en Ontario.

La sénatrice Eaton : Vous a-t-on consultés?

Mme Moreau : En Ontario?

La sénatrice Eaton : Oui.

Mme Moreau : Oui et nous nous y sommes vivement et clairement opposés — 92 p. 100 de nos membres sont contre le régime de retraite agréé de l'Ontario.

Le sénateur Mitchell : Je viens de rencontrer un groupe de dentistes qui m'ont dit qu'ils tenaient beaucoup à ce que leurs entreprises restent admissibles à la taxe sur les petites entreprises. Avez-vous une position à ce sujet?

Mme Moreau : En ce qui concerne l'admissibilité des professions libérales?

Le sénateur Mitchell : Oui.

Ms. Moreau: Yes, absolutely. We think the small business rate should be available to all entrepreneurs. This gets into the business of the government picking winners. Why should a plumber who's making way more money than a rural dentist get access to it? That's where the complication is.

This is what we pressed government on after these statements started coming out in the last six months or so. What is the particular policy problem they are trying to solve?

If there are Canadians who are not paying their taxes and they should be, that's a totally different story. We believe, of course, they should be assessed properly and pay any taxes owing. But to pick or choose one industry over the other or one sector over the other based on how successful they were as an entrepreneur when they may have taken enormous risk to get to that profitable place, we think that is wanting at this point.

Senator Mitchell: The two economists who here previously mentioned that really what should be focused upon with respect to promoting small business is research and development of technology. It seemed to me that was a little narrow, particularly for my province of Alberta. Although it's a very advanced and technologically savvy province, it also has different kinds of businesses. What's your position on that? Again, you're probably agnostic; let's not pick winners and losers?

Ms. Moreau: Well, to a degree, we are encouraging government to think of innovation more broadly than maybe has been done in the past. We have this sense that innovation is only invention and that small business owners aren't innovative, but that's not true. In fact, we're doing research right now; our survey has already come out and we will be publishing a report hopefully this summer that gets at this piece.

What are business owners doing that is innovative and outside of that white lab coat, R&D definition of innovation? That's where we think we can bring more specific, granular information about what small businesses are doing and have been doing that's innovative and what they're bringing to their community as a result.

Focusing on R&D and in terms of that white lab coat, scientific approach is a portion of Canadian businesses, but it's not all of them. Many of them are still doing really innovative work, and that's what this report will bring forward.

If I leave you with one piece on innovation, it's to expand the definition and to think beyond grants and subsidies as the only way to encourage or spur that innovation. As I mentioned, applying for the SR&ED, for example — the Scientific Research and Experimental Development tax credit — is a very valuable credit, and a very valuable cottage industry has gone along with it to help individuals apply for the credit.

Mme Moreau : Oui. Absolument. Nous pensons que le taux pour les petites entreprises devrait s'appliquer à tous les entrepreneurs. Cela fait partie du jeu du gouvernement qui consiste à s'en prendre à ceux qui réussissent. Pourquoi un plombier qui empoche beaucoup plus d'argent qu'un dentiste en milieu rural devrait-il y avoir accès? C'est là que gisent les complications.

C'est ce que nous avons vivement conseillé au gouvernement de faire après que ces déclarations ont commencé à circuler ces quelque six derniers mois. Quel problème particulier de politique essaie-t-il de résoudre?

Si des contribuables ne paient pas leur juste part, c'est une tout autre histoire. Nous croyons, bien sûr, que le gouvernement devrait les cotiser convenablement et qu'ils devraient payer tous les impôts qu'ils doivent. Mais le fait de s'en prendre à un secteur industriel plutôt qu'à un autre d'après le taux de réussite de ses entrepreneurs, alors que, pour obtenir ces profits, ils peuvent avoir pris des risques énormes, nous croyons que, actuellement, c'est déficient.

Le sénateur Mitchell : Les deux économistes qui ont témoigné devant nous ont dit que, en réalité, pour la promotion des petites entreprises, on devrait insister sur la recherche et le développement de technologies. Cela m'a semblé un petit peu mince, d'autant plus que ma province, l'Alberta, qui se trouve à la fine pointe de la technologie, possède différents types d'entreprises. Quelle est votre position à ce sujet? Encore une fois, vous ne suivez probablement aucune doctrine : ne pas s'en prendre aux gagnants et aux perdants?

Mme Moreau : Eh bien, dans une certaine mesure, nous incitons le gouvernement à se faire une idée plus large de l'innovation que dans le passé. On a l'impression que l'innovation n'est que l'invention et que beaucoup de propriétaires de petites entreprises ne sont pas innovants, mais c'est faux. En fait, nous faisons actuellement un travail de recherche; nous possédons les résultats et nous publierons un rapport au cours de l'été, espérons-le, qui remet les pendules à l'heure.

Que font d'innovant les propriétaires, qui ne s'apparente pas à la définition de l'innovation dans le contexte du laboratoire ou de la recherche-développement? C'est sur ce point que nous pensons que nous pouvons fournir des renseignements plus précis, plus détaillés sur les réalisations innovantes actuelles et antérieures des petites entreprises et sur ce que la collectivité en retire ensuite.

La recherche-développement des entreprises canadiennes ne se déroule pas toute en laboratoire, dans un contexte scientifique. Beaucoup font encore du travail vraiment innovant et c'est ce que ce rapport exposera.

L'exemple que je citerai vise à ce vous élargissiez la définition de l'innovation et à vous affranchir de l'idée que les subventions et les contributions sont les seuls moyens de l'encourager. Comme je l'ai dit, le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental est une mesure très précieuse, et une industrie artisanale très utile a eu l'idée d'en aider les éventuels demandeurs.

That should tell you, if it's so complicated that you need to hire someone to spend tens of thousands of dollars to apply for it, it's probably a problem.

Senator Lang: Just looking at your "Business Barometer" and the breakdown by province, I notice you don't have the territories there — Yukon, Northwest Territories and Nunavut. I know that Yukon provides a lot of the information you have on this particular chart. Is there a reason why you don't represent your membership from the Yukon in this particular document?

Ms. Moreau: If only because they are so small that it's hard to draw trends from our members only. We do have the data, but for a year instead of on a monthly basis.

I can certainly provide the committee with information for the territories. We have it for Yukon and the Northwest Territories. We don't as of yet have any members in Nunavut; we're working on that.

I can certainly bring the data for a year, which is a more representative sample. Our research team would be very distressed if we drew any conclusions that weren't credible, and we work very hard at that.

Senator Lang: Okay.

I'm looking at your presentation, and I notice that in it you haven't mentioned the long-term consequences of the deficit and the implications to Canadians and to small business. It would seem to me there was a promise in the past election that there was going to be a $10 billion deficit. Now we're somewhere between $20 billion and $30 billion, depending on who you talk to. Is that not a concern? Is there a reason it wasn't highlighted in here? At the end of the day, somebody's going to have to pay for this.

Ms. Moreau: There's a saying we often use at CFIB, which is that today's debts are tomorrow's taxes. I just had to pick and choose within the constraints of the five-minute presentation what issues I would illustrate on behalf of our membership.

They, themselves, have to be fiscal hawks, so they struggle when they see significant spending without a plan to return to balance. I think our members have told us that they're willing to be cautious this year to see where the spending lands. They are supportive of some infrastructure spending, but if this continues, then that support will come back.

On my first chart of the priorities, government debt and deficit was actually third last quarter and it went up to second place. That's all levels of government and all kinds of taxes. It's not necessarily just that the federal budget triggered that; other provinces aren't doing so well either, so that might have influenced it, but it's certainly part of the answer.

Il existe peut-être un problème si, pour demander ce crédit, c'est rendu si compliqué qu'il faut embaucher quelqu'un, au coût de dizaines de milliers de dollars.

Le sénateur Lang : Dans votre graphique-baromètre, la ventilation par province ne comprend pas les territoires, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut. Je sais que le Yukon contribue à une bonne partie des renseignements qui figurent sur ce graphique. Y a-t-il une raison pour laquelle vous ne précisez pas le nombre de vos membres du Yukon dans ce document?

Mme Moreau : Leur nombre est si petit qu'il est difficile d'en dégager des tendances d'après eux seulement. Nous avons les données, mais ce sont des données annuelles plutôt que mensuelles.

Je peux certainement communiquer au comité des renseignements sur les territoires, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, mais pas le Nunavut, faute de membres là-bas. Mais nous travaillons à corriger cette situation.

Je peux certainement vous communiquer des données sur une année, ce qui sera un échantillon plus représentatif. Notre équipe de recherche serait très peinée si nous tirions des conclusions manquant de crédibilité, et nous travaillons très sérieusement à combler cette lacune.

Le sénateur Lang : D'accord.

Je remarque que, dans votre exposé, vous avez omis de parler des conséquences à long terme du déficit et de ses conséquences aussi pour les Canadiens et les petites entreprises. Il me semble qu'on a promis, dans la dernière campagne électorale, un déficit de 10 milliards de dollars. Il se situe maintenant entre 20 et 30 milliards, selon l'interlocuteur. N'est-ce pas inquiétant? Y a-t-il une raison pour laquelle on ne le met pas ici en évidence? En fin de compte, quelqu'un devra écoper.

Mme Moreau : À la FCEI, nous disons souvent que les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain. Il fallait, dans le cadre d'un exposé de cinq minutes, limiter le nombre de questions à aborder au nom de nos membres.

Eux-mêmes doivent se tenir à l'affut du gaspillage des fonds publics, et ils réagissent vivement aux dépenses importantes pour lesquelles on ne prévoit pas de mesures de retour à l'équilibre. Je pense que nos membres nous ont dit qu'ils veulent être prudents cette année, pour voir où les dépenses iront. Ils appuient certaines dépenses d'infrastructure, mais, si cela continue, ils retireront leur appui.

Dans mon premier graphique des priorités, la dette et le déficit de l'État, ensemble, venaient au troisième rang, au dernier trimestre, mais ils sont passés au deuxième rang. Ici, c'est la totalité de la fiscalité, pas seulement celle qui découle du budget fédéral. Comme d'autres provinces ne s'en tirent pas si bien non plus, cela aurait pu avoir une influence, mais c'est certainement une partie de la réponse.

Senator Lang: If I can make a recommendation, I believe this particular issue is something that should be highlighted on an ongoing basis, primarily because if we don't bring it into the public conversation, we won't talk about it. If the membership in such organizations as yours are not made aware and continue to be made aware — I agree when you listen to Senator Eaton and the situation with the province of Ontario. Combined with the Government of Canada, what does that do in respect of the long-term implications to interest rates and to how it's going to affect Canadians? So I would make that recommendation.

[*Translation*]

Senator Mockler: My question is directly related to employment insurance.

[*English*]

EI is part of who we are, regardless of what some people say. Because our people receive EI doesn't mean they are lazy or the work is just not there; it's because we have seasonal employees and a seasonal economy. We don't plant trees in January, nor do we open our beaches in October.

When you talk about making the EI system fairer for employers, could you expand on that and how we could help CFIB to address the image that we have a problem with EI?

Ms. Moreau: Thank you for the question.

The reason we talk about fairness in the EI system is in part because employers pay more into EI than employees. Decades ago, employees paid 40 per cent, employers paid 40 per cent and the government paid 20 per cent. The government got out of that and dumped that 20 per cent onto employers. So that's one part of it. It's not fifty-fifty like other payroll taxes, such as CPP.

The second piece is that many of our members have used seasonal workers and appreciate the role the EI system plays. We have just as many members who have difficulty in hiring and have been told the reason they don't want to work is because EI is coming in. So a balance needs to be found in terms of both employers' and employees' usage of the system.

There have been some good programs that have gotten people through times of reduced business activity, like Working While on Claim, and our members are very supportive of that. EI covers a portion of the salary and the business pays the rest during times of distress, and then when things go well again, they are able to keep their employee and not have to retrain and rehire and find somebody else.

We have had other members tell us that they struggle to find employees, and the EI system has a role to play in that.

Le sénateur Lang : Si vous me permettez une recommandation, je crois qu'il ne faut pas cesser de mettre cette question particulière en relief, parce que, surtout, si nous n'en disons rien au public, elle ne fera pas parler d'elle. Faute de sensibiliser les membres d'organisations comme la vôtre — je suis d'accord, à entendre la sénatrice Eaton et la description de la situation de l'Ontario. Si on ajoute à cela ce que fait le gouvernement canadien, quelles sont les conséquences à long terme pour les taux d'intérêt, et comment les Canadiens seront-ils touchés? C'est donc ce que je recommanderais.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Ma question est directement liée à l'assurance-emploi.

[*Traduction*]

L'assurance-emploi fait partie de notre identité, en dépit de ce que certains disent. Elle ne signifie pas que nos travailleurs sont paresseux ou qu'il n'y a pas de travail; le fait est que les employés et l'économie sont saisonniers. On ne plante pas d'arbres en janvier, on n'ouvre pas de plages en octobre.

Vous parlez de rendre le système d'assurance-emploi plus équitable pour les employeurs. Pourriez-vous nous en dire un peu plus et dire aussi comment vous pourriez aider votre fédération à corriger la perception négative de l'assurance-emploi?

Mme Moreau : Je vous remercie pour la question.

Nous parlons d'équité dans le système d'assurance-emploi parce que, en partie, les employeurs y cotisent plus que les employés. Il y a quelques décennies, employés et employeurs cotisaient chacun à hauteur de 40 p. 100, et le gouvernement à hauteur de 20 p. 100. En se retirant, le gouvernement s'est délesté sur les employeurs de ses 20 p. 100. C'est une partie, donc, de la réponse. Ce n'est pas moitié-moitié comme pour les autres retenues à la source telles que le Régime de pensions du Canada.

La deuxième raison est que beaucoup de nos membres ont eu recours à des employés saisonniers et ils apprécient l'utilité du système d'assurance-emploi. Autant de nos membres éprouvent des difficultés d'embauche, et on incriminé pour le refus de travailler des employés un versement prochain de prestations d'assurance-emploi. Il faut donc trouver le juste milieu pour les employeurs et les employés.

Dans le passé, on a mis sur pied d'excellents programmes qui ont permis de traverser des périodes de ralentissement économique, comme Travailler en période de prestations, et nos membres ont beaucoup de bien à en dire. Tant que durent les difficultés, l'assurance-emploi couvre une partie du salaire, et l'entreprise paie la différence. Quand la situation se rétablit, les employeurs peuvent garder l'employé, ce qui les dispense d'en former un nouveau, de le réembaucher ou de trouver quelqu'un d'autre.

D'autres de nos membres nous disent qu'ils doivent se démener pour trouver des employés et que le système d'assurance-emploi y est pour quelque chose.

[*Translation*]

Senator Mockler: There is a percentage of people who think like that or who have these difficulties. Could you explain what we could put in place at the provincial and federal level to help people who think this way and who are forced to acknowledge a certain reality with the CFIB?

Ms. Moreau: For the employers or the employees?

Senator Mockler: The employees.

Ms. Moreau: We have created a situation in Canada where post-secondary education is encouraged. Many young people are highly qualified when they leave post-secondary institutions, and they do not want work in a restaurant or a pub mopping the floor. They are looking for internships and co-operative education programs. We have created a labour shortage by overinvesting in our young people. This is why the Temporary Foreign Workers Program exists. We are currently reviewing the immigration system to determine whether there would be other ways to obtain people who come to work in Canada. We would like to suggest to these people that they pursue opportunities in their own communities, even if they are initially paid less than what they earned in their former job, or even if it is far from home. It is important to start in the community where we live and use our experience to contribute to our community by finding worthwhile jobs related to our path.

Senator Mockler: And that is the universal challenge.

Ms. Moreau: Yes, especially in a large country like ours.

[*English*]

Senator Mitchell: You alluded to the problems of small business, capital markets, grants and how they can supplement and also impede access to capital markets to some extent for small business.

Are you aware of the non-profit business in Calgary called TECTERRA that is given provincial and federal money and allocates that in an arm's-length way with business people in their operation and with experts in the area that they focus on, which happens to be geomatics? I am wondering if you are and if you see that as a model for facilitating this interface between government and small business in an effective, non-partisan, non-political, arm's length way.

Ms. Moreau: I'm not familiar with TECTERRA, but I will look them up after the committee adjourns.

Generally, we would be more interested in exploring that model if there was little red tape and if the difficulty in applying or receiving the grant money was limited. There is the receiving of

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Il y a un pourcentage de gens qui pensent comme cela ou qui ont ces difficultés. Pouvez-vous nous expliquer ce qu'on pourrait mettre en place à l'échelle provinciale et fédérale afin de venir en aide à ceux qui pensent de cette façon et qui sont forcés de reconnaître une certaine réalité avec la FCEI?

Mme Moreau : Pour les employeurs ou les employés?

Le sénateur Mockler : Les employés.

Mme Moreau : Nous avons créé une situation au Canada où l'on encourage l'éducation postsecondaire. Beaucoup de jeunes sont très qualifiés en sortant des institutions postsecondaires, et ils ne souhaitent pas travailler dans un restaurant ou un pub à laver le plancher. Ils cherchent des stages et des programmes d'éducation coopérative. Grâce à ce super-investissement en faveur de nos jeunes, nous avons créé une situation où il y a pénurie de main-d'œuvre. C'est pour cela que le Programme des travailleurs étrangers temporaires existe. Nous effectuons présentement une révision du système d'immigration afin de déterminer s'il y aurait d'autres moyens d'obtenir des gens qui viendront travailler au Canada. Nous aimerions suggérer à ces gens de chercher des débouchés dans leurs propres communautés, même s'ils reçoivent initialement un salaire moindre que celui qu'ils gagnaient dans le cadre de leur ancien emploi, ou même si c'est loin de chez eux. Il est important de commencer dans la communauté où l'on vit et d'utiliser son expérience afin de contribuer à sa communauté en trouvant des emplois importants liés à son cheminement.

Le sénateur Mockler : Voilà le défi universel.

Mme Moreau : Oui, surtout dans un grand pays comme le nôtre.

[*Traduction*]

Le sénateur Mitchell : Vous avez fait allusion aux problèmes des petites entreprises, aux marchés de capitaux, aux subventions, à leur complémentarité et au fait qu'elles peuvent bloquer dans une certaine mesure l'accès des petites entreprises aux marchés de capitaux.

Connaissez-vous l'entreprise sans but lucratif, à Calgary, qui s'appelle TECTERRA, qui reçoit de l'argent de la province et de l'argent fédéral et qui l'affecte, de manière indépendante, avec des gens d'affaires à son service et des experts de son domaine de spécialité, qui se trouve par hasard à être la géomatique? Je me demande si vous y voyez ou si vous pouviez y voir un modèle pour rendre l'interface entre l'État et la petite entreprise plus efficace, plus indépendante, plus neutre et plus dépolitisée.

Mme Moreau : Je ne connais pas TECTERRA, mais je m'informerai à son sujet après la fin de la séance.

En général, nous serions plus désireux d'examiner ce modèle s'il correspondait à un allègement de la paperasse et s'il était relativement facile de demander les subventions ou de les recevoir.

the money and then there are the reporting requirements that can be burdensome for small businesses.

If you're a small operation and you rent out, so to speak, your accounting and legal requirements, you're not going to necessarily have someone to do that paperwork for you as you go on. It then becomes a question of whether or not it's worth it for the CEO or VP to undertake that work.

If the grant is substantive, as it sometimes is — and that's why SR&ED exists — some members will use it and appreciate it. It comes down to the government picking winners as opposed to letting the free market decide and see when successful businesses get to take advantage of a credit, based on the fact that they've earned more income that year, as opposed to having to properly tick off boxes and fill out paperwork.

The Chair: Would you like to have a wrap-up statement for some of the viewers that could be entrepreneurs and small business people? Is there a message you would like to pass on to them? They could also be members of your association.

Ms. Moreau: To sum up, I appreciate the opportunity to be here today and to share with you the CFIB's perspective. Our members have told us that the small business tax rate deferral was a big shock to them and that they were counting on that. It was an election promise, so that's something that we would encourage you to look at closely and likewise the increases to payroll taxes.

We know that Canadian entrepreneurs work hard and long hours. They do a lot of training in this country, giving young Canadians their first jobs and integrating them and spurring them on to the job market. It's a great time to be entrepreneur in Canada, but we want to make it better for them. That's what we would encourage this committee to do as we examine this budget bill in particular.

The Chair: Thank you very much, Ms. Moreau. It was a pleasure to have you with us.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, June 7, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 11:48 a.m. to examine the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016, and other measures.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

Quand on reçoit de l'argent, il faut ensuite satisfaire à des exigences en matière de rapports qui peuvent être particulièrement lourdes pour les petites entreprises.

La petite entreprise qui loue, pour ainsi dire, les services d'un comptable ou d'un avocat, ne dispose pas nécessairement du personnel voulu pour s'occuper de la paperasse au fur et à mesure. Le PDG ou le vice-président doivent alors se demander s'il vaut la peine de faire tout ce travail.

Si la subvention est généreuse, comme elle l'est parfois, et c'est la raison d'être du programme de Recherche scientifique et de développement expérimental, des membres s'en serviront et l'apprécieront. Cela revient à laisser l'État choisir les gagnants plutôt que de laisser agir le libre marché et voir à quel moment les entreprises qui réussissent peuvent profiter d'un crédit parce qu'elles ont empoché plus de revenus au cours de l'année plutôt que d'avoir à cocher des cases et à remplir de la paperasse sans faire d'erreurs.

Le président : Voudriez-vous faire une déclaration récapitulative pour les auditeurs qui pourraient être des entrepreneurs ou des propriétaires de petites entreprises? Y a-t-il un message que vous voudriez leur destiner? Ce pourrait aussi être des membres de votre association.

Mme Moreau : Pour récapituler, je vous suis reconnaissante de l'occasion que vous m'avez offerte de vous faire part du point de vue de notre fédération. Nos membres nous ont dit que le report du taux d'imposition des petites entreprises leur avait fait éprouver un choc. Ils comptaient sur cette promesse électorale. Nous vous incitons donc à examiner la question de près ainsi que les augmentations des retenues à la source.

Nous savons que les entrepreneurs canadiens travaillent fort et qu'ils ont de longues journées. Ils assurent beaucoup de formation et ils donnent aux jeunes Canadiens leurs premiers emplois en les intégrant dans le marché du travail et en les stimulant. Au Canada, les entrepreneurs traversent une période faste, mais nous voulons qu'elle soit encore meilleure. C'est ce que nous incitons le comité à faire, alors que nous examinons particulièrement ce projet de loi budgétaire.

Le président : Merci beaucoup, madame Moreau. Nous avons été ravis de vous accueillir.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 7 juin 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 11 h 48, pour examiner la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Colleagues and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates, generally, as well as government finance.

Today, for the first time since the beginning of the session, the committee is pleased to welcome the Minister of Finance, the Honourable Bill Morneau.

Minister, we thank you very much for being with us today. We appreciate that you have a busy schedule, as does the team that is with you both at the table and behind you.

[*Translation*]

Today we are continuing our study of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016 and other measures.

[*English*]

We have already had three interesting meetings in May on the subject of Bill C-15 with a number of your officials and officials from a few other departments. We are anxious to hear what you have to say about Bill C-15. We will, of course, have a question period after your opening statement.

Minister, the floor is yours.

Hon. Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance: Mr. Chair and honourable senators, I'd like to start by saying it's my pleasure to be here today. I'm pleased to be able to be with your committee to speak about the measures in Bill C-15, which, as you know, is our government's first budget implementation act. Thank you for having me, and I'm certainly looking forward to taking your questions after my brief remarks.

I'd like to start by providing you with a brief overview of this bill that we believe takes very important steps toward our goal of strengthening the middle class and growing the economy by making smart, necessary investments in our country's future.

First and foremost, our plan is about people. We began by reducing taxes for middle-class Canadians while raising taxes on the wealthiest Canadians to help pay for that measure. Nearly 9 million Canadians are already benefiting from this tax reduction, which, as you know, took effect on January 1 of this year.

With Budget 2016, we're taking an even bigger step to put money directly in the pockets of middle-class families and those working hard to join it with the introduction of the Canada Child

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, mesdames et messieurs les membres du public qui nous regardent, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Le comité a pour mandat d'examiner les questions liées, de façon générale, au budget des dépenses du gouvernement fédéral et aux finances publiques.

Aujourd'hui, pour la première fois depuis le début de la session, le comité est heureux d'accueillir le ministre des Finances, l'honorable Bill Morneau.

Monsieur le ministre, nous vous remercions de votre comparution aujourd'hui. Nous savons que votre horaire est chargé, tout comme l'est celui de votre équipe qui se trouve à vos côtés et derrière vous.

[*Français*]

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Nous avons déjà tenu trois réunions intéressantes en mai sur la teneur du projet de loi C-15 avec plusieurs fonctionnaires de votre ministère et d'autres ministères. Nous sommes impatients d'entendre ce que vous avez à nous dire au sujet du projet de loi C-15. Une période de questions suivra évidemment votre déclaration liminaire.

Monsieur le ministre, la parole est à vous.

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances : Monsieur le président et honorables sénateurs, j'aimerais commencer en disant que c'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui. Je suis ravi d'être des vôtres pour discuter des mesures prévues dans le projet de loi C-15 qui, comme vous le savez, est la première loi d'exécution du budget de notre gouvernement. Je vous remercie de m'avoir invité, et je répondrai volontiers à vos questions après ma brève déclaration.

Dans un premier temps, j'aimerais faire un bref survol des mesures du projet de loi qui nous aideront à atteindre notre objectif qui est de revitaliser notre économie en renforçant la classe moyenne et en réalisant des investissements judicieux et essentiels dans l'avenir de notre pays.

Sachez que notre plan est d'abord et avant tout axé sur les gens. Nous avons pu réduire l'impôt de la classe moyenne en haussant celui des Canadiens les mieux nantis. Comme vous le savez, cette baisse d'impôt est entrée en vigueur le 1er janvier dernier et profite déjà à près de 9 millions de Canadiens.

Dans le budget de 2016, nous prenons des mesures encore plus draconiennes pour remettre de l'argent dans les poches des membres de la classe moyenne et de ceux qui travaillent fort pour

Benefit. This benefit will be simpler, tax-free and it will be better targeted for those who need it most. It will also be more generous than the child benefit system that it's replacing.

Mr. Chairman, I know you will have heard me say before that 9 out of 10 families will receive more under this Canadian Child Benefit than under our current system — $2,300 a year more on average for Canadian families that are getting the benefit. This will obviously help with the kinds of challenges that families face as they are raising children, and it will measurably improve family situations.

We know that that's real, meaningful help for Canadians, but we also know that the plan we're putting in place will help more than just young families with children. The budget implementation act will make significant new investments also to support seniors during their retirement years. One important example is the increase in the Guaranteed Income Supplement top-up benefit. We've improved that by up to $946 annually for the most vulnerable single seniors who are receiving that benefit. This enhancement more than doubles the currently maximum top-up and improves the financial security of about 900,000 single seniors living across Canada today.

The bill will also help Canada's veterans. We obviously know that these are the people who have dedicated their lives to the defence of our country. We also respect and understand that they deserve our gratitude and our support.

Budget 2016 honours the promise of our obligation to these selfless men and women in uniform; it enhances services and benefits for veterans in clear recognition of the sacrifices they've made on our behalf. First and foremost, to better support veterans where they live in Canada, the government will re-open and staff nine service offices across Canada, from Charlottetown to Kelowna, and we'll also open an additional office in Surrey, while expanding outreach to veterans in the North by working with local partners in that region of our country. We know this will make it easier for veterans to access services across the country when and where they need it.

To ensure that they are served with the dignity they deserve, the government will hire additional case managers to help veterans in their rehabilitation process and to help them make successful transitions to their civilian life.

Since the creation of the New Veterans Charter in 2006, we know that the range of programs, services and benefits under the charter have been gradually updated over time. We also know that veteran groups as well as the Veterans Ombudsman have noted that the charter needs to be enhanced to meet the needs of modern-day veterans.

en faire partie. Nous avons notamment instauré l'Allocation canadienne pour enfants. Cette allocation est une mesure plus simple, libre d'impôt et qui cible mieux les personnes qui en ont le plus besoin. Elle sera aussi beaucoup plus généreuse que le régime actuel de prestations pour enfants qu'elle remplace.

Monsieur le président, comme je l'ai déjà dit auparavant, la nouvelle allocation procurera à neuf familles canadiennes sur dix plus d'argent qu'elles n'en reçoivent actuellement en vertu du système actuel — les familles bénéficiaires verront leurs prestations pour enfants augmenter de près de 2 300 $ en moyenne par année. Cette mesure aidera évidemment les familles à composer avec les défis que présente l'éducation des enfants et améliorera considérablement la situation des familles canadiennes.

Nous savons que cette mesure concrète revêt une grande importance pour les Canadiens, mais nous savons également que le plan que nous mettons en place ne se limite pas à venir en aide aux jeunes familles avec des enfants. Le projet de loi C-15 prévoit de nouveaux investissements importants pour soutenir les aînés pendant leur retraite. Par exemple, le gouvernement propose d'accroître d'un montant pouvant atteindre 946 $ par année la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti pour les aînés vivant seuls les plus vulnérables. Cette bonification fera plus que doubler la prestation complémentaire maximale actuellement offerte et elle améliorera la sécurité financière d'environ 900 000 aînés vivant seuls dans l'ensemble du pays.

Le projet de loi va aussi aider les anciens combattants canadiens. Nous savons évidemment que les anciens combattants du Canada ont consacré leur vie à défendre leur pays, et ils méritent notre gratitude et notre soutien.

Dans le budget de 2016, le gouvernement respecte son obligation envers ces militaires dévoués en améliorant les services et les avantages offerts aux anciens combattants en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis pour leur pays. Afin de mieux soutenir les anciens combattants là où ils vivent, le budget de 2016 propose de rouvrir et de doter en personnel neuf bureaux de services partout au Canada, de Charlottetown à Kelowna, d'ouvrir un bureau supplémentaire à Surrey et d'augmenter les services directs aux anciens combattants dans le Nord en collaborant avec des partenaires locaux. Il sera ainsi plus facile pour les anciens combattants d'accéder aux services à l'échelle du pays.

Afin que les anciens combattants soient desservis avec toute la dignité qu'ils méritent, le budget de 2016 propose d'embaucher d'autres gestionnaires de cas pour les aider au cours de leur processus de réadaptation et de leur transition vers la vie civile.

Depuis la création de la Nouvelle Charte des anciens combattants, en 2006, l'éventail des programmes, des services et des prestations qui sont offerts dans le cadre de cette charte a été graduellement revu. Toutefois, les groupes de défense des intérêts des anciens combattants et l'ombudsman des vétérans ont fait observer qu'il faut améliorer la charte afin de répondre aux besoins des anciens combattants d'aujourd'hui.

That's why today's legislation will also enhance financial benefits for modern-day veterans. The investments include increasing the disability award, expanding access to higher grades of permanent impairment allowance and increasing the earnings loss benefit. These measures represent a significant investment that would greatly improve income support for disabled veterans, including both veterans transitioning to the civilian work force as well as those with injuries preventing them from suitable and gainful employment. The measures will also ensure that disabled veterans who are unable to return to the workforce because of their injuries will receive higher life-long financial support.

These are measures that we believe are needed, fair and right, but we know that we need to continue to do more to help middle-class Canadians and those working hard to join them. We need to make smart, strategic, long-term investments that will grow the economy over the longer term and better position our country for the future.

We know that as a country we're strengthened in many ways by our shared experiences, by the diversity that inspires both Canada and the world and by the way that we treat each other. Our plan considers diversity, clean technology, business growth and innovation as harbingers of economic success. We need the resolve to follow through on sustained strategic investments, guided by a vision of the future in which all Canadians will have a real and fair chance at success. That's our government's central mission.

Our growth strategy will need to build on key growth-related initiatives, including importantly our innovation agenda. In this regard, it's clearly a team effort. Involving partners from within government, the provinces, territories, municipalities and the private sector will be critical to our goals.

We know that to become the innovation leaders of tomorrow, we must equip Canadians today with the skills that they need to succeed. Our budget takes important steps toward preparing Canada for the global economy of tomorrow.

We believe Canada is at its best when each of us has the opportunity to reach our full potential and our contributions are recognized and valued. This spirit extends to Parliament and its role in ensuring oversight of the government's borrowing plans.

I'd like to highlight the advocacy of former Senator Lowell Murray and thank Senator Moore for carrying on his tireless work on this particular issue. I'm proud to say that we've heard

Le budget de 2016 prévoit donc d'importantes bonifications des prestations financières pour les anciens combattants de l'ère moderne. Les investissements visent à accroître l'indemnité d'invalidité, à élargir l'accès aux tranches supérieures de l'allocation pour déficience permanente et à augmenter l'allocation pour perte de revenus. Ces mesures représentent un important investissement qui viendrait augmenter considérablement le soutien du revenu des anciens combattants handicapés, y compris ceux qui sont en cours de réintégration dans l'effectif civil et ceux aux prises avec des blessures qui les empêchent d'occuper un emploi approprié et rémunérateur. En particulier, ces mesures feront en sorte que les anciens combattants handicapés qui ne peuvent réintégrer la population active en raison de leurs blessures se voient accorder un soutien financier à vie plus élevé.

Voilà donc les mesures que nous jugeons nécessaires, justes et raisonnables, mais nous sommes conscients que nous devons en faire davantage pour aider la classe moyenne et ceux qui travaillent fort pour en faire partie. Nous devons effectuer des investissements judicieux et stratégiques qui assureront la croissance de notre économie à long terme et qui amélioreront la position du Canada à l'avenir.

Nous savons que la force du Canada réside entre autres dans nos expériences communes, dans la diversité qui inspire notre pays et le monde, et dans la façon dont nous nous traitons mutuellement. Notre plan traite la diversité, les technologies propres, la croissance des entreprises et l'innovation comme des signes avant-coureurs du succès économique. Nous devons avoir la détermination d'y donner suite au moyen d'investissements soutenus et stratégiques, orientés par la vision d'un avenir où tous les Canadiens auraient des chances réelles et égales de réussir. Voilà la principale mission de notre gouvernement.

Notre stratégie de croissance tablera sur des initiatives de croissance clés, particulièrement notre programme d'innovation. Il s'agit d'un véritable travail d'équipe. L'établissement de partenariats avec le gouvernement, les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé sera essentiel à l'atteinte de nos objectifs.

Pour devenir les chefs de file de l'innovation de demain, nous devons dès aujourd'hui doter les Canadiens des compétences dont ils auront besoin pour réussir. Notre budget prévoit des mesures importantes pour préparer le Canada pour l'économie mondiale de demain.

Nous estimons que le Canada donne sa pleine mesure lorsque tous les citoyens ont l'occasion de réaliser leur plein potentiel et que nos contributions sont reconnues à leur juste valeur. Cet esprit s'applique au Parlement et à sa capacité de surveiller les projets d'emprunts du gouvernement.

J'aimerais souligner les efforts qu'a déployés l'ancien sénateur Lowell Murray et remercier le sénateur Moore pour son travail acharné dans ce dossier en particulier. Je suis fier de dire que vos

you, and you'll find provisions in the bill we're discussing today that provide greater accountability and transparency for how the government finances its activities.

In conclusion, as I've said, this bill is about providing real help for real people across our country. The example of the Canada Child Benefit, as I mentioned, is a critically important one. For a single mom with one child under the age of six and earning $30,000 a year, the annual benefit will be as much as $6,400 per year, tax-free.

We know that can go a long way for people in a very challenging situation. We estimate that our plan will lift 300,000 children out of poverty in our country. As I said earlier, our Guaranteed Income Supplement top-up will help about 900,000 single seniors across our country. Honourable senators, it's my sincere hope that parents and seniors can begin receiving this increased assistance in July as we know they're expecting to do.

Today, I'm here to listen to your points of view and answer your questions. We want to work with you to ensure that families start receiving those cheques as soon as possible. We know that Canadians are counting on us to provide them with the help that they need to make ends meet.

Again, I'm looking forward to working with you, and I'm pleased to be here. I'll stop there, and we can have some dialogue.

The Chair: Thank you very much, minister. From a time perspective, are we good for another 40 minutes?

Mr. Morneau: That's good with me. If you want to end early and you force me to do so, I will be willing to take your counsel.

The Chair: We wouldn't want you to run too quickly.

Miodrag Jovanovic, Nicholas Leswick and Rob Stewart are also here to support the minister, and we have the minister's support team behind, so we should be able to get answers to all the questions we ask.

Senator Lang: I want to extend a special welcome to the minister here this morning. I appreciate you coming.

As you know, there's been an ongoing issue in Yukon, Northwest Territories and Nunavut, and it has to do with the transfer of payments from the Government of Canada to the various territories. First of all, I want to say that I appreciate that when the issue first came up, you made your office available and sat down with the three territories.

But at the end of the day, for the transfer payments, all three territories received a shortfall, because the agreement that first called for the transfers wasn't fully reinstated. That's a $6 million a year shortfall for the territory. In five years, it will be

voix ont été entendues et que, grâce aux dispositions du projet de loi dont vous êtes saisis aujourd'hui, le gouvernement améliorera sa reddition de comptes et fera preuve d'une plus grande transparence quant à la façon dont il finance ses activités.

En conclusion, comme je l'ai dit, ce projet de loi apportera une aide concrète à de vraies personnes partout au pays. L'Allocation canadienne pour enfants est un exemple crucial. Une mère monoparentale d'un enfant de moins de six ans qui gagne 30 000 $ par année recevra 6 400 $ en paiements non imposables.

Nous savons que cette somme d'argent fait toute une différence dans la vie de ceux qui se trouvent dans une situation précaire. Nous estimons que notre plan permettra de sortir près de 300 000 enfants de la pauvreté au pays. Comme je l'ai dit plus tôt, la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti améliorera la sécurité financière d'environ 900 000 aînés vivant seuls partout au Canada. Honorables sénateurs, j'espère sincèrement que les parents et les aînés pourront commencer à recevoir cette aide en juillet comme ils s'y attendent.

Aujourd'hui, je suis ici pour vous écouter et pour répondre à vos questions. Nous voulons travailler avec vous pour nous assurer que les familles pourront recevoir ces chèques le plus tôt possible. Nous savons que les Canadiens comptent sur nous pour leur donner l'aide dont ils ont besoin afin de joindre les deux bouts.

Encore une fois, je suis heureux d'être des vôtres aujourd'hui et je suis impatient de collaborer avec vous. Je vais m'arrêter ici, puis nous pourrons commencer le dialogue.

Le président : Merci beaucoup, monsieur le ministre. Est-ce que nous disposons de 40 minutes?

M. Morneau : Tout à fait. Si vous souhaitez finir plus tôt et si vous m'obligez à partir, je vais suivre vos conseils.

Le président : Ne partez pas trop vite.

Miodrag Jovanovic, Nicholas Leswick et Rob Stewart accompagnent le ministre, et il y a d'autres collaborateurs dans les tribunes également, alors nous pourrons sans doute avoir une réponse à toutes nos questions.

Le sénateur Lang : Je tiens à souhaiter la bienvenue au ministre ce matin. Je vous remercie de votre comparution.

Comme vous le savez, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, il y a une question qui nous intéresse depuis longtemps et c'est celle des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux divers territoires. Tout d'abord, je tiens à dire que je vous suis reconnaissant d'avoir entrepris des discussions avec les trois territoires aussitôt que cette question a été soulevée.

Toutefois, au bout du compte, en ce qui concerne les paiements de transfert, les trois territoires ont un manque à gagner, parce que l'accord qui réclamait au départ les paiements n'a pas été rétabli intégralement. Pour mon territoire, on parle d'un manque

$30 million if that number were to stay the same. That amount to the Yukon is a lot of money — for our population — because it's quite small in comparison to other jurisdictions.

I'll move to my first question. I don't quite understand why the full amounts weren't reinstated for the purposes of the longevity of the balance of the financial agreement that was in place for all three territories.

Mr. Morneau: Let me start by saying we understand how important this is to the territories. We certainly understand how significant the transfer is to the budgets of the territories. I found it to be a very cordial and good discussion when we talked about the challenge that we faced.

As you probably know, the reason for the change was a calculation change in terms of how we were calculating the transfer to the territories. That put them in a situation where the appropriate amount was actually less than they had expected.

Senator Lang: Substantially less.

Mr. Morneau: I understand.

We worked out a conclusion that we thought was appropriate. I know that when transfers are different than people expect, it's always a challenging situation for them to manage their budget. But I do think we got to a place that made sense in terms of the way that we are calculating the transfers.

Perhaps we can describe the issue that brought us to the change and how we got to the conclusion.

I'll ask Tom McGirr to explain.

Tom McGirr, Chief, Equalization and TFF Policy, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch, Department of Finance Canada: The amounts that were calculated in December 2015 were about $88 million less than what territorial expectations were. The reason for the shortfall, according to the territorial expectations, is that Statistics Canada, as part of its process of modernizing a system of statistics, made an important change in the provincial and territorial economic accounts. This affected the provincial and local spending data that feeds into the formula that we used to calculate territorial formula financing payments. There was also a requirement in the program to restate all of the growth rates that we use all the way back to 2013-14.

The change that's being made is recognizing that, unlike other transfers, we had to restate these growth rates. The changes made were simply to restate the growth expenditure base in 2015-16 to the amount that was calculated in December 2014 to continue using the data as specified in the regulations and the legislation governing the program. We will no longer have the requirement

à gagner de l'ordre de 6 millions de dollars par année. Dans cinq ans, cette somme totalisera 30 millions de dollars. Cela représente beaucoup d'argent pour le Yukon, pour notre population qui est très petite comparativement à d'autres administrations.

Voici donc ma question. Je ne comprends pas pourquoi les sommes entières n'ont pas été rétablies pour toute la durée de l'accord financier qui était en place pour les trois territoires.

M. Morneau : Permettez-moi de commencer en disant que nous comprenons à quel point les paiements de transfert sont importants pour les territoires et leur budget. Nous avons discuté du problème qui se pose et j'ai trouvé que notre discussion était très cordiale.

Comme vous le savez sans doute, cela découle d'un changement dans la façon de calculer les paiements de transfert versés aux territoires. Les territoires se sont retrouvés avec une somme inférieure à ce à quoi ils s'attendaient.

Le sénateur Lang : Nettement inférieure.

M. Morneau : Je comprends.

Nous en sommes venus à une conclusion qui nous semblait appropriée. Je suis conscient qu'il peut être difficile pour les territoires de gérer un budget lorsque les paiements de transfert sont différents de leurs attentes. Toutefois, je pense que nous en sommes arrivés à une façon raisonnable de calculer les paiements de transfert.

Nous pourrions peut-être décrire ce qui a mené à ce changement et comment nous en sommes parvenus à cette conclusion.

Je vais demander à Tom McGirr de nous donner des explications.

Tom McGirr, chef, Péréquation et politique de FFT, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale, ministère des Finances Canada : Les montants qui ont été calculés en décembre 2015 représentaient environ 88 millions de dollars de moins que ce à quoi s'attendaient les territoires. La raison de ce manque à gagner, par rapport aux attentes territoriales, c'est que Statistique Canada, dans le cadre de son processus de modernisation de son système de statistiques, a apporté un important changement aux comptes économiques provinciaux et territoriaux. Cela a donc eu une incidence sur les données concernant les dépenses provinciales et locales qui servent à calculer les paiements au titre de la formule de financement des territoires. En outre, dans le cadre du programme, il fallait redéfinir tous les taux de croissance en remontant jusqu'à 2013-2014.

La modification tient compte du fait que, contrairement à d'autres paiements de transfert, nous devions redéfinir ces taux de croissance. Les changements apportés visaient simplement à redéfinir la croissance des dépenses en 2015-2016 selon le montant calculé en décembre 2014 pour continuer d'utiliser les données telles que précisées dans la réglementation et la loi

to recalculate going backward to the provincial and local spending growth rate that's so important in the calculation of territorial formula financing payments.

As a result, the territories are going to receive $67 million in total, more than what was calculated in December 2015.

Senator Lang: Very quickly, I have to take exception to the idea that they're going to get $67 million more. They were supposed to get $88 million. They're getting $24 or $25 million less than what was committed during that agreement.

When you have an agreement, you don't change the terms and conditions of the agreement in the middle of the agreement; you normally change it at the end, and you negotiate those terms. That was not done at that time.

I also want to go on the record — and since Mr. McGirr is here, and I quoted him earlier — he stated here that the territories have taken positively to the change. That is not correct. Northwest Territories is experiencing significant cutbacks in their day-to-day operations in their government. Our premier was on earlier. They have had to make adjustments in their budget to be able to accommodate the significant change.

This is just for the record. I don't want to go into specifics, because we're talking about Canada here, but I want to make this point to the minister. My hope is that over the course of this coming year, looking forward, not backward, in the age of transparency and the era of collaboration, I would ask that your department sit down seriously with the three territories and see what they can do to try to make up this shortfall, because it is having an effect, and I don't think we should be having to endure this in view of the fact they did sign an agreement between two parties. There were some understandings of what that agreement was.

I'll leave it at that.

Mr. Morneau: I appreciate what you are saying. We made an effort to work together with the territories. The agreement that was signed required us to use Statistics Canada as our basis for determining the payments. In using that agreement and in using the Stats Canada information, the result was the $88 million difference. So that was the outcome.

The conclusion from that $88 million negative to the position where we came to a different conclusion — while I recognize it's challenging, it was sort of a "refreshment" of that agreement, if you want to call it that, because we recognized the challenge that we were put in, collectively, because of the change in the data that we're using.

I appreciate the issue, and I know that we will have ongoing discussions with the territories; it goes without saying. They will be at the finance ministers' meeting in a few weeks from now with

régissant le programme. Nous ne serons plus tenus de revenir en arrière pour recalculer le taux de croissance des dépenses provinciales et locales qui est très important dans le calcul des paiements au titre de la formule de financement des territoires.

Par conséquent, les territoires vont recevoir au total 67 millions de dollars de plus que ce qui avait été calculé en décembre 2015.

Le sénateur Lang : Très brièvement, sachez que je ne suis pas d'accord avec l'idée qu'ils vont recevoir 67 millions de dollars supplémentaires. Ils étaient censés recevoir 88 millions de dollars. Ils vont donc toucher 24 ou 25 millions de dollars de moins que ce qui avait été convenu dans le cadre de cet accord.

Lorsqu'on conclut une entente, on ne peut pas changer les conditions en cours de route. On doit attendre la fin de l'entente pour négocier, et ce n'est pas ce qui a été fait ici.

J'aimerais rectifier quelque chose — puisque M. McGirr est ici, et je l'ai cité un peu plus tôt —; il a dit que les territoires avaient vu les changements d'un bon œil. Ce n'est pas du tout le cas. Notre premier ministre était ici plus tôt. Les Territoires du Nord-Ouest subissent d'importantes compressions qui les ont forcés à ajuster leur budget pour être en mesure de mener leurs activités quotidiennes.

Je tenais à le préciser. Je ne veux pas m'attarder sur les détails, parce qu'il est question du Canada ici, mais j'aimerais dire quelque chose au ministre. J'espère qu'au cours de la prochaine année, à l'ère de la transparence et de la collaboration, votre ministère s'entretiendra avec les trois territoires afin de trouver un moyen de combler ce manque à gagner, parce que cela a des répercussions, et je ne crois pas qu'on devrait accepter une telle situation, étant donné qu'une entente avait été signée entre les deux parties.

Je vais m'arrêter ici.

M. Morneau : Je comprends ce que vous dites. Nous avons déployé des efforts pour collaborer avec les territoires. L'accord qui avait été signé nous obligeait à nous fonder sur les données de Statistique Canada pour calculer les paiements de transfert. C'est en utilisant cet accord et cette information de Statistique Canada que nous avons obtenu une différence de 88 millions de dollars. C'est le résultat.

Nous en sommes venus à une différente conclusion — même si je reconnais que c'est problématique, on a en quelque sorte « rafraîchi » l'entente, si je peux m'exprimer ainsi —, parce que nous avons reconnu le problème auquel nous étions tous confrontés, compte tenu du changement apporté aux données utilisées.

Je suis conscient de l'enjeu, et je sais que nous continuerons d'en discuter avec les territoires; cela va de soi. Ils participeront avec moi à la réunion des ministres des Finances dans quelques

me. As always, we'll be open to continuing a dialogue with them to ensure that we maintain a strong and open relationship.

Senator Patterson: I have a supplementary. I appreciate the efforts that have been made in the commitment to an ongoing dialogue.

I'd like to point out one fundamental problem relating to Canada's newest territory, and that is that the gross expenditure base has never been calculated for Nunavut. When Nunavut was established in 1999, the gross expenditure base for the N.W.T. was simply applied without consideration of the unique challenges and circumstances faced by Nunavut. This is a fundamental problem that I'd like you to address, sir. I wonder if your official would confirm that Nunavut has never had its own unique gross expenditure base calculated. It exacerbates the changes that were made in the past year, in my opinion.

Mr. Morneau: Well, let me confirm that we will get back to you on this subject and confirm the situation that we're currently in. We would be happy to discuss it with you.

Senator Patterson: Thank you.

The Chair: Just a quick summary from our meeting with the Premier of the Yukon today. Basically his call on it was he's not happy with getting less, but he saw it as an interpersonal issue, that you folks didn't let them know before you gave them the message. Sometimes in business things happen. You know it, I know it. You've been very successful. I've been less successful but I'm still alive. I've been hit in the head more than you, potentially.

It's important that the department makes sure you're proactive with your partners, because I think the biggest frustration we had from the premier today was the fact, which he repeated three or four times, "We would have appreciated knowing earlier." When adjectives are added that support that, it's a point that is there to help you, not to be critical, just to help you.

Senator Marshall: Thank you, minister, for being here.

I have a question relating to the middle class because a number of your budget initiatives are focused on the middle class. In fact, the title of your budget is *Growing the Middle Class*.

Who's in the middle class? What criteria do you have to meet in order to be in the middle class right now?

semaines. Comme toujours, nous sommes disposés à poursuivre le dialogue avec eux pour nous assurer de maintenir des relations solides et franches.

Le sénateur Patterson : J'ai une question complémentaire. Je salue les efforts qui ont été faits et votre engagement à maintenir le dialogue.

J'aimerais souligner un problème fondamental relativement au plus récent territoire canadien; la base des dépenses brutes n'a jamais été calculée pour le Nunavut. Lorsque le Nunavut a été créé en 1999, la base des dépenses brutes des Territoires du Nord-Ouest a tout simplement été utilisée sans tenir compte des défis et des circonstances particulières du Nunavut. C'est un problème fondamental que j'aimerais vous voir corriger. Je me demande si votre représentant pourrait confirmer que la base des dépenses brutes du Nunavut n'a jamais été calculée. Cela empire les modifications qui ont été apportées au cours de la dernière année, selon moi.

M. Morneau : Eh bien, je vous confirme que nous vous reviendrons à ce sujet pour vous donner l'heure juste concernant la situation qui prévaut actuellement. Nous serons ravis d'en discuter avec vous.

Le sénateur Patterson : Merci.

Le président : J'aimerais faire un résumé de la rencontre que nous avons eue aujourd'hui avec le premier ministre du Yukon. En gros, il n'est pas heureux d'en avoir moins, mais il voit cela comme un problème interpersonnel; il vous reproche de ne pas les avoir avertis avant de diffuser le message. Il arrive parfois que des choses se passent en affaires. Vous le savez aussi bien que moi. Vous avez connu beaucoup de succès. J'en ai connu moins, mais je suis toujours en vie. J'ai probablement reçu plus de coups que vous.

Le ministère doit s'assurer d'agir de manière proactive avec ses partenaires, parce que je crois comprendre que le premier ministre est principalement déçu de ne pas avoir été prévenu plus tôt. En fait, il l'a répété trois ou quatre fois lors de la rencontre que nous avons eue aujourd'hui. Lorsque d'autres qualificatifs qui vont dans le même sens sont ajoutés, cela vise à vous aider. Cela ne vise pas à vous critiquer. C'est seulement pour vous aider.

La sénatrice Marshall : Merci, monsieur le ministre, de votre présence.

J'ai une question relativement à la classe moyenne, parce que bon nombre de vos initiatives budgétaires mettent l'accent sur la classe moyenne. En fait, le budget est intitulé « Assurer la croissance de la classe moyenne ».

Qui fait partie de la classe moyenne? À quels critères un Canadien doit-il satisfaire pour faire actuellement partie de la classe moyenne?

The government is focused on results. They're trying to measure the impact of their programs, which I think is a good thing. So I'm looking at who's in the middle class now. What criteria do they have to meet and how many are in there?

Then I want to look at next year. How many more will be in the middle class? I'm trying to see if there is actual growth in the middle class, and I'm sure you would be interested in that, too. Who is in the middle class? Is it based on taxable income?

Mr. Morneau: Well, first of all, I appreciate the question. Maybe I can step back and give you a sense of what we're trying to achieve and some ways that we believe will be appropriate to measure it.

Our starting point is clearly a sense that incomes in Canada have been stagnant for a large cross-section of Canadians for the last generation, where real incomes have been slow to rise. The discussions that we had in focusing both our campaign program and our budget were on those Canadians who are finding an increasing level of stress in managing in that stagnant environment or not growing in real economic terms for their families, with challenges in places where there are real and growing issues. For example, student tuition that families are trying to provide for, or retirement challenges with increased longevity and decreased investment returns, the ability to save enough is constrained.

In thinking about that and in recognizing that we're trying to help a broad cross-section of Canadians, we targeted some measures that we know will help many Canadians. The target around the $45,000 to $90,000 tax bracket clearly helps anybody earning over that $45,000 mark by reducing that tax bracket.

Senator Marshall: So is that the middle class? Is that the definition, those that fall into the $45,000 to $90,000 taxable income bracket?

Mr. Morneau: Well, we think that's an important measure that will help people who are in middle income in Canada, yes. That measure is an important one.

Additionally, the Canada Child Benefit, which will really help Canadians at lower incomes right up through to a higher income zone — and obviously will get means tested — will have a significant impact on helping people with children at what are likely to be the middle part of their lives at a time when they've got the biggest challenge in terms of expenditures.

It's really about moving people who are struggling into the next income bracket through that program and in improving the situation of a broader group of Canadians by changing that tax

Le gouvernement est axé sur les résultats. Il essaie de mesurer les effets de ses programmes, ce qui est une bonne chose, à mon avis. J'essaie donc de déterminer les personnes qui forment actuellement la classe moyenne. À quels critères doivent-elles satisfaire? Combien y a-t-il de Canadiens dans la classe moyenne?

J'aimerais ensuite parler du prochain exercice. Combien y aura-t-il de personnes de plus dans la classe moyenne? J'essaie de voir s'il y a bel et bien une croissance de la classe moyenne, et je suis persuadée que cela vous intéresse également. Qui fait partie de la classe moyenne? Cela dépend-il du revenu imposable?

M. Morneau : Eh bien, premièrement, je vous remercie de votre question. Si vous me le permettez, j'aimerais prendre un peu de recul et vous donner une idée de ce que nous essayons d'accomplir et des méthodes que nous jugeons adéquates pour le mesurer.

Nous partons clairement de l'impression que les revenus au Canada ont stagné pour un large segment de la population depuis la dernière génération; les revenus réels augmentent lentement. Nous avons eu des discussions, et nous avons décidé de mettre l'accent dans notre campagne et le budget sur les Canadiens qui subissent un stress plus élevé pour s'en sortir en raison de cet environnement stagnant ou de l'absence d'une croissance économique réelle pour leur famille et qui sont aux prises avec des défis et des problèmes réels et croissants. Nous n'avons qu'à penser aux familles qui essaient de payer les études de leurs enfants ou aux problèmes liés à la retraite, parce que les gens vivent plus longtemps et que le rendement des investissements n'est plus ce qu'il était. Bref, la capacité de mettre suffisamment d'argent de côté est réduite.

À ce sujet, comme nous essayons d'aider un large segment de la population, nous avons adopté des mesures ciblées, parce que nous savons qu'elles aideront un grand nombre de Canadiens. Nous ciblons la tranche d'imposition de 45 000 à 90 000 $, ce qui aide clairement toute personne qui gagne plus de 45 000 $ en réduisant son taux d'imposition.

La sénatrice Marshall : Donc, est-ce bien la classe moyenne? En est-ce la définition, soit les gens qui ont un revenu imposable de 45 000 à 90 000 $?

M. Morneau : Eh bien, nous croyons vraiment que c'est une mesure importante qui aidera les gens qui font partie de la classe moyenne au Canada. C'est une mesure importante.

Par ailleurs, l'Allocation canadienne pour enfants aidera vraiment les ménages canadiens non seulement à revenu faible, mais aussi à revenu élevé. Ce sera évidemment établi en fonction des besoins. Elle aidera grandement les ménages avec enfants qui sont probablement rendus au milieu de leur vie et qui doivent composer avec des dépenses énormes.

L'objectif est vraiment de faire passer les gens qui ont de la difficulté à la prochaine tranche de revenu et d'améliorer la situation d'un large segment de la population en modifiant le taux

bracket, which will help people not just in that tax bracket but, in fact, in that tax bracket and above.

Senator Marshall: So would you know today how many people are in that bracket? The objective is to grow the middle class. The government is focused on results. This time next year, after everybody has filed their income tax returns, will you be able to say that the initiatives that you took in this year's budget were successful because the middle class has grown?

Mr. Morneau: One of the key things that we're focused on is developing metrics that we believe will be able to demonstrate success. There are some that are pretty clear, that we've already identified. We know that about 9 million Canadians will be impacted positively by the reduction in the tax bracket.

Senator Marshall: Are they the middle class? Is that the number, 9 million, that are in the middle class?

Mr. Morneau: That's not what I said. What I said is 9 million Canadians will be helped through that change in the tax bracket, so it will help a very large number of Canadians by reducing their taxes. Clearly that's going to be a measurable conclusion that we can verify.

We also expect that the Canada Child Benefit will raise 300,000 children above the low-income cut-off, so that's a significant and important measure that we'll be able to verify.

Senator Marshall: Yes, I saw that. Okay.

Mr. Morneau: We also know that about 900,000 seniors will be impacted by the Guaranteed Income Supplement top-up.

I won't tell you that we've concluded on every measure that we use in order to determine success, but those are three, to us, very important metrics to start with. Of course, with the Canada Child Benefit, it's more than the 300,000 children out of poverty; it's also the measurement we look at that 9 out of 10 families with children who receive the benefit will be better off by an average $2,300 annually.

Having those measures will give us clear indicators that, in fact, what we've done has measurably improved the outcomes for a large number of Canadians.

Senator Mitchell: Thanks, minister. Thank you for being in Question Period recently; we appreciated it greatly.

I'm interested in the credit union initiatives in this bill. Being from Alberta, credit unions have been very important to our capital markets and people's savings and so on.

d'imposition de cette tranche. Cela aidera les gens non seulement dans cette tranche d'imposition, mais aussi dans les tranches supérieures.

La sénatrice Marshall : Savez-vous combien il y a de personnes dans cette tranche? L'objectif est d'assurer la croissance de la classe moyenne. Le gouvernement est axé sur les résultats. À pareille date l'année prochaine, tous les Canadiens auront produit leur déclaration de revenus. Serez-vous en mesure de dire que les initiatives que vous avez incluses dans le budget de l'exercice actuel ont eu le succès escompté, parce que la classe moyenne a connu une croissance?

M. Morneau : Nous mettons notamment l'accent sur l'élaboration de paramètres qui nous permettront, selon nous, d'évaluer le succès des initiatives. Il y a certains paramètres qui sont assez évidents et que nous avons déjà déterminés. Nous savons qu'environ 9 millions de Canadiens seront touchés positivement par la réduction du taux d'imposition.

La sénatrice Marshall : S'agit-il de la classe moyenne? Y a-t-il 9 millions de personnes dans la classe moyenne?

M. Morneau : Ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que la réduction du taux d'imposition aidera 9 millions de Canadiens. Cela aidera donc un très grand nombre de Canadiens en réduisant leur fardeau fiscal. Ce sera clairement un effet mesurable que nous pourrons évaluer.

Nous nous attendons également à ce que l'Allocation canadienne pour enfants permette de hisser 300 000 enfants au-dessus du seuil de faible revenu. Voilà un autre paramètre important que nous pourrons évaluer.

La sénatrice Marshall : Oui. J'ai vu ces renseignements. D'accord.

M. Morneau : Nous savons également qu'environ 900 000 aînés profiteront de la prestation complémentaire au Supplément de revenu garanti.

Je n'irais pas jusqu'à dire que nous avons déterminé les paramètres que nous utilisons pour évaluer le succès de chaque mesure, mais ce sont, d'entrée de jeu, trois paramètres très importants, selon nous. L'Allocation canadienne pour enfants ne fait évidemment pas que hisser 300 000 enfants au-dessus du seuil de la pauvreté; nous avons également déterminé que 9 ménages avec enfants sur 10 recevront des prestations et auront en moyenne annuellement 2 300 $ de plus dans leurs poches.

Ces paramètres nous permettront de très clairement confirmer que ce que nous avons fait a considérablement amélioré le sort d'un grand nombre de Canadiens.

Le sénateur Mitchell : Merci, monsieur le ministre. Je vous remercie d'avoir récemment participé à la période des questions. Nous vous en sommes grandement reconnaissants.

J'aimerais parler des dispositions du projet de loi concernant les coopératives de crédit. Je suis de l'Alberta, et les coopératives de crédit y ont été très importantes pour les marchés des capitaux et l'épargne des particuliers.

Is the driving force behind this facilitation of transition from provincial jurisdiction to federal jurisdiction the ability for credit unions to diversify further? Or are there other public policy objectives that are going to be captured in those other advantages?

Mr. Morneau: I will let Rob answer the question more broadly. Clearly, our broad view of the market is that we have a highly competitive and effective banking system, but it is concentrated among a number of large and very important banks. And creating additional competition we think is a positive outcome to the extent that we can be an enabler for that. We want to ensure that we create the conditions for potential success for other competitors in the market.

In the case of the credit unions, that possibility exists, but there are constraints that make it more challenging for them actually to move to that new situation. We've looked at some of those constraints and believe there are ways that we can enable people to get there. Maybe Rob could add more specifics.

Rob Stewart, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada: I would add to what the minister said, that in following up on the creation of — from a legal point of view — the federal credit union concept, we are entertaining credit unions that want to grow and compete on the national scale outside the regions in which they were first created. Through this bill, we're adding to the framework the ability to do so and to manage the transition risks that occur when you move from a regime, for instance, with higher levels of deposit insurance.

Senator Mitchell: Thank you. A second question, different topic: One of your predecessors, Paul Martin, once said that there were two people in Canada who actually understood equalization payments and they were both dead, so now I'm hoping that you and Mr. McGirr are the next two.

I'm wondering, being from Alberta, given the downturn, is there a simple way to describe how that will be reflected in the equalization regime?

Mr. Morneau: I heard there were 15 people more recently, and I wasn't yet counting myself one of them when I heard that.

In fact, during my campaign, I realized this might be a subject I needed to learn something about, so I asked if I could get some information and I immediately regretted it when it came to my office because the documents were about this high. Suffice it to say it's a complicated system that obviously has a transition that takes time because of the three-year averaging of the system.

Facilitez-vous la prorogation comme coopérative de crédit fédérale d'une coopérative de crédit sous réglementation provinciale en vue de permettre aux coopératives de crédit de diversifier davantage leurs activités? Les autres avantages permettront-ils d'atteindre d'autres objectifs d'intérêt public?

M. Morneau : Je laisserai Rob vous répondre de manière plus générale. Nous avons examiné l'ensemble du marché, et nous croyons que nous avons un système bancaire hautement concurrentiel et efficace, mais le milieu est dominé par un certain nombre de très grandes banques. Nous croyons que la création de concurrents aura des effets positifs, parce que nous pouvons y jouer un rôle. Nous voulons nous assurer de mettre en place les conditions en vue de permettre à d'autres joueurs de connaître du succès dans le marché.

Dans le cas des coopératives de crédit, c'est possible, mais certaines contraintes font en sorte que ces institutions ont plus de difficulté à passer à cette nouvelle situation. Nous avons examiné certaines de ces contraintes, et nous croyons qu'il y a des moyens de leur permettre de le faire. Rob pourrait vous donner plus de détails.

Rob Stewart, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : J'ajouterais à ce qu'a dit le ministre qu'en permettant — juridiquement parlant — la création du concept des coopératives de crédit fédérales nous envoyons un message aux coopératives de crédit qui veulent croître et faire concurrence sur la scène nationale à l'extérieur des régions où elles ont vu le jour. Grâce au projet de loi, nous ajoutons au cadre la possibilité de le faire et de gérer les risques liés à la transition lorsqu'une institution passe à un régime, par exemple, qui exige une assurance-dépôts plus élevée.

Le sénateur Mitchell : Merci. J'ai une deuxième question sur un tout autre sujet. L'un de vos prédécesseurs, Paul Martin, a déjà dit qu'il y avait en fait deux personnes au Canada qui comprenaient les paiements de péréquation et qu'elles étaient toutes les deux mortes. J'espère donc que M. McGirr et vous êtes les deux prochains.

Je suis de l'Alberta, et je me demande, compte tenu du ralentissement économique, s'il y a une manière simple de décrire les répercussions que cela aura sur la péréquation.

M. Morneau : J'ai entendu plus récemment qu'il y avait 15 personnes, et je ne me considérais pas encore comme faisant partie du lot à cette époque.

En fait, pendant la campagne, j'ai compris que ce serait peut-être un aspect au sujet duquel je devrais me renseigner. J'ai donc demandé à recevoir des renseignements sur la péréquation, ce que j'ai immédiatement regretté d'avoir fait lorsque je suis arrivé à mon bureau, parce que la pile de documents était haute comme ça. Il va sans dire que c'est un système complexe et que la transition prend évidemment du temps, parce que le système se fonde sur une moyenne sur trois ans.

I'm not sure that there's an easy answer to the challenges that significant changes and economic outcomes in provinces present to the equalization system. Clearly the system as it works now has some real positives and it will present challenges in times of volatility. We're going to remain open to these discussions with provinces, but we recognize that any significant change in this regard would be an important and challenging discussion that would have to be had in a collaborative way around a pretty big table.

That's not something that's on our immediate agenda, while we do recognize it will present challenges along the way.

[*Translation*]

Senator Mockler: Thank you, Mr. Minister. First, I would like to congratulate you, then ask you two quick questions. My first question concerns the volatility of the markets in the global economic sector, and my second question will be about old age security.

[*English*]

My question, minister, is that I want to talk to you about what could happen if England left Europe and about that scenario. Some will say that the lower pound is good news for exports. Others will say that a weak pound makes imports more expensive. You cannot have it both ways, I guess.

[*Translation*]

We know what market volatility means for a budget, be it at the local, municipal, provincial or federal level. I like your idea.

[*English*]

You say that Canada has to be part of the global economy of tomorrow and I agree 100 per cent.

The Bank of England is reported to be stepping up its contingency plans to prevent a liquidity crisis in the banking sector.

What impact will it have, or have you prepared a scenario in the event, because we're in the Commonwealth, that England would leave the EU and the impact it would have on transactions with North America and especially Canada?

Mr. Morneau: Clearly for us the volatility of the global markets was something that we had our eye on when we presented both our update to the financial situation — well, in fact the early one we did right after we got into government and the one we did in February, and it was a key factor in our budget.

Je ne suis pas certain qu'il est facile de prévoir les conséquences que peuvent avoir des changements considérables aux résultats économiques des provinces sur la péréquation. Il ne fait aucun doute que la manière dont fonctionne actuellement le système a de véritables avantages, mais cela présentera des défis en période de volatilité. Nous continuerons d'être ouverts à en discuter avec les provinces, mais nous sommes conscients que tout changement considérable à cet égard devra faire l'objet de discussions importantes et difficiles, et ce, avec tous les intervenants concernés.

Ce n'est pas quelque chose qui est prévu dans l'immédiat dans notre programme, mais nous sommes conscients que nous aurons des défis à relever en cours de route.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Merci, monsieur le ministre. J'aimerais d'abord vous féliciter, puis vous poser deux petites questions. Ma première question concerne la volatilité des marchés dans le secteur économique mondial, et ma seconde question portera sur la Sécurité de la vieillesse.

[*Traduction*]

Monsieur le ministre, voici ma question. J'aimerais discuter avec vous de ce qui se passerait si l'Angleterre quittait l'Union européenne et de ce scénario. Certains diront qu'une livre plus faible est une bonne nouvelle pour les exportations. D'autres diront qu'une livre plus faible fait grimper le coût des importations. J'imagine que nous ne pouvons pas tout avoir.

[*Traduction*]

Nous savons ce que signifie la volatilité des marchés pour un budget; que ce soit à l'échelle locale, municipale, provinciale ou fédérale. J'aime votre idée.

[*Français*]

Vous dites que le Canada doit faire partie de l'économie mondiale de demain, et je suis tout à fait d'accord avec vous.

Selon ce qui est rapporté, la Banque d'Angleterre intensifie ses plans d'urgence en vue d'éviter une crise de liquidité dans le secteur bancaire.

Si l'Angleterre quittait l'Union européenne, quels effets cela aurait-il sur le commerce avec l'Amérique du Nord et en particulier le Canada? Avez-vous élaboré un scénario dans le cas où cela se produise, étant donné que le Canada est membre du Commonwealth?

M. Morneau : Il est clair que la volatilité des marchés mondiaux était quelque chose que nous avions à l'œil lorsque nous avons publié notre mise à jour économique et budgétaire. À vrai dire, c'était le cas de celle que nous avons publiée après avoir été élus et de celle de février. C'était aussi un élément clé dans le budget.

So we've seen, just since we've come into power, a couple of markdowns of expectations of global growth from the IMF. We've seen a heightened amount of volatility with changes downward and then upward in the price of oil. So I think it would be reasonable to expect that volatility is likely to be a continuing part of our challenge as we forecast our outcome.

The potential of Britain leaving the European Union is another factor that clearly can influence the level of global volatility. In particular, it's something that's challenging for the European Union. So at the G7 meeting that I was at recently, that was a subject of important discussion, the fact that we all have a concern that that is one potential outcome.

Certainly our Prime Minister has expressed, and I am happy to express here, a sense of the positive value of the United Kingdom staying in the European Union from the standpoint of the global economy, from the standpoint of the continuing success of that union, and that would obviously be good for us as we endeavour to sign the Canada-Europe Trade Agreement. So we recognize that it's positive for Canada and positive for the United Kingdom.

We're not in the position right now where we need to do considerable work around contingencies. We've already in our budget taken care to be sure that we have taken a prudent line in terms of what our growth will be. It recognizes that there are potential global challenges in terms of growth. You will have seen in our budget that when we estimated the growth in the economy we take a look at private sector economists' forecasts. We then took a look at the amount that those forecasts have been marked down in each of the last three years in order to come up with a factor for prudence, and that's where we started.

So we believe that the line for expected growth is one that is a good starting point and a good starting point from which we can make investments. And there will be issues that will move that line up or down. This potential being one of them, and when we've had other more obvious issues, like the real challenges people are facing in Fort McMurray that present more real and immediate issues obviously for people but also for our economy in this quarter.

We believe we've taken some prudence factor to start with and we'll continue to stay attuned to the volatility of the market.

Senator Eaton: Minister, welcome and, as you know, we're now agonizing through Bill C-14. Over the past several weeks the Minister of Health has spoken twice about there being $3-billion funding, if necessary, for palliative care. I'm struck that there's nothing in the budget and there's nothing in the supplementary estimates that would say that.

Would there be, if we passed the bill, more money for palliative care across Canada?

Depuis que nous sommes arrivés au pouvoir, le FMI a déjà abaissé à certaines reprises ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale. Nous constatons une plus grande volatilité avec une baisse, puis une hausse des cours du pétrole. Je crois qu'il serait donc raisonnable de nous attendre à devoir continuer de tenir compte de la volatilité dans nos prévisions.

La possibilité que les Britanniques quittent l'Union européenne est un autre facteur qui peut clairement influer sur la volatilité mondiale. C'est notamment un défi pour l'Union européenne. Lors du Sommet du G7 auquel j'ai récemment participé, cette possibilité a fait l'objet de discussions importantes, parce qu'elle ne nous laisse pas indifférents.

Le premier ministre a certainement dit — et je suis ravi de le dire également ici — que la présence du Royaume-Uni au sein de l'Union européenne est positive pour l'économie mondiale et le succès continu de l'Union européenne et que c'est évidemment bon pour nous, étant donné que nous nous préparons à ratifier l'accord commercial entre le Canada et l'Europe. Nous sommes donc d'avis que c'est positif pour le Canada, ainsi que le Royaume-Uni.

Notre situation actuelle ne nécessite pas de prendre des mesures importantes en ce qui a trait aux imprévus. Nous nous sommes déjà assurés de faire preuve de prudence dans le budget concernant nos prévisions de croissance au Canada. Nous sommes conscients que des problèmes mondiaux peuvent influer sur la croissance. Comme vous l'avez peut-être constaté dans le budget, nous avons fondé nos prévisions concernant la croissance économique sur les prévisions des économistes du secteur privé. Nous avons ensuite examiné de combien ces prévisions avaient été réduites au cours des trois dernières années, ce qui nous a donné une marge de prudence. C'était notre point de départ.

Nous sommes donc d'avis que nos prévisions de croissance sont un bon point de départ sur lequel nous fonder pour faire des investissements. Des éléments viendront évidemment faire osciller ces prévisions en cours de route. Cette possibilité est l'un de ces éléments, mais nous avons connu d'autres situations plus évidentes, comme les véritables défis avec lesquels sont aux prises les habitants de Fort McMurray. Cela présente des problèmes réels et immédiats évidemment pour les citoyens et l'économie canadienne au cours du trimestre actuel.

Nous pensons avoir fait preuve de prudence au départ, et nous continuerons d'être attentifs à la volatilité du marché.

La sénatrice Eaton : Monsieur le ministre, je vous souhaite la bienvenue. Comme vous n'êtes pas sans le savoir, nous sommes en train de nous attaquer au projet de loi C-14. Au cours des dernières semaines, la ministre de la Santé a mentionné à deux reprises que 3 milliards de dollars seront investis dans les soins palliatifs, si cela s'avère nécessaire. Je suis étonnée qu'il n'y ait rien dans le budget ou les budgets supplémentaires des dépenses à cet égard.

Si nous adoptons le projet de loi, y aurait-il plus d'argent disponible pour les soins palliatifs au Canada?

Mr. Morneau: Thank you very much, Senator Eaton, for the question. In our campaign we made it clear to Canadians that we believe that our health care system would be improved if we had an improved situation around home care and around palliative care and that was why in our campaign we talked about a $3-billion commitment to those amounts.

In the budget, we take a look at measures that we've already concluded in order to put them into our budget, things that we've already gotten through discussions so that we can say that we know that these are measures that we're actually going to put into our budget and our forecasting because they're already firm. For that reason, the financial numbers around home care and palliative care aren't in there.

It's not a question of our intent. It's a question that we recognize that, for us to get to the appropriate conclusion around health care, we need to be talking to the provinces and municipalities. Those discussions haven't yet happened. Minister Philpott is beginning those discussions with provinces. She's starting down that path. She and I have had numerous discussions about how those discussions between her and the health ministers provincially are going and likely to go, but we're not at a stage where we can yet say we know exactly what, how and when that should be put into our budget.

I can reconfirm here that it is in fact our intent to move forward on those discussions and to get to a conclusion that will consider the importance of home care and palliative care, obviously delivered in collaboration with the provinces.

Senator Eaton: I'm hoping to put an amendment in at third reading making it part of someone's assessment who is requesting MAID that they be given a palliative care assessment. Perhaps that will encourage the minister and you, minister, to give us the money as Bill C-14 takes effect.

We had the municipalities in front of us as witnesses. I know your infrastructure program is going to be very generous to cities and municipalities. Instead of having a pot of infrastructure money, what if you simply raised the gasoline tax or you gave them more of the gasoline tax so that they could define their own priorities and it would be a stable base of funding for years to come?

Mr. Morneau: I'm not surprised that that question would come up in the meeting with the municipalities. I understand the importance from their perspective both of having control over the projects and control over the funding. We are trying to work with the provinces and the municipalities, and certainly trying to work with the municipalities in a way that's unprecedented. We do want to make sure that we collaborate together but that we continue to create the conditions for really significant success.

I say that by way of indicating that we don't want to lose sight of the fact that we don't really want just the amount of money that we've put aside to go into infrastructure. We want to

M. Morneau : Merci beaucoup, sénatrice Eaton, d'avoir posé cette question. Durant notre campagne, nous avons indiqué clairement aux Canadiens que, selon nous, notre système de soins de santé y gagnerait si nous améliorions la situation en ce qui concerne les soins de santé et les soins palliatifs. C'est pourquoi, pendant la campagne, nous avons parlé d'un engagement de 3 milliards de dollars à cet égard.

Dans le budget, nous avons prévu des mesures au sujet desquelles nous nous sommes déjà prononcés, c'est-à-dire des mesures qui ont déjà fait l'objet de discussions, de sorte que nous puissions confirmer leur inclusion dans notre budget et nos prévisions parce qu'elles sont fermement établies. Voilà pourquoi le budget ne contient pas de données financières sur les soins à domicile et les soins palliatifs.

Ce n'est pas une question d'intention. Nous reconnaissons que, pour arriver à la conclusion qui s'impose au sujet des soins de santé, nous devons parler aux provinces et aux municipalités. Ces discussions n'ont pas encore eu lieu. La ministre Philpott vient d'entamer des pourparlers avec les provinces. Elle vient de s'engager dans cette voie. Elle et moi avons eu de nombreux entretiens sur le bilan actuel ou éventuel des consultations avec les ministres provinciaux de la Santé, mais nous ne savons pas encore avec précision ce qu'il faudra inclure dans notre budget.

Je peux le confirmer à nouveau : notre intention est de faire avancer ces discussions et d'arriver à une conclusion qui tiendra compte de l'importance des soins à domicile et des soins palliatifs, offerts évidemment en collaboration avec les provinces.

La sénatrice Eaton : J'espère proposer un amendement à l'étape de la troisième lecture pour que les personnes requérant une aide médicale à mourir soient tenues de faire l'objet d'une évaluation en matière de soins palliatifs. Cela vous encouragera peut-être — vous et la ministre — à nous accorder les fonds nécessaires dès que le projet de loi C-14 entrera en vigueur.

Nous avons reçu, comme témoins, des représentants municipaux. Je sais que votre programme d'infrastructure sera très avantageux pour les villes et les municipalités. Au lieu d'établir un fonds distinct pour l'infrastructure, pourquoi ne pas simplement hausser la taxe sur l'essence ou verser aux municipalités une plus grande part de cette recette fiscale afin qu'elles puissent définir leurs propres priorités? Ce serait ainsi une base de financement stable pour des années à venir.

M. Morneau : Je ne suis pas surpris qu'on ait soulevé cette question lors de votre réunion avec les représentants municipaux. Je comprends leur point de vue quant à l'importance d'exercer une mainmise sur les projets et le financement. Nous essayons de collaborer avec les provinces et les municipalités, et il va sans dire que nos efforts de collaboration avec les municipalités sont sans précédent. Nous voulons nous assurer de travailler ensemble, tout en continuant de créer les conditions propices à la réussite.

Par contre, nous ne voulons pas perdre de vue notre objectif de faire en sorte que le financement de l'infrastructure ne se résume pas au montant que nous avons mis de côté. Nous voulons nous

make sure that that money is amplified through additional funds from provinces and/or municipalities. We'd like to go further, to think about ways and means that we might be able to invite institutional investors, private sector investors, into infrastructure spending.

We're thinking through a mechanism to make that happen. It will include working together to figure out projects that are most appropriate to invite institutional investors in. Some clearly won't work in that regard, others might. For us, that's about the phase 2 of our infrastructure planning which we're hoping to have more to say about in this calendar year as our goal. We're working toward that.

We want to make sure that we don't make commitments with regard to exactly how that money is delivered before we think about the outcome we want. The outcome is the maximum impact on better infrastructure, long-term better productivity and economic growth in the short and long term.

Staying true to those objectives means we want to keep our ability to work together to make those things happen.

[*Translation*]

Senator Bellemare: Thank you for being here, Mr. Minister. I have two questions for you, but I will start with the one about public policy.

Your brief contains many aspects relating to the Old Age Security Act. Furthermore, your government intends to review the frameworks and parameters of old age security as a whole. Could you provide more details on your program with respect to the public policy on retirement? Many provinces have indicated that they want to review the Canada pension plan. Old age security, private plans, the public contributory plan, they are all part of a whole. We know that you are open to these changes, but do you have a specific program and can you share it with us?

Mr. Morneau: Of course. I will try to summarize our program and our policies on that. We want to make sure that our country's retirement system maintains a high quality level. In the past 50 years, we have improved the situation of our seniors by strengthening the Canada pension plan and the old age security pension, and by creating the guaranteed income supplement. However, we are aware that a large number of Canadians still do not have a private retirement plan. As a result, the number of individuals who will be in a precarious situation will increase in the future, unfortunately, so we have taken steps to address that.

assurer de créer un effet de levier grâce aux fonds supplémentaires des provinces ou des municipalités. Nous souhaitons aller plus loin en songeant à des façons dont nous pourrions inviter des investisseurs institutionnels, des investisseurs du secteur privé, à contribuer à l'infrastructure.

Nous réfléchissons à un mécanisme pour y arriver. Il faudra travailler ensemble afin de déterminer quels projets conviennent le plus aux investisseurs institutionnels. Certains ne fonctionneront clairement pas, alors que d'autres oui. Nous nous occuperons de cette question dans la deuxième phase de notre planification de l'infrastructure, et nous espérons fournir de plus amples détails à ce sujet au cours de cette année civile. C'est notre objectif, et nous travaillons en ce sens.

Toutefois, nous voulons éviter de prendre des engagements concernant la façon dont les fonds seront injectés avant d'avoir eu l'occasion de penser aux résultats que nous voulons atteindre. Quels sont les résultats visés? Un effet maximal sur l'amélioration de l'infrastructure, une meilleure productivité à long terme et une croissance économique à court et à long terme.

Rester fidèles à ces objectifs signifie que nous voulons continuer à travailler ensemble pour que ces résultats se concrétisent.

[*Français*]

La sénatrice Bellemare : Je vous remercie d'être ici, monsieur le ministre. J'aurai deux questions à vous poser, mais je commencerai par celle qui concerne la politique publique.

Dans le document que vous nous avez présenté, on retrouve plusieurs éléments qui concernent la Loi sur la sécurité de la vieillesse. Par ailleurs, votre gouvernement entend revoir les cadres et les paramètres de la Sécurité de la vieillesse dans son ensemble. J'aimerais avoir de plus amples détails sur votre programme en ce qui a trait à la politique publique liée à la retraite. Plusieurs provinces ont exprimé le désir de réviser le Régime de pensions du Canada. La Sécurité de la vieillesse, les régimes privés, le régime public contributif, tout cela fait partie d'un tout. Nous savons que vous êtes ouvert à ces révisions, mais avez-vous un programme précis et pouvez-vous le partager avec nous?

M. Morneau : Bien sûr. Je vais essayer de vous résumer notre programme et nos politiques à cet égard. Nous voulons nous assurer que le système de retraite de notre pays maintienne un niveau de qualité élevé. Durant les 50 dernières années, nous avons amélioré la situation de nos personnes âgées en bonifiant le Régime de pensions du Canada et la pension de la Sécurité de la vieillesse et, également, en créant le Supplément de revenu garanti. Cependant, nous sommes conscients qu'une bonne portion de Canadiens ne profite pas encore d'un programme privé de retraite. Par conséquent, le nombre de gens qui vont se retrouver dans une situation précaire ira en augmentant dans l'avenir, malheureusement, et nous avons donc entrepris des démarches en ce sens.

As you know, we have increased the benefits of our guaranteed income supplement. Approximately 900,000 seniors will now receive additional amounts of up to $947 a year.

We have also improved our old age security pension system by bringing the legal retirement age back to 65 from 67. It is our opinion that the previous government made this change without consulting Canadians. We are well aware that life expectancy has increased, and we believe that this would become too much of a burden for individuals in a precarious financial situation.

Lastly, we think it will be necessary to strengthen our Canada pension plan. We are currently working with the provinces, and I think we will succeed.

Senator Bellemare: It will not be for next year.

Mr. Morneau: I do not know. We plan to hold a meeting on June 20 with the provincial finance ministers. I am cautiously optimistic. There is still work to be done.

Senator Bellemare: My second question is about increasing employment insurance benefits. We know that there are surpluses in the fund for Canada's employment insurance system, but are you still planning a deficit? Do you plan to increase employment insurance rates? Do you plan to increase contributions?

Mr. Morneau: Right now, we think that the rate will decrease.

Senator Bellemare: The rate?

Mr. Morneau: Yes. The rate is currently at $1.88 and it will fall to $1.61. As you said, there is a surplus at the moment. We made changes to the program, and we now think that the rate will fall to $1.61. With our changes, we are expecting a report from the actuary for the program in order to project the future rates. But right now, we think we would proceed with the reduction.

Senator Bellemare: Thank you. This is good news for businesses.

[*English*]

Senator Patterson: The increase in the amount to use to calculate the Northern residents tax deduction is greatly appreciated. It had not yet kept up with inflation, and that measure was welcome in your budget.

I wonder if you could, either now or later, give us the impact on the territorial tax take, since the tax points are split between the territories and Canada. The Northern residents tax deduction is going to cost Canada lost tax revenue, and it will also cost the

Comme vous le savez, nous avons augmenté les prestations de notre Supplément de revenu garanti. Environ 900 000 personnes âgées profiteront maintenant de montants supplémentaires allant jusqu'à 947 $ par année.

De plus, nous avons amélioré notre système de pension de la Sécurité de la vieillesse, en ramenant l'âge légal de la retraite de 67 à 65 ans. Nous sommes d'avis que le gouvernement précédent avait procédé à ce changement sans mener de consultations auprès de la population canadienne. Nous sommes bien conscients que l'espérance de vie a augmenté, et nous croyons que cela deviendrait un fardeau trop lourd à porter pour les personnes qui se trouvent dans une situation financière précaire.

Finalement, nous croyons qu'il sera nécessaire de bonifier notre Régime de pensions du Canada. Nous y travaillons présentement avec les provinces. À mon avis, nous réussirons.

La sénatrice Bellemare : Ce ne sera pas pour la prochaine année.

M. Morneau : Je ne sais pas. Le 20 juin, nous prévoyons tenir une réunion avec les ministres des Finances des provinces. Je suis prudemment optimiste. Il y a encore du travail à faire.

La sénatrice Bellemare : Ma deuxième question concerne l'augmentation des prestations de l'assurance-emploi. Nous savons qu'il y a des surplus dans la caisse du Régime canadien d'assurance-emploi, mais prévoyez-vous tout de même un déficit? Prévoyez-vous augmenter les taux d'assurance-emploi? Prévoyez-vous augmenter les cotisations?

M. Morneau : En ce moment, nous pensons que le taux va diminuer.

La sénatrice Bellemare : Le taux?

M. Morneau : Oui. Le taux est actuellement à un 1,88 $ et il tombera à 1,61 $. Comme vous l'avez dit, il y a un surplus en ce moment. Nous avons fait des changements dans le programme et, maintenant, nous pensons que le taux tombera à 1,61 $. Avec nos changements, nous attendons un rapport de l'actuaire pour le programme afin de prévoir les taux à l'avenir. Mais à l'heure actuelle, nous pensons procéder avec notre projet de diminution.

La sénatrice Bellemare : Merci. C'est une bonne nouvelle pour les entreprises.

[*Traduction*]

Le sénateur Patterson : L'augmentation du montant à utiliser pour calculer la déduction fiscale pour les habitants de régions éloignées est fort bien accueillie. Le montant n'avait pas suivi l'inflation, et c'est pourquoi les gens sont heureux que cette mesure figure dans votre budget.

Je me demande si vous pourriez nous parler, maintenant ou plus tard, de l'incidence sur la charge fiscale des territoires, puisque les points d'impôt sont répartis entre les territoires et le Canada. Or, avec la déduction fiscale pour les habitants de

territories, proportionally, lost tax revenue. That will help us to determine the cumulative impact of the territorial funding formula changes, as well as the Northern residents tax deduction.

I want to make it clear that that is a welcome measure, but it does have financial implications in loss of revenue for both Canada and the Territories.

Mr. Morneau: Perhaps, senator, I could repeat your question. We'll get back to you with a response. What you're asking us to do is to understand the change in the amount of revenue that will accrue to the territories as a result of the change in the Northern residents deduction and in the equalization payments.

Senator Patterson: Just the Northern residents deduction. We know the impact on the territorial funding formula. There's another piece there that does reduce revenues for the three territories that would be useful to know.

Mr. Morneau: Obviously, we believe that the decision around changing the Northern residents deduction is a positive one for people living in the North with, of course, the cost of living there being significant and challenging. We will get back to you with respect to the impact on the revenue in the Territories.

The Chair: If I may ask you a question which follows on Senator Marshall's earlier question: Through the election period, there was a lot of talk about taxing people who earn more than $200,000 to give to the middle class. Through your various speeches, your average is seven times during your speeches that you talk about middle class, and that's why we were asking you for a definition of "middle class."

We've done a little bit of work because, at first glance, it seems to make a lot of sense that you're going to get the people at the top end to make a contribution so that the people at the lower end can benefit from it.

What we did was a little analysis. From StatsCan, 2013, the median Canadian income was $32,000, probably for a single individual; for families, somewhere between 60 and 65, whatever the definition of family is, three plus.

When we did the calculation of the $200,000 earners and above, there's about $1.9 billion that comes from that money that's collected from the people and then distributed to the various classes.

So we went zero to 45, then 45 to 90 and, through that, 90 to 140, 140 to 200, and over 200.

régions éloignées, le Canada perdra des recettes fiscales et, toutes proportions gardées, il en ira de même pour les territoires. C'est ainsi que nous pourrons déterminer l'incidence cumulative des modifications apportées à la formule de financement des territoires, ainsi que celle de la déduction fiscale pour les habitants de régions éloignées.

Je tiens à préciser que cette mesure est la bienvenue, mais elle comporte des répercussions financières sous forme de perte de recettes pour le Canada et les territoires.

M. Morneau : Sénateur, je pourrais prendre en note votre question afin que nous puissions vous transmettre une réponse plus tard. Ce que vous nous demandez, c'est de déterminer l'incidence sur le montant des recettes qui seront versées aux territoires à la suite des modifications apportées à la déduction fiscale pour les habitants de régions éloignées et aux paiements de péréquation.

Le sénateur Patterson : Je m'intéresse uniquement à la déduction fiscale pour les habitants de régions éloignées. Nous connaissons l'incidence sur la formule de financement des territoires. Il y a un autre facteur qui réduit les recettes des trois territoires, et cette information peut nous être utile.

M. Morneau : Évidemment, nous croyons que la décision de modifier la déduction fiscale pour les habitants de régions éloignées est quelque chose de positif pour les habitants du Nord. Il va sans dire que le coût de la vie dans leur région est très élevé, ce qui présente des difficultés. En tout cas, nous vous ferons parvenir l'information concernant l'incidence sur les recettes des territoires.

Le président : Si vous me le permettez, j'aimerais vous poser une question qui fait suite à celle que la sénatrice Marshall a soulevée tout à l'heure. Pendant la période électorale, on a beaucoup parlé de la possibilité de taxer les gens qui gagnent plus de 200 000 $ afin de contribuer à la classe moyenne. Dans vos discours, l'expression « classe moyenne » revient, en moyenne, sept fois. C'est pourquoi nous vous avions demandé de la définir.

Nous avons déjà préparé un peu le terrain parce qu'à première vue, il semble très logique d'amener les gens des tranches supérieures à faire une contribution pour que ceux des tranches inférieures puissent en profiter.

Nous avons effectué une petite analyse. Selon Statistique Canada, en 2013, le revenu médian des Canadiens était de 32 000 $, probablement pour un ménage d'une personne, et de 60 000 $ à 65 000 $ dans le cas d'une famille, définie comme un ménage d'au moins trois personnes.

Selon nos calculs pour ceux qui gagnent 200 000 $ ou plus, leur contribution permet de distribuer environ 1,9 milliard de dollars aux diverses catégories.

Nous avons donc calculé les montants pour les tranches suivantes : de 0 à 45, de 45 à 90, de 90 à 140, de 140 à 200 et, enfin, plus de 200 $.

What was interesting, out of our analysis — and we had the Parliamentary Budget Officer help us — is that, from the people up to $45,000, there's no benefit. From 45 to 90, you have, at the low end, about $261.44, which is like a one-time credit or amount back. Then, at $90,000 you have $696.

What was very interesting is, when you went from 90 to 140, you had $766, and then, when you went from 140 to 200, you had $820. This is why we asked the question of the definition. We're not trying to trick anybody, we're trying to understand. We understand that, by putting in the childcare benefits, the previous government did a similar thing in a different way. So you're putting in a bunch of things to try to add up to the total package of helping people, and we recognize there is assistance.

Here's the question: The concern that appears to us is that, between 45 and 90, if that's the group we want to focus on, why wouldn't we be trying to focus the larger amount of money to the lower end as opposed to the upper end? Because it seems a bit confusing that someone earning $140, $150, $160, $170, $180,000 is going to get the highest amount.

It's not a criticism; it's feedback in that there may be an opportunity, if you deem fit, to be able to refocus the allocation of money. As a simple person, I always like to do things that are revenue-neutral so that we don't have a $1.9 billion deficit that's going to be almost $9 to $10 million after the session or your term ends before the next election.

This question seemed to make sense. This is what we go back to. And we realize you don't want to put too many parameters on "middle class" because then you're picking winners and losers. But is there some way that we can work with you and give you more information, if you're not already looking at that, to try to help you shape a program that is part of your Bill C-2 but something that can be more focused to the people that really need it the most?

Frankly, if you have $45,000 and are getting $261, it's groceries for the week if you have kids. It depends. If you live in the North, it's half a week. But it is something that's real. It's just a suggestion. We're going to do more work on it, and we'll probably share it with everybody once we get it. But as we make recommendations as a group we think it's important to have a really strong focus on what we are really trying to achieve. You can't please everybody all of the time, but who can you please? Who are the people who are really in need?

Voici ce que nous avons trouvé intéressant, à la lumière de notre analyse — et nous avons obtenu l'aide du directeur parlementaire du budget. Jusqu'à 45 000 $, il n'y a aucune prestation. De 45 000 $ à 90 000 $, à l'échelon inférieur, on obtient environ 261,44 $; c'est comme un crédit ponctuel ou un remboursement. Ensuite, à 90 000 $, on reçoit 696 $.

Fait très intéressant, quand on passe de 90 000 $ à 140 000 $, on obtient 766 $; ensuite, de 140 000 $ à 200 000 $, on touche 820 $. C'est pourquoi nous avons demandé une définition. Nous n'essayons pas de berner les gens; nous essayons de comprendre. Nous savons qu'en instaurant des prestations pour la garde d'enfants, le gouvernement précédent avait pris une mesure semblable, mais il avait adopté une approche différente. En somme, vous ajoutez une foule de choses pour essayer d'accroître l'ensemble des mesures destinées à aider les gens, et nous reconnaissons qu'il y a moyen de trouver de l'aide.

La question est la suivante : si nous voulons cibler les gens qui gagnent entre 45 000 $ et 90 000$, pourquoi n'essayons-nous pas de faire en sorte que la plus grande part de ce financement soit versée à ceux qui sont au bas de l'échelle plutôt qu'aux contribuables des tranches supérieures? Il semble un peu déroutant qu'une personne qui gagne entre 140 000 $ et 180 000 $ reçoive le montant le plus élevé.

Ce n'est pas une critique, mais une simple observation. Vous avez peut-être l'occasion, si vous le jugez bon, de réorienter l'attribution de cet argent. Pour ma part, je préconise toujours des mesures qui n'ont aucune incidence sur les recettes afin d'éviter l'accumulation d'un déficit de 1,9 milliard de dollars, qui passera à près de 9 ou 10 millions de dollars à la fin de la session ou au terme de votre mandat, avant les prochaines élections.

Cette question nous paraissait donc logique. C'est pourquoi nous la relançons. Nous sommes conscients que vous ne voulez pas fixer trop de paramètres pour la « classe moyenne » parce que cela reviendrait à choisir des gagnants et des perdants. Cependant, y a-t-il une façon de collaborer avec vous et de vous donner plus de renseignements, le cas échéant, pour vous aider à façonner un programme qui ferait partie de votre projet de loi C-2 et qui ciblerait davantage les gens qui en ont le plus besoin?

Bien franchement, si vous gagnez 45 000 $ et que vous recevez 261 $, c'est l'équivalent d'une semaine d'épicerie, à supposer que vous ayez des enfants. En fait, cela dépend. Si vous vivez dans le Nord, c'est plutôt l'équivalent d'une demi-semaine. N'empêche qu'il s'agit d'un soutien concret. Ce n'est qu'une suggestion. Nous allons approfondir notre analyse, et nous rendrons publics les résultats dès que nous les aurons obtenus. Toutefois, pour que notre groupe puisse formuler des recommandations, il importe de bien préciser ce que nous essayons réellement d'accomplir. On ne peut pas toujours plaire à tout le monde, mais qui peut-on aider? Qui sont les gens qui ont vraiment besoin d'un coup de main?

The question is: Have you folks taken a look at further refinement of this in terms of the cost with a deficit and the benefit to the actual people who need it the most? There are 7.2 million that fall between $45 and $90,000. So the 9 million includes people in the upper class. I'd sort of look at people earning $150,000, $160 as more upper middle class to upper class Canadians, when there's only 300,000 that earn over $200,000 in the country. I think it's 340 or 350,000.

The question, what do you think? Or what is your first reaction?

Mr. Morneau: Let me start by saying that we would like to work with you. To the extent that you do work and have advice and observations that can be helpful, we're keenly interested in hearing about those perspectives. So please, in doing your work, expect that you'll have an open mind, from our perspective, in terms of working with you.

In terms of reacting to your framework or your analysis, it would be important to consider all of the things we've done together and not any one measure as being the specific measure that you look at in order to consider only the outcomes from that measure.

There were a number of things that we did together in the budget that help Canadians, Canadians that are in the middle class today, that are striving to get into the middle class, those that are in very challenging situations. I would really want to bring people to think about the real impact of the Canada Child Benefit and how that impacts Canadians. It will clearly help a very big cross-section of Canadians.

You then would need to overlay the tax changes, which, as you say, will help people in that tax bracket and above. The definition can't help people underneath that tax bracket, but the Canada Child Benefit will help that group.

Additionally, we put other things in because we believe they're important and helpful for Canadians struggling to be successful. The change in the student grants was quite important in terms of the magnitude of the change for low and middle income families as they're going up by 50 per cent for students.

Again, families in some situations will not get the benefit of the Canada Child Benefit because their children will be past that threshold. When their children are past the 18-year-old threshold and still being educated, the student grant will help them; whereas others that are working will be on their own.

Looking at those things together would be more instructive than looking at any one of those initiatives individually. For us it's an entire package that will help. The means testing of the

J'en viens donc à ma question : avez-vous envisagé la possibilité de peaufiner le programme sur le plan des coûts, du déficit et des avantages réels accordés aux gens qui en ont le plus besoin? On compte 7,2 millions de personnes dans les tranches de revenu de 45 000 $ à 90 000 $. C'est donc dire que, parmi les 9 millions de Canadiens qui profitent de cette mesure, on trouve des gens de la classe supérieure. À mon avis, ceux qui gagnent entre 150 000 et 160 000 $ appartiennent à la classe moyenne supérieure ou même à la classe supérieure. Il n'y a que 300 000 Canadiens qui gagnent plus de 200 000 $. En fait, je crois qu'ils sont au nombre de 340 000 ou 350 000.

Qu'en pensez-vous? Quelle est votre première réaction?

M. Morneau : Permettez-moi d'abord de dire que oui, nous voulons collaborer avec vous. Si vos travaux débouchent sur des conseils ou des observations qui peuvent être utiles, nous tenons certes à en prendre connaissance. Soyez donc assurés que nous serons ouverts à l'idée de travailler avec vous.

Quant à ma réaction à votre cadre de travail ou à votre analyse, il serait important d'examiner les mesures que nous avons prises dans leur globalité, au lieu de vous pencher uniquement sur les résultats d'une mesure particulière.

Nous avons proposé, dans le budget, un certain nombre de mesures complémentaires afin d'aider les Canadiens, ceux qui font partie de la classe moyenne d'aujourd'hui, ceux qui tentent d'y accéder, ceux qui vivent dans des situations très difficiles. J'invite vraiment les gens à réfléchir aux effets réels de l'Allocation canadienne pour enfants. Cette mesure aidera clairement un très grand segment de Canadiens.

Il faudrait ensuite tenir compte des modifications fiscales qui, comme vous le dites, favoriseront les gens dans cette tranche d'imposition ou dans les tranches supérieures. Ce n'est pas en élaborant une définition que nous aiderons les gens dans les tranches inférieures, mais plutôt en prenant des mesures comme l'Allocation canadienne pour enfants.

Par ailleurs, nous avons prévu d'autres mesures, parce que nous croyons qu'elles sont importantes et utiles pour les Canadiens qui s'efforcent de réussir. Songeons à l'ampleur de la bonification des bourses d'études; c'est très important pour les familles à faible et à moyen revenu, car nous augmentons de 50 p. 100 le montant des bourses aux étudiants.

Encore une fois, les familles qui se trouvent dans certaines situations ne profiteront pas de l'Allocation canadienne pour enfants parce que leurs enfants auront dépassé l'âge limite. Si leurs enfants sont âgés de plus de 18 ans et qu'ils poursuivent leurs études, les bourses d'études leur viendront en aide; par contre, ceux qui travaillent devront se débrouiller seuls.

Il est plus instructif d'examiner ces initiatives ensemble que séparément. Selon nous, c'est tout l'éventail de mesures qui sera utile. L'Allocation canadienne pour enfants, les bourses d'études

Canada Child Benefit, the student grant and the tax bracket changes all serve to use much more budget monies in areas where we believe people really need the support.

The Chair: We understand how you package things so that you're selling different points to the Canadian public, which is the way it works.

Senator Marshall's and my point was that we felt there was an issue of the value for the amount of money required to implement the program and the deficit it would create because your childcare is obviously the biggest engine. You have a total package, which is understandable. Is there a way that it can be refined so you're not placing as great a burden in terms of program cost because there's also a cost for childcare? If you were able to do a revenue neutral gift to people and focus it in areas where they really need it, as opposed to somebody earning $180,000 or $160,000, could that be a benefit and a good sales point for you in terms of people understanding what the real middle class is? It's a risk, of course, because people can then criticize you. Sometimes it's a case of no risk, no reward, and we want to move our country forward.

Senator Marshall: There was a section in the budget that you mentioned in your introductory remarks regarding parliamentary approval for government borrowing. You said there was going to be an amendment in the budget implementation act, and there is. A section in there, which I was surprised to see, speaks to extraordinary circumstances. I call it sort of "an out." What would be an extraordinary circumstance? Could you define it for me?

Mr. Morneau: I'd like to step back and obviously talk about why we got here and how we concluded constructing this. As I mentioned in my opening remarks, your colleagues in the Senate have been enormously helpful in pointing out the importance of parliamentary oversight for government borrowings, so that message was important. We believe that parliamentary oversight is important, so that's our starting point.

We looked at how best to implement that and ensure that we absolutely were open and transparent. We wanted to make sure that Parliament could understand the request we were putting forward and would have the opportunity to vote on it. That was our critical objective. We also wanted to ensure that we didn't put ourselves in a situation where we jeopardized our country. In the case of extraordinary circumstances, that would mean it would be challenging to have parliamentary oversight either because of the

et les modifications apportées aux fourchettes d'imposition sont soumises à un examen des ressources, ce qui nous permettra de consacrer beaucoup plus de fonds budgétaires aux domaines où nous estimons que les gens ont vraiment besoin d'un coup de main.

Le président : Nous savons comment vous présentez des programmes pour gagner la faveur de la population canadienne au sujet de différents points. C'est ainsi que les choses fonctionnent.

Là où la sénatrice Marshall et moi-même voulions en venir, c'est que le montant d'argent nécessaire pour mettre en œuvre le programme et le déficit qui en résulterait suscitent une préoccupation, puisque votre prestation pour la garde d'enfants représente évidemment le plus gros poste budgétaire. Vous avez un ensemble complet de mesures, ce qui est compréhensible. N'y a-t-il pas moyen de rajuster le tir de sorte que le coût du programme n'impose pas un fardeau très lourd? Après tout, les services de garde représentent aussi un coût. Si vous pouviez faire un cadeau sans incidence sur les recettes et mettre l'accent sur les catégories de contribuables qui en ont vraiment besoin, au lieu de viser les gens qui gagnent 180 000 $ ou 160 000 $, cela ne vous permettrait-il pas de gagner la faveur populaire et de faire comprendre aux gens en quoi consiste la vraie classe moyenne? Certes, une telle approche présente un risque, parce que les gens pourraient ensuite vous critiquer. Or, parfois, sans prise de risque, il ne peut y avoir de récompense, et nous voulons faire progresser notre pays.

La sénatrice Marshall : On trouve dans le budget une rubrique qui porte sur l'autorisation, par le Parlement, des emprunts d'État, et vous en avez parlé dans votre déclaration préliminaire. Vous avez dit qu'une modification serait prévue dans la Loi d'exécution du budget, ce qui est déjà fait. Toutefois, j'ai été surprise de lire les mots « circonstances exceptionnelles » dans une des dispositions. Selon moi, il s'agit là d'une sorte d'échappatoire. Qu'est-ce qui constituerait une circonstance exceptionnelle? Pourriez-vous la définir pour moi?

M. Morneau : J'aimerais revenir un peu en arrière pour vous expliquer pourquoi nous en sommes arrivés là et comment nous avons décidé d'aborder la question. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, vos collègues du Sénat ont effectué un travail très utile qui souligne l'importance de la surveillance parlementaire en ce qui concerne les emprunts contractés par l'État; ce message était donc important. Nous croyons que la surveillance parlementaire est essentielle. C'est là notre premier point.

Nous avons déterminé la meilleure façon de mettre en œuvre cette mesure, en toute ouverture et transparence. Nous voulions nous assurer que le Parlement comprendrait notre demande et qu'il aurait l'occasion de la mettre aux voix. C'était un objectif primordial. Nous tenions également à éviter de placer notre pays dans une situation périlleuse. En cas de circonstances exceptionnelles, il serait difficile d'exercer un droit de regard parlementaire en raison de l'urgence d'une demande ou compte

urgency of a request or the situation that Parliament might be in at that moment in time or other circumstances that we might not be able to predict.

That was a concern and we wanted to ensure that we didn't put Canadians in jeopardy because we didn't have access to borrowing power if there was a critical time, such as a disaster or a financial crisis or something else we were facing.

I don't want to give you an exhaustive list because I'm not that creative and might forget something. Clearly, it's meant to be extraordinary. In the normal course of affairs, we would go to Parliament to ask for the borrowing authority. In an unexpected situation that carried a different level of urgency, we wanted to preserve the ability to have the right to borrow without going through Parliament.

It's really just a level of prudence in terms of how we crafted that part of the budget implementation act.

Senator Marshall: I notice that it would be reported when Parliament resumes sitting. That information would be tabled then?

Mr. Morneau: Yes.

[*Translation*]

Senator Mockler: Mr. Minister, I know that you know New Brunswick very well.

Mr. Morneau: It is a very special province.

[*English*]

I'd like to ask you a question about Old Age Security, knowing that New Brunswick has the highest percentage of seniors in the country and that Germany, Australia, the United States, France and other countries in the G20 are looking seriously at increasing the age of eligibility for public pension plans. Given Canada's aging population, could you explain why you have reinstated 65 as the age of eligibility for Old Age Security? Will this have an impact on the long-term viability of that program?

Mr. Morneau: As I mentioned earlier, perhaps clumsily in French, we are of the view that Canadians were surprised by the move from 65 to 67 by the previous government. Clearly, that change has an impact on some Canadians but not all Canadians because the Old Age Security is clawed back at a higher level of income. It has a disproportionate income on those that are of more modest means.

Old Age Security also has a disproportionate impact on people that die at a younger age because they would have less advantage through the Old Age Security system, which makes it regressive,

tenu de la situation dans laquelle le Parlement pourrait se trouver à un moment donné, notamment lorsqu'il s'agit d'une circonstance imprévue.

C'était un sujet de préoccupation, et nous voulions éviter d'exposer les Canadiens à des risques, faute de ne pas avoir accès au pouvoir de contracter des emprunts à la suite d'une période de bouleversements, comme une catastrophe, une crise financière ou toute autre situation à laquelle nous aurions à faire face.

Je ne veux pas vous donner une liste exhaustive parce que je n'ai pas l'imagination assez fertile pour le faire et je risque d'oublier quelque chose. Manifestement, ce pouvoir est censé être invoqué dans des circonstances exceptionnelles. Dans le cours normal des choses, nous aurions à demander au Parlement de nous donner l'autorisation de contracter des emprunts. Toutefois, dans une situation imprévue qui fait monter le niveau d'urgence, nous voulons avoir le droit d'emprunter des fonds sans devoir passer par le Parlement.

Bref, nous avons conçu cette partie de la Loi d'exécution du budget par simple souci de prudence.

La sénatrice Marshall : Je remarque qu'il faudrait en faire rapport après la reprise des travaux du Parlement. Cette information serait donc présentée à ce moment-là?

M. Morneau : Oui.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Monsieur le ministre, je sais que vous connaissez très bien le Nouveau-Brunswick.

M. Morneau : C'est une province très spéciale.

[*Traduction*]

J'aimerais vous poser une question sur la Sécurité de la vieillesse, sachant que le Nouveau-Brunswick a le plus haut pourcentage d'aînés au pays et que l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la France et d'autres pays du G20 envisagent sérieusement d'augmenter l'âge d'admissibilité aux régimes de pension publics. Compte tenu de la population vieillissante du Canada, pourriez-vous expliquer pourquoi vous avez ramené à 65 l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse? Cette modification aura-t-elle une incidence sur la viabilité à long terme de ce programme?

M. Morneau : Comme je l'ai dit tout à l'heure, peut-être de façon maladroite en français, nous sommes d'avis que les Canadiens ont été surpris lorsque le gouvernement précédent a fait passer l'âge d'admissibilité de 65 à 67 ans. De toute évidence, ce changement a une incidence sur certains Canadiens, mais pas tous, parce que les prestations de Sécurité de la vieillesse sont récupérées à un niveau de revenu supérieur. Ceux dont les moyens financiers sont plus modestes sont donc touchés de manière disproportionnée.

La Sécurité de la vieillesse a également une incidence disproportionnée sur les gens qui meurent à un plus jeune âge parce qu'ils en profiteraient moins. Voilà pourquoi j'estime que ce

in my estimation, in both dimensions. So we moved it back to age 65. We recognize that the Old Age Security system gets clawed back as people go to a higher income level, so not everyone will be eligible. There is an interrelationship between Old Age Security and the Canada Pension Plan.

Our conclusion was that it was appropriate in the circumstances. We are clear that the Old Age Security system is continuing and viable. There is no fiscal problem with the system, looking out over the long term. Obviously, there are financial implications to this decision, but over the long term, the system is entirely financeable by the Canadian government.

We believe it's the right thing to do in order to protect Canadians who need the program for their retirement.

The Chair: It's one o'clock. We thank you, Mr. Minister, and your support staff. We appreciate that you took the time to be with us.

(The committee adjourned).

OTTAWA, Wednesday, June 8, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:10 p.m. to examine the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016, and other measures.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance. Colleagues and members of the viewing public, the mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates generally as well as government finance.

I am Larry Smith, senator from Quebec, and I chair the committee.

Let me introduce the other members of the panel: Senator Dan Lang from Yukon; Senator Nicole Eaton from Toronto; and Senator Beth Marshall from Newfoundland.

[*Translation*]

This afternoon, we are continuing our study of the subject matter of Bill C-15, the Budget Implementation Act, 2016, No. 1.

régime est régressif dans les deux cas. Nous avons donc ramené l'âge à 65. Nous reconnaissons que le régime de la Sécurité de la vieillesse est assujetti à une disposition de récupération à mesure que les personnes passent à un niveau de revenu plus élevé. Autrement dit, ce n'est pas tout le monde qui y sera admissible. Il y a une complémentarité entre la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pensions du Canada.

Nous en sommes venus à la conclusion que la décision était la bonne dans les circonstances. Nous sommes convaincus que le régime de la Sécurité de la vieillesse est viable et qu'il mérite d'être maintenu. Le régime ne pose pas de problème fiscal à long terme. Il va sans dire que cette décision aura des répercussions financières, mais à long terme, le régime pourra être entièrement financé par le gouvernement du Canada.

Nous croyons que c'est ce qui s'impose afin de protéger les Canadiens qui ont besoin du programme pour assurer leur retraite.

Le président : Il est 13 heures. Nous vous remercions, monsieur le ministre, et merci aussi aux fonctionnaires qui vous accompagnent. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir témoigner devant nous.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 8 juin 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 10, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Chers collègues et membres du public, notre comité a pour mandat d'examiner les questions relatives aux budgets des dépenses fédéraux en général, ainsi que les finances gouvernementales.

Je m'appelle Larry Smith et je suis sénateur du Québec; c'est moi qui préside le comité.

Permettez-moi de vous présenter les autres membres de notre groupe : le sénateur Dan Lang, du Yukon; la sénatrice Nicole Eaton, de Toronto et la sénatrice Beth Marshall, de Terre-Neuve.

[*Français*]

Cet après-midi, nous continuons notre étude de la teneur du projet de loi C-15, Loi n^{o} 1 d'exécution du budget de 2016.

[*English*]

During the first part of our meeting, we will discuss different issues stemming from Bill C-15, and we welcome, from Canadians for Tax Fairness, Dennis Howlett, Executive Director; from Imagine Canada, Bruce MacDonald, President and CEO; and from Sport Matters Group, Bob Elliott, Senior Leader.

Welcome all. We thank you for being here. Each organization will have five minutes to make an opening statement, which will be followed by questions from senators. Mr. Howlett, the floor is yours.

Dennis Howlett, Executive Director, Canadians for Tax Fairness: Thank you very much for this opportunity to provide input to your consideration of the budget implementation bill, Bill C-15.

Canadians for Tax Fairness has been campaigning for tax fairness since its inception in 2011. Specifically, we have called for tackling tax havens, closing unfair and ineffective tax loopholes and for corporations to pay their fair share. We are pleased that the federal Budget 2016 has taken some positive steps in these areas.

First I'd like to talk about closing unfair and ineffective tax loopholes. Bill C-15 includes measures to eliminate the education tax credit, the textbook tax credit, the children's arts tax credit, the family tax credit and the child fitness tax credit.

While the stated objectives of some of these so-called boutique tax credits sound noble enough, they have been found to not be very effective in achieving their goals. Because they were structured as non-refundable tax credits rather than refundable tax credits, they were unfair to those with little or no taxable income. It would be fairer and more effective if these types of programs were delivered as refundable tax credits or as direct funding for recreation, arts or other programs.

Data in the PBO study published in 2014, of the $30 billion in tax cuts — it's actually $43 billion if you include corporate tax cuts — since 2005, showed that in absolute dollar terms, the richest got the most benefit. The top 20 per cent of income earners got $10 billion or 36 per cent of the total, while the bottom 20 per cent got $1.9 billion or only 6 per cent. On a pocketbook level, the lowest 20 per cent of income earners gained only $500 in tax reductions, while the top 20 per cent got over $2,000 a year.

[*Traduction*]

Pendant la première partie de notre séance, nous discuterons de différents enjeux découlant du projet de loi C-15; nous accueillons Dennis Howlett, directeur exécutif de Canadiens pour une fiscalité équitable; Bruce MacDonald, président et directeur général, Imagine Canada et Bob Elliott, chef senior, Le Groupe le Sport est Important.

Bienvenue à tous. Merci d'être venus ici. Chaque organisation aura cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions des sénateurs. Monsieur Howlett, vous avez la parole.

Dennis Howlett, directeur exécutif, Canadiens pour une fiscalité équitable : Merci beaucoup de nous donner l'occasion de participer à votre examen du projet de loi de mise en œuvre du budget, le projet de loi C-15.

L'organisme Canadiens pour une fiscalité équitable défend la cause de l'équité fiscale depuis sa création, en 2011. Nous demandons en particulier que l'on s'attaque aux paradis fiscaux, que l'on élimine les échappatoires fiscales injustes et inefficaces, et qu'on oblige les sociétés à payer leur juste part. Nous sommes heureux de voir que le budget fédéral 2016 propose des mesures positives à ces égards.

J'aimerais parler d'abord de l'élimination des échappatoires fiscales injustes et inefficaces. Le projet de loi C-15 comprend des mesures visant l'élimination du crédit d'impôt pour études, du crédit d'impôt pour manuels, du crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, du crédit relatif à la baisse d'impôt pour les familles et du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants.

Bien que les objectifs déclarés de certains de ces crédits d'impôt « à la pièce » aient un certain air de noblesse, on a constaté que les crédits n'arrivaient pas très efficacement à les atteindre. Étant donné qu'ils ont été conçus en tant que crédits d'impôt non remboursables, plutôt qu'en crédits remboursables, ils créaient une injustice pour les gens qui n'ont qu'un faible revenu ou aucun revenu imposable. Il serait plus juste et plus efficace que des programmes de ce type soient conçus comme des crédits d'impôt remboursables ou qu'il s'agisse d'un financement direct pour les programmes de loisirs, d'arts ou autres.

Les données présentées dans l'étude du directeur parlementaire du budget publiées en 2014, portant sur des réductions d'impôt de 30 milliards de dollars — il s'agirait plutôt de 43 milliards de dollars, si on ajoute les réductions d'impôt des sociétés — depuis 2005, montrent que, en dollars absolus, ce sont les riches qui en ont le plus tiré avantage. Les ménages du quintile supérieur ont touché 10 milliards de dollars, soit 36 p. 100 du total, et ceux du quintile inférieur ont touché 1,9 milliard de dollars, soit seulement 6 p. 100. À l'échelle individuelle, les ménages du quintile inférieur ont eu droit à 500 $ de réductions d'impôt seulement, et ceux du quintile supérieur ont touché plus de 2 000 $ par année.

While the government has closed some tax loopholes, there are many more, in our opinion, that are unfair and ineffective and should also be closed. We were particularly disappointed that the government did not carry through on their election promise to close the stock option deduction. But the federal budget did promise a full review of all tax expenditures prior to the next federal budget. We think there is an additional $10 billion that could be saved by ending unfair and ineffective tax expenditures, or loopholes, as we like to call them.

Second, the child benefit: Bill C-15 would replace the Canada child tax benefit and the universal child tax care benefit with the new Canada child benefit. This is a welcome improvement to what was in place before. It will go a long way toward ending child poverty. Child poverty still plagues nearly one in five children overall and over 50 per cent of indigenous children and 60 per cent of children living on reserves. This budget measure is expected to lift 300,000 Canadian children out of poverty. This still leaves 1 million children living in poverty, though it will help reduce how far below the poverty line many of these children fall. The government should plan for long-term increases in the CCCB to raise it to a level that it reduces child poverty by 50 per cent in five years, as part of a strong Canadian poverty reduction strategy.

A corporate tax: The budget implementation bill maintains a small business tax rate at 10.5 per cent for the 2016 and subsequent taxation years. The small business tax credit was 11 per cent last year. The previous government had planned to reduce it in .5 per cent steps each year till it reached 9 per cent in 2019. Keeping it at the 10.5 per cent is a smart move for several reasons.

One, while there is some justification for a slight difference between the general and small business rate because larger businesses have more access to things like tax havens to reduce their actual taxes paid as compared with small business, too big a gap actually acts as a disincentive for small businesses to grow.

Second, offering a lower rate for small business is costly in terms of revenue lost. It's estimated that when the rate was 11 per cent, there was a $3 billion a year loss, and had it been lowered to 9 per cent, it would have cost another $5 billion.

Government revenue is not a loss to the economy if it is spent wisely. In fact, if the government had more revenue, it could spend it on investments in social and physical infrastructure, and that would create far more jobs and have a stronger economic stimulative effect than tax cuts. The Finance Department and

Le gouvernement a certes éliminé certaines échappatoires fiscales, mais il en reste encore beaucoup, à notre avis, qui sont injustes et inefficaces, et il faudrait les éliminer elles aussi. Nous avons été particulièrement déçus d'apprendre que le gouvernement n'allait pas, comme il l'avait promis pendant les élections, éliminer la déduction pour option d'achat d'actions. Mais il a promis, dans le budget fédéral, de procéder à un examen complet de toutes les dépenses fiscales avant le budget fédéral suivant. Nous pensons qu'il serait possible ainsi d'économiser une somme supplémentaire de 10 milliards de dollars en éliminant les dépenses fiscales injustes et inefficaces, ou encore les échappatoires, comme nous aimons les appeler.

Ensuite, la prestation pour enfants : le projet de loi C-15 remplacerait la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants par la nouvelle Allocation canadienne pour enfants. C'est une amélioration appréciée par rapport à ce qui existait avant. Cela devrait grandement contribuer à mettre fin à la pauvreté des enfants, qui accable toujours près d'un enfant sur cinq, de manière générale, mais plus de 50 p. 100 des enfants autochtones et de 60 p. 100 des enfants vivant dans une réserve. On s'attend à ce que cette mesure budgétaire permette à 300 000 enfants canadiens de sortir de la pauvreté. Il restera toujours, toutefois, un million d'enfants vivant dans la pauvreté, mais ils devraient pouvoir se rapprocher du seuil de la pauvreté, dont ils sont nombreux à rester encore loin. Le gouvernement devrait prévoir des augmentations à long terme de l'Allocation canadienne pour enfants jusqu'à un niveau suffisant pour réduire de 50 p. 100 la pauvreté des enfants, en cinq ans, dans le cadre d'une solide stratégie canadienne de réduction de la pauvreté.

En ce qui concerne l'impôt des sociétés, le projet de loi d'exécution du budget ne modifie pas le taux d'imposition des petites entreprises, qui restera à 10,5 p. 100 en 2016 et pendant les années d'imposition subséquentes. Le crédit d'impôt des petites entreprises était de 11 p. 100, l'an dernier. Le gouvernement précédent avait prévu de le réduire de 0,5 p. 100 par année, jusqu'à ce qu'il soit de 9 p. 100 en 2019. La décision de le laisser à 10,5 p. 100 est judicieuse, pour plusieurs raisons.

Premièrement, bien que l'on puisse justifier un léger écart entre le taux général et le taux des petites entreprises, étant donné que les grandes entreprises ont facilement accès à des choses comme les paradis fiscaux, pour réduire le montant réel des impôts qu'elle verse, un écart trop important a en fait pour effet de décourager la croissance au sein des petites entreprises.

Deuxièmement, abaisser le taux des petites entreprises coûterait cher, en entraînant une perte de revenus. L'on estime que, avec un taux de 11 p. 100, les pertes étaient de trois milliards de dollars par année; si ce taux avait été ramené à 9 p. 100, il y aurait eu des pertes supplémentaires de cinq milliards de dollars.

Les recettes du gouvernement ne privent pas l'économie, si l'argent est dépensé judicieusement. En fait, si ces recettes étaient plus élevées, le gouvernement pourrait investir dans l'infrastructure sociale et matérielle, créant beaucoup plus d'emplois et stimulant bien davantage l'économie que ne le font

studies by Joseph Stiglitz have both found that every dollar in government spending on physical or social infrastructure had a $1.50 stimulative effect, while every dollar in tax cuts had only a 50 cent stimulative effect.

There is also a myth that small businesses create jobs. It's true they're the largest employer, but they destroy as many jobs as they create because many businesses go bankrupt; so in terms of job growth, medium and larger companies actually have a better track record.

Finally, if the gap between the top marginal income tax rate and the small business tax rate becomes too great, this creates a strong incentive for professionals to set up their practices as a small business. This is becoming a bigger problem as a result of the introduction of the new top income tax rate of 33 per cent on income over $200,000. The Liberals promised to fix this, but it would appear that this budget implementation bill does not fix this problem.

One more item I'd like comment on is the mineral exploration tax credit. This bill proposes that it be extended for one more year. This is a bad idea, in my view. It seems every government has been extending it for a short period year after year without really making a final decision. Eighty per cent of the beneficiaries of this tax credit are in the top tax bracket, according to Finance Canada. It costs between $40 and $150 million a year, depending on the year, but it only raises about 10 per cent of mining companies' exploration capital.

University of Victoria economist Lindsay Tedds concludes there is no evidence that the mining exploration tax credit increases exploration activity and, on the investor side, it subsidizes high-risk investments and appears to be predominantly used for tax planning purposes by high-income taxpayers rather than for calculated investment purposes.

The Chair: Do you have a final comment? We'd like to have lots of time to discuss these points, because we have many questions to ask.

Mr. Howlett: I'm also prepared to answer questions about the sharing of taxpayer information within the Canada Revenue Agency, but I will deal with that later if you like.

The Chair: I didn't mean to cut you off, but you're so passionate that I know that you could have kept going.

Bruce MacDonald, President and CEO, Imagine Canada: Thank you, Mr. Chair and thank you to the committee for inviting Imagine Canada to appear here today.

les réductions fiscales. Le ministère des Finances et les études menées par Joseph Stiglitz ont tous deux établi que chaque dollar dépensé par le gouvernement dans les infrastructures matérielles ou sociales avait un effet stimulant à hauteur de 1,50 $, tandis que chaque dollar de réduction fiscale n'avait un effet stimulant qu'à hauteur de 50 cents.

Il y a par ailleurs un mythe selon lequel les petites entreprises créent des emplois. Il est vrai qu'elles sont le principal employeur, mais elles détruisent autant d'emplois qu'elles en créent, car elles font souvent faillite. Donc, au chapitre de la création d'emplois, les moyennes et grandes entreprises affichent en fait de meilleurs résultats.

Enfin, si l'écart entre le taux marginal d'imposition supérieur et le taux d'imposition des petites entreprises devient trop grand, les professionnels y verront un fort incitatif pour s'établir en tant que petites entreprises. Cela devient un problème de plus en plus important, depuis l'introduction du nouveau taux d'imposition supérieur de 33 p. 100 sur tout revenu supérieur à 200 000 $. Les libéraux avaient promis de régler le problème, mais il semble que le projet de loi d'exécution du budget actuel ne s'y attaquera pas.

Il y a un autre élément dont j'aimerais parler, c'est le crédit d'impôt pour exploration minière. Le projet de loi propose de le prolonger d'une autre année. Ce n'est pas une bonne idée, à mon avis. Il semble que tous les gouvernements l'ont prolongé pour une courte période, année après année, sans qu'aucune décision finale ne soit jamais prise. Quatre-vingts pour cent des bénéficiaires de ce crédit d'impôt se trouvent dans les tranches d'imposition supérieures, selon Finances Canada. Cela représente des coûts de 40 à 150 millions de dollars par année, selon l'année, mais n'augmente que d'environ 10 p.100 les capitaux d'exploration des entreprises minières.

L'économiste Lindsay Tedds, de l'Université de Victoria, conclut que rien ne prouve que le crédit d'impôt pour exploration minière entraîne une augmentation des activités d'exploration et que, pour les investisseurs, il représente des subventions pour les investissements à risque élevé; il semble que ce crédit soit surtout utilisé par les contribuables à revenu élevé aux fins de planification fiscale plutôt qu'aux fins d'investissements calculés.

Le président : Auriez-vous un dernier commentaire? Nous aimerions avoir du temps pour discuter de tous ces points, car nous avons beaucoup de questions à poser.

M. Howlett : Je suis également prêt à répondre à des questions sur les échanges d'information sur les contribuables au sein de l'Agence du revenu du Canada, mais j'en parlerai plus tard si vous préférez.

Le président : Je ne voulais pas vous interrompre, mais je sais que votre sujet vous passionne tellement que vous pourriez continuer indéfiniment.

Bruce MacDonald, président et directeur général, Imagine Canada : Merci, monsieur le président, et merci au Comité d'avoir invité Imagine Canada à comparaître ici aujourd'hui.

[*Translation*]

For those of you who are unfamiliar with our organization, Imagine Canada is a national umbrella organization for all Canada's charitable and non-profit public benefit organizations.

[*English*]

Charities and non-profits make vital social, but just as importantly, economic contributions to Canada. The most recent data indicates that some 2 million Canadians work in the sector, and these are jobs in every community across the country. Thirteen million Canadians volunteer for their favourite causes every year, and our sector accounts for more than 8 per cent of Canada's GDP.

Despite this, charities and non-profits tend to be an afterthought when public policy decisions are made. While the Canada Revenue Agency regulates the activities of registered charities in order to enforce the Income Tax Act, no government department is charged with thinking about enabling policies for our sector.

Indeed, very little attention is paid to even understanding our sector. The figures I cited above are the most recent. That being said, it has been more than a decade since the federal government collected comprehensive information about this sector. Can senators imagine making decisions about any other economic sector based on such out-of-date information?

The bill you are studying today, the federal budget and other recent initiatives provide some hope for positive change.

This bill, alongside Bill C-2, makes changes to the income tax regime, establishing a new upper bracket of 33 per cent. We were encouraged when, at the time this was announced, changes to the charitable tax credit were also announced so that taxpayers subject to the 33 per cent rate did not lose an incentive to donate. We expected that, as is so often the case, we would have to seek an after-the-fact solution to bring the tax credit into balance. The fact that we did not have to is very encouraging.

[*Translation*]

We also welcome the measure in the budget and bill enabling registered charities to enter into limited partnerships. The measure will give charities, in particular foundations, new ways to diversify their investments and generate revenue. Foundations will also be free to invest in companies with the

[*Français*]

Pour ceux qui ne connaissent pas notre organisation, Imagine Canada est un organisme-cadre national pour l'ensemble des organismes de bienfaisance et sans but lucratif dédiés au bien public au Canada.

[*Traduction*]

Les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif apportent au Canada une contribution sociale vitale, mais aussi, et c'est tout aussi important, une contribution économique. Selon les données les plus récentes, quelque deux millions de Canadiens travaillent dans ce secteur, et ils occupent des emplois dans toutes les collectivités du pays. Chaque année, 13 millions de Canadiens travaillent bénévolement pour une cause qui leur tient à cœur, et notre secteur génère plus de 8 p. 100 du PIB du Canada.

Malgré cela, les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif ne sont souvent qu'une considération secondaire lorsque les décisions en matière de politiques publiques sont prises. Bien que l'Agence du revenu du Canada réglemente les activités des organismes de bienfaisance enregistrés dans le but de faire appliquer la Loi de l'impôt sur le revenu, aucun ministère n'a été chargé de réfléchir à des politiques habilitantes pour notre secteur.

De fait, on ne cherche même pas à comprendre notre secteur. Les chiffres que j'ai mentionnés sont les plus récents. Cela dit, il y a plus de 10 ans que le gouvernement fédéral n'a pas entrepris de recueillir des renseignements complets sur ce secteur. Les sénateurs peuvent-ils imaginer prendre des décisions sur tout autre secteur économique en se fondant sur des renseignements à ce point dépassés?

Le projet de loi que vous étudiez aujourd'hui, le Budget fédéral et d'autres initiatives récentes donnent l'espoir que des changements positifs vont être apportés.

Le projet de loi, de même que le projet de loi C-2, propose de modifier le régime de l'impôt sur le revenu, en créant une nouvelle tranche d'imposition supérieure de 33 p. 100. Nous avons été encouragés, au moment où cette mesure a été annoncée, de voir que des changements au crédit d'impôt pour dons de charité ont également été annoncés; ainsi, les contribuables visés par le taux de 33 p. 100 restaient motivés à donner. Nous nous attendions à devoir, comme c'est si souvent le cas, chercher une solution après coup pour redonner sa valeur au crédit d'impôt. Le fait que nous n'ayons pas eu à le faire est très encourageant.

[*Français*]

Nous sommes également encouragés par la mesure contenue dans le budget et dans ce projet de loi qui permettrait aux organismes de bienfaisance enregistrés de participer à des sociétés en commandite. Cette mesure offrira à ces organismes, notamment aux fondations, de nouvelles pistes pour diversifier

participation or under the supervision of other charities. The freeing up of capital and its potential is essential for encouraging more social finance activities.

[*English*]

While the budget was silent on another area, we have also seen an encouraging development at Canadian Heritage, which recently announced significant reforms to the administration of grants and contributions. This is a positive step that will benefit charities and non-profits and the government itself. We would like to see such measures established across the federal government.

The elimination of the Children's Fitness Tax Credit and the Children's Arts Tax Credit, as well as the decision not to proceed with proposed incentives for donations of real estate and private company assets, need to be part of a larger discussion about the role of charities and non-profits, the long-term sustainability of the sector and the role that the federal government can and should play. Our chief economist has undertaken a major piece of work on this topic that could be of interest to this committee when published later this year.

The government has committed itself to broad reforms to the legal and regulatory framework for charities and non-profits, and the Commons is currently considering a private member's bill on charitable donations, which we hope will be sent to committee for detailed discussion. It is time that we tackle these issues in a comprehensive way so that we can move forward together with a vision of what we want this sector to be, how we want to work together and how we will unleash the full economic and social potential of charities and non-profits. The piecemeal, afterthought approach taken by governments of all stripes in the past does not serve us well.

The Senate is often a good place to dive into issues and generate ideas. I hope that our being here today is just the beginning of an ongoing dialogue.

Thank you very much.

Bob Elliott, Senior Leader, Sport Matters Group: Thank you, Mr. Chair, and the other members of the committee for the invitation to address you today.

The Sport Matters Group is an Ottawa-based collaborative of some 80 organizations who believe that ethical, accessible and values-based sport, physical activity and recreation are integral to Canadian culture, the development of our people, communities

leurs investissements et générer des revenus. Les fondations seront d'ailleurs libres d'investir dans des sociétés avec la participation ou sous la direction d'autres organismes de bienfaisance. La libération de ces capitaux, et de leur potentiel, constitue un élément essentiel pour encourager davantage d'activités en matière de finances sociales.

[*Traduction*]

Le budget reste muet sur un autre aspect, mais il propose des changements encourageants pour Patrimoine canadien qui vient d'annoncer une importante refonte de l'administration de subventions et contributions. C'est une mesure positive, qui profitera aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif, de même qu'au gouvernement. Nous aimerions que de telles mesures soient reprises partout au gouvernement fédéral.

L'élimination du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants et du crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants, de même que la décision de ne pas donner suite aux propositions de mesures incitatives touchant les dons de biens immobiliers et d'actifs d'entreprises privées, doivent faire l'objet d'une discussion plus large sur le rôle des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif, la durabilité à long terme du secteur et le rôle que le gouvernement fédéral peut et devrait jouer. Notre économiste en chef a entrepris un travail d'envergure sur ce sujet, qui devrait intéresser votre comité; le rapport sera publié plus tard cette année.

Le gouvernement s'est engagé à mener de grandes réformes du cadre législatif et réglementaire s'appliquant aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif, et la Chambre des communes est actuellement en train d'étudier un projet de loi d'initiative parlementaire sur les dons de bienfaisance, et nous espérons que votre comité sera chargé de l'étudier plus en détail. Il est temps de nous attaquer à ces questions de manière globale de façon que nous puissions avancer ensemble vers une vision commune de notre secteur, de notre mode de collaboration et des moyens à prendre pour exploiter le plein potentiel économique et social des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif. L'approche fragmentaire et réactive utilisée par les gouvernements de toutes allégeances dans le passé ne nous est pas très favorable.

Le Sénat est souvent un bon endroit où étudier en détail des enjeux et générer des idées. J'espère que notre présence ici marque le début seulement d'un dialogue continu.

Merci beaucoup.

Bob Elliott, chef senior, Le Groupe le Sport est Important : Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs membres du comité de cette invitation à venir discuter avec vous aujourd'hui.

Le Groupe le Sport est Important est un projet de collaboration, dont le siège social se trouve à Ottawa, qui réunit quelque 80 organisations convaincues que le sport, l'activité physique et les loisirs, lorsqu'ils sont éthiques, accessibles et axés

and nation. Since 2000 we have worked to advocate for the benefits of sport, to use an all-inclusive term, to Canadians and to the country as a whole.

Our presence here today is focused on the elimination of the Children's Fitness Tax Credit, or CFTC, by 2017.

While our sector was generally not a big proponent of this tax credit in this first place, we are big proponents of encouraging Canadians, in particular Canadian children, to get active and remain so over a lifetime. Hence, the tax credit was a case of something being better than nothing. Let me explain.

My colleague at the other end of the table was talking about the history of it. When it was first brought in in 2007, the CFTC was aimed at encouraging parents to put their kids in sport and physical activity programs, and by so doing they would gain a non-refundable tax credit for anything spent up to $500. For the highest earners, this meant a credit of approximately $75 on their taxes. In 2014, the Conservative government increased the maximum amount to $1,000 and made the credit refundable, thereby doubling the potential refund to $150 for high-income earners.

For low-income earners at the other end of the spectrum, this initiative was less than enticing. A low-income family would typically have fewer resources with which to be able to register their kids for activities and in some cases didn't have a high enough income level to be able to see any effect on their taxes even if they could get them registered. In many cases, these families aren't as concerned about their kids being in activities as they are about paying their rent, putting clothing on their kids' backs and ensuring they have food in their stomachs.

We support the elimination of the CFTC; however, what is needed is a plan and funding to encourage Canadians of all ages to get and stay active.

Here are some data to punctuate that need: Only 5 per cent of Canadian children and 15 per cent of adults get the recommended amount of physical activity each day. Children aged 3 to 4 years spend 50 per cent of their waking hours being sedentary, while 5 to 11 year olds are sedentary 57 per cent of each day and for 12 to 17 year olds that number is 68 per cent. Adults, generally, are sedentary for over 10 hours each day, and I am sure many of us can relate to that number.

Physical inactivity costs Canadian taxpayers approximately $6.8 billion each year. The 2015 Participaction Report Card on the physical activity level of Canadian kids gave them a grade of — get this — D minus. The 2016 grade will be announced next week, so we will see if there has been an improvement there.

sur les valeurs, font partie intégrante de la culture canadienne et de l'épanouissement de nos citoyens, des collectivités et de la nation. Depuis 2000, nous nous sommes efforcés de promouvoir les avantages du sport, pour utiliser un terme général, auprès des Canadiens et du pays dans son ensemble.

Notre présence ici aujourd'hui est motivée par l'élimination du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants d'ici 2017.

Même si notre secteur, de manière générale, n'était pas au départ très favorable à ce crédit d'impôt, nous sommes pourtant convaincus qu'il faut encourager les Canadiens, et en particulier les enfants, à être actifs et à demeurer actifs tout au long de leur vie. C'est pourquoi nous estimons que ce crédit d'impôt était mieux que rien. Permettez-moi de m'expliquer.

Mon collègue, à l'autre bout de la table, en a fait l'historique. Lorsqu'il a été créé, en 2007, le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants visait à encourager les parents à inscrire leurs enfants dans des programmes d'activités sportives et physiques de manière à avoir droit à un crédit d'impôt non remboursable pour des dépenses pouvant aller jusqu'à 500 $. Pour les contribuables du quintile supérieur, le crédit était d'environ 75 $. En 2014, le gouvernement conservateur a augmenté le montant maximal des dépenses à 1 000 $ et a fait de ce crédit un crédit remboursable, faisant en sorte que les contribuables du quintile supérieur pouvaient s'attendre à un remboursement deux fois plus élevé, de 150 $.

Pour les contribuables du quintile inférieur à l'autre bout du spectre, cette initiative n'avait aucun attrait. Une famille à faible revenu, en général, a moins de ressources à consacrer à des programmes d'activités pour les enfants et, dans certains cas, son revenu n'est même pas assez élevé pour qu'une inscription à de tels programmes ait une incidence sur le montant de l'impôt. Dans bien des cas, ces familles ont bien d'autres choses à penser qu'à inscrire leurs enfants à des activités et cherchent plutôt des moyens de payer le loyer, de vêtir les enfants et de s'assurer qu'ils ont à manger.

Nous sommes en faveur de l'élimination du crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, mais il nous faut un programme et du financement pour encourager les Canadiens de tous les âges à être actifs et à le demeurer.

Voici quelques données qui justifient ce besoin : seulement 5 p. 100 des enfants canadiens et 15 p. 100 des adultes font le minimum d'activités physiques recommandé chaque jour. Les enfants de 3 et 4 ans sont sédentaires 50 p. 100 de leurs heures d'éveil, les enfants de 5 à 11 ans, 57 p. 100 et les enfants de 12 à 17 ans, 68 p. 100. Les adultes, de manière générale, sont sédentaires pendant plus de 10 heures par jour, et je suis certain que nous sommes nombreux à pouvoir faire le même calcul.

L'inactivité physique coûte aux contribuables canadiens environ 6,8 milliards de dollars par année. Dans le Bulletin de ParticipACTION sur le niveau d'activité physique, les enfants du Canada obtiennent la note de — imaginez-vous — D moins. Le Bulletin de 2016 paraîtra la semaine prochaine, nous verrons à ce moment-là s'il y a eu amélioration à ce chapitre.

The Canadian Institute of Actuaries estimates that by 2037 health care will take up to close to 69 per cent of government budgets; in 2013 that percentage was 44 per cent.

The Conference Board of Canada has stated that by getting just 10 per cent of Canadian adults more active in 2015, the cost of health care would be reduced by 2.6 billion and we could inject 7.5 billion into the economy by 2040.

It is clear that physical activity is not just about getting people active for the sake of their health, but for the sake of the economy, as well.

As I know you are aware, Mr. Chair, and no doubt others on the committee are, too, sport can offer many benefits to its participants, but one benefit that is not as obvious as some others is how it can be a highly effective tool when used intentionally to create social change. We call it Sport for Development, and a good example is when sport programs are used to help keep kids out of the justice system. These programs and the hundreds of others, like the Montreal Alouettes' Together at School program and the Night Hoops basketball program in inner city Vancouver, help our youth deal with challenges they face on a daily basis and have the added benefit of providing kids with much-needed physical activity. Sport for Development is one of five main pillars of the Canadian Sport Policy; however, it has seen very little emphasis placed on it at the federal level since the policy's approval.

In our submission to the House of Commons standing committee on finance earlier this year, we asked the government to increase its allocation to spending on health promotion and physical activity initiatives from 2 per cent to 3 per cent, representing a $90 million increase based on numbers previously quoted.

In addition to sustained funding to organizations and programs providing physical activity leadership, Canada is in desperate need of a national strategy for physical activity. The genesis for this strategy, which must include persons with disabilities as well, is in place. Developed by the sector over the last four years, it is called Active Canada 20/20. This strategy should be similar in nature and scope to the Canadian Sport Policy previously mentioned. If we were to move forward on this, it would establish goals for the nation, identify actions based on evidence, focus on key priority action, build on current strengths, identify strategies to address gaps and provide focus and opportunity for coordinated action and evaluation. The solution to the challenge of increasing physical activity levels of Canadians is a complex one requiring partnerships and collaboration.

L'Institut canadien des actuaires estime que, d'ici 2037, près de 69 p. 100 du budget des gouvernements seront consacrés à la santé; en 2013, ce pourcentage était de 44 p. 100.

Le Conference Board du Canada a déclaré que, si 10 p. 100 des adultes canadiens devenaient plus actifs en 2015, les coûts de la santé pourraient diminuer de 2,6 milliards de dollars; nous pourrions alors injecter 7,5 milliards de dollars dans l'économie d'ici 2040.

Il est clair que l'activité physique ne vise pas seulement à ce que les gens deviennent actifs parce que c'est bon pour leur santé, ils doivent le faire parce que c'est bon pour l'économie, également.

Comme vous le savez sûrement, monsieur le président, et il ne fait aucun doute dans mon esprit que tous les membres du Comité le savent aussi, le sport peut procurer de nombreux bénéfices aux adeptes, mais il y en a un qui est moins évident que les autres, et c'est qu'il peut servir d'outil hautement efficace lorsqu'il a pour but d'entraîner des changements sociaux. Nous appelons cela le sport au service du développement; un bon exemple, c'est l'utilisation des programmes de sport pour aider les jeunes à se tenir loin du système de justice. Ces programmes, comme des centaines d'autres, comme le programme Ensemble à l'école des Alouettes de Montréal ou le programme de basket-ball Night Hoops, au centre-ville de Vancouver, aident nos jeunes à relever les défis auxquels ils font face tous les jours en plus de leur donner l'avantage supplémentaire de l'activité physique, dont ils ont tant besoin. Le sport au service du développement, c'est l'un des cinq grands piliers de la Politique canadienne du sport; cependant, le gouvernement fédéral n'a pas vraiment mis l'accent sur cette politique, depuis qu'elle a été approuvée.

Dans notre mémoire adressé au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, plus tôt cette année, nous avons demandé au gouvernement d'augmenter le montant qu'il affecte aux initiatives de promotion de la santé et de l'activité physique de 2 à 3 p. 100, ce qui représenterait une augmentation de 90 millions de dollars, selon les chiffres que j'ai cités plus tôt.

En plus d'un financement continu octroyé aux organisations et programmes qui assurent la promotion de l'activité physique, le Canada a un pressant besoin d'une stratégie nationale touchant l'activité physique. La genèse de cette stratégie, qui doit inclure les personnes handicapées, elles aussi, existe déjà. Elle a été élaborée au cours des quatre dernières années par notre secteur et s'appelle Canada actif 20/20. Cette stratégie devrait être de la même nature et de la même portée que la Politique canadienne du sport dont je viens de parler. Si nous décidions de l'adopter, elle nous permettrait de déterminer des objectifs pour le pays, de cerner des mesures en nous fondant sur des éléments probants, de cibler les mesures prioritaires clés, de profiter des forces actuelles, de cerner des stratégies visant à combler les lacunes et de déterminer des cibles et des possibilités pour des mesures et des évaluations concertées. La solution au défi de l'augmentation du niveau d'activité physique des Canadiens est complexe, et il exige des partenariats et une collaboration.

Thank you for, Mr. Chairman, for the opportunity.

The Chair: We will move to senators' questions.

Senator Marshall: My first question is for Mr. Howlett. The budget announced additional funding for the Canada Revenue Agency — quite a significant amount: $444 million over five years. What expectations do you have for the Canada Revenue Agency when they start using that money?

Mr. Howlett: This is a very welcome development. It's something that we have been campaigning for. Just put it in context, the Canada Revenue Agency had more cuts to its budget and its staff than any other government department. It was really seriously understaffed.

This will enable the CRA to hire more auditors and investigators. But I should caution that it's going to take a little time, because it's not easy to find qualified people just off the street. We have been advising the Minister of Revenue that they need to invest in training, because what they really need are those who can take on the more complicated and difficult cases. The training was cut as a result of previous cuts as well. They really need to restore the training capacity and build up their ability to take on the more difficult and complicated cases.

Senator Marshall: I would think there would be some new tax auditors. What area do you think the tax auditors should focus on? When you made your opening remarks, you made reference to several areas. Where do you think they should focus their attention first?

Mr. Howlett: We believe that the more complicated ones as well as the bigger ones that are represented by those who are using tax havens to hide their money are the biggest challenges and where the government should be able to get the most additional revenue.

What happened was that, without the capacity, CRA ended up going after the low-hanging fruit, which meant they were throwing the book at the small-time, ordinary taxpayers who may have just made a mistake on their return, while letting the big tax cheats off the hook, often only going after them in voluntary, out-of-court settlements with no penalties at all. That results in a very unfair tax system.

We have already seen some steps taken in the 2013 budget by the previous Conservative government regarding going after tax havens. It has shown results, so I do expect the government will, within the five-year period, be able to recover way more in additional revenue than what they are investing now in the CRA.

Merci, monsieur le président, de l'occasion qui nous a été donnée.

Le président : Nous allons passer aux questions des sénateurs.

La sénatrice Marshall : Ma première question s'adresse à M. Howlett. Le budget annonçait un financement supplémentaire pour l'Agence du revenu du Canada; un montant assez élevé d'ailleurs, 444 millions de dollars sur cinq ans. À quoi vous attendez-vous de l'Agence du revenu du Canada, lorsqu'elle commencera à dépenser cet argent?

M. Howlett : C'est une mesure très bien accueillie. C'est une mesure que nous demandons depuis longtemps. Pour rappeler le contexte, l'Agence du revenu du Canada a fait l'objet de réductions de ses ressources humaines et financières plus importantes que tout autre ministère. Son effectif était largement insuffisant.

Cette mesure permettra à l'ARC d'embaucher davantage de vérificateurs et d'enquêteurs. J'aimerais cependant vous prévenir, cela prendra un peu de temps, car on ne trouve pas des gens qualifiés à tous les coins de rue. Nous avons conseillé au ministre du Revenu d'investir dans la formation, car, ce dont l'Agence a vraiment besoin, c'est de gens qui sont capables de prendre en charge les cas les plus compliqués et difficiles. La formation a elle aussi été victime des réductions précédentes. L'Agence doit vraiment rétablir sa capacité de formation et renforcer sa capacité de prendre en charge les cas plus difficiles et compliqués.

La sénatrice Marshall : J'avais pensé qu'il pourrait y avoir quelques nouveaux vérificateurs de l'impôt. Sur quels domaines pensez-vous que les vérificateurs de l'impôt devraient se concentrer? Lorsque vous avez fait votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné plusieurs domaines. Sur quel domaine pensez-vous qu'ils devraient se concentrer d'abord?

M. Howlett : Nous croyons que les cas les plus compliqués, et les plus importants, ceux qui utilisent des paradis fiscaux pour cacher leur argent, représentent le principal défi, et que c'est de ce côté que le gouvernement pourrait trouver le plus de revenus additionnels.

Ce qui s'est passé, c'est que l'ARC, privée de cette capacité, s'est retrouvée à devoir s'en prendre aux proies les plus faciles, c'est-à-dire qu'elle s'en est prise aux petits contribuables ordinaires, qui avaient peut-être seulement fait une erreur sur leur déclaration, et qu'elle a laissé tranquilles les grands fraudeurs fiscaux, avec lesquels elle a souvent fait affaire dans le cadre de règlements volontaires hors cour, auxquels cas elle n'imposait aucune pénalité. Cela crée un système fiscal tout à fait injuste.

Nous avons déjà vu des mesures, prises dans le budget de 2013 par le précédent gouvernement conservateur, qui visaient les paradis fiscaux. La mesure a donné des résultats, et c'est pourquoi je m'attends à ce que le gouvernement, au cours de la prochaine période quinquennale, puisse recouvrer des montants bien supérieurs à ceux qu'il investit aujourd'hui dans l'ARC.

Senator Marshall: I have another question I'd like your comment on, and I would appreciate it if Mr. MacDonald could also comment. They tried to put into the budget some encouragement for those who are in the new high-tax bracket to increase their donations by giving them a little bit extra with regard to the tax credit. The Department of Finance testified before us, and they feel that this amendment in the budget is going to increase donations by those in the upper tax bracket. Mr. Howlett, do you support that that amendment? Do you think that will have the impact that the Finance officials think it will have?

Mr. Howlett: Even though I have worked for many years in the non-profit and charitable sector, I actually don't support this because I think the charitable tax credits should be fair. It should provide a similar tax benefit, whether you're high or low income. If we provide additional benefits to high-income charitable donors, it skews the kinds of priorities that end up being funded.

If you look at where the charitable dollar goes, very little actually goes to supporting antipoverty and children's programs. The biggest chunks go to religious organizations, most of which do not really provide much in the way of social service. It mainly benefits the members of those different religious sectors. I used to work for a church. I know that most churches don't do much in the community.

The other biggest chunk goes to universities in the health care and research sectors, which, again, in my view, are not the priorities. Even if you look at health funding, it goes to the sexiest body parts rather than where the most challenging diseases and health challenges are. It's not a good way to set priorities for how to fund our social needs.

Senator Marshall: Mr. MacDonald, do you agree with Mr. Howlett?

Mr. MacDonald: I will take a slightly different view on this.

Senator Marshall: I thought you might.

Mr. MacDonald: For us, the recognition that more affluent Canadians may have less money at their disposal as a result of the tax change was a concern. Many Canadians who have means are the donor base that supports organizations across this country, regardless of mission or cost. There is probably a line-up of people who could come and debate the merits of the mission or cause.

La sénatrice Marshall : J'ai une autre question; j'aimerais que vous y répondiez et j'aimerais aussi que M. MacDonald puisse y répondre. On essaie, dans le budget, d'inciter les contribuables qui font partie de la nouvelle tranche d'imposition supérieure à augmenter le montant de leurs dons en leur accordant un petit bénéfice sous forme de crédit d'impôt. Les représentants du ministère des Finances qui ont comparu devant nous estiment que cette modification du budget augmentera le montant des dons des contribuables de cette tranche d'imposition supérieure. Monsieur Howlett, êtes-vous d'accord avec cette modification? Pensez-vous qu'elle aura l'impact que les représentants des Finances pensent qu'elle aura?

M. Howlett : Bien que je travaille depuis de nombreuses années dans le secteur des organismes de charité et des organismes sans but lucratif, je ne suis en fait pas d'accord avec cette modification, car je crois que les crédits d'impôt pour dons de bienfaisance devraient être équitables. Ils devraient offrir à tous les mêmes avantages fiscaux, peu importe que le revenu soit faible ou élevé. Si nous accordons des avantages supérieurs aux donateurs à revenu élevé, le type de priorité qui obtiendrait ce financement pourrait être biaisé.

Quand il s'agit de la destination des dons de bienfaisance, il faut savoir qu'une très petite partie seulement est versée au programme de lutte contre la pauvreté et au programme pour les enfants. La plus grande part revient aux organisations religieuses, dont la plupart ne font pas beaucoup, en réalité, dans le domaine du service social. Cet argent profite surtout aux membres de ces différentes confessions religieuses. J'ai déjà travaillé pour une église. Je sais que la plupart des églises ne font pas beaucoup pour la collectivité.

L'autre part importante revient aux universités, pour les domaines de la santé et de la recherche, qui, à mon avis, encore une fois, ne sont pas des priorités. Dans le secteur de la santé, le financement vise surtout les parties du corps les plus agréables à regarder plutôt que les maladies les plus difficiles et les problèmes de santé les plus ardus. Ce n'est pas une bonne façon d'établir les priorités quant au financement des besoins de notre société.

La sénatrice Marshall : Monsieur MacDonald, êtes-vous d'accord avec M. Howlett?

M. MacDonald : J'ai une opinion un peu différente sur ce sujet.

La sénatrice Marshall : C'est bien ce que je pensais.

M. MacDonald : À notre avis, la reconnaissance du fait que les Canadiens les plus riches pourraient avoir moins d'argent dans leurs poches en raison des changements de la fiscalité a été une préoccupation. Les nombreux Canadiens qui ont des moyens forment notre bassin de donateurs, ce sont eux qui soutiennent les organismes du pays, peu importe la mission ou le coût. Il y a probablement une foule de gens qui pourraient venir ici débattre du bien-fondé d'une mission ou d'une cause donnée.

We were pleased to see the recognition that donations may be negatively impacted by that increase in the tax rate. That adjustment was made before we had to come and fight for it. We view that as a positive measure.

Senator Marshall: I myself found it would have a negative impact on donations, but Finance officials had a different view and assured us they would be monitoring to see whether it had a positive or negative impact. I'll leave that with you.

Senator Eaton: Just to pick up on something you said to Senator Marshall, you talked about the "sexiest body parts." Are you talking about the heart — in heart and stroke research, maybe?

Mr. Howlett: No. Things like breast cancer get a disproportionate —

Senator Eaton: Think of your mother, your daughter.

Mr. Howlett: I know, but if you look at it in a more dispassionate and objective way —

Senator Eaton: Perhaps men have not gotten well-organized enough to deal with the prostate —

Mr. Howlett: Colon cancer and other less kind of — Crohn's disease, other things that aren't as attractive.

Senator Eaton: Get marching. Get marching.

Now I'll ask a serious question. Sorry. We have all been talking about tax loopholes. The argument between lower taxes and stimulus spending goes on and on. Depending on which economic forecast you're talking to and which government you're talking to, it changes. But why not do something radical like a flat tax where it would take you a page to fill out your income tax return and where there would be no tax loopholes? What about something like that? Would you ever advocate something like a flat tax?

Mr. Howlett: The problem is that you if take taxes as a whole, many other taxes like the value-added tax, the HST or property taxes, those are actually quite regressive. So you need progressive income taxes to counterbalance the regressive taxes in the other areas.

Nous avons été heureux de voir que l'on a reconnu le fait que l'augmentation des taux d'imposition pourrait avoir des répercussions négatives sur les dons. Cette modification a été apportée sans que nous ayons eu à venir la défendre. Nous estimons que c'est une mesure positive.

La sénatrice Marshall : Moi-même, je pensais que cela aurait une incidence négative sur les dons, mais les représentants des Finances étaient d'un autre avis et nous ont assuré qu'ils feraient le suivi pour savoir si les répercussions seraient positives ou négatives. Sur ce, j'ai terminé.

La sénatrice Eaton : J'aimerais revenir sur quelque chose que vous avez dit à la sénatrice Marshall, quand vous avez parlé des « parties du corps les plus agréables à regarder ». Parlez-vous du cœur, de la recherche sur les maladies du cœur et les AVC, peut-être?

M. Howlett : Non. Des choses comme le cancer du sein ont droit, et c'est disproportionné...

La sénatrice Eaton : Pensez à votre mère, à votre fille.

M. Howlett : Je sais, mais si vous regardez la situation de manière plus neutre et objective...

La sénatrice Eaton : Peut-être que les hommes ne se sont pas organisés suffisamment bien sur le dossier de la prostate...

M. Howlett : Le cancer du côlon et d'autres choses moins... la maladie de Crohn, des choses qui sont moins agréables.

La sénatrice Eaton : Il faut avancer. Il faut avancer.

Je vais maintenant poser une question sérieuse. Je suis désolée. Nous avons tous parlé des échappatoires fiscales. L'argument qui oppose des baisses d'impôt et des dépenses de stimulation perdure. Tout dépend des prévisions économiques sur lesquelles vous vous appuyez et du gouvernement auquel vous parlez, cela varie. Mais pourquoi ne pas prendre une mesure radicale, par exemple un impôt à taux unique, où la déclaration d'impôt tiendrait sur une seule page et où il n'y aurait aucune échappatoire fiscale? Pourquoi pas une mesure comme celle-là? Est-ce que vous pourriez défendre un jour un impôt à taux unique?

M. Howlett : Le problème, c'est que, si vous prenez l'ensemble des mesures fiscales, les nombreuses taxes comme la taxe sur la valeur ajoutée, la TVH, l'impôt foncier, il s'agit là en fait de mesures plutôt régressives. S'il faut un impôt sur le revenu progressif, c'est pour contrebalancer les taxes régressives dans d'autres domaines.

Senator Eaton: Wouldn't a flat tax be fairer? Because no matter what your salary is, it's relative. The HST is on purchase power. So if you buy a tiny car for $17,000 or $15,000, you're going to pay X. If I buy a car for $150,000, I'm going to pay that much more. Is that not a fair tax?

Mr. Howlett: No, because the principle is that those who can afford to pay more taxes should pay more taxes.

Senator Eaton: I would be. I would be.

Mr. Howlett: There is much more disposable income available to higher income earners, and they should expect to pay more.

The other role that taxation plays is not just raising revenue, but redistributing income. Our economy now has gotten more and more unequal, to the point where it is actually undermining our economic development.

Ordinary middle- and lower-income people have not seen their incomes rise very much, so they have gone further into debt. They are maxed out. Their capacity to spend and boost the economy is diminished. There are only so many cars and houses that the richest people can buy. A lot of their money goes unspent and actually does not provide any economic stimulus. We need to redistribute wealth in order to restart our economic engines, and the tax policy is one way to do that. I do think we need a progressive income tax, and it needs to be progressive enough to offset the other regressive taxes so that we end up with a more fair tax system.

Senator Eaton: I don't have your financial acumen or sophistication, but I would have thought that helping industry become innovative and creating more jobs and better training would have been more useful than trying to redistribute income.

Mr. Howlett: It's true that in the past a lot of the wealthy invested their money in productive investments. More and more, we're seeing investments going into speculative investments that actually don't create jobs and actually destabilize the economy. Short term trading of stocks and so on can create a lot of profit but actually doesn't help create any jobs.

I don't have any objection to government encouraging investment, but it needs to distinguish between productive investment and speculative investment. It shouldn't do an across-the-board tax cut or other kinds of policies. It is the same thing for small business. Target your cuts to things that are actually going to create jobs and boost the economy.

La sénatrice Eaton : Mais est-ce qu'un impôt à taux unique ne serait pas plus équitable? Étant donné que, peu importe votre salaire, ce sera relatif. La TVH touche le pouvoir d'achat. Si vous achetez une minuscule auto de 17 000 ou de 15 000 $, vous allez payer un montant X. Si vous achetez une auto de 150 000 $, vous allez payer d'autant plus. Est-ce que ce ne serait pas une taxe équitable?

M. Howlett : Non, étant donné que le principe sous-jacent, c'est que ceux qui peuvent payer davantage d'impôt devraient payer davantage d'impôt.

La sénatrice Eaton : Ce serait mon cas. Ce serait mon cas.

M. Howlett : Les gens qui gagnent un revenu élevé ont un revenu disponible beaucoup plus important, et il faudrait s'attendre à ce qu'ils paient davantage.

Les mesures fiscales jouent un autre rôle : elles ne font pas que générer des recettes, elles assurent la redistribution du revenu. Notre économie est toujours plus inéquitable, au point où notre croissance économique est aujourd'hui menacée.

Les gens ordinaires, à faible ou moyen revenu, n'ont pas bénéficié d'une très forte augmentation de leur revenu, et c'est pourquoi ils se sont endettés encore plus. Ils ont atteint leurs limites. Leur capacité de dépenser et de stimuler l'économie est réduite. Il y a une limite au nombre d'automobiles et de résidences que les gens riches peuvent acheter. Une bonne partie de leur argent n'est pas dépensée. Ainsi, ils ne stimulent aucunement l'économie. Nous devons redistribuer la richesse pour remettre notre économie en marche, et la politique fiscale est un moyen d'y arriver. Je crois que nous avons besoin d'un impôt sur le revenu progressif, et il doit être suffisamment progressif pour contrer les effets des autres mesures régressives, pour que, au bout du compte, notre système fiscal soit plus équitable.

La sénatrice Eaton : Je n'ai pas vos compétences en matière financière, mais j'aurais pensé que des mesures visant à aider l'industrie à devenir plus innovatrice et à créer davantage d'emplois, à offrir davantage de formation, auraient été plus utiles que des mesures visant à redistribuer le revenu.

M. Howlett : Il est vrai que, dans le passé, les gens riches étaient nombreux à utiliser leur argent pour des investissements productifs. Mais, de plus en plus, nous constatons que les investissements sont spéculatifs, qu'ils ne débouchent pas nécessairement sur la création d'emplois et qu'en fait, ils déstabilisent l'économie. Les transactions à court terme, les transactions boursières et ainsi de suite, génèrent peut-être bien des profits, mais elles ne favorisent pas la création d'emplois.

Je n'ai aucune objection à ce que le gouvernement encourage les investissements, mais il doit distinguer les investissements productifs et les investissements spéculatifs. Il ne devrait pas réduire les impôts en adoptant un taux uniforme, ni prendre quelques politiques de ce genre que ce soit. C'est la même chose pour les petites entreprises. Il faut cibler les réductions de manière à réellement créer des emplois et à stimuler l'économie.

Senator Eaton: I'll just make this last comment. I have sat on committees with Senator Mockler on agriculture, for instance, where we looked at the whole food processing and pharma coming out of agriculture and the lack of venture capital, entrepreneurship and investment. It's a subject for another day. All venture capitalists should not be shot because they sometimes —

Mr. Howlett: I don't have an objection to supporting venture capital and other productive investments. All I'm saying is government needs to target it more to make sure that any support results in employment and other economic benefit. Current policies are way too broad and general, and they need to be more focused.

Senator Eaton: May I change the subject, or would you like to move on?

The Chair: I would like to hear you change the subject.

Senator Eaton: I would like to tackle charities next. I think you were talking about how to encourage Canadians to give money and to rethink the charities. Should charities be allowed a political voice? I think Canadian charities right now are allowed to put 10 or 20 per cent of monies they bring in or collect towards a political cause, political lobbying or political advocating. Is that not right?

Mr. MacDonald: Yes, it's 10 per cent, substantially all defined as 10 per cent.

Senator Eaton: Yes. How do you feel about that? Is that something that should be changed?

Mr. MacDonald: It's interesting because the mandate letters that have been published, as it relates to a couple of areas around regulatory reform for the sector, one of them addresses the issue of looking at a reform process to talk about political activities in this country.

First of all, I think we want to go on the record as saying Canadian charities must have an unfettered voice in the development of good public policy in this country. If we think about the society that we live in today, many of the issues, whether it's stiffer penalties for drinking and driving, non-smoking, land mine treaties or health, at the heart of those proposals were charities who were subject matter experts.

There is an interesting opportunity before us now to clarify the rules. The language around political activities has got to be perhaps the most counterintuitive that there is right now. I would say that probably not too many charities are anywhere close to

La sénatrice Eaton : Je ferai un dernier commentaire. J'ai siégé avec le sénateur Mockler à divers comités, par exemple le comité de l'agriculture, où nous avons examiné tout le secteur de la transformation alimentaire et des produits pharmaceutiques fondés sur l'agriculture en constatant l'absence de capital de risque, d'entrepreneuriat et d'investissements. Mais c'est un autre débat. Il ne faudrait pas tirer sur tous les investisseurs en capital-risque parce qu'il leur arrive parfois...

M. Howlett : Je n'ai pas d'objection à ce que l'on soutienne les capitaux de risque et les autres investissements productifs. Tout ce que je dis, c'est que le gouvernement doit définir ses cibles davantage pour s'assurer que toute mesure de soutien entraîne la création d'emplois et d'autres avantages économiques. Les politiques actuelles sont bien trop générales et elles devraient être bien plus ciblées.

La sénatrice Eaton : Puis-je changer de sujet ou désirez-vous continuer?

Le président : J'aimerais vous entendre changer de sujet.

La sénatrice Eaton : J'aimerais maintenant parler des organismes de bienfaisance. Vous parliez, je crois, d'encourager les Canadiens à donner davantage d'argent et à revoir leur opinion sur les organismes de bienfaisance. Ces organismes devraient-ils pouvoir s'exprimer sur des questions de politique? Je crois que les organismes de bienfaisance du Canada, aujourd'hui, sont autorisés à consacrer 10 ou 20 p. 100 des sommes qu'ils recueillent à une cause politique, à du lobby ou à des prises de position politiques. C'est le cas, n'est-ce pas?

M. MacDonald : Oui, 10 p. 100, tous montants confondus.

La sénatrice Eaton : Oui. Qu'en pensez-vous? Devrions-nous changer cela?

M. MacDonald : C'est intéressant, car parmi les lettres de mandat qui ont été publiées et qui ont trait à quelques domaines touchant la réforme de la réglementation de ce secteur, il y en a une qui mentionne la nécessité d'envisager un processus de réforme qui permettrait de discuter des activités politiques du pays.

En premier lieu, je crois que nous voulons que tout le monde connaisse notre position : nous voulons que les organismes de bienfaisance du Canada aient un droit de parole absolu en ce qui concerne l'élaboration de bonnes politiques publiques au Canada. Réfléchissons à la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui; un grand nombre d'enjeux, qu'il s'agisse de peines plus sévères dans les cas de conduite en état d'ébriété, de l'interdiction du tabac, des traités sur les mines terrestres ou de la santé, qui ont fait l'objet de ces propositions sont indissociables des organismes de bienfaisance, qui sont des experts en la matière.

Nous avons aujourd'hui une belle occasion de clarifier les règles. La terminologie des activités politiques est probablement la moins intuitive qui soit. Je serais d'avis que les organismes de bienfaisance ne sont pas très nombreux à s'approcher même de

the 10 per cent, but I think there is an inhibitor for charities exercising their voice now because they don't understand the rules, and the terminology being used is quite confusing.

Senator Eaton: I'm trying to get at something that has been filtering underground for many years. Money is coming from Tides U.S. into Tides Canada supporting charities, mostly environmental or eco-activist charities, but we have no idea where the money comes from because it's anonymous. So you have, perhaps, American oil companies giving money anonymously to Tides U.S., giving it to Tides Canada, and then they are lobbying against the oil sands or the pipelines.

I don't question charitable organizations' right to have a voice, but I think we should be able to follow the money to know who is supporting that voice. Just like Canadian elections, I can't give money right now to the Democratic or Republican Party, and I don't want money coming in to support the Conservative Party or the Liberal Party or the New Democratic Party here. Why should I want foreign money supporting Canadian charities, if it will not be identified?

Mr. MacDonald: You have taken a specific example on a very large question. I think that the issue before us now is the ability and willingness for Canadian charities at large to exercise their voice in helping to contribute to good public policy. That is but one example that will come up during this discussion.

The broader question that we have to address actually speaks to the heart of the volunteer board members and staff who work in these organizations right across the country and who don't really understand that their opinion counts and matters on a whole variety of issues. That's the question that is before us. I think that's also the opportunity that is before us.

We'll work through some of these other things. To be clear, charities welcome that transparency and accountability. We have an entire standards program now that speaks to that.

Senator Eaton: You can show where your money comes from?

Mr. MacDonald: Pardon me?

Senator Eaton: Do you think that charities should be able to show where their money comes from?

Mr. MacDonald: Charities show where their money come from now.

loin de la barre des 10 p. 100, mais je crois que, si les organismes de bienfaisance se privent de leur droit de parole, aujourd'hui, c'est parce qu'ils ne saisissent pas les règlements et que la terminologie utilisée est plutôt compliquée.

La sénatrice Eaton : J'essaie d'aborder un sujet dont on parle en coulisse depuis de nombreuses années. L'organisme Tides États-Unis verse de l'argent à l'organisme Tides Canada afin qu'il soutienne des organismes de bienfaisance axés surtout sur l'environnement et l'écologie, mais nous n'avons aucune idée de la source de cet argent, les sources étant anonymes. Il se pourrait peut-être que des sociétés pétrolières américaines versent de l'argent de façon anonyme à Tides États-Unis, qui le remet à Tides Canada, qui fait pourtant partie d'un lobby contre les sables bitumineux ou les pipelines.

Je ne remets pas en question le droit des organismes de bienfaisance de prendre la parole, mais je crois que nous devrions pouvoir remonter à la source de cet argent pour savoir qui soutient cette prise de parole. C'est la même chose que dans les élections canadiennes; je ne peux pas aujourd'hui donner de l'argent aux partis démocratique ou républicain, et je ne veux pas que de l'argent soit versé pour soutenir le Parti conservateur, le Parti libéral ou le Nouveau Parti démocratique, ici. Pourquoi est-ce que j'accepterais que de l'argent étranger aide les organismes de bienfaisance du Canada, si on ne peut pas connaître la source?

M. MacDonald : Vous avez pris un exemple précis pour illustrer un dossier très étendu. Je crois que la question que nous devons nous poser concerne la capacité et la volonté des organismes de bienfaisance canadiens, dans leur ensemble, de prendre la parole pour participer à l'élaboration de bonnes politiques publiques. C'est l'un des nombreux exemples qui seront donnés pendant cette discussion.

La question plus générale, à laquelle nous devons nous attaquer, est une question qui tient à cœur aux membres des conseils d'administration des organismes de bienfaisance, à tout le personnel qui travaille dans ces organisations, partout au pays, et qui ne comprennent pas vraiment que leur opinion sur toute une gamme de sujets compte, et qu'elle compte vraiment. Voilà la question qu'il faut se poser. Je crois que nous en avons également l'occasion, ici.

Nous allons prendre en main certains de ces autres enjeux. En termes clairs, les organismes de bienfaisance sont heureux de voir de la transparence et de la responsabilisation. Nous nous sommes dotés d'un programme complet de normes qui est lié à ces aspects.

La sénatrice Eaton : Vous pouvez nous dire d'où provient votre argent?

M. MacDonald : Excusez-moi?

La sénatrice Eaton : Pensez-vous que les organismes de bienfaisance devraient pouvoir dire d'où provient leur argent?

M. MacDonald : Les organismes de charité disent déjà d'où provient leur argent.

Senator Eaton: Not if it comes through something like Tides U.S. or Tides Canada.

Mr. MacDonald: I'm not a specialist in understanding all of the rules and regulations around reporting. We do have annual reporting that we do to the government and we have accounting to our donors. Let's face it: Donors are more knowledgeable and ask more questions today than they ever have, so organizations regularly post information on where their dollars are coming from and are required to have audits. We bring in accounting firms to look at our donors.

Senator Eaton: So you would support knowing where your dollars come from?

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Eaton: Thank you.

Senator Mockler: Thank you very much. I had some questions that have already been answered.

To any one of you, in Canada, how do we define the middle class?

Mr. Howlett: That's a very good question and one that got stretched a bit in the middle-class tax cut, in my view. Even though we supported the additional top bracket, the actual tax cut went mostly to the next lower decile of income. What I would call middle class, I would have called the lower-upper class or the upper-middle class, but the majority of middle-income taxpayers actually got little or nothing in terms of the middle-class tax cut, so it was misleading.

It's not a clearly defined term or one where there is general agreement about definitions. Generally, when we do analysis, we talk about deciles or quintiles of population and analyze tax benefit accordingly, without using a term like "middle class," which is not very well defined. In our analysis, we generally use quintiles or deciles of the population.

Senator Mockler: Can you explain what you mean? Where I come from, I haven't heard "quintiles."

Mr. Howlett: The top 20 per cent would be upper class, and the middle 60 per cent would be middle class, and the bottom 20 per cent would be the poor or lower class, generally speaking. By using those more specific categories, you get a more accurate analysis.

Senator Mockler: Do we have a definition of what you call middle class?

Mr. MacDonald: That's way more thorough than I could give you.

La sénatrice Eaton : Pas s'il provient d'organismes comme Tides États-Unis ou Tides Canada.

M. MacDonald : Je ne suis pas spécialiste, je n'essaie pas de comprendre tous les règlements qui ont trait à la reddition de comptes. Nous produisons un rapport annuel, pour le gouvernement, et nous avons une comptabilité, pour nos donateurs. Soyons honnêtes : les donateurs sont de mieux en mieux renseignés et ils posent davantage de questions aujourd'hui que jamais, et c'est pourquoi les organismes affichent régulièrement de l'information sur la provenance de leur argent, et ils doivent aussi faire l'objet d'une vérification. Nous avons une firme comptable qui examine nos donateurs.

La sénatrice Eaton : Alors, vous seriez d'accord pour que la source de l'argent soit connue?

M. MacDonald : Oui.

La sénatrice Eaton : Merci.

Le sénateur Mockler : Merci beaucoup. Vous avez déjà répondu à quelques-unes des questions que j'avais.

Je ne m'adresse à personne en particulier : savez-vous comment, au Canada, nous définissons la classe moyenne?

M. Howlett : C'est une très bonne question; je crois que cette définition était assez diluée, à mon avis, quand il a été question de baisses d'impôt pour la classe moyenne. Nous avons certes soutenu l'adoption d'une tranche d'imposition supérieure, mais en fait, les baisses d'impôt ont touché davantage la tranche d'imposition tout juste inférieure à celle-là. Je dirais que la classe moyenne serait en fait constituée des moins nantis des classes supérieures ou des plus nantis de la classe moyenne, mais la majorité des contribuables de la classe moyenne n'ont en fait pour ainsi dire pas été touchés par les baisses d'impôt qui devaient viser la classe moyenne, et c'est pourquoi c'est trompeur.

Il ne s'agit pas d'une expression clairement définie, il n'y a pas de définition générale sur laquelle tout le monde s'entend. Généralement, lorsque nous menons des analyses, nous parlons de déciles ou de quintiles de la population, et nous analysons les avantages fiscaux en fonction de cela, sans utiliser d'expression comme « classe moyenne », qui n'est pas très bien définie. Pour nos analyses, nous parlons généralement de quintiles ou de déciles de la population.

Le sénateur Mockler : Pourriez-vous nous expliquer ce que cela signifie? Dans mon coin de pays, on n'a jamais entendu parler de « quintiles ».

M. Howlett : Les 20 p. 100 les plus riches formeraient la classe supérieure, les 60 p. 100 suivants formeraient la classe moyenne, et les 20 p. 100 les plus pauvres formeraient la classe inférieure, en termes généraux. Si nous utilisons des catégories plus précises, c'est pour avoir des analyses plus justes.

Le sénateur Mockler : Avons-nous une définition de ce que vous appelez la classe moyenne?

M. MacDonald : Cette définition est beaucoup plus précise que tout ce que je pourrais vous dire d'autre.

Mr. Elliott: I agree.

Senator Mockler: Yesterday, the Minister of Finance was at the committee chaired by our chair. We were asking him to define "middle class." Depending on where you live in those five regions of Canada, there is an attempt to say that, if you earn this amount of money going to that amount of money, that's the middle class. Then your diagram that you have just explained, Mr. Howlett, is the one that would give that 20 per cent upper. The 20 per cent lower would be the ones on the lower side of that middle class. But what is the income ladder from bottom to top? How would you define that for the middle class?

Mr. Howlett: That's why I'm saying I think it's difficult to do a precise definition. But I do think that more people think of themselves as middle class than is probably actually the case if you look at income amounts. Many people who are pretty high income would consider themselves middle class and ordinary, and even some of those with fairly low incomes think they are part of the middle class too, so it is, by nature, not a very specific definition.

However, I think it is important to have an objective of trying to have a more equal distribution because when you get very highly polarized and big gap in income, it leads to all kinds of health and social problems. Poverty actually costs the government a lot of money in increased health care costs, for example. Not only does it limit a boost in economic demand and economic growth. So, regardless of how you define middle class, it is important to try to narrow the gap between the richest and the poorest in our society to have a healthy society.

Senator Mockler: Can I have a few more?

The Chair: I'd be honoured to hear you ask more questions.

An Hon. Senator: The chair's sarcasm this afternoon.

The Chair: We have had lots of meetings, folks. Go ahead, please.

Senator Mockler: Have you been consulted on the budget process by the new government?

Mr. Howlett: Yes, we have. We have met with a number of officials and with members of Parliament. So far, I haven't met with the Finance Minister or the Revenue Minister personally, but we have met with a number of officials and we have contributed to the pre-budget consultation process. We have had input.

M. Elliott : Je suis d'accord.

Le sénateur Mockler : Hier, le ministre des Finances comparaissait devant notre comité, en présence de notre président. Nous lui avons demandé de définir l'expression « classe moyenne ». Selon la région du Canada dans laquelle vous vivez, l'une des cinq régions du Canada, on essaie de dire que, entre tel montant de revenu et tel autre montant de revenu, vous faites partie de la classe moyenne. Selon le diagramme que vous venez d'expliquer, monsieur Howlett, il s'agirait là de la tranche de 20 p. 100 supérieure. La tranche de 20 p. 100 juste en dessous formerait la classe moyenne inférieure. Mais quelle est l'échelle du revenu, de bas en haut? Quelle définition en donneriez-vous pour la classe moyenne?

M. Howlett : Voilà pourquoi je disais qu'il est difficile de formuler une définition précise. Mais je crois que les gens s'imaginent souvent faire partie de la classe moyenne, même si ce n'est probablement pas le cas, si l'on tient compte de leur revenu. Bien des gens qui gagnent un revenu assez élevé diraient qu'ils font partie de la classe moyenne, des gens ordinaires, et il y a même des gens dont le revenu est assez faible qui s'imaginent eux aussi faire partie de la classe moyenne; il ne s'agit donc pas par nature d'une définition très précise.

Toutefois, je crois qu'il est important de nous donner un objectif et d'essayer de répartir les choses de façon plus équitable, étant donné que, lorsque le revenu est très polarisé et qu'il y a des écarts importants, toutes sortes de problèmes de santé et de problèmes sociaux peuvent se présenter. La pauvreté coûte actuellement au gouvernement beaucoup d'argent, en raison de l'augmentation des coûts de la santé, par exemple. Mais ce n'est pas tout, elle limite l'augmentation de la demande et de la croissance de l'économie. Donc, peu importe votre définition de la classe moyenne, il est important de chercher à réduire l'écart entre les plus riches et les plus pauvres de notre société afin d'avoir une société en santé.

Le sénateur Mockler : Puis-je poser deux ou trois autres questions?

Le président : Ce serait un honneur pour moi de vous entendre poser d'autres questions.

Une voix : Le président est porté sur le sarcasme, cet après-midi.

Le président : Nous avons eu beaucoup de réunions, mesdames et messieurs. Allez-y, s'il vous plaît.

Le sénateur Mockler : Est-ce que le nouveau gouvernement vous a consulté au sujet du processus budgétaire?

M. Howlett : Oui. Nous avons rencontré un certain nombre de fonctionnaires et de députés. Jusqu'ici, je n'ai pas encore rencontré le ministre des Finances ou la ministre du Revenu, personnellement, mais nous avons rencontré un certain nombre de fonctionnaires et nous avons participé au processus de consultation prébudgétaire. Nous avons pu présenter nos commentaires.

Even prior to the last election, we met with all of the parties to share our proposals on how to make the tax system fairer. Even with the previous government, they did take up a number of our recommendations, particularly with respect to tax havens. I did actually meet with Mr. Flaherty a number of times as well. So we have had the ear of government, so to speak, and the government has implemented quite a few of the recommendations we have made over the years.

Senator Mockler: You have not met the present minister.

Mr. Howlett: Yes. They have implemented, not only in the federal budget, but, a few weeks later, after the federal budget was introduced, the Revenue Minister actually announced a number of initiatives by the Canada Revenue Agency targeted at tax havens that were many of the things we had recommended. We have had follow up meetings since with Finance Department officials to discuss tax loopholes, for example, beneficial ownership, which is one of the big problems in terms of lack of transparency of who actually owns companies. That allows people to hide their money. Canada actually does not come up to the new international standards. That has been taken up by the Finance Minister, and they are trying to address that issue. On a number of these issues, we have had a very positive response from the new government as well.

Senator Mockler: With your experience, to the three witnesses, what would be your comments if the government, with the provinces and the North, were looking at guaranteed minimum income? Would that be better to distribute the wealth in Canada?

Mr. Howlett: I think that would be. We, in effect, have moved towards that with the child benefit because it provides a guaranteed amount for families with children. It makes a huge difference. It's not quite good enough, as I said, but it goes a long way towards reducing child poverty.

We already have a guaranteed minimum income for seniors. Again, it's not quite enough to eliminate poverty among seniors, but it comes pretty close. So, at both ends, we are moving towards, in effect, a guaranteed annual income.

There are many things that recommend a guaranteed minimum income. The main concern I would have is that the support be set at a level sufficient to ensure a good quality of life and not be the bare minimum. It could replace a lot of other costly social programs, although it shouldn't be seen as mainly a money savings but a way to distribute support at a more effective and more adequate level.

Et même avant la dernière élection, nous avions rencontré les membres de tous les partis pour leur présenter nos propositions sur la façon de rendre le système fiscal plus efficace. Le gouvernement précédent a même retenu un certain nombre de nos recommandations, en particulier celles qui concernent les paradis fiscaux. J'ai d'ailleurs rencontré M. Flaherty un certain nombre de fois, également. Nous avons donc eu l'oreille du gouvernement, si je puis m'exprimer ainsi, et il a mis en œuvre un assez bon nombre quand même des recommandations que nous avons présentées au fil des ans.

Le sénateur Mockler : Vous n'avez pas rencontré le ministre actuel.

M. Howlett : Oui. Le gouvernement a mis en œuvre, non seulement au moyen du budget fédéral, mais quelques semaines plus tard, après la présentation du budget... la ministre du Revenu a en fait annoncé un certain nombre d'initiatives que l'Agence du revenu du Canada mettrait en place pour cibler les paradis fiscaux, et c'était dans bien des cas, des choses que nous avions recommandées. Nous avons eu des rencontres de suivi, avec les fonctionnaires du ministère des Finances, pour discuter des échappatoires fiscales, par exemple, ou de la propriété effective, qui représentent un grand problème puisqu'il n'y a pas de transparence; il est impossible de savoir qui est réellement le propriétaire d'une entreprise. Cela permet à des gens de cacher leur argent. Le Canada, en fait, n'atteint même pas les nouvelles normes internationales. Le ministre des Finances a pris le dossier en main et essaie de régler le problème. Nous avons reçu des réponses très positives du nouveau gouvernement, également, sur un certain nombre de ces dossiers.

Le sénateur Mockler : Selon votre expérience, et je m'adresse aux trois témoins, que diriez-vous si le gouvernement, avec les provinces et le Nord, envisageait un revenu minimum garanti? Est-ce que ce serait une meilleure façon de distribuer la richesse, au Canada?

M. Howlett : Je crois que oui. Nous avons effectivement fait un pas dans cette direction, avec l'Allocation pour enfants, qui assure un montant garanti aux familles avec enfants. Cela fait une énorme différence. Ce n'est pas encore assez, comme je l'ai dit, mais c'est déjà un bon progrès dans la lutte contre la pauvreté des enfants.

Nous offrons déjà aux personnes âgées un revenu minimum garanti. Encore une fois, il n'est pas suffisant pour éradiquer la pauvreté parmi les personnes âgées, mais nous y sommes presque. Nous faisons donc des progrès, aux deux bouts, vers un revenu annuel garanti.

Il y a bien des choses qui justifient un revenu minimum garanti. La principale préoccupation que j'aurais, ce serait que ce soutien soit d'un niveau suffisant pour assurer une bonne qualité de vie, non pas seulement le strict minimum. Cette mesure remplacerait un bon nombre d'autres programmes sociaux coûteux, même s'il faudrait envisager cela non pas uniquement comme une façon d'économiser de l'argent, mais comme une façon de répartir le soutien de façon plus efficace et à un niveau plus adéquat.

Mr. MacDonald: I'm not sure that, at this point, we would support a basic annual income or guaranteed minimum income without consideration as to what it would do to the social sector in this country. We don't know what the question entails yet.

Let's face it; many charitable organizations deliver services on behalf of government in this country. Does that mean that, under a new system, that wouldn't be the case? I think it's too early to provide you with a thorough answer, but we certainly have lots of questions to ask.

Mr. Elliott: From my perspective, we are such a niche sector in terms of the sport and physical activity and people who are interested in that. We understand what the government has done with the children's fitness tax credit and what they are in the process of doing by taking that away and putting, I'm sure, some or all of that money that was being spent on that tax credit into the Canada Child Benefit. We understand how that is working, so parents now have the opportunity to put their kids in some kind of physical activity using that money. That decision then becomes, "Out of that X amount of dollars I get every month, how much, if any, am I going to put toward putting my child into a physical activity?"

For us, the point really becomes that the government, we believe, needs to set an example, needs to lead by doing, by setting some kind of example that says that fitness, physical activity, is important to Canadians, and it's important to Canada at large as well. As I hope I pointed out in my presentation, there is an economic benefit to it as well.

We hope that they are going to put that example out there, working with provincial and territorial partners, to say health care and sport and other departments can all work together to try to make our kids, to start with, and hopefully adults will take it to heart at some point, more active and more healthy because of that. Hopefully that answers your question.

The Chair: Mr. MacDonald and Mr. Elliott will be with us for another 10 to 15 minutes, and then we will bring in Mr. Ménard to speak with us.

[*Translation*]

Patricia Kosseim from the Office of the Privacy Commissioner will also speak.

[*English*]

I have a question for Mr. Elliott because you were getting anxious and I know you wanted to contribute.

M. MacDonald : Je ne suis pas certain, au moment où l'on se parle, que je serais d'accord pour adopter un revenu annuel de base ou un revenu minimum garanti sans penser à ce que cela voudrait dire pour le secteur social de notre pays. Nous ne savons pas encore ce que cette question recouvre.

Soyons honnêtes; de nombreux organismes de bienfaisance offrent des services au nom du gouvernement, dans notre pays. Est-ce que cela veut dire que, dans un nouveau système, il ne le ferait plus? Je crois qu'il est trop tôt pour vous donner une réponse complète, mais nous avons certainement beaucoup de questions à poser.

M. Elliott : De mon point de vue, nous sommes un secteur très spécialisé, puisque nous nous occupons d'activités sportives et physiques et que nous rejoignons les gens qui s'intéressent à ces activités. Nous comprenons ce que le gouvernement a fait, avec le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants, ce qu'il s'apprête à faire, éliminer ce crédit et mettre l'argent de côté, je suis certain, ou une partie de cet argent, qui était consacré au crédit d'impôt, pour l'affecter à l'Allocation canadienne pour enfants. Nous comprenons comment les choses fonctionnent, les parents auront maintenant la possibilité d'inscrire leurs enfants dans un type ou un autre de programme d'activité physique, grâce à cet argent. La décision à prendre sera alors la suivante : « J'ai un montant X d'argent, tous les mois; combien ai-je d'argent, si j'en ai, pour inscrire mon enfant dans un programme d'activité physique quelconque? »

À notre avis, ce qui est important, vraiment, c'est que le gouvernement doit, nous le croyons, montrer l'exemple, montrer ce qu'il faut faire, illustrer d'une façon ou d'une autre que la condition physique, l'activité physique, c'est important pour les Canadiens et pour l'ensemble du Canada aussi. Comme je l'ai souligné dans mon exposé, je l'espère, il y a un avantage économique à cela.

Nous espérons que le gouvernement va montrer l'exemple, qu'il va travailler de concert avec ses partenaires des provinces et des territoires, qu'il dira que les ministères responsables de la santé, du sport ou d'autres choses peuvent tous travailler ensemble pour que nos enfants, pour commencer, puis les adultes aussi, nous l'espérons, vont être sensibilisés et deviendront plus actifs et plus en santé à cause de cela. J'espère avoir répondu à votre question.

Le président : M. MacDonald et M. Elliott resteront avec nous pour encore 10 ou 15 minutes, après quoi nous accueillerons M. Ménard pour discuter avec lui.

[*Français*]

Il y aura Mme Patricia Kosseim, du Commissariat à la protection de la vie privée.

[*Traduction*]

J'ai une question pour M. Elliott, je vois que vous devenez nerveux et je sais que vous voulez participer.

In your report, you talked about an allocation of spending on health promotion and physical activities from 2 per cent to 3 per cent, representing a $90 million increase, and then two paragraphs underneath that, you talked about a genesis for your strategy, which must include persons with a disability is in place, developed by the sector over the past four years, called Active Canada 20/20. What is your ask specifically, and give us a little bit on Active Canada 20/20, your strategic plan, in maybe two minutes?

Mr. Elliott: The ask is about the government increasing their investment in active, healthy living initiatives and health promotion type initiatives. As I said in my notes, the current amount being spent is somewhere around $9 billion at a federal level on health expenditures and programs, not counting transfers to provinces and territories. When we analyzed the documentation on where that money is spent — and it's a few years old so it may have changed a little bit, but not by much I don't imagine — our best number is that 2 per cent of that $9 billion is being spent on those types of initiatives, active living and health promotion.

We think it's reasonable to ask, first, in a more philosophical sense, to increase the investment being made in that area for all the reasons that I've mentioned here and many others that I can share with you. Many of you, I'm sure, have heard those. We think that 1 per cent — take it up to 3 per cent — is a reasonable ask. I know $90 million to average Canadians sounds like a lot of money, but we believe in the context of the federal budget to put emphasis on the fact that there is a critical importance to having Canadians be active — particularly Canadian children be active.

That D minus I mentioned in terms of the physical activity report card that ParticipACTION put out last year — does anyone think that's adequate? I hope not.

The Chair: Where would that money be funnelled to? How do you get that money into the hands of people, organizations or groups that will actually help get young people involved?

Mr. Elliott: I think the mechanisms are there with organizations like the Public Health Agency of Canada, Sport Canada, the Department of Health, potentially the Justice Department and the Immigration Department, for example, to use sport to help integrate new Canadians into Canadian culture and to help keep kids out of the justice system. In the First Nations communities, sport can be used to try to deal with some issues and challenges those communities are facing on a daily basis. Then you have organizations like ParticipACTION, which

Dans votre rapport, vous dites qu'il existe une allocation de dépenses pour la promotion de la santé et les activités physiques, qui est passée de 2 à 3 p. 100, ce qui représente une augmentation de 90 millions de dollars; deux paragraphes plus loin, vous parlez de la genèse de votre stratégie, qui doit inclure les personnes handicapées, genèse élaborée au cours des quatre dernières années par votre secteur pour une stratégie que vous appelez Canada actif 20/20. J'aimerais savoir ce que vous demandez exactement et j'aimerais que vous nous donniez un peu plus d'information sur Canada actif 20/20, votre plan stratégique, en deux minutes, si c'est possible?

M. Elliott : Ce que nous demandons, c'est que le gouvernement augmente ses investissements dans des initiatives axées sur un mode de vie sain et actif et sur la promotion de la santé. Comme je l'ai dit pendant mon exposé, le gouvernement fédéral dépense actuellement quelque 9 milliards de dollars pour les programmes de santé et les dépenses en santé, ce qui ne comprend pas les transferts aux provinces et aux territoires. Lorsque nous avons analysé la documentation sur la façon dont cette somme était affectée — les documents datent de quelques années déjà, et les données ont peut-être changé un peu, mais pas trop, j'imagine —, nous avons constaté qu'au mieux, 2 p. 100 de la somme de 9 milliards de dollars était consacrée à des initiatives de ce type, axées sur un mode de vie actif et la promotion de la santé.

Nous croyons qu'il est raisonnable de demander, premièrement, dans un sens un peu plus philosophique, d'augmenter les investissements dans ce secteur pour toutes les raisons que j'ai mentionnées ici et pour bien d'autres que je puis vous exposer. Je suis certain que vous êtes nombreux à les avoir déjà entendues. Nous pensons qu'une augmentation de 1 p. 100 — pour amener le pourcentage à 3 p. 100 — est raisonnable. Je sais que pour le Canadien moyen, une somme de 90 millions semble énorme, mais nous croyons que dans le contexte du budget fédéral, il est absolument essentiel de mettre l'accent sur ce secteur si l'on veut que les Canadiens soient actifs, et en particulier les enfants canadiens.

La note de D moins que j'ai mentionnée, qui figure sur le bulletin de ParticipACTION paru l'an dernier... y a-t-il quelqu'un qui estime que c'est adéquat? J'espère que non.

Le président : De quelle façon cet argent serait-il distribué? Par quel moyen allez-vous faire parvenir cet argent aux personnes, aux organisations ou aux groupes qui vont, eux, aider les jeunes à se mobiliser?

M. Elliott : Je crois que les mécanismes sont déjà en place, dans des organismes comme l'Agence de la santé publique du Canada, Sport Canada, le ministère de la Santé, peut-être le ministère de la Justice ou celui de l'Immigration, par exemple, qui pourraient se servir du sport pour favoriser l'intégration des Néo-Canadiens dans la culture du Canada et pour faire en sorte que leurs enfants se tiennent loin du système de justice. Dans les collectivités des Premières Nations, le sport peut servir à régler certains enjeux ou à relever certains défis auxquels ces collectivités font face tous les

is a pretty well-known organization that is extremely well placed to funnel or channel that money through to those organizations that can help do those things.

The Chair: The only concern I would have as a citizen would be, when I hear you talk about departments and agencies, I get concerned that money funneled into agencies and departments is basically creating government bureaucracies and jobs as opposed to getting it directly to young people.

There was a tax credit for fitness. There were comments that it wasn't necessarily the best way, but what is the best way of getting money into the hands of parents and/or groups that will really get kids involved?

I'm not big on creating more government jobs. I'm big on ParticipACTION. That's a brand that existed, went out of business for a period of time and was recreated. I was lucky enough to have been on the board for five or six years when I was chair of the Canada Games Council. It's a great organization. But if we have a flagship organization, it has to be properly funded to make an impression.

The next step would seem to be how to get the money into the hands of parents, and then the third thing is how to get corporations like Canadian Tire, with their program that they've been involved and tied into the COC, which we learned that on the board of the COC years ago, as a major contributor. How do we get corporations to make major contributions to sport so you would have your ParticipACTION and your tax issue or credit or whatever type of vehicle you would use, and then you would have your corporations who would be incentivized to give money and sponsorship to sport for young people. Maybe you can tie those three elements into your plan if you haven't already. I get nervous when I hear talk about putting money into Health Canada and these other departments and the money never gets to the people.

Mr. Elliott: Perhaps I was tempering my remarks a bit from an accountability standpoint in terms of money going through agencies that Canadians in general would hopefully see as being accountable. Having said that, I totally agree with you; I would much rather see that money go directly to the organizations on the ground doing the work, if you can call it that.

ParticipACTION may be a little bit higher above the ground than other groups, like KidSport and Canadian Tire Jumpstart, who do fantastic work. All of those organizations put money into the pockets, if you will, not to spend it themselves but with the

jours. Puis vous avez des organisations comme ParticipACTION, qui est assez bien connue et extrêmement bien placée pour distribuer cet argent aux autres organisations qui aident ces choses-là à se faire.

Le président : La seule préoccupation que j'aurais, à titre de citoyen, quand je vous entends parler des ministères et des organismes, c'est que l'argent qui est distribué dans ces ministères et organismes ne réussisse en fait qu'à créer davantage de bureaucratie et d'emplois au gouvernement plutôt que de se rendre directement aux jeunes.

Il existait un crédit d'impôt pour la condition physique. Certains ont dit que ce mécanisme n'était pas nécessairement le plus approprié, mais quel est le mécanisme le plus approprié si l'on veut faire en sorte que l'argent se rende dans les mains des parents ou des groupes qui s'occupent vraiment de faire participer les enfants?

Je ne suis pas vraiment porté à créer davantage d'emplois au gouvernement. Je suis davantage partisan de ParticipACTION. C'est une marque qui a déjà existé, qui s'est retirée des affaires pendant un certain temps et qui a été créée de nouveau. J'ai eu la chance de faire partie de ce conseil d'administration pendant cinq ou six ans, lorsque je présidais le Conseil des Jeux du Canada. C'est une magnifique organisation. Mais, si nous avons une organisation qui est un vaisseau amiral, elle doit être financée de manière appropriée afin de pouvoir faire bonne impression.

L'étape suivante, il me semble, serait de trouver le moyen de verser l'argent directement aux parents, et la troisième chose, ce serait d'amener des sociétés comme Canadian Tire, qui a déjà mis en œuvre son propre programme, lequel est lié au Comité olympique canadien. Nous avons appris cela il y a des années, lorsque je faisais partie du conseil d'administration du COC : c'est un collaborateur important. Il faut trouver le moyen d'amener les grandes sociétés à faire d'importantes contributions pour le sport, de façon qu'il y ait votre programme ParticipACTION, les mécanismes fiscaux, les crédits ou peu importe le type de mécanismes que vous utiliseriez, puis il y aurait des sociétés, qui seraient convaincues de donner de l'argent et de parrainer le sport pour les jeunes. Vous pourriez peut-être lier ces trois éléments dans votre plan, si ce n'est déjà fait. Je deviens nerveux quand j'entends dire qu'il faudrait donner de l'argent à Santé Canada et à tous ces autres ministères, car l'argent ne se rend jamais directement aux gens.

M. Elliott : J'ai peut-être atténué un peu trop mon propos, du point de vue de la responsabilisation, en parlant de l'argent qui passerait par des organismes que les Canadiens en général, je l'espère, considèrent comme étant responsables. Cela dit, je suis tout à fait d'accord avec vous; j'aimerais bien mieux que l'argent soit directement versé aux organisations sur le terrain, qui font le travail, si on peut parler de travail.

ParticipACTION s'élève un peu au-dessus de la mêlée, au-dessus d'autres groupes comme KidSport et Canadian Tire Jumpstart, qui font un travail extraordinaire. Toutes ces organisations versent de l'argent, et ce n'est pas pour le dépenser

ability to take part in sports, to have the registration fees paid and to have their equipment purchased for them. Those are the kinds of organizations that can really use that money to help keep kids being active and increase the number of kids being active.

The Chair: Mr. MacDonald, from your perspective, with involvement in the charities, could we not try to set up from government policy through charities that we could use charities getting involved in more sport activities? I'm not sure what type of activity you have now with sport. We have this problem with obesity, which we know, and it's tied not only to being obese and not fit but also tied to dropouts in school. We have a major problem in Quebec. I know the problem exists in our Aboriginal community, where we have a 57 per cent completion rate, whether it's 18 or 20 year olds because they changed the parameter through the provinces, whether you're 18 or 20, but usually kids graduate high school at 17 or 18. Would you see charitable organizations playing a role in helping in this area?

Mr. MacDonald: Absolutely. There is a wonderful alignment of interests here. When Bob talks about Sport for Development and the idea of using the vehicle or medium of sport and physical activity to address societal issues, it is a wonderful alignment of interests. Whether it's physical health or mental health or other societal issues — I'll broaden a little bit — but whether it's sport or art or other mediums, this is where the charitable sector in and, in this case, a slice of that sector in terms of sport, can actually engage to do a lot of social good.

One of the things we need to think about — and this is at the root of this conversation — is around the preventive nature. If we're able to influence the behaviour of both parents and young people today in a positive and perhaps less costly way, we will not pay for it in the health care system down the road because we're setting good habits now.

Whether it's classic organizations that have done a lot of charitable work but actually working together with other sub-sectors to create wraparound services that look at the whole individual, it's a great opportunity for the sector.

The Chair: Mr. Howlett, being the tax fairness expert, now that we've talked to these two gentlemen about what they can do, how would you set it up from an actual tax incentive, based on your experience with the successes and failures of the past?

Mr. Howlett: I think government does provide some important support to a number of charitable sectors. Health and sport is one. My background has been in international development.

elles-mêmes, c'est pour qu'il serve aux sports proprement dits, pour payer les frais d'inscription, pour acheter l'équipement pour les jeunes. Ce sont des organisations comme celles-là qui peuvent réellement utiliser l'argent pour aider les enfants à devenir actifs et augmenter le nombre d'enfants qui sont actifs.

Le président : Monsieur MacDonald, selon vous, en ce qui concerne l'engagement des organismes de bienfaisance, ne pourrions-nous pas tenter d'élaborer une politique gouvernementale, avec les organismes de bienfaisance, selon laquelle nous pourrions les amener à participer davantage à des activités sportives? Je ne suis pas certain de savoir quels types d'activités vous faites aujourd'hui du côté des sports. Nous avons un problème d'obésité, nous le savons, et cela n'est pas seulement dû à l'obésité, à la mauvaise condition physique, c'est aussi lié au décrochage scolaire. C'est un problème majeur au Québec. Je sais que le problème se pose aussi dans nos collectivités autochtones, où 57 p. 100 des jeunes terminent leurs études, qu'ils aient 18 ou 20 ans, étant donné que le paramètre change selon la province; il s'agit de jeunes de 18 ou de 20 ans, mais en général, les enfants terminent leurs études secondaires à 17 ou à 18 ans. Verriez-vous les organismes de bienfaisance jouer un rôle et aider à ce chapitre?

M. MacDonald : Absolument. Les intérêts sont magnifiquement harmonisés, ici. Lorsque Bob parle du sport au service du développement, de l'idée d'utiliser le véhicule ou le moyen du sport et de l'activité physique pour s'attaquer aux enjeux sociétaux, c'est une magnifique harmonisation des intérêts. Qu'il s'agisse de la santé physique, de la santé mentale ou d'autres enjeux sociétaux — je peux aller un peu plus loin —, qu'il s'agisse du sport, des arts ou de tout autre moyen, c'est un domaine où le secteur de la bienfaisance, et dans le cas qui nous occupe, une tranche de ce secteur, pour les sports, peut vraiment s'engager et faire beaucoup de bien social.

Il y a une chose entre autres à laquelle nous devons réfléchir — et c'est à la base de la présente conversation —, c'est à la nature préventive. Si nous étions en mesure d'influencer le comportement tant des parents que des jeunes, aujourd'hui, d'une façon positive et peut-être moins coûteuse, nous n'aurions pas à en assumer les frais de santé, plus tard, parce que nous aurions fait adopter dès aujourd'hui de bonnes habitudes.

Qu'il s'agisse d'organisations traditionnelles, qui font beaucoup de travail de bienfaisance, ou du fait de collaborer avec d'autres sous-secteurs pour créer des services complets, qui s'adressent à toute la personne, c'est une occasion formidable pour le secteur.

Le président : Monsieur Howlett, comme vous êtes l'expert de l'équité fiscale, maintenant que nous avons parlé à ces deux messieurs au sujet de ce qu'ils peuvent faire, comment vous y prendriez-vous pour créer un véritable incitatif fiscal, selon votre expérience des réussites et des échecs du passé?

M. Howlett : Je crois que le gouvernement fournit déjà un soutien important à un certain nombre d'organismes du secteur de la bienfaisance. La santé et le sport en est un. J'ai acquis mon expérience dans le domaine du développement international.

One of the ways that government can deliver support more efficiently is through multi-year, longer term funding commitments. That would still require annual reports, accountability and all that, but it would reduce the burden both on the non-profit sector in terms of the application process and on government processing it all. I think there is a way to do that and maintain the accountability and make sure that the money is well spent.

I just attended a consultation last week with the new Minister of International Development, and I was encouraged that that seems to be the direction they're prepared to go in considering a multi-year, more block-type funding support for development agencies that are doing a good job rather than short-term, project-by-project, very labour and bureaucratic processes that have become the norm in recent past.

The Chair: We have five more minutes before the next witnesses.

Senator Marshall: I did work in the Department of Health in Newfoundland and Labrador about 13 years ago, and obesity and people's health was an issue even back then. We looked at it from the perspective of the related health issues and the cost to the health care system. If you look at people's inactivity and associate it with the significant increase in diabetes, especially in young people, then they have to have dialysis and the cost to the health care system. Who do you think should take the lead role in trying to come up with some broad plan that encompasses everything? Do you see it as government or the private sector? What are your views on that?

Mr. Elliott: This brings us back to Senator Smith's second question about Active Canada 20/20.

This was a sector-led initiative. One of the meetings was held in St. John, New Brunswick, about three years ago to try to put meat on the bone of that particular idea. It was led by the sector. ParticipACTION happened to be the group that put together a coordinating group of people from across the country from not-for-profits, from charities, from provincial-territorial governments and the federal government. There were over 100 people involved.

It lost steam over the time period after that, for a number of reasons, but has now been picked up again by the federal-provincial-territorial ministers responsible for sport and physical activity at the Canada Games. In fact, in Prince George, the February before this past February, they said they would like to see some more work done on that and see it taken to the next level.

L'un des moyens que le gouvernement pourrait utiliser pour fournir un soutien plus efficient consisterait à s'engager à verser un financement pluriannuel à plus long terme. Il faudrait quand même présenter des rapports annuels, faire preuve de responsabilisation et tout cela, mais cela réduirait le fardeau tant pour le secteur des organismes sans but lucratif, qui doivent s'occuper du processus de présentation des demandes, que pour le gouvernement, qui doit traiter toutes ces demandes. Je crois qu'il est possible de le faire, tout en assurant la responsabilisation et en s'assurant que l'argent est bien dépensé.

J'ai justement participé à une consultation, la semaine dernière, avec la nouvelle ministre du Développement international, et j'ai trouvé encourageant de voir qu'il semblait que c'est l'orientation qu'ils sont prêts à prendre, envisager un soutien financier pluriannuel, qui ressemblerait davantage à un financement global, pour les organismes de développement, qui font du très bon travail, plutôt qu'un financement à court terme, par projet, qui exige beaucoup de ressources et de papier, comme c'est devenu la norme récemment.

Le président : Nous avons cinq minutes de plus avant de passer aux prochains témoins.

La sénatrice Marshall : Je travaillais il y a 13 ans environ au ministère de la Santé de Terre-Neuve-et-Labrador, et l'obésité et la santé des gens étaient déjà un enjeu à ce moment-là. Nous l'avons envisagé du point de vue des problèmes de santé connexes et du coût pour le système de santé. Il faut penser à l'inactivité des gens, associer cela à l'augmentation importante du diabète, en particulier chez les jeunes, qui doivent alors subir une dialyse et tout ce que cela coûte pour le système de santé. À votre avis, qui devrait prendre les choses en main et essayer d'élaborer un plan général qui englobe tout? Pensez-vous que cela devrait être le gouvernement ou le secteur privé? Quelles sont vos opinions à ce sujet?

M. Elliott : Cela nous ramène à la deuxième question du sénateur Smith, au sujet du programme Canada actif 20/20.

C'était une initiative du secteur. Une des réunions se tenait à Saint John, au Nouveau-Brunswick, il y a environ trois ans, et visait à mettre un peu de chair autour de l'os de cette idée. C'était dirigé par le secteur. L'organisme ParticipACTION était en fait le groupe qui a mis sur pied un groupe de coordination formé de gens de toutes les régions du pays qui représentaient des organismes sans but lucratif, des organismes de bienfaisance, les gouvernements des provinces et des territoires et le gouvernement fédéral. Plus d'une centaine de personnes y participaient.

Après un certain temps, pour un certain nombre de raisons, le groupe s'est essoufflé, les ministres fédéral-provinciaux-territoriaux responsables du sport et de l'activité physique l'ont remis sur pied pour les Jeux du Canada. En fait, à Prince George, en février de l'an dernier, ils ont dit qu'ils aimeraient que le travail reprenne dans ce dossier et qu'il s'en fasse plus, et qu'il passe à un autre niveau.

Obviously, we said we want to continue to be part of it and it is necessary. If you're going to do this, don't do it in a haphazard fashion. Have a plan and a strategy in place developed by the sector working with government, working with the private sector if you need to do that as well, and put it in place so that it makes sense for a long period of time.

I made mention of the Canadian Sport Policy. It was developed in the years leading up to 2012, but it's a 10-year policy, 2012-22, approved by the federal-provincial-territorial ministers responsible for sport. Implementation of that is ongoing, and it's being implemented at levels that make sense to the constituency involved. If the province says, "This part works for us, but this doesn't," we're going to go off in that direction and do this stuff.

This is the same for a national physical activity strategy. If you can put that in place and find common ground, you have a good formula to accomplish some of the goals.

Senator Marshall: In Newfoundland, when this issue arose with regard to the obesity rate and inactivity, most people were looking to government, and I took the position that government is a partner in all this but government can't solve the problem. You have to have the schools, the parents and the sports organizations. You need all the players to be there at the table participating.

Mr. Elliott: Schools are a huge part of it, as you suggest. We do most of our work at the federal level. When you talk about schools and school systems, obviously it's a provincial matter.

Senator Smith referred to Canadian Tire and some of the work they've done with schools. They had a program called Active After School over the last few years, and Senator Mockler might be aware of it. They went to New Brunswick and said, "Would you make quality daily physical activity education mandatory in your system?" The only province in this country that has that, from K to 12, is Manitoba. One province mandates it.

Senator Marshall: It's costing the public purse quite a large amount of money. In my own province, Tim Hortons is a big supporter of sports for children, especially soccer. I think that really is going to have to involve a lot of players, and the problem is costing the public purse a lot of money.

Senator Mockler: I'm coming back to the redistribution of wealth, and I do not want to use the formula of Robin Hood. You mentioned that taxes are an instrument we can use to distribute wealth in Canada and in Northern Canada.

De toute évidence, nous avons dit que nous voulions continuer à en faire partie et que c'est nécessaire. Si vous voulez faire cela, ne le faites pas n'importe comment. Vous devez vous doter d'un plan et d'une stratégie, élaborés par le secteur de concert avec le gouvernement, vous pouvez travailler avec le secteur privé s'il le faut également, et vous devez mettre tout cela en place de façon que ce soit sensé pendant une longue période.

J'ai mentionné la politique canadienne du sport. Elle avait été élaborée sur quelques années, avant 2012, mais c'est une politique sur 10 ans, de 2012 à 2022, qui a été approuvée par les ministres FPT responsables du sport. La mise en œuvre de cette politique se poursuit, et elle se fait à des niveaux adaptés aux régions concernées. Si la province dit : « Cet aspect nous convient, mais celui-là, non », nous allons suivre son orientation et faire ce qu'elle nous demande.

C'est la même chose pour une stratégie nationale sur l'activité physique. Si vous pouvez en adopter une qui plaise à tout le monde, vous aurez là une bonne formule qui vous permettra d'atteindre certains de vos buts.

La sénatrice Marshall : À Terre-Neuve, lorsque le problème du taux d'obésité et de l'inactivité s'est présenté, la plupart des gens se tournaient vers le gouvernement, et j'étais d'avis que le gouvernement est un partenaire, dans tout cela, mais qu'il ne peut pas résoudre le problème. Il faut mobiliser les écoles, les parents et les organisations sportives. Il faut que tous les joueurs soient présents à la table et qu'ils participent.

M. Elliott : Les écoles ont un rôle énorme à jouer, comme vous le dites. Nous travaillons surtout à l'échelon fédéral. Quand vous parlez des écoles et des systèmes scolaires, cela relève de toute évidence de la province.

Le sénateur Smith a parlé de Canadian Tire et du travail que cette entreprise fait avec les écoles. Elle a mis sur pied un programme appelé Partenariat canadien pour une vie active après l'école, ces dernières années, et le sénateur Mockler en a peut-être entendu parler. Les responsables sont allés au Nouveau-Brunswick et ont dit : « Seriez-vous prêt à rendre obligatoires, dans votre système, des cours d'éducation physique quotidiens et de qualité? » La seule province au Canada qui offre de tels cours, de la maternelle à la fin des études secondaires, c'est le Manitoba. Une seule province a rendu ces cours obligatoires.

La sénatrice Marshall : Cela coûte quand même beaucoup d'argent aux contribuables. Dans ma province, Tim Horton soutient beaucoup les activités sportives destinées aux enfants, en particulier le soccer. Je crois qu'il faudra vraiment mobiliser un grand nombre d'intervenants, et le problème, c'est que cela coûte beaucoup d'argent aux contribuables.

Le sénateur Mockler : J'aimerais revenir sur la question de la redistribution de la richesse, mais je ne veux pas me servir de la formule de Robin des bois. Vous avez dit que nous pourrions utiliser les impôts comme instrument de redistribution de la richesse au Canada et dans le Nord du Canada.

[*Translation*]

Can you tell us whether other instruments can be used to distribute wealth throughout the country?

[*English*]

Mr. Howlett: The budget implementation bill you are considering has one of the most important distributive measures in recent government history in Canada, and that is the child benefit. It's using the tax system to provide a benefit to families. It provides more to those most in need, but it still is a universal program, so everyone gets something, although upper income people get less because they don't need it as much.

This helps to ensure more children are lifted out of poverty, and it is a very good program. Even though it costs a lot, it will actually save the government a lot of money in the long run. If you experience child poverty, that's more of an indicator that you're going to get heart disease, cancer and diabetes than if you smoke or not. It's huge. It has implications for whether children reach their full potential or not, and that has an economic impact. So it's really important to support something like the child benefit, which really has an important redistributive effect.

Senator Mockler: Governments, not just this government but governments in the past too, have had challenges with First Nation communities. How would you address that, and what recommendations would you make to the committee that we can recommend to the government?

Mr. Howlett: I mentioned that the child poverty rate on reserve is 60 per cent. Many reserves don't even have proper drinking water. This is an embarrassment. Canada is a wealthy country. I've done a lot of work in developing countries, and I have worked on reserves in northern Ontario, for example, and the conditions are the same. It's a Third World country in many reserves. There is no justification for that. We have the wealth. We have the capacity to address those problems.

With the Truth and Reconciliation Committee recommendations, we have a really good set of recommendations, a path forward, if you like, and I'm really encouraged that the new government seems to be taking that seriously.

My one concern is it is going to cost money and it can't be addressed just by running a deficit. It's okay to have a small deficit for one or two years, but long term, the government will need to find more revenue if it's going to have the money necessary to address the Aboriginal poverty challenge, and something that wasn't in this budget was any money for health care. The government is going to have to negotiate a new health

[*Français*]

Pourriez-vous nous dire s'il existe d'autres outils pour distribuer la richesse à travers le pays?

[*Traduction*]

M. Howlett : Le projet de loi d'exécution du budget que vous étudiez prévoit l'une des plus importantes mesures de distribution de l'histoire récente du gouvernement du Canada, et je parle de l'allocation pour enfants. Cette mesure se sert du système fiscal pour verser de l'argent aux familles. Elle en donnera davantage aux gens qui sont le plus dans le besoin, tout en restant un programme universel, qui fait en sorte que tout le monde reçoit quelque chose, bien que les gens de la tranche de revenu supérieure reçoivent moins parce qu'ils n'en ont pas autant besoin.

Cela permet de nous assurer que davantage d'enfants échapperont à la pauvreté, et c'est un très bon programme. Il coûte cher, certes, mais il permettra à long terme au gouvernement de sauver beaucoup d'argent. La pauvreté pendant l'enfance est davantage un indicateur des maladies du cœur, du cancer et du diabète que le tabagisme. C'est énorme. La pauvreté se répercute sur la possibilité pour les enfants de réaliser leur plein potentiel, et cela a un impact économique. C'est pourquoi il est très important de mettre en place une mesure comme l'allocation pour enfants, qui a vraiment un effet sur la redistribution.

Le sénateur Mockler : Les gouvernements, non pas seulement le gouvernement actuel, tous les gouvernements passés aussi, ont eu des défis à relever en ce qui concerne les collectivités des Premières Nations. Qu'auriez-vous à dire à ce sujet, quelles recommandations présenteriez-vous au comité, que nous pourrions à notre tour présenter au gouvernement?

M. Howlett : J'ai dit que le taux de pauvreté des enfants vivant dans les réserves est de 60 p. 100. De nombreuses réserves n'ont même pas accès à de l'eau potable. C'est embarrassant. Le Canada est un pays riche. J'ai beaucoup travaillé dans les pays en développement, j'ai aussi travaillé dans des réserves du nord de l'Ontario, par exemple, et les conditions sont les mêmes. Bien des réserves vivent comme des pays du tiers monde. Rien ne justifie cela. Nous avons la richesse. Nous avons la capacité de régler ces problèmes.

Les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation constituent vraiment un bon ensemble de recommandations; c'est un pas en avant, si vous préférez, et je suis très encouragé de voir que le nouveau gouvernement semble prendre cette question au sérieux.

Ma seule préoccupation, c'est que cela va coûter de l'argent, et on ne peut pas régler un problème tout simplement en faisant des déficits. On peut accepter un petit déficit pendant un ou deux ans, mais à long terme, le gouvernement devra générer davantage de revenus s'il veut avoir l'argent nécessaire pour régler le problème de la pauvreté chez les Autochtones, et il n'y a pas, dans ce budget, d'argent pour les soins de santé. Le gouvernement va

care accord with the provinces, and it will be hard to do that unless they have more money on offer. Even if they want to specify certain areas that it should be spent, they must have more money on the table to reach a successful conclusion. They do need to look at how to raise additional revenue. They can't keep going further into deficit. That's why it's important to look at tax loopholes, because we think there is at least $10 billion that could be put to better use addressing Aboriginal poverty or improving our health care.

The Chair: We will continue that discussion because Mr. Howlett will stay with us for our next panel. We thank Mr. MacDonald and Mr. Elliott.

For the second part of our meeting today, we are particularly interested in proposed changes to legislation that are meant to allow the sharing of information amongst CRA officials dealing with tax collection and non-tax debts.

In addition to Mr. Howlett from Canadians for Tax Fairness, as part of our second panel —

[*Translation*]

— we have Jean-Claude Ménard, Chief Actuary. Thank you for being here, Mr. Ménard. We also have, from the Office of the Privacy Commissioner, Patricia Kosseim, Senior General Counsel and Director General, Legal Services, Policy and Research Branch; and Miguel Bernal-Castillero, Strategic and Research Policy Analyst.

[*English*]

I gather that each organization has a short opening statement.

[*Translation*]

Jean-Claude Ménard, Chief Actuary, Office of the Chief Actuary: Good afternoon, Mr. Chairperson and honourable members of the committee. Thank you for the opportunity to appear before you today.

The Office of the Chief Actuary, or OCA, is an independent unit within the Office of the Superintendent of Financial Institutions, or OSFI, that provides a range of actuarial valuation and advisory services to the Government of Canada. While I report to the Superintendent of Financial Institutions, I am solely responsible for the content and actuarial opinions reflected in the reports prepared by my office. The OCA plays an important role in helping decision makers, parliamentarians and the public understand some of the risks associated with the public

devoir négocier une nouvelle entente sur la santé avec les provinces, et il aura de la difficulté à le faire s'il ne met pas plus d'argent sur la table. Il pourrait bien vouloir préciser de quelles manières précises cet argent doit être dépensé, mais il doit mettre plus d'argent sur la table s'il veut que cela se termine bien. Il doit vraiment chercher à générer davantage de recettes. Il ne peut pas continuer à s'enfoncer dans le déficit. Voilà pourquoi il est important de se pencher sur la question des échappatoires fiscales, car nous croyons qu'il serait possible d'utiliser au moins 10 milliards de dollars pour s'attaquer au problème de la pauvreté chez les Autochtones ou pour améliorer notre système de santé.

Le président : Nous allons poursuivre la discussion, étant donné que M. Howlett restera avec nous lorsque nous recevrons nos prochains témoins. Nous remercions M. MacDonald et M. Elliott.

Pendant la seconde partie de notre séance d'aujourd'hui, nous nous intéresserons en particulier aux changements législatifs proposés qui visent à permettre l'échange d'information entre les fonctionnaires de l'ARC chargés de la perception des impôts et des dettes non fiscales.

En plus de M. Howlett, de l'organisme Canadiens pour une fiscalité équitable, dans notre second groupe de témoins...

[*Français*]

...nous accueillons Jean-Claude Ménard, actuaire en chef. Merci de votre présence, monsieur Ménard. Nous accueillons également, du Commissariat à la protection de la vie privée, Patricia Kosseim, avocate générale principale et directrice générale, Direction des services juridiques, des politiques et de la recherche, et Miguel Bernal-Castillero, analyste stratégique des politiques et de la recherche.

[*Traduction*]

J'imagine que les représentants de chaque organisation vont présenter une courte déclaration préliminaire.

[*Français*]

Jean-Claude Ménard, actuaire en chef, Bureau de l'actuaire en chef : Bonjour, monsieur le président et honorables membres du comité. Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de m'adresser à vous aujourd'hui.

Le Bureau de l'actuaire en chef est une unité indépendante du Bureau du surintendant des institutions financières qui offre des services d'évaluation et des conseils actuariels au gouvernement du Canada. Bien que je relève du surintendant des institutions financières, j'assume l'entière responsabilité de la teneur des rapports actuariels du BAC et des opinions actuarielles qu'il y exprime. Le Bureau de l'actuaire en chef joue un rôle de premier plan pour aider les décideurs, les parlementaires et le public à comprendre certains risques associés aux régimes de retraite

pension arrangements by providing checks and balances on the future costs of the different pension plans under its responsibilities.

As part of its mandate, the OCA conducts statutory actuarial valuations of the Canada Pension Plan, CPP, Old Age Security, OAS, program, federal public sector employee pension and insurance plans, and the Canada Student Loans Program, CSLP.

Since 2012, the OCA has also been responsible for preparing the statutory actuarial report on the Employment Insurance premium rate. The purpose of these actuarial valuations is to determine the financial status of the plans and to assist the stakeholders in making informed decisions regarding the financing of these programs.

[*English*]

In addition to its statutory responsibilities, the Office of the Chief Actuary also provides sound actuarial advice and estimates to various clients, including federal, provincial and territorial ministers of finance for the Canada Pension Plan, and Employment and Social Development Canada for the Canada Pension Plan and Old Age Security. Such estimates include those on considered design changes to the Canada Pension Plan, Old Age Security and other programs.

The OCA is also asked to prepare analysis of interactions between the Canada Pension Plan and Old Age Security, as well as with other components of the Canadian retirement income system. The rapidly changing Canadian pension landscape has resulted in an increase in the number and complexity of evaluation requests received by the Office of the Chief Actuary with respect to these two programs.

Relevant, complete, reliable data are a cornerstone of good actuarial work. It is thus of the utmost importance for the OCA to have access to the micro-data necessary to develop reliable short- and long-term assumptions in order to project the financial status of the Canada Pension Plan, the Old Age Security and other programs falling under the OCA's statutory responsibilities, as well as to assess the impacts of design changes on these programs.

The Office of the Chief Actuary is fully cognizant of the sensitivity of the information prepared and provided by the Canada Revenue Agency, as well as other data providers. Along with the OSFI wide policies on information security, the OCA has its own procedures such as, for instance and importantly, access to files containing micro-data is restricted. The Office of the Chief Actuary follows a principal of minimum data collection by collecting only — and I stress the word only — the information that is necessary to perform its work.

publics en vérifiant les coûts futurs des différents régimes de retraite relevant de sa compétence.

Dans le cadre de son mandat, le BAC effectue des évaluations actuarielles réglementaires du Régime de pensions du Canada, du programme de la Sécurité de la vieillesse, des régimes de pension et d'assurance des employés du secteur public fédéral et du Programme canadien de prêts aux étudiants.

Depuis 2012, le BAC doit aussi préparer le rapport actuariel législatif sur le taux de cotisation du Régime d'assurance-emploi. Ces évaluations actuarielles sont conçues afin de déterminer la situation financière des régimes et d'aider les intervenants à prendre des décisions éclairées à propos du financement de ces programmes.

[*Traduction*]

En plus d'assumer ses responsabilités législatives, le Bureau de l'actuaire en chef fournit également de solides conseils et estimations actuariels à divers clients, dont les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux des Finances, pour le Régime de pensions du Canada, et Emploi et Développement social Canada, pour le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse. Ces estimations portent notamment sur les modifications proposées du RPC, de la SV et d'autres programmes.

Le BAC est également chargé d'analyser l'interaction entre le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse ainsi que d'autres composantes du système canadien de revenu de retraite. L'évolution rapide du domaine des pensions au Canada s'est traduite par un accroissement du nombre et de la complexité des demandes d'évaluation soumises au BAC relativement à ces deux programmes.

Des données pertinentes, complètes et fiables sont essentielles pour effectuer des travaux actuariels de qualité. Il est donc primordial que le BAC ait accès aux microdonnées requises pour élaborer des hypothèses à court et à long terme fiables afin qu'il puisse projeter la situation financière du RPC, de la SV et des autres programmes relevant de ses responsabilités législatives, et évaluer l'incidence des changements que l'on songe à apporter à la conception de ces programmes.

Le Bureau de l'actuaire en chef est parfaitement conscient de la nature délicate des renseignements que préparent l'Agence du revenu du Canada et d'autres fournisseurs de données. Outre les politiques organisationnelles du BSIF sur la sécurité de l'information, le BAC a ses propres procédures. Par exemple, et cela est important, l'accès aux dossiers contenant des microdonnées est restreint. Le BAC applique le principe de collecte minimale de données; il recueille uniquement — et j'insiste sur le mot uniquement — l'information nécessaire à l'exécution de ses travaux.

Finally, even in the case where the OCA is allowed by law to receive individual information, the OCA policy is never to ask for any personal information such as social insurance number, name or address.

Let me conclude by reiterating that the availability of the proper data, including, most importantly, micro-data, is essential for the office to be able to fulfill its statutory obligations, provide high-quality services to our clients and ensure that the actuarial reports produced by the office are of the highest professional quality.

Thank you very much for the opportunity to appear before this committee. I will be pleased to answer any questions you might have.

[*Translation*]

Patricia Kosseim, Senior General Counsel and Director General, Legal Services, Policy and Research Branch, Office of the Privacy Commissioner: Thank you for inviting the Office of the Privacy Commissioner of Canada to present its views on the possible privacy implication of clause 47, Bill C-15. The commissioner regrets that he was unable to appear before you today. I am pleased to be here on behalf of the commissioner, along with my colleague Miguel Bernal-Castillero, Strategic Policy and Research Analyst.

I want to use my time today to summarize the written submission we have already made on the legislative amendments in question.

Subclause 47(1) seeks to amend provisions in the Income Tax Act to permit the disclosure of "taxpayer information" amongst Canada Revenue Agency, CRA, officials for the collection of non-tax debts under certain federal and provincial government programs. We understand that streamlining the individuals' interactions with CRA should better serve Canadians' interests.

To the extent that the information shared is limited to that which is necessary to fulfill the stated purpose — that is, the agency's collection of amounts owing — and provided the use given to the information is consistent with that purpose, the proposed changes would be consistent with the Privacy Act.

That said, as with any proposed information sharing in the public sector, we expect the CRA will comply with Treasury Board Secretariat privacy policies and guidance. In this regard, I can report our office has recently received a privacy impact assessment from the CRA with respect to its new data process, integration and analysis systems in order to optimize strategies for tax and non-tax debt collection. That privacy impact assessment is currently under review.

Enfin, même lorsque la loi l'autorise à obtenir des renseignements individuels, le BAC a pour politique de ne jamais solliciter de renseignements personnels comme un numéro d'assurance sociale, un nom ou une adresse.

En terminant, je tiens à réitérer que le BAC doit absolument avoir accès aux données appropriées y compris, surtout, les microdonnées, pour être en mesure de s'acquitter de ses obligations législatives, de fournir des services de haute qualité à nos clients et de veiller à ce que les rapports actuariels que nous produisons soient de la plus haute qualité professionnelle.

Je vous remercie de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[*Français*]

Patricia Kosseim, avocate générale principale et directrice générale, Direction des services juridiques, des politiques et de la recherche, Commissariat à la protection de la vie privée : Je vous remercie d'avoir invité le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada à exprimer son point de vue concernant l'incidence possible sur la protection de la vie privée de l'article 47 du projet de loi C-15. Le commissaire s'excuse de n'avoir pu comparaître devant vous aujourd'hui. Je suis très heureuse d'être parmi vous, au nom du commissaire, accompagnée de mon collègue, Miguel Bernal-Castillero, analyste stratégique des politiques et de la recherche.

J'aimerais profiter du temps qui m'est imparti aujourd'hui pour résumer les observations écrites que nous avons déjà présentées sur les modifications législatives en question.

Le paragraphe 47(1) vise à modifier certaines dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu afin de permettre aux fonctionnaires de l'Agence du revenu du Canada (ARC) de communiquer des « renseignements sur des contribuables » à leurs collègues du ministère. Ces renseignements seraient communiqués dans le but de recouvrer des dettes non fiscales dans le cadre de certains programmes fédéraux et provinciaux. Nous comprenons que cette mesure vise à mieux servir les intérêts des Canadiens en simplifiant les interactions des particuliers au sein de l'Agence du revenu du Canada.

Les modifications proposées seraient conformes à la Loi sur la protection des renseignements personnels, pourvu que les renseignements échangés se limitent à ceux qui sont nécessaires à la fin déclarée — c'est-à-dire le recouvrement par l'ARC des sommes qui lui sont dues — et que l'utilisation des renseignements soit conforme à cette fin.

Cela dit, comme c'est le cas pour n'importe quel échange de renseignements dans le secteur public, nous nous attendons à ce que l'Agence du revenu du Canada respecte les politiques et les documents d'orientation du Secrétariat du Conseil du Trésor concernant la protection de la vie privée. À cet égard, je vous signale que l'ARC nous a récemment fait parvenir une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. L'évaluation, que nous examinons à l'heure actuelle, porte sur de nouveaux systèmes

[*English*]

As for subclause 47(2), it proposes to amend the Income Tax Act to allow taxpayer information to be shared with the Chief Actuary of Canada to enable him to conduct actuarial reviews of specified pension plans. We note that this change, as drafted, is meant to facilitate the work of the Chief Actuary and the fulfillment of his legislative duties.

We are, however, concerned that the subclause, as worded, could allow for the sharing of taxpayers' personal information in identifiable form, even where an anonymized information would suffice. It would be preferable to explicitly clarify that the taxpayer information that can be shared with the Chief Actuary is limited to only what is necessary to conduct specified actuarial reviews. It is our understanding, as confirmed today, that the Chief Actuary's review does not need information about identifiable individuals.

In their appearance before you three weeks ago, Department of Finance officials indicated that the information intended to be shared under this provision would be masked in order to protect the privacy of taxpayers. Ideally this intention to mask or otherwise de-identify information should be made explicit in the bill. At a minimum, however, the privacy principle of exchanging only information that is necessary for the stated purpose, in this case, actuarial review, be incorporated in a formal information sharing agreement between the departments disclosing the information and the Chief Actuary of Canada as the recipient of this information. Such an agreement should include privacy protection measures, limiting collection and use, securing information, establishing retention times and providing for effective destruction of the information no longer needed.

At present, we understand that it is the intention to have such an agreement in place with these built-in protections. If and when such an agreement is reached, then our privacy concerns about the bill would indeed be mitigated.

I thank you for this opportunity to appear. My colleague and I would be pleased to answer any questions you may have. Thank you.

The Chair: Thank you very much. We'll go right to Senator Marshall.

technologiques de traitement, d'intégration et d'analyse de données par l'ARC en vue d'optimiser ses stratégies de recouvrement de dettes fiscales et non fiscales.

[*Traduction*]

En ce qui a trait au paragraphe 47(2), il propose de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin de permettre l'échange des renseignements sur des contribuables avec l'actuaire en chef du Canada afin qu'il puisse effectuer des révisions actuarielles de régimes de pension particuliers. Nous savons que cette modification, sous sa forme actuelle, vise à faciliter le travail de l'actuaire en chef et à lui permettre de s'acquitter des fonctions qui lui incombent en vertu de la loi.

Toutefois, nous craignons que ce sous-paragraphe, tel qu'il est libellé, permettrait l'échange de renseignements personnels des contribuables même lorsque des renseignements anonymisés suffiraient. Il serait préférable que la disposition précise que l'échange des renseignements sur les contribuables avec l'actuaire en chef doit être limité à ce qui est nécessaire à la conduite de révisions actuarielles déterminées. Selon ce que nous comprenons, et cela a été confirmé aujourd'hui, l'actuaire en chef n'a pas besoin de renseignements sur le revenu relatifs à une personne identifiable pour effectuer les révisions actuarielles.

Lors de leur comparution devant le comité il y a trois semaines, les fonctionnaires du ministère des Finances ont mentionné que les renseignements communiqués en vertu de cette disposition seraient masqués afin de protéger la vie privée des contribuables. Idéalement, cette intention de masquer ou, sinon, d'anonymiser les renseignements devrait être énoncée explicitement dans le projet de loi. À tout le moins, dans ce cas précis, les ministères qui communiquent les renseignements et l'actuaire en chef du Canada, qui reçoit ces renseignements, devraient inclure une entente officielle confirmant le principe de protection de la vie privée voulant que l'information partagée soit limitée aux seuls renseignements nécessaires à l'objectif déclaré d'une révision actuarielle. Une telle entente devrait prévoir des mesures de protection de la vie privée qui limitent la collecte et l'utilisation, protègent l'information, déterminent des périodes de conservation et établissent des règles pour la destruction effective des renseignements qui ne sont plus nécessaires.

En ce moment, nous croyons comprendre que le gouvernement a l'intention de conclure une telle entente et qu'elle serait assortie de ces mesures de protection. Ce type d'entente atténuerait nos préoccupations concernant l'incidence du projet de loi sur la vie privée.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de prendre la parole ici aujourd'hui. Nous répondrons maintenant avec plaisir à vos questions. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous passons tout de suite à la sénatrice Marshall.

Senator Marshall: Thank you very much, Mr. Chair. I have questions both for the Chief Actuary and also for the privacy commission officials. I'm going to start with the actuary, because I think my questions will flow to our next witness.

The data that we're talking about in Bill C-15, is that data that you haven't received in the past?

Mr. Ménard: Yes, indeed.

Senator Marshall: It's new data, is it?

Mr. Ménard: We received such data from 2001 until 2009, and over the past three years, some lawyers from Canada Revenue Agency, Department of Finance and ESDC, or Employment Social Development Canada, have expressed concerns about whether the law gives proper authority to OCA to receive that information. We went through discussions to see if there was a non-legislative solution to that issue, and we concluded that a legislative change would be required.

My understanding is we will still have a letter of agreement with the CRA to make sure that we only have the information we need and that we could prove we need that information to do that particular part of our work and nothing more.

Senator Marshall: So the term being used to describe the data that you're receiving from Canada Revenue Agency is "masked." Is there no identifying information passed over at all, or is it passed over to you and you can't see it? I'm trying to get to the concept of the term "masked."

Mr. Ménard: The term "masked" is a synonym of "encrypted." It is a mathematical algorithm that transforms the SIN, but this information is the key identifier to make sure that, when we look at the OAS data base, for example, we can see the information provided by CRA and the OAS master benefit file to make sure we do the proper evaluation for the actuarial report.

Senator Marshall: So for the information that you have under your umbrella, do you have experts coming in to review the security? Are there risks associated with that information being released and identifying information being determined?

Mr. Ménard: The first line of defence is to make sure that we don't have personal information at any case. That's the first security. After that, people only have access to the files they need to do their work. OSFI overall has a very strong, robust system to protect the information.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup, monsieur le président. J'ai des questions pour l'actuaire en chef et aussi pour les représentants du commissariat à la protection de la vie privée. Je vais d'abord m'adresser à l'actuaire, car je crois que mes questions vont aussi intéresser nos prochains témoins.

Les données dont nous parlons, au sujet du projet de loi C-15, sont-elles des données que vous n'avez jamais reçues dans le passé?

M. Ménard : Oui, en effet.

La sénatrice Marshall : Ce sont de nouvelles données, n'est-ce pas?

M. Ménard : Nous recevions de telles données de 2001 à 2009, et au cours des trois dernières années, certains avocats de l'Agence du revenu du Canada, du ministère des Finances et de Emploi et Développement social Canada se sont dits préoccupés de la question de savoir si la loi donnait à l'actuaire en chef des pouvoirs appropriés pour recevoir cette information. Nous avons tenu des discussions visant à savoir s'il existait une solution autre que législative à ce problème, et nous avons conclu qu'il était nécessaire de modifier la loi.

Selon ce que j'en comprends, nous aurons toujours besoin d'une lettre d'entente avec l'ARC visant à assurer que nous ne recevons que les informations dont nous avons besoin et que nous pouvons prouver que nous avons besoin de cette information pour nous acquitter de tâches particulières, dans le cadre de notre travail, et rien de plus.

La sénatrice Marshall : Ainsi, le terme utilisé pour décrire les données que vous recevez de l'Agence du revenu du Canada, c'est « renseignements masqués ». Vous ne recevez donc aucun renseignement identificatoire, ou est-ce que l'information vous est transmise et vous ne pouvez pas voir ces renseignements? J'essaie de saisir le concept de « renseignements masqués ».

M. Ménard : Le terme « renseignements masqués » est synonyme de « renseignements cryptés ». Il y a un algorithme mathématique qui transforme les NAS, mais cette information est un identificateur clé qui nous permet de nous assurer que, lorsque nous examinons la base de données de la Sécurité de la vieillesse, par exemple, nous pouvons voir les renseignements fournis par l'ARC et ceux du Fichier maître des prestations de la SV de façon que nous puissions mener une évaluation appropriée en vue du rapport actuariel.

La sénatrice Marshall : Donc, quant aux renseignements dont vous êtes responsable, recevez-vous des experts qui contrôlent la sécurité? Y a-t-il des risques associés au fait que cette information est transmise et que des renseignements identificatoires sont établis?

M. Ménard : Le premier moyen de défense consiste à s'assurer que nous n'avons jamais en aucun cas de renseignements personnels. C'est la première mesure. Ensuite, les gens n'ont accès qu'aux dossiers dont ils ont besoin pour faire leur travail.

Le Bureau du surintendant des institutions financières peut compter sur un très solide et robuste système de protection de l'information.

Senator Marshall: Okay. Do you use Shared Services Canada?

La sénatrice Marshall : D'accord. Vous servez-vous de Services partagés Canada?

Mr. Ménard: No.

M. Ménard : Non.

Senator Marshall: So this is totally under your control?

La sénatrice Marshall : Vous contrôlez donc tout?

Mr. Ménard: Yes.

M. Ménard : Oui.

Senator Marshall: Have you ever had security reviews conducted with regard to the information that you're maintaining within your office?

La sénatrice Marshall : Avez-vous déjà fait l'objet d'examens de sécurité visant les renseignements que votre bureau détient?

Mr. Ménard: We have an internal audit on information privacy management. In that case, we identify situations where we still have databases, mainly related to public service employees. We have some names or even the files from Veteran's Affairs, and we took actions to ask the data provider to remove the name of these people because we don't need the names of people to do our work.

M. Ménard : Nous avons déjà fait l'objet d'une vérification interne touchant la gestion des renseignements personnels. Nous avons dû à ce moment-là cerner les cas où nous détenions toujours des bases de données, lesquelles concernaient principalement des employés de la fonction publique. Il y avait encore des noms, ou encore des dossiers d'Anciens Combattants, et nous avons pris des mesures de façon que le fournisseur de données supprime le nom des gens, car nous n'avons pas besoin du nom des gens pour faire notre travail.

There is still one file with the names of people. It's the file on the Senate. It's an old system. It's for your own pension plan. What we have decided to do in that case is to receive the file, remove the name, replace it by a number and then to secure this on a network so no one would have access to the names.

Nous avons toujours un dossier contenant le nom de personnes. C'est un dossier sur le Sénat. C'est un ancien système. Il concerne votre propre régime de pensions. Alors, nous avons décidé de prendre le dossier, de supprimer le nom, de le remplacer par un numéro et nous nous sommes assurés que ce dossier serait sécurisé sur un réseau de façon que plus personne n'ait accès aux noms.

Senator Marshall: Okay. So at some point in time, you will dispose of some data. You won't just keep accumulating and accumulating data after so many years. How do you dispose of it?

La sénatrice Marshall : D'accord. Donc, à un moment donné, vous devrez éliminer certaines données. Vous n'allez pas continuer de les accumuler année après année. Comment éliminez-vous les données?

Mr. Ménard: The cycle of actuarial reports is every three years. Every three years, we will replace and destroy the previous file. However, there is one important point. We have to validate the database we receive. It might take a year between when we receive the new file and destroying the other file because occasionally in the past we have received the wrong files. The fact that it was good two or three years ago doesn't meant that it is still good today, so we need to do the proper validation. Once we are satisfied that the database we receive is fair, reliable and accurate, then we destroy the previous files. But we have a retention policy of all documents in OCA of 12 years.

M. Ménard : Le cycle des rapports actuariels est de trois ans. Tous les trois ans, nous remplaçons les dossiers et détruisons les dossiers précédents. Il y a un point important à souligner, toutefois. Nous devons valider les bases de données que nous recevons. Il peut s'écouler un an entre le moment où nous recevons un nouveau dossier et celui où nous détruisons l'autre dossier, et nous faisons cela parce qu'il nous est déjà arrivé à quelques occasions de recevoir de mauvais dossiers. Mais ce n'est pas parce que ces dossiers étaient bons deux ou trois ans plus tôt qu'ils sont toujours bons aujourd'hui, et c'est pourquoi nous devons faire une validation appropriée. Quand nous sommes convaincus que les bases de données reçues sont justes, fiables et exactes, nous détruisons les dossiers précédents. Mais le Bureau de l'actuaire en chef a une politique selon laquelle il doit conserver tous les documents pendant 12 ans.

Senator Marshall: How do you dispose of the files? How is it done? Who oversees it to make sure it's actually destroyed rather than someone having access to it?

La sénatrice Marshall : Comment éliminez-vous les dossiers? Comment procédez-vous? Qui supervise le processus pour s'assurer qu'ils sont vraiment détruits et que personne ne peut y avoir accès?

Mr. Ménard: Someone from IT will come. Indeed, that's one of the purposes of the internal audit that was done recently, just to make sure that we disposed of these files properly.

Senator Marshall: That's been subject to audit?

Mr. Ménard: Yes.

Senator Marshall: We have had other witnesses testifying with regard to student loans. I know that you do actuarial reviews on that. What percentage of student loans are collected? Do you know that?

Mr. Ménard: We have about half a million students who benefit from the student loan, and in the most recent year we have issued $2.7 billion of new loans. Overall, the total direct loans are approximately $17 billion as of July 1, 2015. It is projected to reach about $31 billion in 25 years. There is also a limit in the act, and the limit right now is at $24 billion, but the direct loan portfolio is $17 billion.

Senator Marshall: Would you know what percentage of the money is repaid by students? I have asked other witnesses what percentage of student loans are collected. The last percentage I was given was about 90 per cent. Does that sound about right to you? Would you have a more accurate figure?

Mr. Ménard: It sounds right to me, but I would have to double check in the actuarial report, the last one tabled before parliament.

Senator Marshall: Thank you. Mr. Chair, do I have time now to go on to the privacy commissioners?

The Chair: That would be outstanding. As a former Auditor General, it seems to be right in your bailiwick.

Senator Marshall: I'll keep going. Perfect. Thank you.

When new legislation is being proposed, does the Privacy Commissioner's Office review all legislation? Is it standard process to review all legislation to see if there are privacy concerns?

Ms. Kosseim: Yes, in fact we do review bills that are tabled. We do an assessment, and people like Miguel and our group in policy and parliamentary affairs review proposed federal bills to assess the potential privacy impacts. We will focus in more specifically on those bills where we do see potential implications, and we will address those concerns.

M. Ménard : Le service des technologies de l'information envoie quelqu'un. En fait, c'est la raison pour laquelle il y a eu récemment une vérification interne; elle visait à assurer que nous éliminions les dossiers en question de manière appropriée.

La sénatrice Marshall : Cela a déjà fait l'objet d'une vérification?

M. Ménard : Oui.

La sénatrice Marshall : Nous avons reçu d'autres témoins qui ont parlé des prêts aux étudiants. Je sais que vous vous occupez des examens actuariels à cet égard. Quels pourcentages des prêts étudiants font l'objet de la perception? Le savez-vous?

M. Ménard : Il y a environ un demi-million d'étudiants qui reçoivent un prêt d'études, et, la dernière année, nous avons versé pour 2,7 milliards de dollars de nouveaux prêts. De manière globale, les prêts directs représentaient environ 17 milliards de dollars au 1er juillet 2015. Il est prévu que ce montant atteigne 31 milliards de dollars dans 25 ans. La loi prévoit en outre une limite, laquelle est fixée aujourd'hui à 24 milliards de dollars, mais le portefeuille des prêts directs est de 17 milliards de dollars.

La sénatrice Marshall : Sauriez-vous quel pourcentage de cet argent est remboursé par les étudiants? J'ai demandé à d'autres témoins quel pourcentage des prêts d'études faisait l'objet d'une perception. La dernière réponse que j'ai reçue était environ 90 p. 100. Est-ce que cela vous semble sensé? Auriez-vous un chiffre plus exact?

M. Ménard : Cela me semble sensé, mais il faudrait que je vérifie dans le rapport actuariel, le dernier rapport présenté au Parlement.

La sénatrice Marshall : Merci. Monsieur le président, ai-je le temps de m'adresser maintenant aux commissaires à la protection des renseignements personnels?

Le président : Ce serait excellent. Comme vous êtes une ancienne vérificatrice générale, il me semble que cela est parfaitement de votre ressort.

La sénatrice Marshall : Je vais poursuivre. Parfait. Merci.

Lorsque de nouveaux projets de loi sont déposés, est-ce que le Commissariat à la protection des renseignements personnels les examine tous? Est-il normalement prévu que vous examiniez tous les nouveaux projets de loi pour vous assurer qu'il n'y a pas de problèmes concernant la protection des renseignements personnels?

Mme Kosseim : Oui, de fait, nous examinons tous les projets de loi qui sont déposés. Nous les évaluons, et des gens comme Miguel et les autres membres de notre groupe des politiques et des affaires parlementaires examinent tous les projets de loi fédéraux déposés pour évaluer les répercussions possibles sur la protection des renseignements personnels. Nous nous attachons en particulier aux projets de loi qui pourraient, à notre avis, avoir possiblement des répercussions, et nous nous attachons à ces préoccupations.

Senator Marshall: Would the issue that we identified with regard to clause 47 have been picked up by your office when you did the review of the Budget Implementation Act?

Ms. Kosseim: We would have reviewed the bill, like other bills, and done a risk assessment regarding the privacy implications. Any concerns would be reviewed both internally and with the commissioner. A determination would then be made whether or not we would make a submission to Parliament, for instance.

Senator Marshall: So looking at the Canada Revenue Agency, or any agency or government department, do you do systematic reviews? Canada Revenue Agency has a lot of confidential information on millions of people. Do you do regular reviews as to how they are controlling the data? Not just retaining it, but also with regard to who has access to it and how they dispose of it? Could you give us some information on that?

Ms. Kosseim: We would, in various ways. For instance, in 2013, we conducted an in-depth audit of CRA and their information management practices. We published that audit report in 2013 as part of our annual report to Parliament. We did a follow up in 2016 of our recommendations and progress made in respect of implementation of those recommendations, which I understand we will be reporting on again in our annual report in the fall. So that's the audit group.

We also will receive complaints from individuals about CRA, and so we will investigate individual complaints. We have the occasion in those instances to examine practices that are the subject of concern to the individual complainants.

CRA and other departments will receive privacy impact assessments. For instance, when departments undertake new programs or amend existing programs or new initiatives, they will assess whether or not a privacy impact assessment is required under the Treasury Board policy, and where they do conduct one, they will send a copy of that PIA to our office. They are encouraged, in fact very strongly, to send us a copy of that PIA before implementation of the program or the new initiative so that we have a chance to review the PIA. Where the risks warrant it, we will issue our comments and feedback on the PIA back to the department.

Senator Marshall: So what would be your involvement in the disposal of information that CRA has? The information will not be accumulated into eternity. At some point in time, some of the older information is going to be disposed of. Would you have any role in that?

La sénatrice Marshall : Est-ce que le problème que nous avons cerné, touchant le paragraphe 47, a été relevé par votre bureau lorsque vous avez fait l'examen de la Loi sur l'exécution du budget?

Mme Kosseim : L'examen du projet de loi se serait déroulé comme pour tout autre projet de loi. Ensuite, nous aurions procédé à l'évaluation des risques pour les renseignements personnels. Toute préoccupation relevée aurait alors été examinée à l'interne et avec le commissaire, puis on aurait décidé d'en aviser ou non le Parlement, par exemple.

La sénatrice Marshall : En ce qui concerne l'Agence du revenu du Canada ou tout autre organisme ou ministère du gouvernement, menez-vous des examens de façon systématique? L'Agence du revenu du Canada possède un grand nombre de renseignements confidentiels sur des millions de personnes. Effectuez-vous couramment des examens de la façon dont ils gèrent leurs données? Je ne parle pas uniquement de la conservation des données; il y a aussi les personnes qui ont accès à l'information et la façon dont les renseignements sont détruits. Pouvez-vous nous parler un peu de cela?

Mme Kosseim : Nous faisons ce genre de choses de diverses façons. Par exemple, en 2013, nous avons effectué une vérification approfondie de l'ARC et de ses pratiques de gestion de l'information. Nous avons publié le rapport de vérification en 2013, dans notre rapport annuel au Parlement. Nous avons procédé au suivi relativement à ces recommandations en 2016 pour voir comment la mise en œuvre progressait. Je crois que le rapport à ce sujet sera à nouveau compris dans notre rapport annuel à l'automne. Donc, voilà ce que fait le groupe de vérification.

Il nous arrive aussi de recevoir des plaintes de particuliers à propos de l'ARC. Lorsque cela arrive, nous enquêtons sur ces plaintes. Par la même occasion, nous pouvons examiner les pratiques qui sont source de préoccupations pour le plaignant.

L'ARC et les autres ministères doivent se soumettre à des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée. C'est-à-dire que les ministères qui souhaitent mettre en œuvre de nouveaux programmes ou de nouvelles initiatives ou encore modifier les programmes existants devront déterminer s'il est nécessaire, en vertu de la politique du Conseil du Trésor, qu'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée soit menée. Le cas échéant, l'EFVP doit être transmise à notre bureau. On encourage — très fortement, à dire vrai — les ministères à nous envoyer une copie de leur EFVP avant la mise en œuvre du programme ou de l'initiative afin de nous donner le temps de l'examiner. Si les risques le justifient, nous communiquerons nos commentaires et notre rétroaction au sujet de l'EFVP au ministère.

La sénatrice Marshall : De quelle façon participez-vous au retrait des renseignements détenus par l'ARC? On ne peut pas accumuler l'information éternellement. À un moment donné, il va falloir éliminer certains des renseignements plus anciens. Jouez-vous un rôle à ce chapitre?

Ms. Kosseim: We would have looked at the disposal and destruction practices as part of our 2013 audit. Miguel, can you confirm that? If that was the subject of a recommendation, we would have followed up on that in our 2016 review. I'm just verifying if destruction was one of the specific elements we examined and made recommendations on.

In passing, just for your information, we also play an advisory role more generally for government departments and agencies. In the last couple of years, we issued guidance on the proper destruction and disposal of personal information that is no longer needed. That disposal guidance is up on our website in both official languages. It's adapted for both private sector organizations, which we also regulate under our private sector law, and public sector organizations, and it has very practical steps and methods for effectively destroying information.

Senator Marshall: There was a media report a little while ago about the Canada Revenue Agency accumulating a lot of paper files, as I understood it. That doesn't ring a bell with you, does it? As you were speaking, I was wondering what kind of security there was.

Ms. Kosseim: Not specifically.

Senator Marshall: Shared Services has a big role in government. Do you do any work with regard to Shared Services Canada? They would have access to a lot of data, including personal data. What would be your role there?

Ms. Kosseim: That's a very good question and a very timely one that I think we will be discussing in our annual report to Parliament in the fall. In the context of recent complaints or reviews or audits that we would have done more recently, we are now seeing departments that are using the services of Shared Services Canada for their information technology systems, and we're now seeing in practice the kinds of issues that give rise to attributing responsibility, accountability, who takes care of what, making sure nothing falls between the cracks and who is accountable. Those are some of the issues we are now assessing as Shared Services Canada more and more provides these services, and we will be addressing those in our annual report.

The Chair: You had noted, Mr. Howlett, in point 5 of your presentation the sharing of taxpayer information within the Canada Revenue Agency. You wanted to give us an opinion or

Mme Kosseim : Les pratiques de retrait et de destruction des renseignements ont probablement été examinées dans le cadre de notre vérification de 2013. Miguel, pouvez-vous le confirmer? Si une recommandation a été formulée à ce sujet, on en aurait fait le suivi dans notre examen de 2016. Laissez-moi vérifier si nous avons examiné la destruction des renseignements en particulier et si nous avons formulé des recommandations à ce sujet.

En passant, simplement à titre indicatif, nous jouons également un rôle consultatif plus général pour les organismes et les ministères du gouvernement. Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons fourni une orientation sur le retrait et la destruction en bonne et due forme de renseignements personnels qui n'étaient plus nécessaires. Le document d'orientation sur le retrait de renseignements personnels peut être consulté sur notre site web. Il est offert dans les deux langues officielles et peut être utilisé par les organisations du secteur public et par les entreprises du secteur privé, puisque nous les réglementons aussi, conformément aux dispositions visant le secteur privé. Le document présente de façon concrète les étapes et les procédés relatifs à la destruction efficace des renseignements.

La sénatrice Marshall : Il n'y a pas très longtemps, les médias ont signalé que l'Agence du revenu du Canada accumulait beaucoup de dossiers papier, d'après ce que j'en ai compris. Cela vous dit-il quelque chose? Pendant que vous parliez, je me demandais quelles mesures de sécurité étaient en place.

Mme Kosseim : Ça ne me dit rien en particulier.

La sénatrice Marshall : Services partagés Canada remplit un grand nombre de fonctions au gouvernement. Intervenez-vous de quelque façon que ce soit auprès de Services partagés Canada? Ce ministère a accès à beaucoup de données, y compris des données personnelles. De quelle façon intervenez-vous auprès de lui?

Mme Kosseim : Votre question est excellente et très opportune, parce que je crois que nous allons aborder cela dans notre rapport annuel au Parlement à l'automne. Les plaintes que nous avons traitées récemment ou les vérifications et les examens que nous avons menés dernièrement nous ont montré que les ministères recourent à Services partagés Canada en ce qui a trait à leurs systèmes de technologie de l'information. Il en découle, concrètement, toutes sortes de problèmes qui font en sorte qu'il faut attribuer les responsabilités et l'obligation de rendre des comptes, décider qui s'occupe de quoi et qui en est responsable, et il faut aussi s'assurer que rien ne passe entre les mailles du filet. Voilà donc certains des problèmes sur lesquels porte notre évaluation à mesure que Services partagés Canada est appelé à fournir de plus en plus ces services. Nous ferons état de tout cela dans notre rapport annuel.

Le président : Monsieur Howlett, au cinquième point de votre exposé, vous avez mentionné l'échange de renseignements sur des contribuables à l'interne par l'Agence du revenu du Canada, et

some feedback about that. Maybe you could do that after I ask Mr. Ménard.

Mr. Ménard, the type of information that you request directly from CRA, what are you looking for when you go to CRA? Is it case specific, or is it a theme or an element of a study that you're looking at where you get information in regard to public service pensions or whatever areas you are focussed on at that particular time?

What was the impact for your office of not receiving information or data since the 2009-10 period? You mentioned something changed at that particular time.

Mr. Ménard: First, it was more difficult for us to work properly since 2009. We were able to come to an agreement with CRA, but with a lot of restrictions that didn't help us to do the work as efficiently as we would like.

The information we need is mainly for the Old Age Security. To project the Old Age Security, the basic pension, it's quite easy. The law is telling us to project the benefits for the next 30 years, and we need the population of seniors.

But when it comes to the Guaranteed Income Supplement, although we have a robust process for the next five years to calculate the cost of the Guaranteed Income Supplement, it's another difficulty when you look 20, 25 and 30 years later, because you need to assess the retirement income or the income of seniors. That's why the CRA database is so useful to us because we ask about the income and various incomes of seniors, including the Tax-Free Savings Accounts, which has a potential impact on the Guaranteed Income Supplement.

By the way, when we receive the income, we don't receive the precise income; we receive an income rounded to $100. We will continue to receive rounded figures to reduce to a minimum the risk of potentially identifying a person.

The Chair: Thank you. Mr. Howlett, do you want to give us some feedback on point 5 in your document? You said you wanted to delve into taxpayer information. If you have anything that the privacy people could address, it may be helpful to have some exchange.

Mr. Howlett: I would support the proposed provisions. I defer to some of the expertise of the other panelists here. I would note that it's important that we do what is necessary to make the work of the CRA more efficient and effective. They are strapped for

vous vouliez nous donner votre opinion ou vos commentaires à ce sujet. Vous en aurez peut-être l'occasion après la réponse de M. Ménard à ma question.

Monsieur Ménard, lorsque vous présentez une demande de renseignements directement à l'ARC, quel genre d'information voulez-vous obtenir? S'agit-il de renseignements sur des dossiers particuliers, ou avez-vous besoin d'information sur un thème ou sur un sujet d'étude en particulier, par exemple les régimes de retraite publics ou n'importe quel autre sujet à l'étude à un moment donné?

On ne fournit plus de renseignements ou de données à votre bureau depuis l'exercice 2009-2010. Pouvez-vous nous parler des conséquences que cela a eues? Vous avez mentionné que des changements avaient eu lieu à cette époque.

M. Ménard : Premièrement, il est plus difficile pour nous de bien faire notre travail depuis 2009. Nous sommes parvenus à un accord avec l'ARC, mais le grand nombre de restrictions nous empêchaient de travailler aussi efficacement que nous l'aurions souhaité.

L'information dont nous avons besoin concerne surtout le Programme de la sécurité de la vieillesse. Il est très facile d'effectuer des prévisions sur la Sécurité de la vieillesse, c'est-à-dire la pension de base. Selon la loi, nous devons établir des prévisions sur 30 ans pour les prestations. En conséquence, nous avons besoin d'information relativement à la population de personnes âgées.

La situation est différente pour le Supplément de revenu garanti. Même si nous avons établi un processus rigoureux pour calculer le coût associé au Supplément de revenu garanti au cours des cinq prochaines années, il est plus difficile d'établir des prévisions sur 20, 25 ou 30 ans, puisqu'il faut aussi tenir compte du revenu de retraite ou du revenu des personnes âgées. Voilà pourquoi la base de données de l'ARC nous est si utile : nous pouvons l'interroger à propos des différents revenus des personnes âgées, ce qui comprend les comptes d'épargne libre d'impôts qui peuvent avoir une incidence sur le Supplément de revenu garanti.

À propos, lorsque nous obtenons de l'information à propos d'un revenu, le montant est arrondi à 100 $ près. Les montants sont toujours arrondis afin de réduire au minimum le risque d'identifier éventuellement une personne grâce à son revenu.

Le président : Merci. Monsieur Howlett, voulez-vous formuler des commentaires à propos du cinquième point de votre exposé? Vous avez dit vouloir aborder en détail le sujet des renseignements sur les contribuables. Si vous avez une question à laquelle les représentants du Commissariat à la protection de la vie privée pourraient répondre, il serait peut-être pratique d'en discuter.

M. Howlett : Je crois que j'appuierais les dispositions proposées, mais je m'en remets à l'expertise des autres témoins ici présents. Je tiens à souligner le fait que nous effectuons un important travail afin de renforcer l'efficacité et l'efficience de

capacity to be able to do their job, and my understanding is that this would facilitate their being able to do it in a more efficient manner.

I do believe that Canada has a robust privacy regime in place, much better than many countries. I'm assured that because it's being kept within the CRA — or even in the case where Mr. Ménard would be entrusted with some information — the necessary steps are being taken to protect the privacy of information.

Just to put this in some perspective, in the Scandinavian countries, they actually post everybody's income tax return on their website. The government offers to do everybody's income tax return for them. That doesn't seem to create a problem there, partly because they have a more egalitarian society and also because the citizens believe they get a lot of value for their money even though they are paying more taxes, generally speaking, than Canadians are.

Sometimes I think we as Canadians probably get a little more hung up about privacy than people in other countries. That being said, I do think we have to judge the danger of not having information being kept private. In my view, tax information may not be as critical as the information handled by CSIS, for example.

I would certainly support that in these cases sufficient care is being taken to protect it and that only the necessary data is being shared, and it would actually result in better service and better government services for our money in the end. I think it's a worthwhile step to be taking.

The Chair: Thank you.

Senator Marshall: I realize that the Chief Actuary requires certain information to do his job. I know that we need that information in order to make policy decisions. But right now in Canada, privacy is a big issue. We have a Privacy Commissioner. I don't have a problem with the data being provided, but I do want to say that privacy of individuals is paramount, and security over information is also very important. I just wanted to impress upon you that issue.

Mr. Ménard: I fully agree with your statement.

The Chair: Any final comments from our three panelists? Ms. Kosseim, you looked like you wanted to stay something after the other two speakers.

Ms. Kosseim: No, I just wanted to answer the honourable member's question about the recommendation specifically to the CRA we made following our 2013 audit. I had occasion just to double check, and none of the recommendations we made specifically deal with disposal or destruction, but they're

l'ARC. L'Agence est à la limite de ses capacités, et je crois que nous pourrions l'aider à faire son travail d'une façon plus efficiente.

Je crois fermement que le Canada dispose d'un régime solide de protection de la vie privée, qui est supérieur à celui de beaucoup d'autres pays. Je suis convaincu, puisque les renseignements sont détenus par l'ARC — ou par M. Ménard, lorsque certains renseignements lui sont confiés —, que toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer la protection des renseignements personnels.

Dans les pays scandinaves, pour brosser un portrait plus large de la situation, la déclaration de revenu de chaque contribuable est affichée à la vue de tous sur Internet, et le gouvernement offre de remplir la déclaration de revenus pour tout un chacun. Cela ne semble poser aucun problème là-bas, en partie parce que leur société est très égalitaire et parce que les citoyens croient que leur argent est très bien utilisé, et ce, même s'ils paient généralement davantage de taxes que les Canadiens.

J'ai parfois l'impression que les Canadiens s'accrochent un peu plus à la protection de la vie privée que les gens dans les autres pays. Cela dit, je crois fermement que nous ne devons pas prendre à la légère le danger associé à la divulgation de renseignements personnels. À mon avis, les renseignements fiscaux ne sont pas aussi critiques que les renseignements qui sont traités, par exemple, par le SCRS.

À ce chapitre, je suis convaincu que des mesures suffisantes sont prises afin de protéger les renseignements et que seules les données nécessaires sont communiquées, ce qui débouche sur un service plus efficace et une meilleure rentabilité pour les services gouvernementaux au bout du compte. Je crois qu'il serait avantageux de continuer sur cette voie.

Le président : Merci.

La sénatrice Marshall : Je suis consciente du fait que l'actuaire en chef a besoin de certains renseignements pour accomplir son travail, comme nous avons besoin de certains renseignements pour prendre des décisions en matière de politiques. Toutefois, le respect de la vie privée est un sujet délicat au Canada actuellement. Nous avons même un commissaire à la protection de la vie privée. Je ne vois pas de problème à ce que les données soient communiquées, mais je dois souligner que le respect de la vie privée l'emporte sur le reste, et que la protection des renseignements est aussi très importante. Je veux que vous compreniez cela.

M. Ménard : Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dites.

Le président : Nos trois témoins ont-ils d'autres commentaires pour terminer? Madame Kosseim, j'ai cru voir que vous vouliez dire quelque chose après les deux autres intervenants.

Mme Kosseim : Non, je voulais simplement répondre à la question qu'un membre du comité avait posée par rapport à la recommandation dans notre vérification de 2013 qui visait l'ARC en particulier. J'ai eu l'occasion de revérifier, et nous n'avons formulé aucune recommandation sur le retrait ou la destruction

embedded in our broader recommendations around appropriate safeguards, privacy protective mechanisms, controlled privacy impact assessments and the need for threat risk assessments. It's embedded as one of the important principles that we recommended CRA incorporate into their systems.

The Chair: Is that process of privacy impact assessment, which is currently under review, completed? In your presentation you said:

> . . . as with any proposed information sharing in the public sector, we expect the CRA will comply with Treasury Board Secretariat privacy policies and guidelines.
>
> In this regard, I can you report our Office has recently received a Privacy Impact Assessment from the CRA with respect to its new data process, integration and analysis systems in order to optimize their strategies for tax and non-tax . . . .

Where are you with that and when will it be completed?

Ms. Kosseim: We received it just last month, as a matter of fact, so we are currently reviewing it. I imagine that it will take its normal course and that we'll be in a position to provide comments back to the department to provide useful input on what areas could be strengthened.

The PIA in question is not squarely on clause 47. It is more generally with respect to modernizing their information technology and business intelligence systems in order to break down the silos between different areas of the agency and to focus their energy and attention on areas of highest risk. This will help them to put in place the business and technology systems necessary to get better at what they do, essentially.

The Chair: Is the relationship ongoing between you, Mr. Ménard, and the privacy group, Ms. Kosseim? Is it something you're dealing with together on a regular basis? Give us a sense of what type of relationship exists.

Ms. Kosseim: We haven't had many dealings, and maybe that's a good thing, with Mr. Ménard. We have not had the occasion, and thank goodness we haven't had any complaints. That's a good sign.

On the other hand, we do understand that you intend to look at this information-sharing agreement, contemplating the need for a PIA. Certainly, we remain available and very interested in helping you through that process and providing what input we can to that mechanism.

de renseignements en particulier. Toutefois, il en est question dans nos recommandations générales sur les mesures de sécurité appropriées, les mécanismes de protection de la vie privée, les évaluations contrôlées des facteurs relatifs à la vie privée et le besoin de mener des évaluations de la menace et des risques. Cela est intégré dans l'un des principes importants que nous avons recommandé à l'ARC d'intégrer dans ses systèmes.

Le président : Le processus d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, qui est en cours d'examen, est-il terminé? Dans votre exposé, vous avez dit :

> [...] comme c'est le cas pour n'importe quel échange de renseignements dans le secteur public, nous nous attendons à ce que l'ARC respecte les politiques et les documents d'orientation du Secrétariat du Conseil du Trésor concernant la protection de la vie privée.
>
> À cet égard, je vous signale que l'ARC nous a récemment fait parvenir une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. L'évaluation, que nous examinons à l'heure actuelle, porte sur de nouveaux systèmes de traitement, d'intégration et d'analyse de données par l'Agence en vue d'optimiser leurs stratégies de recouvrement de dettes fiscales et non fiscales.

Comment cela avance-t-il, et quand cela serait-il terminé?

Mme Kosseim : À dire vrai, nous avons reçu le rapport le mois dernier, et nous sommes encore en train de l'examiner. J'imagine que nous allons suivre le processus habituel et serons en mesure de fournir une rétroaction utile sur ce qui pourrait être amélioré.

L'EFVP en question ne concernait pas uniquement l'article 47. Elle concerne l'ensemble de la modernisation des technologies de l'information et des systèmes de renseignement économique afin que les différents organes de l'Agence ne fonctionnent plus en vase clos, leur permettant d'axer leurs efforts et leur attention sur les domaines où les risques sont les plus élevés. Essentiellement, il leur sera ainsi plus facile de mettre en place des systèmes relatifs à l'économie et à la technologie qui sont nécessaires à l'amélioration de leur travail.

Le président : Monsieur Ménard, y a-t-il des interactions continues entre vous et le Commissariat à la protection de la vie privée ou Mme Kosseim? Est-ce que vous collaborez de façon régulière? Pouvez-vous nous parler du genre de relations qui existe entre vos organisations?

Mme Kosseim : Nous n'avons pas eu beaucoup d'interaction avec M. Ménard, mais c'est peut-être une bonne chose. L'occasion ne s'est pas présentée, et Dieu merci, nous n'avons pas reçu de plainte. C'est encourageant.

D'un autre côté, nous savons que vous avez l'intention d'étudier cette entente sur l'échange de renseignements afin de déterminer s'il convient d'effectuer une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. Bien sûr, nous restons à votre disposition; nous voulons sincèrement vous aider tout au long du processus et ferons tout notre possible pour y contribuer.

Mr. Ménard: We've received individual information de-identified since 2001, so for the past 15 years. So far, we haven't had, and I touch wood, any security breaches. We welcome any working relationship with the Privacy Commissioner because, as I said to Senator Marshall, the privacy of information is extremely important.

The Chair: As the last question for both of you, what's the biggest challenge in your jobs?

Ms. Kosseim: Keeping up with technology and with the great innovations and technological advances that make all our lives socially and economically better but that do raise privacy implications. We try to keep up in a way that we can hope to protect privacy without causing roadblocks to innovation and a better social and economic welfare. That's the challenge. We walk that fine balance as best we can every day.

Mr. Ménard: Well, I'm a strong believer in social justice. In my work, I am looking at ways to reduce the poverty rate in all parts of the Canadian population. One success story in Canada is that we have one of the lowest rates of seniors in poverty in the world. If you live alone as opposed to living as part of a couple, the poverty rate is higher. I like what Mr. Howlett said earlier about the Child Tax Benefit. We need to go further in reducing poverty, in particular for Aboriginals.

Canada is among the top five countries with the lowest mortality rates in the world and the highest life expectancy, but for people living in the North, their life expectancy is about 10 years lower than the rest of the population. It's not a big group and it doesn't impact the overall numbers, but it's a bit disturbing. Life expectancy for me is a good indicator of the economic progress of any country in the world; and we still have an issue with the people living in the Northern part of the country.

The Chair: Mr. Howlett, do you have something to say before you go?

Mr. Howlett: A challenge in my view is how to help the government see the best ways to make the tax system fairer and to raise the necessary revenue to do more to address the many challenges we face, and to use the tax system to make our society more equal.

The Chair: I thank you, panel, and wish you the best.

The meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

M. Ménard : Depuis 2001 — donc, depuis les 15 dernières années —, nous avons reçu des renseignements anonymisés sur des particuliers. Jusqu'ici, il n'y a pas eu — je touche du bois — d'atteinte à la sécurité. Nous serions heureux de travailler, de quelque façon que ce soit, avec le commissaire à la vie privée, parce que, comme l'a dit la sénatrice Marshall, la protection des renseignements personnels est extrêmement importante.

Le président : J'ai une dernière question pour vous deux : quelle est la difficulté la plus importante relativement à vos activités?

Mme Kosseim : Je dirais que c'est de suivre le rythme de la technologie ainsi que les incroyables innovations et percées technologiques qui améliorent l'économie et nos vies sociales, mais qui, en même temps, soulèvent des menaces pour la vie privée. Nous essayons de nous tenir à jour afin d'être en mesure de protéger la vie privée des gens sans faire obstruction aux innovations et à l'amélioration du bien-être social et économique. Ce n'est pas facile. Nous sommes sur le fil du rasoir chaque jour, et nous faisons de notre mieux.

M. Ménard : Je suis un fervent partisan de la justice sociale. Dans le cadre de mon travail, j'essaie de trouver des façons de contribuer à la diminution du taux de pauvreté pour l'ensemble de la population canadienne. Une belle réussite canadienne est le fait que nous avons l'un des taux de pauvreté pour les personnes âgées les plus bas au monde. Le taux de pauvreté est plus élevé chez les personnes seules que chez les couples. J'ai aimé ce que M. Howlett a dit plus tôt à propos de la Prestation fiscale canadienne pour enfants : nous devons faire davantage d'efforts pour réduire la pauvreté, surtout en ce qui concerne les Autochtones.

Le Canada se classe parmi les cinq premiers pays au monde où les taux de mortalité sont les plus bas et où l'espérance de vie est la plus élevée. Toutefois, l'espérance de vie des gens dans le Nord est plus courte de dix ans que pour le reste de la population. Il s'agit d'une petite population, alors cela ne joue pas globalement sur les statistiques, mais c'est quand même assez dérangeant. Selon moi, l'espérance de vie est un bon indicateur de la croissance économique, et ce, dans n'importe quel pays du monde. Malgré tout, le problème demeure pour les gens vivant dans le Nord.

Le président : Monsieur Howlett, voulez-vous dire quelque chose avant que nous ne terminions?

M. Howlett : À mon avis, il est difficile d'aider le gouvernement à trouver les meilleures pistes de solutions pour rendre le système fiscal plus juste et de pouvoir percevoir les recettes nécessaires qui nous permettraient non seulement de régler un grand nombre des problèmes avec lesquels nous sommes aux prises, mais également de rendre notre système fiscal plus juste pour toute la société.

Le président : Je tiens à remercier tous les témoins et leur souhaite la meilleure des chances dans l'avenir.

La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, June 8, 2016

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:54 p.m. to examine the subject matter of all of Bill C-15, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2016, and other measures.

Senator Larry W. Smith (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening, everyone. Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance, colleagues and members of the viewing public. The mandate of this committee is to examine matters relating to federal estimates generally as well as government finance. My name is Larry Smith, senator from Quebec, and I chair the committee. Let me briefly introduce the other members of our group.

To my right, is the esteemed judge from Saskatchewan, Senator Raynell Andreychuk; to her right, a man well-known by many people in Eastern, Central and Western Canada, Senator Percy Mockler; to his right, the former Auditor General and champion of the Rock, Senator Beth Marshall — a very competent group that we're proud to have here.

[*Translation*]

This evening, we will continue our study of the subject matter of Bill C-15, Budget Implementation Act, 2016, No. 1.

[*English*]

For the first part of the meeting, we will hear from Mr. Aaron Wudrick of Canadian Taxpayers Federation via video conference.

[*Translation*]

The Parliamentary Budget Officer, Jean-Denis Fréchette, will be with us for the second part of our meeting this evening.

[*English*]

From the Office of the Parliamentary Budget Officer, we welcome some members of his team: Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer and star on CBC who has given us some good ink over the last week; Jason Jacques, Director, Finance Analysis; Carleigh Malanik, Financial Analyst; Duncan MacDonald, Financial Analyst; and Chris Matier, Senior Director, Economic Analysis and Forecasting.

Thank you all for being with us tonight. Mr. Wudrick, the floor is yours.

OTTAWA, le mercredi 8 juin 2016

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 54, pour examiner la teneur complète du projet de loi C-15, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le sénateur Larry W. Smith (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir à tous. Chers collègues et membres du public qui suivez nos délibérations par voie électronique, bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Notre comité a reçu le mandat d'examiner le budget des dépenses fédéral et, de manière générale, les finances gouvernementales. Je m'appelle Larry Smith, je suis un sénateur du Québec et je préside ce comité. Permettez-moi de présenter brièvement les autres membres du comité.

En commençant par ma droite, il y a l'éminente juge de la Saskatchewan, la sénatrice Raynell Andreychuk et, à sa droite, quelqu'un qui est très connu dans l'Est, le Centre et l'Ouest du Canada, le sénateur Percy Mockler, puis, à sa droite à lui, l'ex-vérificatrice générale et championne du Rocher, la sénatrice Beth Marshall. Nous sommes très fiers d'avoir un groupe aussi compétent.

[*Français*]

Ce soir, nous poursuivons notre étude de la teneur du projet de loi C-15, Loi n^{o}1 d'exécution du budget de 2016.

[*Traduction*]

Durant la première partie de cette réunion, nous entendrons en vidéoconférence M. Aaron Wudrick, de la Fédération canadienne des contribuables.

[*Français*]

Pour la deuxième partie de notre réunion ce soir, nous recevons le directeur parlementaire du budget, Jean-Denis Fréchette.

[*Traduction*]

Du Bureau du directeur parlementaire du budget, nous accueillons Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget et vedette de la chaîne de télévision CBC, qui a dit de bonnes choses à notre sujet la semaine dernière; Jason Jacques, directeur, Analyse financière; Carleigh Malanik, analyste financier; Duncan MacDonald, analyste financier; et Chris Matier, directeur principal, Analyse économique et financière et prévisions.

Je vous remercie tous d'être ici ce soir. Monsieur Wudrick, vous avez la parole.

Aaron Wudrick, Federal Director, Canadian Taxpayers Federation: Thank you and good evening. My name is Aaron Wudrick. I'm the Federal Director of the Canadian Taxpayers Federation. I want to thank the committee for the invitation to appear tonight to speak on the subject of certain provisions of Bill C-15, and especially for accommodating my appearance by video conference from Kamloops.

I want to preface my remarks with a general point about the CTF's position on the new government's first budget, which is the reason I find myself in Kamloops today. We at the Canadian Taxpayers Federation are currently driving our large digital clock, which displays the federal debt, across the country from Vancouver to Halifax to raise awareness about its size. It currently stands at $624 billion.

We have been doing this since the 1990s. We did it during the Martin-Chrétien Liberal governments, and we were happy to retire the clock in 1997 when Paul Martin balanced the budget. In fact, balanced budgets became the norm to the point where we actually lost track of the clock and had to track it down in 2009 when the Harper government put us back into deficits. We brought it out in 2011 and toured the country once again. We're pleased to see them finally balance the budget again last year. With this new budget, it's hard to shake a certain sense of déjà vu, only this time there does not seem to be a plan to get us back to balance.

Turning to some of the specific measures in Bill C-15, we want to note our disappointment at the decision to cancel the scheduled reductions in the small business tax rate. As most folks will know, many businesses plan on a forward-looking basis, and in this respect the cancellation of planned tax cuts can effectively amount to a tax hike to those anticipating a cut.

With respect to the cancellation of income splitting, the CTF has long stated its preference for broad-based tax cuts over boutique measures. Income splitting falls somewhere between the two ends of the spectrum — not so broad as to capture everyone but not as niche as many of the litany of tax credits introduced by the previous government. Suffice to say, there are other taxes we would prefer to see cut, but its cancellation will also result in a considerable tax hike for many Canadian families, and that is very unfortunate in our view.

Aaron Wudrick, directeur fédéral, Fédération canadienne des contribuables : Merci, monsieur le président. Bonsoir à tous. Je m'appelle Aaron Wudrick et je suis le directeur fédéral de la Fédération canadienne des contribuables. Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité à comparaître ce soir pour parler de certaines dispositions du projet de loi C-15, et surtout de s'être organisé pour me permettre de témoigner par vidéoconférence à partir de Kamloops.

En guise de préface à mon témoignage, j'aimerais faire une remarque générale au sujet de la position de la Fédération sur le premier budget du gouvernement, ce qui est d'ailleurs la raison pour laquelle je me trouve à Kamloops aujourd'hui. À la Fédération canadienne des contribuables, nous sommes actuellement en train de transporter, d'un bout à l'autre du pays, de Vancouver à Halifax, notre grande horloge numérique qui fait le décompte de la dette fédérale, afin de sensibiliser la population au niveau énorme de cette dette, qui s'élève aujourd'hui à 624 milliards de dollars.

Nous faisons cela depuis les années 1990. Nous l'avons fait sous les gouvernements libéraux de Paul Martin et de Jean Chrétien et nous avons eu le plaisir de mettre l'horloge au rencard en 1997 quand Paul Martin a présenté un budget équilibré. En fait, les budgets équilibrés sont ensuite devenus la norme, ce qui nous avait même fait perdre la trace de l'horloge. Nous avons dû faire des recherches pour la retrouver en 2009, lorsque le gouvernement Harper nous a replongés dans les déficits. Nous avons remis l'horloge en service en 2011 et avons alors recommencé à la faire circuler dans le pays. Nous nous sommes réjouis l'an dernier que ce gouvernement soit finalement retourné à un budget équilibré. Avec le budget du nouveau gouvernement, il est difficile de ne pas avoir un sentiment de déjà vu, à la différence que cette fois-ci, on ne semble pas avoir l'intention de renouer avec l'équilibre budgétaire.

Parlons maintenant de certaines des mesures du projet de loi C-15. Nous tenons à exprimer notre déception d'avoir constaté que le gouvernement a décidé d'annuler les réductions prévues du taux d'imposition des entreprises. Comme la plupart des gens le savent, les entreprises dressent généralement leur plan d'activité bien à l'avance, et l'on peut dire que l'annulation des réductions d'impôts prévues est à toutes fins utiles une augmentation d'impôts pour celles qui s'attendaient à une baisse.

En ce qui concerne l'annulation du fractionnement du revenu, la FCC a déclaré il y a déjà bien longtemps qu'elle préfère des réductions d'impôts générales à des mesures clientélistes. Le fractionnement du revenu se situe à peu près entre les deux, dans la mesure où il n'est pas assez général pour s'appliquer à tout le monde ni aussi clientéliste que la kyrielle de crédits d'impôts créés par le gouvernement précédent. Bref, il y a d'autres impôts que nous aurions préféré voir réduits, mais cette annulation représentera aussi une augmentation d'impôts considérable pour beaucoup de familles canadiennes, ce qui est tout à fait regrettable, à notre avis.

With respect to the replacement of the Universal Child Care Benefit with the Canada child care benefit, we are supportive of this change. This change will make the system simpler, combining several programs into one. It is also tax free, meaning that it's easier for Canadians to understand exactly what they're getting. And it is means tested, meaning the money goes to those who need it the most.

The CTF opposes the imposition of a 33 per cent income tax bracket. We believe this is wrong for a number of reasons, but most importantly it simply doesn't raise much revenue. A generally accepted maxim of taxation is that the more you tax something, the less of it you will have, which includes earning income. The wealthy might not be the most sympathetic demographic to defend, but the fact remains that they pay a disproportionately large share of all tax revenues in Canada. Sending the signal that they will be taxed even further is not likely to incentivize them to earn more.

Finally, I want to talk about OAS. We oppose moving eligibility back to age 65. This, frankly, does not make any sense to us whatsoever. Our retirement security system, including CPP, OAS and GIS, was created in an era when the average lifespan was much shorter than it was, and it has not since been modified to address the new reality that Canadians are happily living much longer.

With an aging population, moving Old Age Security eligibility to age 67 was a small, practical move to help reduce the program's expected spiralling costs. While broader reform of the system is still necessary, this move, in particular, is a step backward.

Those are all my prepared remarks, but I'm happy to take questions.

The Chair: Thank you very much, sir. You're available now for another 20 or 25 minutes.

Mr. Wudrick: That's right.

The Chair: If it's okay with you folks, we'll ask some questions and then get on to our second panel.

Senator Andreychuk: I would like clarification regarding moving the old age eligibility from 67 back to 65. I have not heard from anyone who thinks that's a good move, and it's certainly going in the opposite direction to other countries. Have you been able to see where there is a benefit other than a political one to the government for making that move? It seems to me that it's counterintuitive.

En ce qui concerne le remplacement de la Prestation universelle pour la garde d'enfants par la Prestation canadienne pour la garde d'enfants, c'est un changement que nous approuvons. Il rendra le système plus simple en fusionnant plusieurs programmes existants. C'est aussi une prestation non imposable, ce qui veut dire qu'il sera plus facile pour les Canadiens de savoir exactement ce qu'ils touchent. En outre, elle est fondée sur les moyens financiers, ce qui veut dire que l'argent est versé aux familles qui en ont le plus besoin.

La FCC s'oppose à la création d'une tranche de 33 p. 100 d'impôt sur le revenu. Nous croyons que c'est une erreur, pour plusieurs raisons, la plus importante étant simplement qu'elle ne générera pas beaucoup de recettes. Comme le veut un adage bien connu, plus on taxe un produit, moins on en accumule, et ça vaut aussi pour le revenu. Les riches ne sont peut-être pas le groupe le plus sympathique à défendre, mais il n'en reste pas moins qu'ils payent une part proportionnellement excessive de toutes les recettes fiscales au Canada. Envoyer le signal qu'ils seront taxés encore plus ne va certainement pas les inciter à essayer de gagner plus.

Finalement, parlons maintenant de la Sécurité de la vieillesse. Nous nous opposons à ce que l'on ramène à 65 ans l'âge d'admissibilité. Très franchement, cela n'a strictement aucun sens à nos yeux. Notre système de sécurité de la retraite, qui comprend le RPC, la SV et le SRG, a été conçu à une époque où l'espérance de vie moyenne était beaucoup plus courte, et il n'a pas été modifié pour tenir compte de la nouvelle réalité, qui est que les Canadiens vivent heureusement plus longtemps.

Avec une population vieillissante, faire passer l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse à 67 ans était une mesure modeste mais concrète qui allait contribuer à maîtriser la hausse continue des coûts du programme. Une refonte plus globale du système est toujours nécessaire, mais cette décision en particulier est rétrograde.

Voilà, c'était la déclaration que j'avais préparée, et je répondrai maintenant avec plaisir à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, monsieur. Je crois comprendre que vous restez à notre disposition pendant encore 20 ou 25 minutes, n'est-ce pas?

M. Wudrick : C'est ça.

Le président : Si ça vous convient, chers collègues, nous allons poser quelques questions au témoin avant de faire témoigner le deuxième groupe.

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais avoir des éclaircissements sur la décision de ramener l'âge d'admissibilité de 67 à 65 ans. Je n'ai encore entendu personne dire que c'était une bonne décision, et elle va certainement à contre-courant de ce qui se fait dans d'autres pays. Avez-vous pu identifier un avantage quelconque de cette mesure, à part l'avantage politique que peut en tirer le gouvernement? À mon avis, c'est complètement illogique.

Mr. Wudrick: This is all politics. It makes no sense. With people living longer, it makes perfect sense to have a system that is designed to ensure retirement security when your lifespan is a certain length if people are working longer. We think a lot more needed to be done, to be honest, than just this one step. It was surprising and, we think, politically opportunistic to move it back to 65.

Senator Andreychuk: My other question is on small businesses. I've heard from more than one government that small and medium businesses are the backbone of Canada, both on an international front and nationally. If these tax benefits are removed, how do you think it's going to impact small businesses?

In particular, I'm thinking of small businesses that many women have started. I'd heard compelling evidence about how working with them on regulations and tax benefits is going to get women into more of the corporate structures in very ingenious ways. We heard, "Well, we shouldn't really be helping those who are taking their yoga classes and making them into a corporate structure." I happen to disagree. I think those people are the backbone of many of our communities. If these tax benefits are gone, what will happen? Have you heard from your constituency?

Mr. Wudrick: Yes. In fact, this small business issue is probably one of the largest concerns we heard from our supporters both during the election and after the election. Many of our small business supporters were concerned because they felt they were at risk of being hit with a considerable tax hike.

It also needs to be made clear that when tax hikes are scheduled and if they are slated to come into force, eliminating them is effectively hiking taxes. It is a not a freeze. If people are planning around those reductions as part of their budgets, cancelling them effectively amounts to a tax hike.

Senator Marshall: Mr. Wudrick, when the budget document comes out, does your organization systematically go through and analyze everything that's in the budget, or is it more of a spot check?

Mr. Wudrick: I do go in the media lock-up, so I read as much as of the document that I can on that day. Obviously there are areas of greater importance to our particular advocacy, but we do try to read the full document as much as we can.

Senator Marshall: You talked about the new tax bracket for high income earners. You were saying that you weren't supportive of it, but do you see any reaction to that from high income earners? Do you foresee people leaving the country or anything of that nature? What's your take on that?

M. Wudrick : C'est une décision purement politique qui n'a strictement aucun sens. Comme les gens vivent plus longtemps, il serait tout à fait logique de mettre en place un système susceptible d'assurer la sécurité de la retraite, en tenant compte du fait que l'espérance de vie est plus longue et que les gens travaillent plus longtemps. Très franchement, nous pensons qu'il y avait beaucoup d'autres choses à faire avant celle-là. Cette décision nous a pris par surprise, et nous estimons que ramener l'âge d'admissibilité à 65 ans n'est que de l'opportunisme politique.

La sénatrice Andreychuk : Mon autre question porte sur les petites entreprises. Les gouvernements ne cessent de nous dire que les petites et moyennes entreprises sont le moteur économique du pays, à la fois sur le front international et sur le plan national. Si l'on abolit ces avantages fiscaux, quelle en sera l'incidence sur les petites entreprises?

Je songe en particulier à toutes les petites entreprises qui ont été créées par des femmes. J'ai entendu des témoignages convaincants sur le fait qu'en élaborant des règlements et des avantages fiscaux pertinents, on permettra à des femmes de trouver leur place dans des structures corporatives, et ce, de manières très ingénieuses. On nous dit qu'il est inutile d'aider celles qui donnent des cours de yoga et qui veulent en faire une PME. Je ne suis pas d'accord. Je pense que ce genre de personnes constitue l'épine dorsale de nos collectivités. Si ces avantages fiscaux disparaissent, que se passera-t-il? Avez-vous entendu des réactions de ces femmes dans votre fédération?

M. Wudrick : Oui. En fait, cette problématique des petites entreprises est probablement l'une des plus grandes préoccupations exprimées par nos membres du secteur des PME, pendant et après les dernières élections. Bon nombre d'entre eux étaient inquiets parce qu'ils craignaient que les impôts n'augmentent considérablement.

Comprenez bien que, lorsque des réductions d'impôts sont prévues et qu'on a fixé leur date d'entrée en vigueur, les abolir revient à toutes fins utiles à augmenter les impôts. Ce n'est pas neutre. Si les gens ont déjà dressé leurs plans et leurs budgets en fonction de ces réductions et qu'on décide ensuite d'annuler ces dernières, cela revient en fait à augmenter leurs impôts.

La sénatrice Marshall : Monsieur Wudrick, lorsque le budget est présenté, est-ce que votre organisation l'analyse en détail ou se contente-t-elle d'en faire une lecture en diagonale?

M. Wudrick : Je vais au huis clos des médias et je lis ce jour-là le maximum des propositions que contient le document. Il y a évidemment certaines parties qui sont plus importantes que d'autres pour notre fédération, mais nous essayons de lire le maximum du texte intégral.

La sénatrice Marshall : Vous avez parlé de la nouvelle tranche d'imposition pour les revenus élevés en disant que vous n'y êtes pas favorables, mais avez-vous entendu des réactions des gens à revenus élevés? Pensez-vous que cela va en amener certains à quitter le pays ou à prendre d'autres mesures de cette nature? J'aimerais avoir votre avis.

Mr. Wudrick: In our organization, our approach towards taxation is generally lower, flatter and simpler. This obviously violates more than one of those tenets that we try to promote. I don't want to be so dramatic as to suggest that a small tax hike will force people to flee the country. I think that might be a little dramatic.

What we do know is that wealthy people have a large number of resources at their disposal. There is evidence to suggest that people with a large ability to structure their affairs in a way to minimize their tax burden are the ones most sensitive to tax changes. They're the ones with the ability to restructure their affairs to avoid taxes. For an individual that doesn't have the means to do it, it's harder to do. If you are wealthy, by definition you have those means. I think we need to be careful. Frankly, I think that is the reason why the original estimates about what this new tax bracket would yield in term of revenues turned out to be much more than the government now expects to get.

Senator Marshall: That's right.

Would you have any reaction to the $444 million that's been pledged to the Canada Revenue Agency over the next five years to beef up their policing or auditing areas?

Mr. Wudrick: Yes. In light of recent events such as the Panama Papers, there is a legitimate concern about individuals who are, if not evading taxes, then certainly avoiding them. I certainly think it's reasonable to empower Canada Revenue Agency to ensure that people are paying their taxes. People should pay their taxes in full and on time.

We've also said that another way to make it easier for CRA to do its job over the longer term is to simplify the system. If you have a very complicated tax code, it makes it hard for people to comply even if they want to, never mind to try to evade paying taxes. It also makes it very hard to enforce. We think by simplifying the system overall, you make it easier to enforce and you make it easier to comply, as well.

Senator Marshall: There are a couple of areas in the budget I did want to ask you about. I've raised this with other witnesses. There is a special bonus or an extra tax deduction for people in the new high tax bracket who make charitable donations. Their tax credit will be higher than if they were in the lower tax bracket. Do you think that will encourage people to make more charitable donations?

Mr. Wudrick: I'm sorry. There is a provision that if you are in a higher bracket —

M. Wudrick : La position générale de notre fédération en matière de fiscalité est que, moins l'impôt est élevé, moins il y a de tranches, plus il est simple, et mieux ça vaut pour tout le monde. Cette décision va évidemment à l'encontre de plusieurs de ces principes. Je ne veux pas dramatiser et laisser entendre qu'une petite augmentation des impôts va forcer les gens à fuir le pays, car ce serait un peu excessif de ma part.

Ce que nous savons, c'est que les riches ont beaucoup de ressources à leur disposition. Des études ont montré que les gens qui ont de grandes possibilités de structurer leurs affaires de manière à minimiser leur fardeau fiscal sont les plus sensibles aux changements fiscaux. Ce sont eux qui ont la possibilité de restructurer leurs affaires pour éviter l'impôt. Pour ceux qui n'ont pas ces ressources, c'est plus difficile. Si vous êtes riche, vous avez par définition accès à ces ressources. Je crois qu'il faut faire attention. Très franchement, je pense que c'est la raison pour laquelle les premières estimations du rendement de cette nouvelle tranche d'impôt étaient largement supérieures à ce que le gouvernement espère aujourd'hui en retirer.

La sénatrice Marshall : C'est vrai.

Que pensez-vous des 444 millions de dollars qui ont été promis à l'Agence du revenu du Canada au cours des cinq prochaines années pour renforcer ses services d'exécution et d'audit?

M. Wudrick : Si j'en crois certains événements récents, comme les Panama Papers, on peut légitimement croire que certaines personnes pratiquent non pas nécessairement l'évasion fiscale mais en tout cas l'évitement fiscal. Je pense certainement qu'il est raisonnable de donner à l'Agence du revenu du Canada les moyens de s'assurer que les gens payent leurs impôts. Il faut que les gens payent leurs impôts en entier et à temps.

Nous disons aussi qu'une autre façon de faciliter la tâche de l'ARC, à plus long terme, est de simplifier le système. Nous avons un code de l'impôt qui est très compliqué, ce qui fait qu'il est difficile pour les gens d'en respecter les dispositions, même quand ils le veulent, sans parler de ceux qui essayent d'y échapper. C'est un code dont il est très difficile d'assurer l'exécution. À notre avis, simplifier l'ensemble du système en faciliterait l'exécution et le respect.

La sénatrice Marshall : J'aimerais vous interroger sur quelques aspects précis du budget, comme je l'ai déjà fait avec d'autres témoins. Le budget prévoit un bonus spécial ou une déduction d'impôt supplémentaire pour les gens qui sont touchés par cette nouvelle tranche d'imposition élevée et qui font des dons à des organismes de bienfaisance. Leur crédit d'impôt sera plus élevé que s'ils faisaient partie de la tranche d'imposition inférieure. Croyez-vous que cela va les encourager à faire plus de dons de bienfaisance?

M. Wudrick : Veuillez m'excuser, j'ai mal compris. Vous dites qu'une disposition prévoit que, si vous faites partie d'une tranche d'imposition supérieure...

Senator Marshall: If you're in the 33 per cent tax bracket, you will get an extra tax credit for making charitable donations. The objective, we're told by the Department of Finance, is to encourage people in that higher income bracket to continue to make charitable donations. My reaction is that I think that would discourage them, but Finance thinks that it's going to encourage people. I'm wondering if you have an opinion on that.

Mr. Wudrick: I suppose there are two trains of thought on that. Generally, of course, when something is made cheaper or if you get a benefit, you're more likely to do it. That's often the reason we criticize the fact that the political tax donation credit is 75 per cent, compared to charities only being 50 per cent. We think that's grossly unfair and that the political credit should be harmonized down with the limit for the charitable credit.

I think you may be right. I don't know that it would discourage it, but what it may do is provide a windfall gain to individuals who are going to donate anyway. People who were going to donate will be better off now. It might not change their behaviour; they will just have extra money in their pocket.

Senator Marshall: My final question relates to an amendment that is going to tax "a service rendered to an individual for the purpose of enhancing or otherwise altering the individual's physical appearance." I was thinking that's going to be a nice tax windfall for the government, but a lot of people don't agree with me. Would you have any opinion on that amendment?

Mr. Wudrick: Sorry, is it a tax or a credit?

Senator Marshall: It's going to be a tax on "a service rendered to an individual for the purpose of enhancing or otherwise altering the individual's physical appearance."

Mr. Wudrick: I suppose we wouldn't be doing a good job at the Canadian Taxpayers Federation if we didn't oppose a tax hike. I would have to say, on that front, we would probably not like it very much.

The Chair: We had witnesses in about the small business tax rate, which wasn't reduced, and we had a mixed response. We had people saying that it should be higher; we had people saying it should be lower. Did you have a cross-section of feedback, or was it consistent from all of your members that they were upset that the tax hadn't continued to be reduced? What was the feedback?

Mr. Wudrick: In terms of the small business tax rate?

La sénatrice Marshall : Si vous êtes dans la tranche d'imposition de 33 p. 100 et que vous faites des dons de bienfaisance, vous recevrez un crédit d'impôt supplémentaire. L'objectif, nous a dit le ministère des Finances, est d'encourager les gens qui sont dans cette tranche d'imposition élevée à continuer de faire des dons de bienfaisance. Ma réaction est plutôt que cela va les en dissuader, mais le ministère des Finances n'est pas de cet avis. Qu'en pensez-vous?

M. Wudrick : Je suppose qu'il y a deux écoles de pensée là-dessus. En règle générale, quand une chose coûte moins cher ou qu'on vous donne un incitatif supplémentaire, on est plus porté à la faire. C'est souvent la raison pour laquelle nous critiquons le fait que le crédit d'impôt pour dons politiques a été fixé à 75 p. 100, alors que celui qui s'applique aux dons de bienfaisance n'est que de 50 p. 100. Nous pensons que c'est foncièrement injuste et que le crédit d'impôt politique devrait être harmonisé à la baisse avec le crédit pour dons de bienfaisance.

Je crois que vous avez raison. Je ne sais pas si cela aura un effet dissuasif mais cela va certainement donner un avantage exceptionnel à ceux qui allaient de toute façon faire de tels dons. Les gens qui allaient de toute façon faire de tels dons s'en tireront encore mieux. Cela ne changera peut-être pas leur comportement mais ils se retrouveront avec plus d'argent dans leurs poches.

La sénatrice Marshall : Ma dernière question concerne un amendement qui vise à taxer « la fourniture d'un service rendu à un particulier en vue d'améliorer ou de modifier par ailleurs son apparence physique ». Je pense que cela va générer un gain fort appréciable pour le gouvernement, mais bien des gens ne partagent pas mon avis. Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Wudrick : Veuillez m'excuser, s'agit-il d'un impôt ou d'un crédit?

La sénatrice Marshall : Ce sera un impôt sur « la fourniture d'un service rendu à un particulier en vue d'améliorer ou de modifier par ailleurs son apparence physique ».

M. Wudrick : Je suppose que je ne ferais pas correctement mon travail pour la Fédération canadienne des contribuables si je ne m'opposais pas à une augmentation d'impôt. Ce que je peux vous dire, à première vue, c'est que nous n'aimerons probablement pas beaucoup ça.

Le président : Certains des témoins que nous avons entendus nous ont parlé du taux d'imposition des petites entreprises, qui n'a pas été réduit, et nous avons eu des réactions partagées à ce sujet. Certains ont dit que le taux devrait être plus élevé, et d'autres, qu'il devrait être abaissé. Vos membres ont-ils eux aussi des réactions partagées là-dessus ou seulement la même réaction que tout le monde? Est-ce que vos membres étaient furieux que le taux d'imposition n'ait pas été réduit? Quelles ont été leurs réactions?

M. Wudrick : Voulez-vous parler du taux d'imposition des petites entreprises?

The Chair: You bet. Were 100 per cent of your people saying that they wanted it to go down and that they were really upset? We had witnesses coming in saying that they think it's a good move not to reduce the tax rate, that the government is losing money and that some people in these tax brackets are manipulating them so that they can earn more money. We heard all sorts of different things. I'm just wondering what type of feedback you received.

Mr. Wudrick: I think for those who had counted on the cut, it was probably more disappointing. There are others who perhaps don't plan that closely around it.

There was also a lot of focus placed on a fear that they were going to change the definition of a small business. A lot of individuals who are practitioners in certain fields structure their affairs in a way so that they operate as a small business. If they were going to be moved so that they would have to pay a personal income tax rate, they would be facing a substantial tax burden. I would say that and the cancellation of the rate were the two biggest issues.

The Chair: In talking about moving retirement back from 67 to 65, you said you were other areas. Were you looking at suggesting that it be extended to a later date or age bracket? What were you looking at?

Mr. Wudrick: The entire income retirement system, even looking at CPP as well, not just OAS.

I would say this: We increasingly have a number of supporters who are younger. We have a growing youth presence in our movement, and there are people who are very concerned that the system is tilted right now toward older Canadians for political reasons, because they are a very powerful political constituency. So many younger Canadians — students at universities, for example, and there are a lot of them — have expressed to us that they don't know that there is going to be a system in place for them by the time they retire because the system is so generous right now and because the demographic shift is such that they are going to carrying a very heavy burden going forward over the next several decades.

The Chair: Did you get any feedback on TFSAs in terms of the cutback that occurred from $11,000 back to $5,500?

Mr. Wudrick: Yes, we did. We often send out surveys and I get responses by email. But, for some reason, on the TFSA I received a lot of phone calls from individuals. I remember one in particular who was an immigrant individual in the Toronto area who told me that that was their primary savings vehicle, their TFSA, and this was going to put a major dent in their retirement savings plans because they were plowing everything they could into them. They were people of very modest means, but they were using TFSAs as their primary way to save for retirement. So they were very disappointed by that. It was something that was also disconcerting.

Le président : Absolument. Est-ce que vos membres ont tous réagi en disant qu'il aurait dû être abaissé? Nous, nous avons eu des témoins qui nous ont dit que ce ne serait pas une bonne chose de réduire ce taux d'imposition parce que ça réduirait les recettes du gouvernement et qu'en fait, ce sont certaines personnes qui sont dans ces tranches d'imposition qui le manipulent afin de pouvoir gagner plus d'argent. Nous avons entendu toutes sortes de choses à ce sujet. Et vous, qu'avez-vous entendu comme réactions?

M. Wudrick : Je pense que ceux qui s'attendaient à une réduction ont probablement été déçus. Mais y en a d'autres qui n'avaient peut-être pas fait leurs plans strictement en fonction de cette éventualité.

Il y en a beaucoup qui craignaient qu'on modifie la définition d'une petite entreprise. Beaucoup de gens, dans certains domaines, structurent leurs activités de manière à fonctionner comme des petites entreprises. S'il y avait un changement et qu'ils étaient obligés de payer le taux d'imposition du revenu personnel, cela augmenterait sensiblement leur fardeau fiscal. Je dirais que c'était la plus grande préoccupation, avec l'annulation de la réduction du taux.

Le président : En ce qui concerne le rabaissement de l'âge de la retraite de 67 à 65 ans, vous avez dit qu'il y avait d'autres préoccupations. Alliez-vous proposer que ce soit appliqué à une date ultérieure ou à un âge différent? À quoi pensiez-vous?

M. Wudrick : À l'ensemble du système de revenu de retraite, ce qui comprend aussi le RPC, pas seulement la SV.

Je vous dirai que nous attirons de plus en plus de jeunes. Ils sont de plus en plus présents dans notre mouvement, et il y en a qui sont très préoccupés parce qu'ils trouvent que le système actuel privilégie les personnes âgées, pour des raisons d'ordre politique. Donc, beaucoup de jeunes Canadiens — des étudiants d'universités, par exemple, et ils sont nombreux — se demandent sérieusement s'il y aura encore un système en place au moment où ils prendront leur retraite parce que le système actuel est trop généreux et qu'avec les changements démographiques, ils vont être obligés d'assumer un très lourd fardeau au cours des prochaines décennies.

Le président : Avez-vous eu des réactions au sujet de la réduction de 11 000 $ à 5 500 $ du plafond de cotisation à un CELI?

M. Wudrick : Oui, nous en avons eu. Nous envoyons souvent des questionnaires à nos membres et je reçois les réponses par courriel. Pour une raison que j'ignore, j'ai reçu beaucoup d'appels téléphoniques au sujet du CELI. Je me souviens en particulier de l'appel d'un immigrant de la région de Toronto qui m'a dit que c'était le principal outil d'épargne de sa famille et que cela allait réduire sensiblement la somme dont il disposerait à sa retraite, vu qu'il y versait le maximum. Il s'agissait d'une famille aux moyens très modestes qui utilisait le CELI comme principal outil d'épargne pour la retraite. Ces gens étaient très déçus de ce changement. C'est aussi quelque chose qui était très déconcertant.

We think that finding ways to help Canadians save for their own futures in ways that are best for them is something that should be encouraged, not taken away. So we were disappointed to see the rollback to $5,500.

Senator Mockler: There seems to be a lack of definition in the context of who is in the middle class. Do you have a definition of what we would call people in the middle class across Canada? We talked, yesterday, to the Minister of Finance, and he had a comment. We have talked to other people, and they have other comments. Could you share your thoughts with us?

Mr. Wudrick: I think the reason that "the middle class" is such a powerful political phrase is that it is whatever you want it to mean. It is something that most Canadians consider themselves or aspire to be.

I do note that what constitutes middle class in terms of income can vary dramatically depending on where you live. A family making $60,000 a year may be middle class in Moose Jaw or in Chicoutimi, but in Vancouver or Toronto, a family making $150,000 or 200,000 may have essentially the same lifestyle just because of the cost of living. That is where I caution. When we talk about helping the middle class but then start talking about increasing taxes and costs on a household that makes $150,000, that may sound wealthy to people living in Medicine Hat or in Barrie, but, if you live in downtown Vancouver or Toronto, you may very well just be middle class even at that income level.

Senator Mockler: In your context and with your experience, what would be middle class if we look at the five regions of Canada? In Atlantic Canada, what would be the middle class, or in Quebec, Ontario, Western Canada and B.C.?

Mr. Wudrick: I don't have the numbers in front of me, but if you divide the average income into quintiles, I would say that anything between the thirtieth and seventieth percentile would be considered middle class or maybe even broader than that, 20 to 80.

Senator Mockler: As you said a few minutes ago, depending on where you live, the definition of "middle class" could be different, right?

Mr. Wudrick: Correct.

Senator Mockler: Because it is based on income. Therefore, with the tax measures being undertaken by the government of the day, which region or regions of Canada would benefit the most from those tax initiatives or tax cuts they've redistributed for education and whatnot?

Mr. Wudrick: I see what you're saying.

Nous estimons qu'il faut aider et encourager les Canadiens à mettre de l'argent de côté pour leur retraite, et non pas leur supprimer des moyens de le faire. Nous avons donc été déçus de l'abaissement du plafond à 5 500 $.

Le sénateur Mockler : On ne semble pas avoir de définition très claire de la classe moyenne. En avez-vous une qui soit applicable à l'ensemble du Canada? Nous discutions hier avec le ministre des Finances, qui a fait une remarque à ce sujet. Nous avons aussi accueilli d'autres témoins qui nous en ont parlé également. Pourriez-vous me dire quel est votre avis à ce sujet?

M. Wudrick : Je pense que la raison pour laquelle la « classe moyenne » est un concept politique aussi puissant, c'est qu'on peut lui faire dire ce qu'on veut. C'est une catégorie à laquelle la plupart des Canadiens pensent appartenir ou à laquelle ils aspirent.

J'ajouterai que ce qui constitue la classe moyenne sur le plan du revenu peut varier considérablement selon l'endroit où l'on habite. Une famille gagnant 60 000 $ par an est peut-être une famille de la classe moyenne à Moose Jaw ou à Chicoutimi mais, à Vancouver ou à Toronto, une famille gagnant 150 000 $ ou 200 000 $ par an aura peut-être essentiellement le même mode de vie, à cause du coût de la vie. Il faut donc être prudent avec ce concept. Quand on parle d'aider la classe moyenne et qu'on parle ensuite d'augmenter les impôts et les coûts d'une famille qui gagne 150 000 $, ça peut être le revenu d'une famille aisée à Medicine Hat ou à Barrie mais, si c'est une famille qui vit au centre-ville de Vancouver ou de Toronto, ce n'est peut-être qu'une famille de la classe moyenne, même à ce niveau-là de revenus.

Le sénateur Mockler : Dans votre contexte et selon votre expérience, à quoi ressemble la classe moyenne dans chacune des cinq régions du Canada? Qui fait partie de la classe moyenne dans les provinces maritimes ou au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Ouest et en Colombie-Britannique?

M. Wudrick : Je n'ai pas les chiffres sous les yeux mais, si vous divisez le revenu moyen en quantiles, je dirai que tout ce qui se trouve entre le trentième et le soixante-dixième percentile serait considéré comme faisant partie de la classe moyenne, mais on peut peut-être même élargir la fourchette pour aller du vingtième au quatre-vingtième.

Le sénateur Mockler : Comme vous l'avez dit il y a quelques minutes, la notion de « classe moyenne » varie selon l'endroit où l'on habite, n'est-ce pas?

M. Wudrick : Exact.

Le sénateur Mockler : Parce que c'est fonction du revenu. Par conséquent, avec les mesures fiscales prises par le gouvernement, la ou les régions du Canada qui bénéficieront le plus de ces initiatives ou réductions fiscales dépendra de la manière dont elles sont redistribuées pour l'éducation ou je ne sais quoi.

M. Wudrick : Je vois ce que vous voulez dire.

With the new tax measures, areas that had higher overall incomes would be losing out, and areas that had lower average incomes would be better off.

Senator Mockler: Who could provide us with a graph on the answer you have just given me?

Mr. Wudrick: I'm just stating a mathematical fact. You're asking about who is going to be impacted by increases on higher income brackets, it's going to be people who earn higher incomes.

Senator Mockler: Okay.

We had a witness this afternoon talking to us about sharing or distributing wealth. He said the way to do it is through taxes, the number one factor. That is one way to distribute wealth across Canada. What is your opinion on that?

Mr. Wudrick: I think that is something that governments need to do. The question is: What is the best way, the best tax system, to generate the best revenues in a way that does the least damage to the overall economy or distorts the economy the least?

We are not an organization that is against spending on people who need help. What we're against is giving money to people who, in some cases, may not need it and giving it out in ways that we view as being inefficient or not the best way to achieve the policy objective.

Senator Mockler: Can you share your ideas with us if we were to look at a guaranteed income for families?

Mr. Wudrick: That is something that we find philosophically appealing. I think it's well known that this idea has support on all ends of the political spectrum. We very much like the idea in theory. Some of the empirical studies that I have seen make me a little more hesitant. I know, for example, that Kevin Milligan, at UBC, has done some research that suggests that implementing a guaranteed minimum income or family income of any significant amount would end up costing something like twice or three times all current federal revenues. Even if you eliminated all existing support programs and replaced it with this, it would still be very expensive.

Philosophically, I think it is appealing. It is simple, fair and easy to implement, but in terms of the actual cost, it may, from a practical standpoint, just end up being prohibitive.

The Chair: Any there other questions from the committee?

Mr. Wudrick, thank you very much for your time. We really appreciate it, and we hope that you have a good time out in Kamloops and that the weather is nice for you.

[*Translation*]

Mr. Fréchette, would you like to say a few words to open the discussion? How do you wish to proceed?

Avec les nouvelles mesures fiscales, les régions où les revenus globaux sont plus élevés seront perdantes et celles où les revenus moyens sont plus bas s'en sortiront mieux.

Le sénateur Mockler : Qui pourrait nous fournir un graphique représentant la réponse que vous venez juste de me donner?

M. Wudrick : Je n'ai fait qu'exprimer une réalité mathématique. Vous me demandez qui sera touché par les augmentations d'impôts sur les tranches de revenus les plus élevées, et je vous réponds que ce sont les gens qui gagnent les revenus les plus élevés.

Le sénateur Mockler : D'accord.

Nous avons eu cet après-midi un témoin qui nous a parlé de partager ou de redistribuer la richesse. Il a dit que l'impôt était l'outil principal pour le faire, que c'est une manière de redistribuer la richesse dans tout le Canada. Qu'en pensez-vous?

M. Wudrick : Je pense que c'est une chose que les gouvernements doivent faire. La question est de savoir quelle est la meilleure manière, quel est le meilleur régime fiscal qui permet de percevoir le maximum de recettes d'une manière qui nuise le moins à l'économie.

Nous ne sommes pas une organisation qui s'oppose à ce qu'on dépense de l'argent pour les gens qui ont besoin d'aide. Ce que nous dénonçons, c'est qu'on donne de l'argent à des gens qui n'en ont peut-être pas besoin, ou qu'on le donne d'une manière que nous trouvons inefficiente ou qui n'est pas la meilleure pour atteindre l'objectif public visé.

Le sénateur Mockler : Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de l'idée d'un revenu garanti pour les familles?

M. Wudrick : C'est une idée que nous trouvons séduisante en théorie. Chacun sait que c'est une idée qui a des appuis dans tous les partis politiques. Elle nous plaît beaucoup, en théorie. Certaines études empiriques que j'ai vues me font cependant hésiter. Je sais, par exemple, que Kevin Milligan, de l'Université de la Colombie-Britannique, a fait des recherches qui permettent de penser que la création d'un revenu familial minimum garanti assez conséquent finirait par coûter deux ou trois fois le total des recettes fédérales actuelles. Même si l'on abolissait tous les programmes de soutien existants, ça coûterait encore très cher.

En théorie, c'est une idée séduisante. Ce serait simple, équitable et facile à mettre en œuvre, mais les coûts pourraient être prohibitifs.

Le président : Des sénateurs ont-ils d'autres questions?

Je vous remercie beaucoup d'avoir passé tout ce temps avec nous, monsieur Wudrick, nous vous en sommes très reconnaissants et nous vous souhaitons un séjour agréable à Kamloops. J'espère que vous avez du beau temps là-bas.

[*Français*]

Monsieur Fréchette, avez-vous des commentaires pour ouvrir la discussion? Comment voulez-vous procéder?

[*English*]

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: Thank you, Mr. Chair and honourable senators, for the invitation to appear this evening and the opportunity to discuss some of our recent reports pertaining to Budget 2016, such as our report entitled *Financial Impacts of Budget 2016 Measures on Selected Families with Children*.

[*Translation*]

Or our analysis of the expected economic and financial impact of the cancellation of the small business deduction.

[*English*]

I suspect, based on the first round of questions, that small businesses also will be another source of questions on the second round. That is up to my colleagues who are really looking forward to answering some of these questions.

As per the Notice of Meeting, we are also available to discuss our *Economic and Fiscal Outlook - April 2016*.

Our current legislative mandate is to provide independent analysis to the Senate and House of Commons about the state of this nation's finances, the estimates of the government and trends in the national economy, as well as to estimate the cost of financial proposals over which Parliament has jurisdiction.

By the way, there was a question about charitable gifts. Last week, the PBO did a report on Bill C-239, which is a slight variation of what is proposed in Bill C-2.

As you are aware, the government indicated that it would also like to include in the future the costing of party election platforms.

[*Translation*]

Our eyes are wide open to that.

[*English*]

It is always a pleasure to appear before parliamentary standing committees; however, three committees are specifically mentioned in the PBO's legislation, one of which is your committee, Mr. Chair, while the other two are from the other place. Appearing before one of these three committees is certainly, I dare say, a must.

[*Translation*]

And we are quite pleased to be here.

[*Traduction*]

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs, de nous avoir invités à comparaître ce soir pour parler des derniers rapports que nous avons publiés au sujet du budget de 2016, notamment le rapport intitulé *Incidences financières des mesures du budget de 2016 sur divers types de familles ayant des enfants*.

[*Français*]

Ou encore, notre analyse portant sur les incidences économiques ou financières de l'annulation des réductions d'impôt prévues pour les petites entreprises.

[*Traduction*]

Si j'en juge d'après les questions posées au premier témoin, vous voudrez certainement revenir sur le thème des petites entreprises. Ce sont surtout mes collègues qui vous répondront sur ce sujet.

Selon l'avis de convocation, nous sommes également ici pour discuter de notre rapport sur les *Perspectives économiques et financières d'avril 2016*.

Notre mandat législatif consiste à fournir au Sénat et à la Chambre des communes une analyse indépendante des finances du Canada, des prévisions du gouvernement ainsi que des tendances de l'économie nationale, et d'évaluer le coût de mesures financières qui relèvent de la compétence du Parlement.

Il y a eu tout à l'heure un débat sur les dons de bienfaisance. La semaine dernière, le DPB a produit un rapport sur le projet de loi C-239, qui est une légère variante de ce que propose le projet de loi C-2.

Comme vous le savez, le gouvernement a indiqué qu'il aimerait aussi inclure à l'avenir l'évaluation du coût des promesses électorales des partis politiques.

[*Français*]

Nous avons l'œil grand ouvert sur cet aspect.

[*Traduction*]

C'est toujours un plaisir de comparaître devant des comités parlementaires permanents. Il y en a cependant trois qui sont explicitement mentionnés dans la loi organique du DPB, dont le vôtre, monsieur le président. Les deux autres sont des comités de la Chambre des communes. Comparaître devant l'un de ces trois comités est certainement pour nous un devoir agréable.

[*Français*]

Et comme nous le disons en français, ça nous fait un petit velours.

[*English*]

Finally, Mr. Chair, I would like to thank you for your request to conduct a fiscal analysis of a targeted tax credit for taxpayers in the second bracket, which we released two weeks ago. It is precisely the type of analysis that fits with our legislation and, we hope, contributes to support parliamentary debate. Although our limited resources sometimes force us to select or postpone some of those requests, members of the PBO team always appreciate the occasion to discuss topics of interest with parliamentarians.

Thank you. We are able to answer your questions.

The Chair: Thank you very much.

Before going to Senator Marshall, with the new Universal Child Care Benefit for families, what is the cost of that program per year? How does that affect any potential deficit that the government could run?

Mr. Fréchette: I will ask Carleigh to answer that question. She would be pleased to give you the cost of that measure.

Carleigh Malanik, Financial Analyst, Office of the Parliamentary Budget Officer: Thank you for the question. What we've seen is that when it's fully implemented, relative to the cost of the existing children benefits, it will cost roughly an additional $3.8 billion. However, because this new benefit is not indexed as it's currently proposed in legislation, we'll see the additional cost decline over the coming years.

The Chair: So if I understand correctly, you're talking about a year-one deficit creation of $3.8 billion to support this program?

Ms. Malanik: Relative to the existing child benefits, yes.

The Chair: How much does the existing program cost per year?

Ms. Malanik: It would be roughly $18 billion per year. I'm sorry. I don't have the exact number offhand.

The Chair: We're talking about a $14 billion cost to the country. Is that what we're saying?

Ms. Malanik: No. The total cost is forecasted to be almost $22 billion once fully implemented.

The Chair: If it's $4 billion less, you're talking $18 billion?

Ms. Malanik: Yes.

Senator Marshall: This is something we had some discussions with between our respective officials. I was looking at your publication entitled *Budget 2016: Key Issues for Parliamentarians*. There is a table there dealing with "Revised status quo budgetary

[*Traduction*]

Finalement, monsieur le président, j'aimerais vous remercier de nous avoir demandé de faire l'analyse financière d'un crédit d'impôt s'adressant aux contribuables de la deuxième tranche d'imposition, que nous avons publiée il y a deux semaines. C'est précisément le type d'analyse qui est prévu dans notre loi organique et qui, nous l'espérons, contribue à alimenter le débat parlementaire. Bien que des ressources limitées nous obligent parfois à faire un choix parmi les demandes qui nous sont adressées, ou à en reporter certaines, les membres de notre équipe sont toujours heureux d'avoir l'occasion de discuter avec les parlementaires des questions qui les intéressent.

Cela dit, je vous remercie, monsieur le président. Nous sommes maintenant prêts à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup.

Avant de donner la parole à la sénatrice Marshall, j'aimerais vous demander quel est le coût annuel de la nouvelle Prestation universelle pour les familles? Quel est son impact sur le déficit budgétaire?

M. Fréchette : Je vais demander à Carleigh de répondre à cette question. Elle sera ravie de vous dire quel est le coût de cette mesure.

Carleigh Malanik, analyste financière, Bureau du directeur parlementaire du budget : Merci de votre question. D'après nos calculs, lorsqu'elle sera pleinement mise en œuvre, elle coûtera environ 3,8 milliards de dollars de plus que les prestations existantes pour les enfants. Toutefois, comme le projet de loi ne prévoit pas l'indexation de cette nouvelle prestation, le coût supplémentaire de cette mesure diminuera au fil des ans.

Le président : Si je comprends bien, vous dites que, la première année, cette mesure creuse le déficit de 3,8 milliards de dollars?

Mme Malanik : Par rapport au coût des prestations actuelles pour les enfants, oui.

Le président : Combien coûte le programme actuel, par année?

Mme Malanik : Environ 18 milliards de dollars par an. Veuillez m'excuser, je n'ai pas le chiffre exact en tête.

Le président : Ça représente donc un coût de 14 milliards de dollars environ pour le pays. C'est ce que vous dites?

Ms. Malanik : Non. Nous prévoyons que le coût total de cette mesure sera de près de 22 milliards de dollars, une fois qu'elle sera totalement mise en œuvre.

Le président : Si c'est 4 milliards de dollars de moins, ça fait 18 milliards?

Mme Malanik : Oui.

La sénatrice Marshall : Nous avons déjà eu cette discussion avec des représentants des ministères concernés. Je suis en train de consulter votre rapport intitulé *Budget 2016 : Enjeux principaux pour les parlementaires*. Il y a là un tableau portant

balance." I'm just looking at the 2016 to current fiscal year. It starts off with a deficit of 16.1 and then it works its way down. We end up with a budgetary deficit of 29.4.

When you look at all the different things leading up to the 29.4, help for the middle class is in there and the growth for the middle class. My recollection is that the child care benefit is also in there.

Because that's increasing our deficit and we have to borrow hat money, I'm looking at that and thinking that we're borrowing the money to give to families for their children. As a result, we have to incur debt, and it's those children and their children who are going to have to pay off that debt. Am I looking at that correctly?

Mr. Fréchette: That's a difficult answer to give you because there is a political aspect to it.

Senator Marshall: I didn't know if you would answer it.

Mr. Fréchette: I will ask Chris or Mostafa to clarify the number.

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer, Office of the Parliamentary Budget Officer: The numbers you quoted are correct. In general, any time there is a deficit, along with that comes a debt because the government has to borrow money to finance the deficit. How that's going to be paid over time all depends on what will happen over time.

Senator Marshall: It would be in the future.

Mr. Askari: In the future.

There are times that there will be surpluses and that debt will go down. It's hard to say who will pay for it if it's a debt that's owed by the government — a lot of it is owned by the Canadian people.

Whether the children will pay for it or not, that's a different question. I don't know how to answer that.

Senator Marshall: I think you firmed it up in my mind by your response. Thank you very much for that.

You did the report on the child care benefit for a Mrs. Karen Vecchio. It appears to me after reading that report that the government had an objective in putting in the new child care benefit in that it was trying to shift money towards people who need the money. Based on the information you provided in your report, it seems to have had the desired effect; is that correct?

Mr. Fréchette: That's basically correct. Families with lower disposable income and younger children will get more benefit for the simple reason that the benefit decreases with the income of the families. It is in that context —

sur le « Solde budgétaire révisé selon le statu quo ». Je regarde juste l'exercice budgétaire actuel, de 2016. On voit au début un déficit de 16,1 qui diminue ensuite d'année en année. À la fin, on se retrouve avec un déficit budgétaire de 29,4.

Quand on examine les différents éléments qui nous mènent à 29,4, on voit qu'il y a l'aide à la classe moyenne et à la croissance de la classe moyenne. Si je me souviens bien, la prestation pour la garde d'enfants s'y trouve aussi.

Cette mesure va accroître notre déficit et nous allons devoir emprunter cet argent. Autrement dit, nous allons emprunter de l'argent afin de le donner aux familles, pour leurs enfants. Mais au bout du compte, nous allons augmenter notre dette et ce seront nos enfants et leurs enfants qui seront obligés de la rembourser. Est-ce que je me trompe?

M. Fréchette : C'est une question à laquelle il est difficile de répondre car elle comporte un aspect politique.

La sénatrice Marshall : Je me demandais si vous alliez y répondre.

M. Fréchette : Je vais demander à Chris ou à Mostafa de vous donner des explications.

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget, Bureau du directeur parlementaire du budget : Les chiffres que vous avez donnés sont exacts. En général, chaque fois qu'il y a un déficit, il y a aussi une dette parce que le gouvernement est obligé d'emprunter de l'argent pour financer le déficit. La manière dont cette dette est remboursée plus tard dépendra de ce qui se passera d'ici là.

La sénatrice Marshall : Donc, c'est pour plus tard.

M. Askari : Oui, plus tard.

Il y aura des périodes d'excédent budgétaire durant lesquelles la dette diminuera. Il est difficile de dire aujourd'hui qui va payer plus tard si c'est une dette accumulée par le gouvernement — dont une bonne partie est due à la population canadienne.

Quant à savoir si ce sont les enfants qui paieront, c'est une autre question. Je ne saurais vous répondre.

La sénatrice Marshall : Je vous remercie beaucoup, c'est plus clair dans mon esprit maintenant.

C'est vous qui avez préparé un rapport sur la Prestation canadienne pour la garde d'enfants, pour une certaine Karen Vecchio. Après l'avoir lu, j'ai compris que le gouvernement avait pour objectif, en créant cette nouvelle prestation, de canaliser l'argent vers ceux qui en ont le plus besoin. Et d'après ce que vous dites dans le rapport, il semblerait que le gouvernement ait atteint son objectif, n'est-ce pas?

M. Fréchette : C'est foncièrement exact. Les familles qui ont de jeunes enfants et un faible revenu disponible toucheront une prestation plus élevée du simple fait que le montant de la prestation diminue au fur et à mesure que le revenu des familles augmente. C'est dans ce contexte...

Senator Marshall: — that they're meeting their objectives.

Mr. Fréchette: Based on the report we provided; not based on anything else.

Senator Marshall: The last question I have for now relates to your document called *Economic and Fiscal Outlook - April 2016*. On page 2 you say:

> Budget 2016 highlights the Government's commitment to returning to balanced budgets and to reducing the federal debt-to-GDP ratio to a lower level by 2020-21.

I'm just wondering how you can say that when we don't know when they're going to return to a balanced budget. We haven't seen anything. You say, "Budget 2016 highlights the Government's commitment to returning to balanced budgets," but there is no commitment from the government; they haven't said they're going to. They said in their platform they were going to balance it by 2019-20, but that's off the table now and they haven't given us a new date. I was just wondering how you could say that.

Chris Matier, Senior Director, Economic Analysis and Forecasting, Office of the Parliamentary Budget Officer: A date was not provided in the budget in terms of when there would be a balanced budget. The language is taken from the budget in several places to say that the government remains committed to returning to a balanced budget. You are correct in that a date is not provided. There is a commitment, but it's a question of time.

Senator Marshall: Even when the minister speaks, he doesn't give any indication that that's his objective. It's absent.

The other part talks about reducing the federal debt-to-GDP ratio by 2020-21. In the Liberal platform, which I know is a political document, they had indicated that it was going to be reduced to a certain level by 2019-20, and that's off the table now. They talk about reducing the federal debt-to-GDP ratio to a lower level by 2021, but when you look at the budget book, it's only 0.1. So for 2016-17 it's 32.5 and will go down to 30.9 by 2020-21. I could probably defer that one, but the first one I sort of had an issue with.

Okay, thank you very much.

The Chair: We've really been looking at the question of trying to define the middle class. The request was made, Mr. Fréchette, to you and your office to try to understand the tax increase for people earning over $200,000. My understanding was that about $1.8 billion coming from that group can be redistributed to people between $40,000 and, I believe, around $92,000 to $95,000. Effectively in the initial plan, it would go to people earning just under $200,000. We've asked to understand, by building a model, whether we could redistribute that money to people between $45,000 and $92,000 or $95,000? What would the amount be?

La sénatrice Marshall : ... que le gouvernement atteint son objectif.

M. Fréchette : D'après le rapport que nous avons préparé, et pas d'après une autre étude.

La sénatrice Marshall : La dernière question que j'ai à poser pour l'instant concerne votre document intitulé *Perspectives économiques et financières - Avril 2016*. À la page 2, vous dites :

> Dans le Budget de 2016, le gouvernement énonce sa volonté de rétablir l'équilibre budgétaire et de réduire le ratio de la dette fédérale au PIB d'ici 2020-2021.

Je me demande comment vous pouvez affirmer cela, alors que nous ne savons pas quand le gouvernement va présenter un budget équilibré. Nous ne savons rien encore. Vous dites que « dans le Budget de 2016, le gouvernement énonce sa volonté de rétablir l'équilibre budgétaire », mais le gouvernement n'a pas dit quand il allait renouer avec l'équilibre budgétaire. Pendant la campagne électorale, les libéraux se sont engagés à le faire d'ici à 2019-2020, mais cela n'est plus dans les plans maintenant, et ils ne nous ont pas donné de nouvelle date. Je me demande donc tout simplement comment vous pouvez affirmer cela.

Chris Matier, directeur principal, Analyses économiques et financière, Bureau du directeur parlementaire du budget : Le budget ne fixe pas de date pour le retour à l'équilibre budgétaire, vous avez raison. L'engagement a été pris, mais la date n'est pas déterminée.

La sénatrice Marshall : Même le ministre se garde bien de préciser que c'est son objectif. Nous ne savons rien.

La deuxième partie de l'extrait que j'ai cité concerne la réduction du ratio de la dette fédérale par rapport au PIB d'ici 2020-2021. Pendant la campagne électorale, les libéraux avaient annoncé, dans leur plate-forme, qu'ils allaient le réduire à un certain niveau d'ici à 2019-2020, mais ce n'est plus dans les plans maintenant. Ils parlent de réduire ce ratio d'ici à 2021, mais quand on se reporte au budget, il ne s'agit que de 0,1. Autrement dit, ce chiffre passera de 32,5 en 2016-2017 à 30,9 d'ici à 2020-2021. Je peux laisser tomber cette question pour le moment, mais la première me pose vraiment un problème.

Merci beaucoup.

Le président : Ce qui nous intéresse, c'est la définition de ce qu'est la classe moyenne. On vous a demandé, à vous, monsieur Fréchette et à votre bureau, de nous expliquer plus précisément de combien vont augmenter les impôts de ceux qui gagnent plus de 200 000 $. D'après ce que j'ai compris, une somme d'environ 1,8 milliard de dollars sera redistribuée à la catégorie de gens qui gagnent entre 40 000 et 92 000 ou 95 000 $. C'est vrai qu'au départ, cette redistribution devait bénéficier à ceux qui gagnent jusqu'à un peu moins de 200 000 $. Nous vous avons demandé d'élaborer un modèle qui nous permettrait de savoir ce que

Mr. Wudrick said in his comments, when we asked him the same question about the middle class, that people earning $150,000 think they're in the middle class and people earning $50,000 think they're in the middle class. Should we be trying to formulate some form of definition of "middle class" so we can manage our money more effectively in terms of the funds we have? Forget about the political issue. Let's talk about economics and talk about really trying to help to build a middle class. How do we create that definition of a middle class?

Mr. Fréchette: The middle class is like a wide receiver. It's a mobile target, Mr. Chair.

The Chair: It's a moving target.

Mr. Fréchette: Yes. That's why at PBO we never use "middle class." As the previous witness mentioned, we target categories of income.

I don't know if Mr. Jacques wants to add something. It's certainly a discussion that will occur in the future, particularly if there are some discussions about a guaranteed minimum income and who will get that kind of money. As I said, nobody can really get a grip on "middle class" right now.

Jason Jacques, Director, Financial Analysis, Office of the Parliamentary Budget Officer: The only thing I would add, consistent with what your previous witness mentioned and as highlighted in the report we prepared for Ms. Vecchio, if you're earning $100,000 or $150,000 in Vancouver, it's different than earning $150,000 in Moose Jaw or potentially in Truro. Within the Vecchio report, we focused more on the concept of disposable income, with both the taxes being taken off the top and the transfer benefits that those individuals are receiving.

Senator Andreychuk: Moose Jaw has come up twice. I know Moose Jaw very well. I also know Vancouver very well. How can we determine where it's more expensive to live? You have more access in larger centres. In rural areas you sometimes have to go farther to get to resources and needs. We know the North is more expensive. Why are we saying large urban centres are the most expensive to live in? They are that in housing. What else do you put in? Is it food costs? More variety is available in urban centres. If you live in Moose Jaw, it will be less and if you live here it will be more. How do you come at that definition?

représenterait à peu près la redistribution de cette somme aux gens qui gagnent entre 45 000 et 92 000 ou 95 000 $. Quel serait le montant?

M. Wudrick a dit tout à l'heure, lorsque nous lui avons posé la même question au sujet de la classe moyenne, que les gens qui gagnent 150 000 $ pensent qu'ils appartiennent à la classe moyenne, et qu'il en va de même pour les gens qui gagnent 50 000 $. Devrions-nous essayer de formuler une définition de « classe moyenne », afin d'être en mesure de mieux répartir l'argent dont nous disposons? Laissons la politique de côté. Parlons économie et essayons vraiment de bâtir une classe moyenne. Mais comment pouvons-nous définir la classe moyenne?

M. Fréchette : La classe moyenne, c'est comme un receveur au football. C'est une cible toujours en mouvement.

Le président : Toujours en mouvement.

M. Fréchette : C'est cela, et c'est la raison pour laquelle le BDPB n'utilise jamais l'expression « classe moyenne ». Comme l'a dit le témoin qui nous a précédés, nous ciblons des catégories de revenus.

Je ne sais pas si M. Jacques a quelque chose à ajouter. C'est certainement un sujet dont on va reparler, surtout si l'on envisage un revenu minimum garanti, car il faudra alors déterminer qui y a droit. Comme je l'ai dit, personne ne peut à l'heure actuelle donner une définition exacte de « classe moyenne ».

Jason Jacques, directeur, Analyse financière, Bureau du directeur parlementaire du budget : La seule chose que j'aimerais ajouter, à la lumière de ce qu'a dit le témoin précédent et comme nous l'indiquons dans le rapport que nous avons préparé pour Mme Vecchio, c'est que si vous avez un revenu de 100 000 ou 150 000 $ à Vancouver, ce n'est pas la même chose que si vous avez le même revenu à Moose Jaw ou même à Truro. Dans le rapport que nous avons préparé pour Mme Vecchio, nous insistons davantage sur le concept du revenu disponible, après impôts et paiements de transfert.

La sénatrice Andreychuk : Cela fait deux fois qu'on parle de Moose Jaw. Je connais très bien cette ville. Je connais également très bien Vancouver. Comment pouvons-nous déterminer qu'une ville est plus chère qu'une autre? Dans une grande ville, vous avez plus facilement accès aux différents services. Dans les régions rurales, il faut parfois parcourir de longues distances pour obtenir les ressources dont on a besoin. Nous savons que cela coûte très cher de vivre dans le Nord. Alors comment pouvons-nous affirmer que c'est dans les grandes villes que le coût de la vie est le plus élevé? C'est vrai pour se loger, mais de quoi d'autre tenez-vous compte? Du coût de la nourriture? Les grandes villes offrent un plus grand choix. Si vous habitez à Moose Jaw, c'est vrai que vous aurez moins de choix qu'ici. Alors comment faire pour parvenir à formuler une définition?

I say that prefaced by many years in the 1960s and 1970s trying to equalize all Canadians. We spent a lot of time talking about how to bring services not to Moose Jaw but to Shaunavon, Saskatchewan, with a population of a couple of thousand. I couldn't say how many today. How do you equalize benefits to people? You're talking about costs, I guess, so how do you define it?

Who will answer? Nobody. It's a rhetorical question. I think I've had my supplementary, sir.

Mr. Fréchette: It is difficult. As I said, "middle class" is a definition used by politicians. All politicians seem to know what the middle class is. Nobody really knows where that group is when it comes to developing public policy about them. It's like the old story about farmers. Everybody is a farmer when they want to receive subsidies. Often, that's basically the bottom line. It is difficult.

Senator Marshall: We're talking about the middle class and we've had a lot of discussions on it. We have the budget document that talks about growing the middle class. Of course, the government is saying now that they're going to evidence-based decision making. For example, as I said in my first comment, the study that you had done seemed to indicate that this new child care benefit was having the impact that the government wanted it to have.

The next question that came to mind was they wanted to grow the middle class. We have all these tax changes happening. We have the new 33 per cent rate and then we have a reduced rate for another group of taxpayers. At the end of the day, if the objective is to grow the middle class, how will we know this time next year that we've actually grown the middle class?

Mr. Askari: We won't.

Senator Marshall: We won't know. There, that puts that to bed.

Mr. Fréchette: It's also what the minister, I think, gave you as an answer yesterday. Only the Auditor General in five years or so, when they audit the program, might be able to say.

Senator Andreychuk: You gave me the answer before I gave you the question. You're just looking at figures and not at the efficiency of the program and the delivery systems. Is that for the auditors? We're getting raw data from you; is that what you're saying?

Mr. Fréchette: Raw data with analysis. We use the analysis and the model. For example, going back to children, we can say families with lower disposable income and younger children. It's not really an audit; it's an analysis of the categories of families who will receive more money.

Je me souviens de toutes ces expériences que nous avons faites, dans les années 1960 et 1970, pour essayer d'avoir un système de péréquation pour tous les Canadiens. Nous avions longuement discuté, à l'époque, pour savoir comment offrir le même niveau de service non pas à Moose Jaw mais à Shaunavon, en Saskatchewan, qui comptait deux ou trois milliers d'habitants. Je ne sais pas combien il en reste aujourd'hui. Comment offrir le même niveau de service à tout le monde? Vous parlez des coûts, je suppose, alors comment définir cette expression?

Qui veut bien me répondre? Personne. C'est une question théorique. Je suppose que c'était ma question supplémentaire.

M. Fréchette : C'est difficile de vous répondre. Comme je vous l'ai dit, ce sont les politiciens qui utilisent l'expression « classe moyenne ». Ils semblent tous savoir ce que cela veut dire exactement. Mais quand il s'agit d'élaborer une politique publique sur cette question, personne ne sait comment définir exactement ce groupe. C'est comme avec les agriculteurs. Tout le monde se prétend agriculteur quand il s'agit de recevoir des subventions. C'est cela le fond du problème.

La sénatrice Marshall : Nous parlons de la classe moyenne, et nous avons déjà eu beaucoup de discussions là-dessus. Dans le document du budget, il est question d'assurer la croissance de la classe moyenne. Bien sûr, le gouvernement dit aujourd'hui qu'il va prendre ses décisions en se fondant sur des données probantes. Par exemple, comme je l'ai dit au début, l'étude que vous avez faite semble indiquer que cette nouvelle prestation pour la garde d'enfants a bien l'impact que le gouvernement escomptait.

L'autre question qui m'est venue à l'esprit, c'est que le gouvernement veut assurer la croissance de la classe moyenne. Les taux d'imposition ont changé, nous avons maintenant un taux de 33 p. 100 et un taux réduit pour un autre groupe de contribuables. Au bout du compte, si l'objectif est d'assurer la croissance de la classe moyenne, comment saurons-nous, dans un an, si l'objectif a été atteint?

M. Askari : Nous ne le saurons pas.

La sénatrice Marshall : Ah bon? Dans ce cas, ce n'est plus la peine d'en parler.

M. Fréchette : Je crois que le ministre vous a donné la même réponse, hier. Il n'y a guère que le vérificateur général qui pourra peut-être vous le dire, dans cinq ans, quand il fera un audit du programme.

La sénatrice Andreychuk : Vous m'avez donné la réponse avant que je vous pose la question. Vous regardez seulement les chiffres, et pas l'efficacité du programme ou la façon dont il a été exécuté. Cela, c'est plutôt la tâche des vérificateurs, donc? Ce que vous nous donnez, ce sont des données brutes, c'est bien cela?

M. Fréchette : Des données brutes avec analyses à l'appui. Nous utilisons l'analyse et le modèle. Par exemple, pour en revenir à la garde d'enfants, nous pouvons dire qu'elle s'adresse aux familles qui ont un faible revenu disponible et de jeunes enfants. Ce n'est pas vraiment un audit, c'est une analyse des catégories de familles qui en bénéficieront.

Is it efficient? Everybody looks at me with smiles.

Senator Andreychuk: You should be able to say that if you're making $50,000, based on what the government has done, you'll be better or worse off; and if you're making $80,000 you're better or worse off. But you're not. You should be able to project those.

I saw Mr. Askari many evenings in Saskatchewan very eloquently making the case that you needed the information and that you weren't getting it at the start from the government. After some of your conversations, you received more information. Are you now getting the kind of information you need so that you can at least make those projections for us?

Mr. Askari: We are certainly seeing improvements in terms of our access to information. There are still areas where we have to work on it with different departments, but we have seen some openings, definitely, in terms of access.

Senator Andreychuk: What is the resistance?

Mr. Askari: That's a good question. We have always wondered exactly what the reason for the resistance was. Sometimes it's that some of the information we are seeking may not actually exist in the way that we are asking for it. Sometimes it's there, but they may have some issues in sharing that information because they may be afraid that we will use it and provide something publicly that may not be favourable to the government of the day.

There are many reasons. We don't really know. Nobody has ever explained to us exactly why we have had so many problems in accessing information in the past. Different excuses were used, like cabinet confidence and those kinds of things, but it has never been really convincing.

Senator Andreychuk: In another committee, we received evidence from witnesses who said that some of the government's data collection is outdated, and that in the trade area we're too heavily biased toward goods, imports and exports, when, in fact, services aren't properly documented and the global value chains aren't properly done. Is that part of your problem, or is it simply access to the information?

Mr. Askari: It is mainly access to information. Things like the general statistics and information in Canada on various issues or national accounts are of relatively good quality. We probably have among the best in the world in terms of the quality of our national statistics. But there are always issues in some areas, and those are difficulties that all statistical agencies face.

Mr. Fréchette: If I may, Mr. Chair, there's also the matter of culture within some departments. DND, for example — I often mention them — has this culture that everything is secret. We don't know why. I'm just telling you. It's just a matter of culture, I guess, as I said.

Est-ce efficace? Tout le monde me regarde avec un sourire.

La sénatrice Andreychuk : Pourtant, vous devriez être capables de déterminer si ceux qui ont un revenu de 50 000 $ vont bénéficier ou non des mesures du gouvernement. La même chose pour ceux qui ont un revenu de 80 000 $. Mais vous dites que vous ne le pouvez pas. Vous devriez pourtant être capables de faire des projections.

J'ai vu M. Askari à de nombreuses soirées en Saskatchewan parler avec beaucoup d'éloquence des informations dont vous aviez besoin et que vous ne réussissiez pas, au début, à obtenir du gouvernement. Par la suite, vous avez réussi à en obtenir. Aujourd'hui, estimez-vous que vous avez les informations suffisantes pour pouvoir au moins nous préparer ces projections?

M. Askari : Nous avons accès à davantage d'informations, c'est indéniable. Il y a encore des problèmes à régler avec certains ministères, mais il est incontestable que nous avons aujourd'hui davantage accès à ces informations.

La sénatrice Andreychuk : Pourquoi cette réticence?

M. Askari : C'est une bonne question. En fait, nous n'avons jamais bien compris pourquoi. Il peut arriver que les informations que nous demandons ne soient pas disponibles sous la forme que nous souhaitons. Il peut arriver aussi que le ministère ne veuille pas nous y donner accès, par crainte que nous les rendions publiques et que cela ne soit pas à l'avantage du gouvernement au pouvoir.

Il y a toutes sortes de raisons. Nous ne savons pas exactement. Personne ne nous a jamais expliqué pourquoi nous avions tellement de difficultés, dans le passé, à obtenir les informations que nous demandions. Ils invoquent toutes sortes de prétextes, comme le secret du Cabinet, mais ce n'est jamais très convaincant.

La sénatrice Andreychuk : Dans un autre comité, des témoins nous ont dit que le système fédéral de collecte de données était en partie désuet, et qu'en ce qui concerne les échanges commerciaux, il privilégie indûment le commerce des biens, dans les importations et les exportations, et que les services et les chaînes de valeur mondiales ne sont pas suffisamment pris en compte. Est-ce un facteur dans votre cas, ou bien s'agit-il simplement d'accès à l'information?

M. Askari : C'est essentiellement une question d'accès à l'information. Les statistiques et les informations générales sur les différentes questions ou sur les comptes nationaux sont d'une qualité relativement bonne. En fait, nous sommes parmi les pays qui ont les meilleures statistiques, sur le plan de la qualité. Mais il y a toujours des problèmes qui se posent, et c'est le genre de difficultés que tous les organismes statistiques ont à surmonter.

M. Fréchette : C'est aussi, si vous me permettez d'intervenir monsieur le président, une question de culture dans certains ministères. À la Défense nationale, par exemple — je cite souvent leur cas —, ils estiment que tout est secret. Je me demande pourquoi. C'est comme je vous le dis. Je suppose que c'est simplement une question de culture.

The reason I mentioned the three committees that are mentioned specifically in the PBO's legislation is that we now have a parliamentary remedy. I used it once. Basically it involves my receiving letters from both the Senate Speaker — the previous speaker — and the House of Commons Speaker. The letters stated that they have three committees under their legislation, and those committees have powers to call people and papers, which is the wording that you use.

I was about to send a letter to the chairs of the committees and it worked, because I gave a heads-up to the department, which I will not name. Immediately, some people contacted me. Whether or not we're going to get exactly the information we want remains to be seen, but at least we have this kind of remedy available. I'm not saying it's a strong stick, but at least it's there and it's better than nothing.

If there is an amendment to the legislation to include, as I mentioned, a provision to be truly independent, with more resources, and to do the costing of election party platforms, of course we're going to need that kind of access to information. So we're working on that.

The Chair: As you look forward over the next year, do you have all of your mandates planned? How much of your business is planned by yourself and how much is planned by people making requests? Is there a balance?

Mr. Fréchette: I can tell you that in the past six months we have been getting a lot of requests from parliamentarians; more than before. It is clear that there's a trend now, because this government said they want to cost everything. We do have a lot of these kinds of costing requests.

Of course, we do work on some of our own projects. The EFO, the *Economic and Fiscal Outlook*, is what I call a permanent collection of publications that we do on a regular basis, twice a year, and it is the same thing for the fiscal sustainability report. But increasingly, we are getting more requests from parliamentarians.

The Chair: Fantastic.

Are there any other questions?

Senator Marshall: We meet with a lot of departments. Officials come in to testify when we studying the Main Estimates and also the supplementary supply. One of the areas that we've had a lot of discussion on is infrastructure spending. One of the things we've noticed is that infrastructure spending is not all in one department. It's not all in Infrastructure Canada; it's spread around. It's in Health Canada, Aboriginal Affairs, and all over the place.

Would you be doing anything to track that? Recently we have seen articles in the paper from municipal leaders concerned that the infrastructure money is not going to get out the door during this fiscal year. Do you do any work tracking that?

La raison pour laquelle j'ai parlé des trois comités qui sont mentionnés dans la loi organique du BDPB, c'est que nous avons maintenant un recours parlementaire. Je l'ai utilisé une fois. Il a fallu pour cela que je reçoive une lettre du Président du Sénat — l'ancien Président — et une lettre du Président de la Chambre des communes. Les lettres indiquaient que les trois comités prévus par la loi avaient le pouvoir d'exiger la production de documents et la comparution de certaines personnes.

J'étais sur le point d'envoyer une lettre aux présidents des comités, mais cela a marché car j'avais dit au ministère, que je ne nommerai pas, que j'avais l'intention de le faire. Quelqu'un m'a donc appelé immédiatement. Nous verrons bien si cela nous permet d'obtenir exactement les informations que nous voulons, mais au moins nous avons ce recours à notre disposition. Je ne dis pas que c'est une arme redoutable, mais c'est mieux que rien.

Si notre loi est modifiée pour que nous puissions, comme je l'ai dit, être vraiment indépendants, avec plus de ressources, et pour que nous puissions faire l'évaluation des coûts des promesses électorales des partis, nous aurons bien sûr besoin d'avoir accès à ces informations. Nous travaillons là-dessus.

Le président : Est-ce que vous avez déjà établi votre plan de travail pour les 12 prochains mois? Est-ce vous qui le planifiez? Dans quelle mesure est-il dicté par les gens qui vous font des demandes? Est-ce moitié moitié?

M. Fréchette : Je peux vous dire qu'au cours des six derniers mois, nous avons reçu beaucoup de demandes des parlementaires, plus qu'avant. Il est clair qu'une nouvelle tendance est en train de se dessiner, car le gouvernement actuel a dit qu'il voulait connaître le coût de tout. Nous recevons donc beaucoup de demandes pour établir le coût de telle ou telle mesure.

Bien sûr, nous avons nos projets à nous, comme le bulletin *Perspectives économiques et financières,* qui fait partie de notre collection permanente de publications que nous produisons à intervalles réguliers, deux fois par an. Il y a aussi le *Rapport sur la viabilité financière*. Mais nous recevons de plus en plus de demandes des parlementaires.

Le président : Fantastique.

Y a-t-il d'autres questions?

La sénatrice Marshall : Nous accueillons des représentants d'un grand nombre de ministères, surtout au moment de notre examen du Budget principal des dépenses et du Budget supplémentaire des dépenses. L'une des questions que nous avons souvent abordées concerne les dépenses d'infrastructures, et nous avons constaté que ce type de dépenses ne relève pas seulement d'Infrastructure Canada, loin de là. Santé Canada, Affaires autochtones et bien d'autres ministères ont des dépenses d'infrastructures.

Essayez-vous de suivre la trace de toutes ces dépenses? Selon des articles de journaux récents, des dirigeants municipaux craignent que les fonds d'infrastructures ne soient pas débloqués avant la fin de l'exercice financier. Comment faites-vous, le cas échéant, pour suivre la trace de toutes ces dépenses?

Mr. Askari: We have a project. It hasn't really progressed a lot recently, but we have a project in our work plan to look at infrastructure spending and how it is going to be delivered, at what rate and whether there are any issues in terms of delays and whether the money will lapse. We are planning to look at that, but as I said, it hasn't progressed that much. It is still in our work plan.

Senator Marshall: That would be an interesting project, because it sounds like it would address some of the issues we've noticed, like talking to departmental officials.

The Chair: That, Senator Marshall, as you know, is one of the studies that we are undertaking. We passed that ask through the Senate and we have until the end of the calendar year. We've had witnesses in so far in terms of infrastructure and we'll probably speak to you folks because the challenge of horizontal management of infrastructure is that when you ask the question, "Who is in charge?" you might have four, five, six or seven departments that are interlocked with a project.

That's one of the issues we're trying to hone in on. Everything we do is to help get answers so we can be more effective. Understand that we're not out to criticize people.

But with Indigenous Affairs, we get three or four departments in and we talk about each person's responsibility. Health Canada is going to build 43 clinics in 43 nations, and there are 643 nations. So we ask the questions, "How many have you got?" and "What's the status and who is in charge of the actual execution?" And then you have the people from CMHC say that they are going to build X number of houses, and we ask who will give them the guarantee on the mortgages. We get different answers in terms of who has jurisdictional authority.

Then we have the Infrastructure group or Natural Resources saying they have 120 sites that are contaminated and we have infrastructure money to clean up the sites and bill for things.

The issue, then, is that we're trying to understand who is in charge and how it works in terms of the control mechanism. It would probably be fantastic if we were able to hook up with this group and get some assistance in terms of the analytics, because we need to make sure that we can do a couple of things. We want to see what the results will be; we want to understand what the multiplier effect will be; and we want to understand the difference of multiplier effects between major projections like bridges and roads versus social development projects like social housing. There are different projects that will deliver different results.

We need to really understand what they are and what it means in terms of quantification and the calculation so that we can have real numbers to determine the multiplier, how many jobs are created and the economic benefit. We're facing challenges just

M. Askari : Nous avons un projet, dans notre plan de travail, qui consiste à suivre la trace des dépenses d'infrastructures, la façon dont les fonds sont débloqués, à quel rythme, s'il y a des retards et s'il y a une clause portant caducité. Ce projet n'a pas beaucoup avancé ces derniers temps, mais il fait partie de notre plan de travail.

La sénatrice Marshall : Je trouve que c'est un projet intéressant, car il nous aidera à trouver des réponses à certaines des questions que nous avons abordées, notamment avec les représentants des ministères.

Le président : Comme vous le savez, sénatrice Marshall, notre comité a jusqu'à la fin de l'exercice financier pour examiner cette question. Nous avons déjà entendu des témoins au sujet des dépenses d'infrastructures, et nous aurons peut-être l'occasion de vous reparler car, avec la gestion horizontale des dépenses d'infrastructures, lorsqu'on pose la question de savoir « qui est responsable? », il peut y avoir quatre, cinq, six ou même sept ministères qui participent au même projet.

C'est donc une des questions qui nous intéressent plus particulièrement. Notre objectif est d'obtenir des réponses pour pouvoir être plus efficaces. Nous ne sommes pas là pour critiquer votre bureau.

Pour les dépenses d'infrastructures du ministère des Affaires autochtones, trois ou quatre ministères sont venus nous parler chacun de leurs responsabilités. Par exemple, Santé Canada va construire 43 cliniques dans 43 nations, sachant qu'il existe 643 nations. Nous voulons donc savoir combien ils en ont construit, où en sont les travaux et qui est responsable du programme. Ensuite, vous avez la SCHL qui nous dit qu'elle va construire tant de logements, alors nous voulons savoir qui accorde la garantie sur les hypothèques. Nous obtenons des réponses différentes en fonction de qui détient l'autorité compétente.

Nous avons ensuite le ministère de l'Infrastructure ou celui des Ressources naturelles qui nous dit qu'il a 120 sites à décontaminer, et qu'il a des fonds pour le faire.

Au final, ce que nous voulons savoir, c'est qui est responsable et comment fonctionnent les mécanismes de surveillance. Ce serait fantastique de pouvoir conjuguer nos efforts à ceux de ce groupe pour analyser tout cela, car nous voulons avoir des réponses. Nous voulons savoir quels résultats on obtiendra et quel sera l'effet multiplicateur, selon qu'il s'agit de grands projets comme des ponts ou des routes, ou des projets de développement social comme les logements sociaux. Ce sont des projets différents qui auront forcément des résultats différents.

Nous avons besoin de bien comprendre de quoi il retourne, les calculs qui permettent de déterminer exactement l'effet multiplicateur, afin que nous puissions savoir combien d'emplois sont créés et quelles sont les retombées économiques.

trying to understand the lay of the land. Maybe you folks, with your experience with other departments, could be of assistance to us.

Mr. Fréchette: Thank you for the question and the suggestion.

I'm tempted to ask Jason or Duncan to talk a little bit about their expenditure monitor, because what you're talking about is an enhanced type of this document.

Do you want to mention what you do with the expenditure monitor and whether or not it will be easily possible to enhance that document?

Mr. Jacques: Yes. Thank you, Mr. Fréchette.

As part of one of our ongoing products, we do publish, on a quarterly basis, something called the *Expenditure Monitor*, which attempts to track government spending. We do have direct access to the government's accounting system, the CFMRS, monthly trial balance data that the government then rolls up and puts into the *Fiscal Monitor*. As part of that, it's sufficiently granular so that you can actually track capital spending and program-level spending going through individual departments.

In the past, with some horizontal measures we have made an effort and actually aggregated similar types of spending from previous budgets across various types of departments to track the spending. At the very least, I think it would answer part of your question with respect to the in-year rollout of spending. So, where the government has actually put a marker on the table indicating that in 2016-17 a certain amount of cash will be spent on infrastructure across a myriad of departments and agencies, that's a way we can actually get at that question.

With respect to the other aspects of infrastructure spending, they're very good questions with respect to the multiplier effects and looking at the actual results overall and the differentials across projects. As Dr. Askari mentioned, it's something we have framed out as a project that we are slowly making progress on.

As to the preliminary results, just from looking at the literature and looking at what other jurisdictions have done with respect to studies, it's challenging to do. At the same time, it's not impossible to do. In conversations we've had with other stakeholders, municipalities and not-for-profit organizations, everyone has a very similar type of question. If you're planning on dropping $6 billion, $7 billion or $8 billion on infrastructure spending, how do you actually know what the effects are? What are the most efficient projects? Is it better to spread the money out across the country like smooth peanut butter, or is it more beneficial to have a chunkier peanut butter, where you're targeting certain types of projects?

That said, it's something that we are working on.

Nous avons du mal rien qu'à essayer de nous faire une idée de la situation générale. Vous qui avez de l'expérience avec les autres ministères, vous pouvez sans doute nous aider.

M. Fréchette : Je vous remercie de votre question et de votre suggestion.

Je suis tenté de demander à Jason ou à Duncan de vous dire quelques mots sur leur *Suivi des dépenses* car ce que vous préconisez correspond justement à une forme un peu plus aboutie de ce genre de document.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur le suivi des dépenses et nous dire s'il serait possible de le développer davantage?

M. Jacques : Volontiers. Merci, monsieur Fréchette.

Parmi nos publications régulières, nous produisons, tous les trimestres, ce que nous appelons le *Suivi des dépenses* qui, comme son nom l'indique, est un suivi des dépenses du gouvernement. Nous avons un accès direct au système de comptabilité du gouvernement, le SCGRF. C'est une balance des comptes mensuelle que le gouvernement reproduit ensuite dans *La Revue financière*. Les données sont suffisamment précises pour que nous puissions suivre la trace des dépenses en capital au niveau de chaque programme, dans chaque ministère.

Dans le passé, en procédant de façon horizontale, nous avons réussi à regrouper des types de dépenses similaires des budgets précédents, dans différents ministères, afin de suivre la trace des dépenses. Je pense que cela vous donnerait au moins une partie de la réponse que vous cherchez, en ce qui concerne le flux des dépenses pendant l'année. Autrement dit, lorsque le gouvernement détermine au départ qu'il va consacrer, en 2016-2017, telle somme aux infrastructures, mais que cette somme est répartie dans une kyrielle de ministères et agences, c'est une façon d'obtenir une réponse à la question.

S'agissant des autres aspects des dépenses d'infrastructures, vos questions sur l'effet multiplicateur, les résultats réellement obtenus et les variations d'un projet à l'autre sont d'excellentes questions. Comme l'a dit M. Askari, c'est un projet que nous sommes en train d'élaborer, mais qui ne progresse pas très vite.

S'agissant des résultats préliminaires, c'est quelque chose qui est difficile à faire, à en juger par les études qui ont été publiées là-dessus et l'expérience d'autres juridictions. Mais ce n'est certainement pas impossible. Quand nous rencontrons des parties prenantes, des municipalités et des organisations à but non lucratif, nous voyons bien que tout le monde se pose la même question. Quand on envisage de débloquer 6, 7 ou 8 milliards de dollars pour des dépenses d'infrastructures, comment peut-on en calculer exactement les retombées? Quels sont les projets les plus efficients? Vaut-il mieux saupoudrer toutes les régions du pays ou plutôt cibler certains types de projets?

Cela dit, c'est une question sur laquelle nous travaillons.

The Chair: Just so you folks understand, what we'd like is the concept of a war room so that we could understand things from the start of the phase one program, with the Conservatives announcing $33 billion in, say, 2006, to 2014 when they put in $53 billion. That was phase one and phase two of the past government.

I don't know whether there has been a reconciliation of the following: Has the money been spent? How many projects have been completed? What is the return? We need to know what those base numbers are because $120 billion is now going to be injected. We have phase one and phase two. We had $3.9 billion for supposed shovel-ready projects, but here we are: It's June and we're not sure where the money is.

We've heard from Quebec MPs who are saying that many of the infrastructure projects for municipalities were never registered because people didn't understand how to apply the rules and regulations of red tape, et cetera, and there seems to be a vacuum. When we hear these pieces of information, we say, "Okay, how can we monitor this so that we can find out the answers that are going to help us to make recommendations that people will gladly accept so that we can be more productive and can get the returns and the multiplier effects and the successes?" because the government is saying this $120 billion is going to be the economic engine.

Then people mix in things with environmental and green projects. We hear that hockey rinks and parks and stuff that was not allowed to be done in the past can now be built. There's been a shift. There seems to be a fluid, moving situation with some of the base rules that they're establishing for new programs. If we had a history of what was done up to this point of the new group — and we're creating history moving forward — and analytics on that, we could see some results. Moving forward, we could then see where the opportunities are and how it's being managed with all of the horizontal integration.

One of the things we'd like to focus on is indigenous peoples because of the focus on helping this historic group with a reconciliation agreement. We could really use your help in terms of doing some of the analytics. We're not necessarily the most analytical people, although we have colleagues who are tremendously financially competent, such as Senator Marshall. We want to look at it as a business. We want to look at it with people who have the experience to be able to crunch the numbers.

Senator Marshall: Did you say that it's notated? You have access to the accounting information of the government. You're saying it's notated where the infrastructure spending is coming from? You know the accounts?

Mr. Jacques: What's notated within the government's chart of accounts is whether it's capital spending or not, and we can also cross-reference that by the individual programs or the departments themselves. But, again, it's primarily on the spending side. It will give you the monthly cash flow.

Le président : Je voudrais être sûr que vous me comprenez bien. Ce qu'il faudrait, c'est une sorte de centre névralgique qui nous aiderait à comprendre tout ce qui se passe à partir de la première phase du programme. On se souvient que les conservateurs avaient annoncé 33 milliards de dollars en 2006, et qu'en 2014, le chiffre était passé à 53 milliards de dollars. C'était la phase 1 et la phase 2 du plan du gouvernement précédent.

Je ne sais pas si on a les réponses aux questions suivantes : l'argent a-t-il été dépensé? Combien de projets ont-ils été achevés? Quelles en sont les retombées? Nous avons besoin d'avoir ces chiffres, c'est essentiel, car nous sommes sur le point de débloquer 120 milliards de dollars. Nous avons une phase 1 et une phase 2. Nous avions prévu 3,9 milliards de dollars pour des projets soi-disant prêts à démarrer, mais nous sommes en juin, et nous ne savons toujours pas vraiment où est l'argent.

Nous avons entendu des députés du Québec dire qu'un grand nombre de projets d'infrastructures des municipalités n'avaient pas été pris en compte parce que les gens ne savaient pas comment se dépatouiller avec toutes les formalités bureaucratiques, et cetera. Les choses ne semblent pas claires. Quand on entend cela, on se dit qu'on va essayer de se renseigner pour avoir des réponses, afin de pouvoir faire des recommandations qui, espérons-le, seront acceptées et nous permettront d'être plus productifs et d'obtenir les retombées et les effets multiplicateurs recherchés. Car pour le gouvernement, cet investissement de 120 milliards de dollars va être le moteur de notre économie.

Et puis les gens arrivent avec des projets verts et des projets environnementaux. Nous apprenons que les arénas de hockey et les parcs, entre autres, qui n'étaient pas admissibles au départ le sont maintenant. Les choses ont apparemment changé depuis les règles qui avaient été établies au moment du lancement de ces nouveaux programmes. Nous aimerions bien avoir une idée plus précise de ce que ce nouveau groupe a fait jusqu'à présent, pour voir s'il y a des résultats. Et cela nous permettrait aussi d'identifier des opportunités et d'évaluer la gestion de ces programmes, avec toute cette intégration horizontale.

La question des peuples autochtones nous intéresse tout particulièrement, notamment dans le cadre de la réconciliation avec ce groupe historique. Nous aurions vraiment besoin de votre aide pour faire ce genre d'analyse, car nous n'avons pas de compétences analytiques particulières, même si certains de mes collègues connaissent très bien le secteur de la finance, en l'occurrence la sénatrice Marshall. Il faut que nous puissions analyser tout cela avec des gens qui savent décortiquer les chiffres.

La sénatrice Marshall : Vous avez dit que vous aviez accès au système de comptabilité du gouvernement, et que les dépenses d'infrastructures y étaient inscrites, avec la mention de leur origine? Dans quels comptes les trouve-t-on exactement?

M. Jacques : Ce qu'indique le Plan comptable du gouvernement, c'est si les dépenses en capital ont été engagées ou pas. On peut ensuite faire des références croisées au niveau de chaque programme ou de chaque ministère. Mais encore une fois, il s'agit surtout des dépenses. Cela vous donnera une idée de

So against what has been appropriated within the Main Estimates or supplementary estimates bills, you'll be able to track, on a monthly basis, how much capital spending is going out the door and across which departments and agencies.

In some situations, given your background, you'll realize that not everything is perfectly captured within the system. But the Government of Canada, when it comes to data in general and accounting and cash flow data, does a very good job keeping track of it. It is a very robust system.

Senator Marshall: That's good.

The Chair: I think we're coming to an end. This is the first real meeting that we've had together.

As a closing statement, Mr. Fréchette, what do you expect from us in terms of what you would like our working relationship to be? I think we should have asked you that question at the beginning of the discussion. I apologize for that. Could you maybe give us your thoughts on what you expect from us in terms of developing an evolving relationship that allows you to do what you're doing and gives us information that we need to have to move forward?

Mr. Fréchette: As I said, these three committees and all of the parliamentary committees are part of the legislation. It is up to you to ask us if you have projects or ideas or concepts that you would like us to develop.

As I said also, because of our limited resources, sometimes we can have discussions, but it's more difficult to do the project in a timely fashion. Sometimes we have to postpone.

We have 16 analysts, total, in the PBO, with two administrative assistants. That is the team. Dr. Askari, Mostafa, and all of the management team are really good at managing the time and trying to establish priorities. But it's really up to you. You can contact us any time, as you know now.

The analysts are there. They know us as well. They are kind of colleagues within the Library of Parliament, but we do two different types of work. We are in contact with them.

It's really up to you to say, "Okay, we would like to do something." We can prepare for you some kind of work plan and see if it's feasible, when it's feasible, and so on.

The Chair: So we should have realistic expectations and make sure we understand what your physical capabilities are and your timing.

Mr. Fréchette: I can give you an example. A year ago, I had a discussion in another context with a former member of this committee — maybe she's still a member — Senator Bellemare. She really appreciated our report, but she said, "I would like to have a blog or a one-pager of all of your reports." Now we have

l'encaisse mensuelle. Vous serez donc en mesure de suivre chaque mois, en regard des crédits du Budget principal des dépenses ou des Budgets supplémentaires des dépenses, quelles dépenses en capital ont été engagées par quels ministères ou agences.

Dans certains cas, vous vous rendrez compte, puisque vous connaissez bien le domaine, que le système ne saisit pas parfaitement toutes les dépenses. Mais s'agissant des données générales et des données relatives à la comptabilité et à l'encaisse, le gouvernement fédéral réussit très bien à suivre la trace de ses dépenses. C'est un système très abouti.

La sénatrice Marshall : Tant mieux.

Le président : Notre réunion est sur le point de se terminer. C'est la première que nous ayons vraiment eue avec vous.

Pour terminer, monsieur Fréchette, avez-vous quelque chose à dire à propos de la relation de travail que vous aimeriez établir avec notre comité? Nous aurions dû vous poser la question au début de la réunion. Je vous prie de m'en excuser. Pourriez-vous nous dire comment vous envisagez cette relation, pour que vous puissiez continuer de faire votre travail tout en nous donnant les informations dont nous avons besoin?

M. Fréchette : Comme je l'ai dit, les trois comités et tous les comités parlementaires sont mentionnés dans notre loi organique. Si vous avez des projets ou des idées que vous voulez développer, c'est à vous de nous demander de l'aide.

Comme je l'ai dit aussi, nous avons des ressources limitées, et il nous est donc parfois difficile de mener à bien un projet au moment voulu. Parfois, nous sommes obligés de le reporter.

Le BDPB emploie au total 16 analystes et deux adjoints administratifs. Voilà pour notre équipe. Mostafa Askari et toute l'équipe de direction gèrent de façon très compétente notre calendrier et nos priorités. Mais c'est à vous de nous demander de l'aide, et vous pouvez communiquer avec nous aussi souvent que vous le voulez.

Il y a aussi les attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement. Ils nous connaissent bien, ce sont un peu nos collègues, mais nous ne faisons pas la même chose. Mais nous restons en contact avec eux.

C'est donc à vous de nous dire quand vous avez besoin de notre aide pour faire quelque chose. À ce moment-là, nous pouvons préparer un plan de travail et voir si cela est faisable, et si cela l'est, pas de problème.

Le président : Autrement dit, nous devons avoir des attentes réalistes et être bien conscients que vous avez des ressources et un temps limités.

M. Fréchette : Je vais vous donner un exemple. Il y a un an, j'ai eu l'occasion de discuter, dans un autre contexte, avec un ancien membre de ce comité — elle l'est peut-être encore —, la sénatrice Bellemare. Elle avait beaucoup apprécié notre rapport, mais elle voulait que nous produisions un blog ou une page avec la liste de

that. It is directly from a discussion with a member of this committee that we eventually developed that blog and that one-pager for all of our reports.

The Chair: Any other questions before we go?

Senator Marshall: I'd just like to say thank you. We do use your office, and we've had great service and great information. Thank you very much.

The Chair: On that note, we thank you very much.

(The committee adjourned.)

tous nos rapports. C'est ce que nous avons fait, et dorénavant, c'est un document qui existe. Nous avons donc fait cela directement à la suite d'une discussion avec un membre de ce comité, et nous avons mis au point le blog et la liste sur une page de tous nos rapports.

Le président : Y a-t-il d'autres questions?

La sénatrice Marshall : Je voudrais simplement remercier nos témoins. Chaque fois que nous faisons appel à votre bureau, nous obtenons d'excellents services, et je tiens à vous en remercier. Merci encore.

Le président : Nous vous remercions infiniment.

(La séance est levée.)

Wednesday, June 8, 2016 (evening)

Canadian Taxpayers Federation:

Aaron Wudrick, Federal Director (by video conference).

Office of the Parliamentary Budget Officer:

Jean-Denis Fréchette, Parliamentary Budget Officer;

Mostafa Askari, Assistant Parliamentary Budget Officer;

Jason Jacques, Director, Financial Analysis;

Carleigh Malanik, Financial Analyst;

Duncan MacDonald, Financial Analyst;

Chris Matier, Senior Director, Economic Analysis and Forecasting.

Le mercredi 8 juin 2016 (soirée)

Fédération canadienne des contribuables :

Aaron Wudrick, directeur fédéral (par vidéoconférence).

Bureau du directeur parlementaire du budget :

Jean-Denis Fréchette, directeur parlementaire du budget;

Mostafa Askari, directeur parlementaire adjoint du budget;

Jason Jacques, directeur, Analyse financière;

Carleigh Malanik, analyste financière;

Duncan MacDonald, analyste financier;

Chris Matier, directeur principal, Analyse économique et financière et prévisions.

APPEARING

Tuesday, June 7, 2016 (afternoon)

The Honourable Bill Morneau, P.C., M.P., Minister of Finance.

WITNESSES

Tuesday, June 7, 2016 (morning)

C.D. Howe Institute:

Alexandre Laurin, Director of Research.

As individuals:

Douglas Cumming, Professor, Schulich School of Business, York University;

The Honourable Darrell Pasloski, Premier of Yukon (by video conference).

Canadian Federation of Independent Business:

Monique Moreau, Director, National Affairs.

Tuesday, June 7, 2016 (afternoon)

Department of Finance Canada:

Miodrag Jovanovic, Director General, Analysis, Tax Policy Branch;

Nicholas Leswick, Assistant Deputy Minister, Economic and Fiscal Policy Branch;

Rob Stewart, Assistant Deputy Minister, Financial Sector Policy Branch;

Tom McGirr, Chief, Equalization and TFF Policy, Federal-Provincial Relations Division, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch.

Wednesday, June 8, 2016 (afternoon)

Imagine Canada:

Bruce MacDonald, President and CEO.

Sport Matters Group:

Bob Elliott, Senior Leader.

Canadians for Tax Fairness:

Dennis Howlett, Executive Director.

Office of the Chief Actuary:

Jean-Claude Ménard, Chief Actuary.

Office of the Privacy Commissioner:

Patricia Kosseim, Senior General Counsel and Director General, Legal Services, Policy and Research Branch;

Miguel Bernal-Castillero, Strategic and Research Policy Analyst.

(*Continued on previous page.*)

COMPARAÎT

Le mardi 7 juin 2016 (après-midi)

L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances.

TÉMOINS

Le mardi 7 juin 2016 (matin)

Institut C.D. Howe :

Alexandre Laurin, directeur de la recherche.

À titre personnel :

Douglas Cumming, professeur, Schulich School of Business, Université York;

L'honorable Darrell Pasloski, premier ministre du Yukon (par vidéoconférence).

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante :

Monique Moreau, directrice, Affaires nationales.

Le mardi 7 juin 2016 (après-midi)

Ministère des Finances Canada :

Miodrag Jovanovic, directeur général, Analyse, Direction de la politique de l'impôt;

Nicholas Leswick, sous-ministre adjoint, Direction des politiques économique et budgétaire;

Rob Stewart, sous-ministre adjoint, Direction de la politique du secteur financier;

Tom McGirr, chef, Péréquation et politique de la FFT, Division des relations fédérales-provinciales, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale.

Le mercredi 8 juin 2016 (après-midi)

Imagine Canada :

Bruce MacDonald, président et directeur général.

Le Groupe le Sport est Important :

Bob Elliott, chef senior.

Canadiens pour une fiscalité équitable :

Dennis Howlett, directeur exécutif.

Bureau de l'actuaire en chef :

Jean-Claude Ménard, actuaire en chef.

Commissariat à la protection de la vie privée :

Patricia Kosseim, avocate générale principale et directrice générale, Direction des services juridiques, des politiques et de la recherche;

Miguel Bernal-Castillero, analyste stratégique des politiques et de la recherche.

(*Suite à la page précédente.*)